

**Un seul volume
pour tout réviser**

3^e

Histoire Géographie Éducation civique

- Cours
- Méthode
- Exercices et sujets du Brevet
- Bilans sous forme de QCM
- Corrigés très détaillés

**CONFORME
AU PROGRAMME**



Vuibert

Formule Brevet

**Un seul volume
pour tout réviser**

3^e
1.50

Formule Brevet

Histoire Géographie Éducation civique

**CONFORME
AU PROGRAMME**

Sylvie Borrelly

Nadine Daboval

Marjorie Placet

professeurs d'Histoire-Géographie au collège

Vuibert

CONCEPTION GRAPHIQUE (INTÉRIEUR ET COUVERTURE) : **Pascal Plottier**

ÉDITION : **Célia Michel**

COMPOSITION : **Langlois PAO FAB**

CARTOGRAPHIE : **PAO MAGNARD**

Éditions Vuibert, 2004, Paris. www.vuibert.fr

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de la Copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 PARIS –

Tél. : 01 44 07 47 70 – Fax : 01 46 34 67 19



Cet ouvrage est un outil d'entraînement et de révision complet à utiliser pendant toute l'année de 3^e pour réussir le Brevet. Tous les éléments indispensables à la préparation de l'épreuve sont réunis en un seul volume : le cours, la méthode et les exercices. Des **Points Brevet !**, axés sur l'examen, permettent de retenir l'essentiel et de s'entraîner sur les sujets incontournables. À la fin de chaque grande partie, des **Bilans** vous aident à faire le point efficacement sur vos connaissances.

Tous les chapitres se présentent sous la même forme :

- Le **cours** couvre la totalité du programme de l'année. Il est enrichi d'encadrés (définitions, biographies...). Des **Points Brevet ! Mémo** rappellent les notions clés du cours.
- La partie **Méthode** traite des savoir-faire indispensables pour maîtriser le cours. Des **Points Brevet ! Méthode** indiquent les bons réflexes à acquérir pour réaliser les sujets.
- Les **exercices** sont classés en deux catégories. Les **exercices d'application** permettent de vérifier la compréhension du cours. Les **Points Brevet ! Sujets** proposent de vrais sujets d'examen pour s'entraîner dans les conditions du Brevet.

Le **corrigé** détaillé de tous les exercices est placé à la fin de l'ouvrage. Il est accompagné de la rubrique **Erreurs à éviter** qui commente les difficultés et les pièges les plus fréquemment rencontrés, et apporte des conseils pour les éviter.

Des **repères chronologiques et spatiaux** rappellent les dates et les périodes clés en histoire et les principales localisations en géographie. Un **index** permet de retrouver les notions essentielles abordées dans l'ouvrage.

1^{re} PARTIE : HISTOIRE

1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME

Chapitre 1	La Première Guerre mondiale et ses conséquences (1914-1918)	9
I.	Les causes de la guerre	10
II.	1914-1918 : quatre années de guerre	11
III.	La Grande Guerre : une guerre totale	12
IV.	L'Europe bouleversée	13
Méthode	Rédiger un paragraphe argumenté	15
Exercices		17
Chapitre 2	L'URSS de Staline	21
I.	Un État totalitaire	22
II.	Une économie socialiste	23
Méthode	Analyser une affiche de propagande	25
Exercices		27
Chapitre 3	La crise des années 1930, en France et en Allemagne	31
I.	Les effets de la crise en France et en Allemagne	32
II.	La France et l'expérience du Front populaire	32
III.	L'Allemagne nazie	34
Méthode	Analyser un texte politique	37
Exercices		39
Chapitre 4	La Seconde Guerre mondiale	43
I.	Les grandes phases militaires	44
II.	L'Europe sous la botte nazie	46
III.	La France dans la guerre, entre collaboration et Résistance	48
IV.	Le bilan de la Seconde Guerre mondiale	50
Méthode	Étudier une photographie en histoire	52
Exercices		54
Bilan		58

2^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ÉLABORATION ET ORGANISATION DU MONDE D'AUJOURD'HUI

Chapitre 5 La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences	61
I. Les variations de la croissance économique	62
II. La croissance de la population mondiale	63
III. Les conséquences de la croissance	65
Méthode Étudier des graphiques	67
Exercices	71

Chapitre 6 Les échanges, la mobilité, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation	77
I. L'accroissement de la circulation des marchandises et des hommes	78
II. Un monde inégal	79
III. L'accélération de l'urbanisation	80
Méthode Analyser une carte de flux	83
Exercices	86

Chapitre 7 De la guerre froide au monde d'aujourd'hui	91
I. La formation des blocs et l'apparition de la guerre froide en Europe	92
II. La décolonisation, un phénomène mondial	94
III. La construction de l'Europe	96
III. De la fin du communisme au monde d'aujourd'hui	97
Méthode Étudier une carte historique présentant une évolution	100
Exercices	102
Bilan	105

3^e PARTIE : GÉOGRAPHIE

LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MAJEURES

Chapitre 8 Les États-Unis	107
I. Les États-Unis : un État continent	108
II. La population américaine	108
III. Les villes : des espaces de la puissance américaine	109
IV. Les États-Unis : la première puissance économique mondiale	110
V. Les États-Unis : une présence planétaire	113
Méthode Analyser une couverture de magazine	115
Exercices	117

Chapitre 9 Le Japon	121
I. Un espace maîtrisé et des défis relevés	122
II. La puissance de l'industrie japonaise	123
III. La place et le rôle du Japon dans le monde	125
Méthode Étudier un paysage	127
Exercices	129
Chapitre 10 L'Union européenne	133
I. Un demi-siècle de construction européenne	134
II. L'Union européenne : un espace économique majeur	135
III. Des limites à la puissance européenne	136
Méthode Analyser un dessin politique	137
Exercices	139
Bilan	144
4 ^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	
LA FRANCE	
Chapitre 11 La France depuis 1945	147
I. Les transformations de la société française et les changements de mentalités	148
II. La France de la IV ^e République	149
III. Des années de Gaulle aux années Mitterrand	150
Méthode Analyser une publicité	152
Exercices	154
Chapitre 12 Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques	161
I. L'agriculture française, la première agriculture de l'Union européenne	162
II. L'industrie française en mutation	163
III. Le secteur tertiaire, le secteur le plus dynamique de l'économie française	164
Méthode Analyser un graphique cumulatif	166
Exercices	168
Chapitre 13 La France, puissance européenne et mondiale	173
I. La présence française dans le monde	174

II. La France et son rayonnement dans le monde	174
III. La France, une puissance ouverte sur l'Europe et le monde	176
Méthode Analyser la puissance d'une firme multinationale	178
Exercices	181
Bilan	186

5^e PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

Chapitre 14 Le citoyen, la démocratie et l'organisation des pouvoirs de la République

I. La France : une communauté de citoyens	190
II. Être citoyen : des droits et des obligations	190
III. Principes, valeurs et symboles de la République française	192
IV. Les institutions de la V ^e République	194

Méthode Étudier un plan et le mettre en relation avec un texte de référence	197
--	-----

Exercices	201
------------------------	-----

Chapitre 15 La citoyenneté politique et sociale

I. Les partis politiques	206
II. Les citoyens et les syndicats	207
III. Les citoyens et les associations	208

Méthode Rédiger un paragraphe argumenté en éducation civique	210
---	-----

Exercices	212
------------------------	-----

Chapitre 16 La défense et la paix

I. Les missions et les buts de la Défense nationale	218
II. La défense et l'Europe	219
III. L'ONU et la recherche de la paix	220
IV. Solidarité et coopération internationales	222

Méthode Mettre en relation un texte et une carte géographique	224
--	-----

Exercices	227
------------------------	-----

Bilan	231
--------------------	-----

CORRIGÉS	233
-----------------------	-----

Repères chronologiques et spatiaux	267
---	-----

Index	270
--------------------	-----

1^{re} PARTIE : HISTOIRE
1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME

1. La Première Guerre mondiale et ses conséquences (1914-1918)

Cours

p. 10

Méthode

p. 15

p. 17

Bilan p. 58

Corrigés p. 233

I. Les causes de la guerre

1. Des causes lointaines

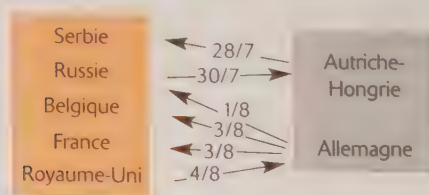
Les rivalités entre les États européens sont variées et antérieures à 1914.

- La question coloniale est source de tensions. Contrairement à la France et au Royaume-Uni, l'Allemagne ne possède qu'un empire colonial limité ; les crises de 1905 et 1911 entre la France et l'Allemagne pour le contrôle du Maroc ont failli déclencher la guerre. Au-delà des conflits coloniaux, chacun de ces pays cherchait à imposer sa supériorité industrielle, commerciale et navale.
- Des tensions d'ordre territorial persistent en 1914. Des territoires sont dominés par des pays étrangers : l'Alsace et la Lorraine appartiennent à l'Allemagne depuis 1871. Dans les Balkans, la situation est la plus explosive. Les Serbes n'acceptent pas que la Bosnie-Herzégovine, à majorité serbe, soit annexée à l'Autriche-Hongrie. Soutenus par la Russie, ils revendiquent que les Slaves du Sud soient intégrés à la Serbie.
- Ces tensions expliquent la mise en place d'alliances militaires. La **Triple-Alliance** ou Triplice rassemble l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. La **Triple-Entente** réunit la France, le Royaume-Uni et la Russie.

2. L'étincelle de Sarajevo

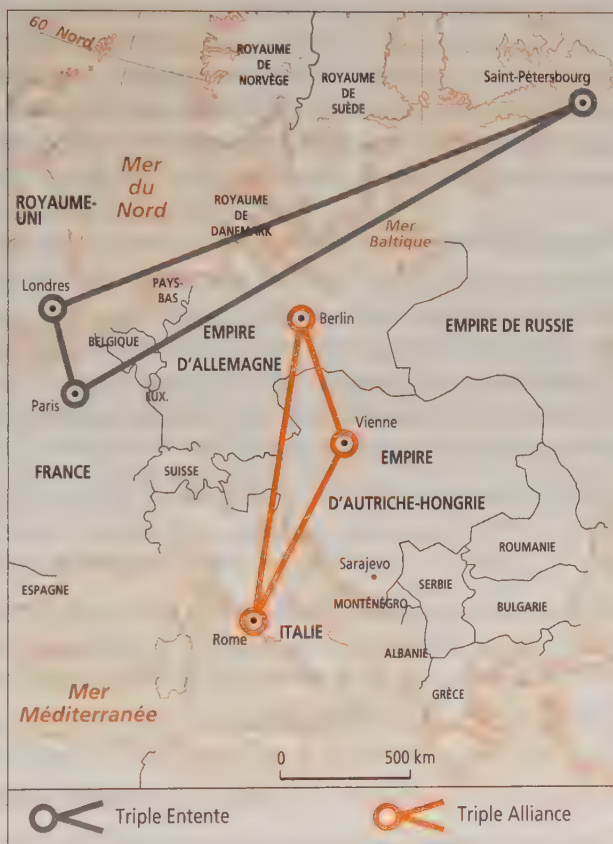
- Le 28 juin 1914, le jour de la fête nationale serbe, l'archiduc François-Ferdinand, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie, est assassiné à Sarajevo par un Serbe.
- L'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, voit dans cet attentat l'occasion de mater la Serbie. Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. À tour de rôle, par le jeu des alliances, les pays européens entrent en guerre. La Russie, l'Allemagne, la France puis le Royaume-Uni mobilisent leurs troupes. Tous espèrent que la guerre sera courte.

L'engrenage des alliances



II. 1914-1918 : quatre années de guerre

L'Europe en 1914



1. L'échec de la guerre de mouvement (1914)

- Durant l'été 1914, c'est partout l'offensive. La stratégie allemande l'emporte. En septembre, les Allemands sont à moins de 50 km de Paris, mais la contre-attaque française du général Joffre menée sur la Marne permet de stopper leur avancée : c'est la **bataille de la Marne** (6-9 septembre 1914). Chacun des deux camps essaie de se contourner, c'est la course à la mer qui n'apporte aucun résultat décisif.
- À l'Est, les succès allemands sur les Russes sont plus décisifs (victoire de Tannenberg).

2. L'interminable guerre d'usure (1915-1917)

Dès novembre 1914, pour conserver les positions acquises, les armées s'enterrent dans les tranchées sur la ligne de front. C'est le début de la **guerre de position** ou d'usure.

Cette guerre défensive s'accompagne d'offensives destinées à percer le front pour revenir à la guerre de mouvement. En 1916, les batailles de Verdun et de la Somme coûtent la vie à plus d'un million de soldats pour des résultats insignifiants. L'échec de la guerre d'usure conduit les belligérants à trouver de nouveaux alliés et à ouvrir de nouveaux fronts.

3. Les années décisives (1917-1918)

- À la suite du blocus naval organisé dès 1915 par le Royaume-Uni et la France, l'état-major allemand réplique par la guerre sous-marine en s'attaquant à tout navire dans les eaux britanniques. Le 7 mai 1915, le *Lusitania*, transportant des passagers américains, est coulé. Le président américain Wilson exploite l'événement et convainc le Congrès, en avril 1917, d'entrer dans le conflit en tant qu'« associé » de la France et du Royaume-Uni.
- La Russie quitte l'Entente à la suite des révolutions de 1917 et elle signe, avec l'Allemagne, le 3 mars 1918, la paix de Brest-Litovsk. Les Allemands concentrent alors toutes leurs forces à l'Ouest avant que l'aide américaine ne devienne effective.
- En mars 1918, la **guerre de mouvement** reprend. Les armes nouvelles (aviation, chars d'assaut) et l'apport américain permettent aux Alliés de remporter la victoire. L'**armistice** est signé le 11 novembre 1918 à Rethondes, en forêt de Compiègne, dans le wagon du maréchal Foch.

III. La Grande Guerre : une guerre totale

1. La vie au front

Sur le front, dans les tranchées, des millions de soldats ou **poilus** vivent dans la boue et le froid au milieu des rats et des cadavres dans l'attente d'une attaque. La nourriture est acheminée par des roulantes ; lors de bombardements, les soldats peuvent jeûner plusieurs heures et recevoir ensuite une nourriture froide mélangée à de la terre. La peur de la mort est omniprésente ; en première ligne, les soldats ne sont qu'à quelques mètres de l'ennemi. La violence des combats accroît leur terreur ; de nouvelles armes comme le lance-flammes et le gaz moutarde sont utilisées durant la guerre.

En 1917, les conditions de vie médiocres dans les tranchées et les attaques meurtrières entraînent désobéissances et désertions qui deviennent de véritables mutineries.

2. La guerre à l'arrière

La guerre s'est accompagnée d'atrocités à l'encontre des civils. Dans les régions occupées, les civils doivent payer des indemnités colossales aux autorités allemandes. À cela s'ajoutent les brimades, les viols, les prises d'otages, les massacres et la déportation dans des camps.

Mais c'est dans l'Empire ottoman que les civils ont payé le plus lourd tribut. Par haine ethnique et religieuse, les Turcs déportent et massacrent plus d'un million d'Arméniens ; c'est le premier **génocide** du **xx^e** siècle.

À l'arrière, toute la population est concernée par la guerre. Les gouvernements prennent en main la vie économique. Pour approvisionner le front en vivres et en armes, ils organisent les réquisitions ainsi que le rationnement et dirigent la production industrielle. Les États financent la guerre en lançant des emprunts à l'intérieur et à l'extérieur, notamment auprès des États-Unis. Pour encourager l'esprit patriotique des populations, ils favorisent la propagande et organisent la censure.

Le déficit de la main-d'œuvre masculine partie sur le front est comblé en partie grâce aux femmes mais également aux enfants, aux personnes âgées ainsi qu'aux prisonniers et travailleurs coloniaux. À cause de la désorganisation de la vie économique, les populations souffrent de la pénurie de produits de première nécessité.

IV. L'Europe bouleversée

1. Le coût de la guerre

- La Première Guerre mondiale a tué près de 10 millions de personnes en Europe. Proportionnellement à sa population, c'est la France qui a le plus souffert. La guerre a également entraîné un déficit des naissances.
- Les régions situées le long du front comme les régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie ou de la Champagne ont subi des destructions colossales, voire totales, entraînant une chute des productions agricole et industrielle.
- Les États européens sont ruinés car ils ont contracté de lourdes dettes auprès des États-Unis qui deviennent la première puissance mondiale.

2. Une flambée révolutionnaire

- En février 1917, une première révolution éclate en Russie et provoque l'abdication du tsar, Nicolas II.

Lénine, chef des communistes révolutionnaires appelés **bolcheviks**, réclame la paix immédiate et une seconde révolution. Les bolcheviks s'emparent du pouvoir en octobre 1917 et Lénine prend la tête du gouvernement.

- En 1918-1919, des soulèvements révolutionnaires se produisent en Allemagne et en Hongrie, mais ils sont écrasés dès 1919.

3. Une paix à problèmes

- À la conférence de la paix qui se tient du 12 janvier au 6 mai 1919, les vaincus ne sont pas admis. La conférence débouche sur les traités de 1919 et 1920 qui modifient la carte de l'Europe.
- Les quatre empires disparaissent et de nouveaux États sont créés : la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie. Mais les problèmes des minorités ne sont pas réglés pour autant.
- Le **traité de Versailles**, signé le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces, règle la question allemande. L'Allemagne est jugée responsable du conflit et doit donc payer des réparations. Elle perd un septième de son territoire, ses colonies, et elle est coupée en deux par le corridor polonais. Sa puissance militaire est limitée. L'Allemagne, humiliée, est obligée d'accepter ce qu'elle nomme un « diktat ».
- Au niveau international, sur une idée américaine, la **Société des nations** (S.D.N.) est créée. Elle doit maintenir la paix, mais elle n'a pas de police internationale pour faire appliquer ses décisions.

POINT BREVET !

Mémo

La Première Guerre mondiale est une **guerre totale** car les forces militaires, humaines et économiques des États sont mobilisées pour gagner la guerre. Les traités de paix signés en 1919 et 1920 sont à l'origine d'une nouvelle carte de l'Europe. Les problèmes des minorités allemandes ne sont pas résolus pour autant. Le traité de Versailles comporte en lui les germes d'une nouvelle guerre mondiale.

Rédiger un paragraphe argumenté

1. Comprendre le sujet

Recopiez sur une feuille de brouillon le sujet indiqué dans le paragraphe argumenté et surlignez les mots qui vous semblent importants.

EXEMPLE : L'Europe bouleversée par la Première Guerre mondiale.

2. Répondre, dans l'ordre, aux questions portant sur les documents

Il vous faut relever des informations dans les documents et surligner tout ce qui peut vous aider à les comprendre : le titre, l'auteur, la date.

En aucun cas, vous ne devez recopier les textes dans leur intégralité.

Généralement, les documents proposés présentent le bilan humain de la guerre, le bilan économique et financier, les dégâts matériels et les transformations territoriales.

EXEMPLES : 1. La guerre a fait dix millions de morts et a entraîné un important déficit des naissances.

2. Les États européens sont ruinés. Pour financer la guerre, ils ont utilisé une grande partie de leurs réserves d'or et ont contracté de lourdes dettes auprès des États-Unis. Tout cela provoque l'inflation.

3. Le grand nombre de morts entraîne une baisse importante de la population active.

4. Les dégâts matériels freinent l'activité industrielle.

5. Onze nouveaux États sont créés à partir des anciens empires allemand, austro-hongrois, russe et ottoman.

6. L'Allemagne perd l'Alsace et la Lorraine et est « coupée » par le corridor polonais.

3. Mobiliser les connaissances personnelles

Sur votre feuille de brouillon, notez des connaissances, acquises en cours, qui se rapportent au sujet mais n'apparaissant pas dans les documents. Elles peuvent présenter les conséquences morales de la guerre ou les transformations des mentalités.

EXEMPLES : – La guerre fait des millions d'invalides et provoque un traumatisme dans la société : on espère que ce sera « la der des der ».

– Le traité de Versailles humilie l'Allemagne en la jugeant responsable du conflit. Ce « diktat » fait naître un désir de revanche.

4. Rédiger le paragraphe argumenté

– Vous devez classer par thème les informations relevées dans les documents : l'étude de la population, le domaine économique et financier, le plan territorial, le plan politique.

– Vous rédigerez ensuite quelques lignes pour chaque thème, sans oublier d'utiliser des mots clés comme : *car, parce que, puisque, par exemple, toutefois, cependant*.

– Avant d'aborder un nouveau thème, vous irez à la ligne.

EXEMPLE : La Première Guerre mondiale a fait près de dix millions de morts et des millions d'invalides. La guerre a également entraîné un déficit des naissances. Les régions situées sur le front, comme la France du nord, ont subi des destructions colossales, voire totales, qui entraînent une chute des productions agricole et industrielle. La disparition d'une partie importante de la population active rend difficile la reconstruction. La situation financière est également préoccupante : l'Europe a contracté de lourdes dettes auprès des États-Unis, ce qui provoque l'inflation.

La guerre a également entraîné d'importantes modifications politiques et territoriales en Europe. Les pays vainqueurs réorganisent l'Europe sans consulter les pays vaincus. Onze nouveaux États sont créés à partir des anciens empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe. Le traité de Versailles humilie l'Allemagne en la jugeant responsable du conflit. Elle perd l'Alsace et la Lorraine et son territoire est coupé en deux par la Pologne.

La Première Guerre mondiale entraîne le déclin définitif de l'Europe et la montée en puissance des États-Unis. Les traités de paix ne règlent pas les tensions entre États européens, mais développent au contraire un sentiment de revanche dans les pays vaincus.

POINT BREVET !

Méthode

■ En histoire, les plans peuvent être chronologiques lorsque vous devez montrer une évolution ou thématiques quand on aborde différents domaines. C'est le cas ici : bilan humain, économique et financier, territorial et politique. Dans tous les cas, vous devez respecter l'ordre des événements c'est-à-dire la **chronologie**.

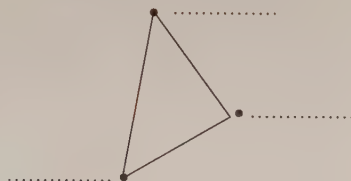
■ Dans le paragraphe argumenté, ne recopiez pas toutes les informations données par les documents, mais uniquement celles qui répondent au sujet. N'oubliez pas de relire votre devoir.

Exercices

1 Complétez le schéma des alliances ci-dessous.

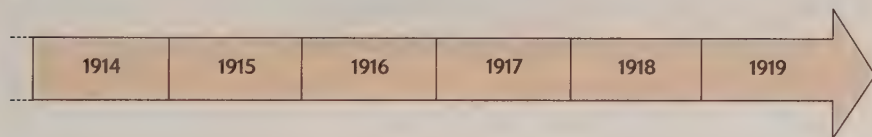
1. Triple

2. Triple



2 Reproduisez la frise chronologique et placez les faits historiques suivants.

la bataille de Verdun – la guerre de mouvement et la guerre de position – la signature de l’armistice – l’assassinat de François-Ferdinand – le début de la Première Guerre mondiale – la paix séparée signée par la Russie – le traité de Versailles – l’entrée en guerre des États-Unis



3 Voici une liste d’informations. Pour chacune d’elles, indiquez s’il s’agit d’une cause, d’une conséquence ou d’un fait se déroulant durant la Première Guerre mondiale.

1. La guerre a fait en Europe près de 10 millions de morts.
2. À la fin de 1914, les armées s’enterrent dans des tranchées.
3. L’Allemagne signe l’armistice à Rethondes le 11 novembre 1918.
4. Au début du xx^e siècle, les rivalités entre les États européens sont nombreuses.
5. À la suite des traités, la carte de l’Europe est bouleversée.
6. En 1917, deux révolutions éclatent en Russie.
7. Le 28 juin 1914, l’héritier du trône d’Autriche-Hongrie, François-Ferdinand, est assassiné à Sarajevo.
8. Le traité de Versailles rend l’Allemagne responsable du conflit.
9. Dans les tranchées, les soldats endurent de terribles conditions d’existence.
10. À l’arrière, les populations subissent des réquisitions et le rationnement.

- 4 Écrivez, sur la carte ci-dessous, les noms des nouveaux États. Coloriez-les. Pensez à compléter la légende, puis répondez aux questions ci-dessous.

L'Europe en 1923



1. À partir de quels territoires les nouveaux États sont-ils créés ?
2. Sur la carte, hachurez les zones contestées et complétez la légende.
3. Montrez, à partir de la carte, que la paix qui se met en place au lendemain de la guerre ne peut pas être durable.

POINT BREVET !

Sujet

La Première Guerre mondiale, une guerre totale

18 points ; durée : 50 min – Séne collègue, Groupement 1, juin 2003

Document 1 : Le soldat au front

a. Lettre d'un poilu (extraits)

Verdun, 15 juillet 1916

Mes chers parents,

Je suis encore vivant et en bonne santé, pas même blessé alors que tous mes camarades sont tombés morts ou blessés aux mains des boches qui

nous ont fait souffrir les mille horreurs, liquides enflammés, gaz lacrymogènes, gaz suffocants-asphyxiants, attaques...

Je suis redescendu de première ligne ce matin. Je ne suis qu'un bloc de boue et j'ai dû faire racler mes vêtements avec un couteau car je ne pouvais plus me traîner. [...] Demain, les autos emmènent le reste de mon régiment pour le reformer à l'arrière, je ne sais encore où. [...] J'ai sommeil, je suis plein de poux, je pue la charogne des macchabées.

Georges

Paroles de poilus, lettres et carnets du front, 1914-1918, Libro, coédition France Inter, Radio France.

b. Affiche de 1917



DEBOUT DANS LA TRANCÉE
QUE L'AUREORE ÉCLAIRE, LE SOLDAT
RÊVE À LA VICTOIRE ET À SON FOYER.
POUR QU'IL PUISSE ASSURER L'UNE
ET RETROUVER L'AUTRE,
SOUSCRIVEZ
AU 3^e EMPRUNT DE DÉFENSE NATIONALE

© Photos 12.com/Oasis.

Document 2 : Des innovations techniques au service de la guerre

Armement	1914	1915	1916-1918
Terre	Casque Utilisation de véhicules à moteur	Fabrication industrielle des gaz de combat, du mortier, du lance-flammes, du fusil-mitrailleur	Fabrication et utilisation des premiers chars d'assaut
Mer		Opération amphibie ¹ de débarquement dans les Dardanelles	Guerre sous marine à outrance, utilisation de l'aviation de reconnaissance
Air		Monoplan avec mitrailleuse synchronisée avec l'hélice	Premiers raids aériens sur Londres

1. Un véhicule amphibie peut se déplacer à la fois sur terre et sur l'eau.

Document 3 : À l'arrière



In *L'Histoire*, n° 107, janvier 1988, p. 104, cliché J.-L. CHARMET, © Bridgeman-Giraudon.

QUESTIONS (8 points)

Documents 1a et 1b

1. La lettre, l'affiche et le texte qui l'accompagne donnent-ils la même image des conditions de vie du soldat au front ? Justifiez votre réponse en prenant deux éléments dans chacun des documents.

Documents 1a et 2

2. Citez deux innovations techniques apparaissant dans le document 1a et donnez leur date d'apparition sur le champ de bataille.

Document 2

3. Citez quatre domaines de l'industrie dont les productions sont mises au service de la guerre.

Documents 1, 2 et 3

4. Montrez, par trois exemples, la manière dont les populations civiles restées à l'arrière participent à la guerre.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la Première Guerre mondiale a été une guerre totale.

1^{re} PARTIE : HISTOIRE
1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME

2. L'URSS de Staline

Cours

p. 22

Méthode

p. 25

p. 27

Bilan p. 58

Corrigés p. 234

I. Un État totalitaire

1. La naissance de l'URSS

En 1922, l'URSS ou **Union des républiques socialistes soviétiques** est créée. C'est un État fédéral, dont la capitale est Moscou. Toutefois, la Constitution de 1924 accorde l'essentiel des pouvoirs au Parti communiste et non aux Républiques.

2. Staline à la conquête du pouvoir

La mort de Lénine pose le problème de sa succession ; une lutte oppose les principaux dirigeants du Parti communiste. Joseph Staline, secrétaire général du Parti communiste depuis 1922, fait entrer au Parti de nouveaux membres qui lui sont dévoués et isole, chasse, puis exile Trotski, son principal rival. Dès 1928, Staline devient le seul maître de l'URSS et le restera jusqu'à sa mort, en 1953.

BIOGRAPHIES

Lénine (1870-1924)

Lénine, de son vrai nom Vladimir Ilitch Oulianov, est le fondateur du Parti bolchevique qui devient par la suite le Parti communiste. Il a organisé la révolution d'Octobre en 1917, ce qui lui permet d'accéder au pouvoir. Il dirige le pays jusqu'à sa mort, en 1924.

Staline (1879-1953)

Après la révolution d'Octobre 1917, Staline, de son vrai nom Joseph Djougachvili, devient, comme Trotski, commissaire du peuple. Après la mort de Lénine et après avoir écarté ses « rivaux », il dirige l'URSS jusqu'en 1953. Il participe à la Seconde Guerre mondiale et appartient au camp des vainqueurs en 1945.

3. Un régime totalitaire

Staline, chef du Parti communiste, le parti unique, concentre entre ses mains tous les pouvoirs ; c'est un **dictateur**. Placé au-dessus de tous, il fait l'objet d'un culte de la personnalité qui rend son autorité indiscutable.

En URSS, la jeunesse est embrigadée dans le but de lui inculquer la fidélité au régime et au chef. La presse, le cinéma, les grandes parades organisées régulièrement sur la place Rouge à Moscou sont autant d'outils de propagande au service du régime communiste.

Il n'y a plus de liberté d'expression puisque les libertés sont supprimées et l'information soumise à la censure. Les élections ne sont plus libres puisque l'on ne peut voter que pour le candidat unique du Parti communiste.

4. La population terrorisée

La population est surveillée par la police politique, le **NKVD**. À partir de 1934, la « grande terreur » se met en place. Des grands procès, appelés « grandes purges », dirigés contre les opposants au régime et contre les anciens compagnons de Lénine, sont organisés à Moscou entre 1936 et 1938.

Rapidement, tout individu jugé dangereux par le pouvoir et par Staline est déporté dans des camps de travail gérés par le Goulag. Les détenus servent de main-d'œuvre gratuite et mettent en valeur des régions difficiles.

DEFINITIONS

Dictateur

Chef d'État qui exerce un pouvoir sans limites.

Goulag

Direction générale des camps de travail.

II. Une économie socialiste

1. La planification de l'économie

Staline veut faire de l'URSS une puissance économique dépassant les pays capitalistes et notamment les États-Unis. Il impose la nationalisation et la planification de l'économie qui passe sous le contrôle de l'État.

De 1928 à 1941, trois plans se succèdent ; ils donnent la priorité à l'industrie lourde (sidérurgie, armement, énergie), au détriment des biens de consommation. La propagande diffuse l'image de l'ouvrier idéal à travers l'exemple du mineur Stakhanov qui, en 1935, extrait quatorze fois plus de charbon que la norme habituelle. Au sein des entreprises, la discipline est renforcée.

2. La collectivisation forcée des campagnes

En 1929, Staline impose la collectivisation forcée des terres et crée deux grands types d'exploitations agricoles : les **kolkhozes** et les **sovkhozes**. Ces exploitations devaient pouvoir nourrir les ouvriers et dégager de la main-d'œuvre pour l'industrie.

La collectivisation des campagnes déclenche une véritable guerre civile car elle est menée par la force. Les paysans aisés, appelés *koulaks*, préfèrent brûler leurs terres et abattre leur bétail plutôt que d'entrer au kolkhoze. Les paysans opposés à la collectivisation des terres sont déportés ou exécutés et leurs biens sont confisqués.

Collectivisation

Les biens de production privés sont mis en commun, devenant ainsi propriété collective.

Kolkhoze

Exploitation collective des terres dans laquelle le travail est fait en commun. Les paysans sont payés proportionnellement au travail fourni.

Sovkhoze

Immense exploitation agricole d'État, souvent située dans des régions pionnières, dans laquelle les paysans ont une durée de travail fixe et sont rémunérés par un salaire fixe.

3. Des résultats mitigés

En 1941, l'URSS devient la troisième puissance économique du monde. La croissance des biens d'équipement, des matières premières et des sources d'énergie est réelle, mais reste cependant inférieure aux objectifs de 1929.

Toutefois, l'industrialisation s'accompagne d'un développement des camps de travail dont les prisonniers fournissent une main-d'œuvre indispensable à la réalisation des plans. La collectivisation et la résistance paysanne désorganisent la production agricole ; la famine de 1932-1933 qui en découle fait environ 6 millions de victimes en Ukraine et dans le sud de l'URSS. L'augmentation des prix agricoles entraîne une hausse générale des prix qui limite le pouvoir d'achat des salariés ; le niveau de vie reste bas.

POINT BREVET !**Mémo**

● **Un État totalitaire repose sur :**

- le culte de la personnalité autour d'un chef qui concentre tous les pouvoirs ;
- l'absence de libertés pour la société d'ailleurs embrigadée par la propagande ;
- la mise en place d'un État policier qui organise la terreur.

● **Le socialisme est la doctrine économique dans laquelle la propriété privée des moyens de production devient propriété de l'État.**

Analyser une affiche de propagande

Affiche de propagande soviétique, 1950



« Merci à notre cher Staline pour notre enfance heureuse. »

© BDIC.

1. Présenter l'affiche

- Qui est à l'origine de l'affiche : est-ce un particulier, une société, un homme politique ?
- À qui est-elle destinée ?
- Indiquez la date et le lieu de sa publication.

Ici, il s'agit d'une affiche de propagande soviétique sans doute commandée par l'État stalinien en 1950. Elle s'adresse à la population soviétique.

2. Décrire l'affiche

Observez attentivement la scène et décrivez-la en identifiant des personnages, en décrivant leurs vêtements, en précisant leurs gestes, en essayant de reconnaître éventuellement des symboles politiques.

Voici un tableau dans lequel vous pourrez noter vos observations.

Éléments de l'affiche	Description
L'homme	Occupe la moitié droite de l'affiche, domine les autres personnages. Porte une étoile sur son uniforme.
Le petit garçon	À gauche, de profil et souriant. Porte un foulard et offre un bouquet de roses.
La petite fille	De dos, à droite, plus petite que les autres personnages. Tient dans sa main gauche un bouquet de fleurs.
Le slogan	En haut à gauche de l'affiche. Les enfants remercient l'homme en uniforme de les rendre heureux.

3. Interpréter l'affiche

L'affiche de propagande étant conçue pour transmettre un message à tous ceux qui la regardent, vous devez déchiffrer le message en vous posant deux questions :

– De quel personnage l'affiche sert-elle les intérêts ?

Elle sert les intérêts de Staline, ici comparé à un bon père de famille (culte de la personnalité). Il est le « petit père des peuples », proche, gentil et bienveillant.

– Pour quel régime politique a-t-elle été éditée ?

Elle glorifie le communisme. L'étoile est le symbole du communisme et de l'URSS. Le petit garçon porte le foulard rouge des « pionniers », une organisation de jeunesse communiste en URSS.

POINT BREVET !

Méthode

Un document de propagande vise à mettre en valeur un homme politique ou un régime. Il est par conséquent nécessaire de faire preuve d'**esprit critique** dans l'analyse de ce type de document.

➊ À partir du document ci-dessous, répondez aux questions suivantes.

Télégramme de Staline adressé aux membres du Politburo¹ le 5 juillet 1932

À Moscou au C.C. (comité central) – pour les membres du Politburo.

Je proteste contre la publication dans la *Pravda* de l'article d'Iaroslavski sur les troubles ouvriers à Ivanovo-Voznessensk et sur le remplacement de la direction du Parti là-bas. L'article est nettement incorrect et est nuisible politiquement [...]. Qui a donné à Iaroslavski le droit d'intervenir avec un tel article, qui cause du tort au Parti et profite clairement à nos ennemis ? Pourquoi donne-t-on à Iaroslavski le droit incontrôlé d'utiliser une arme qu'il ne maîtrise pas et dont il abuse sans cesse au détriment du Parti ? Ne peut-on pas mettre une fin à cela ?

5 juillet 1932. 18 h, Staline.
(RGASPI 558/11/77/12-12 verso)

1. Politburo : Bureau politique du comité central du Parti communiste de l'URSS.

1. Présentez le document (nature, auteur, date).
2. À qui s'adresse ce document ?
3. De quel parti est-il question ?
4. Quelle liberté Staline remet-il en cause dans son télégramme ?
5. D'après vos connaissances, indiquez le sort réservé aux opposants au régime dans l'URSS de Staline.

➋ Comme dans l'exemple proposé, argumentez chacune de ces affirmations.

EXEMPLE : Staline est un dictateur car il concentre tous les pouvoirs à la tête de l'État.

1. L'URSS de Staline est totalitaire car :
2. La population soviétique vit sous la terreur car :
3. L'économie est socialiste car :
4. L'agriculture est collectivisée parce que :
5. Les résultats de la politique économique sont mitigés car :

3 À partir du tableau ci-dessous, construisez et analysez un graphique évolutif.

	1913	1922	1928	1937	1940
Céréales (millions de tonnes)	80,1	56,3	73,3	120,3	95,6
Houille (millions de tonnes)	29,1	8,6	35,2	128	165
Acier (millions de tonnes)	4,2	0,2	4,3	17,7	18,3
Bovins (millions de têtes)	60,6	45,8	66,4	57	54,8

1. En abscisse, vous placerez les années (1 cm représentant 2 ans) et sur l'axe des ordonnées, vous indiquerez les productions (1 cm représentant 20 millions de tonnes ou de têtes).
2. Indiquez si vos indicateurs relèvent de la production agricole et de l'élevage ou de la production industrielle.
3. Notez, pour chacune des courbes, leur évolution générale.
4. Quelle a été la priorité économique de Staline ?

POINT BREVET !

Sujets

6 L'URSS de Staline est-elle un État totalitaire ?

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Centres étrangers (Toulouse), juin 2003

Document 1 : Staline au Kremlin en 1935



© ROGER-VIOLET.

Document 2

Ce n'était pas des koulaks¹ ; ils ne possédaient que deux chevaux, une vache, un porc et quelques poulets, c'est-à-dire ce que tout le monde avait par chez nous. [...] Seulement, Vorvan ne voulait pas adhérer au collectivisme. On avait beau l'y pousser continuellement, il faisait la sourde oreille.

Alors, on lui prit tout ce qui lui restait de grain et on le menaça. Peine perdue : « C'est ma terre, répétait-il, mes animaux et ma maison à moi ; je ne les donnerai pas au gouvernement. » Alors il vint des gens de la ville – de ces gens qui ont pour mission de chasser les honnêtes paysans de leurs foyers. Ils dressèrent l'inventaire de ce que possédait Vorvan et le dépouillèrent de tout, jusqu'à la dernière marmite, jusqu'à la dernière serviette, son matériel agricole et son cheptel furent attribués à la ferme coopérative.

Quant à Vorban, on déclara que c'était un koulak et un agent des koulaks ; le soir, on vint l'arrêter. Où est maintenant ce pauvre Vorvan, Dieu seul le sait.

V.-A. KRAVCHENKO, *J'ai choisi la liberté*, 1947.

1. Koulaks : Paysans riches, considérés comme ennemis du régime.

Document 3

Le comité central¹ propose à tous les secrétaires du Parti et à tous les représentants du NKVD² de recenser tous les éléments antisoviétiques. Les plus actifs seront immédiatement arrêtés et fusillés après passage administratif de leur dossier devant les troïkas³. Les autres, moins actifs mais néanmoins antisoviétiques, seront internés et déportés. Le comité central proposera dans un délai de cinq jours [...] la quantité des personnes à fusiller et à déporter.

Le secrétaire du comité central, Joseph STALINE (2 juillet 1937).

1. Comité central : Organe dirigeant du parti communiste.

2. NKVD : Police politique.

3. Troïkas : Juges politiques.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Quelle image de Staline le document veut-il donner ?

Document 2

2. Comment s'effectue la collectivisation des terres ?

Documents 2 et 3

3. Que risquent ceux qui résistent à l'encadrement de la société ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

En utilisant les documents, les réponses aux questions posées et vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, répondant au sujet suivant : l'URSS de Staline est-elle un État totalitaire ?

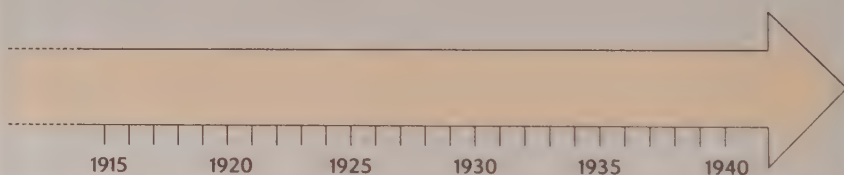


Repères chronologiques

6 points ; durée : 10 à 15 min – *Sujet inédit*

Reproduisez la bande chronologique sur laquelle vous placerez les faits historiques suivants. Vous utiliserez le trait et écrirez en dessous la date demandée.

- La collectivisation des terres en URSS (année)
- Les grands procès de Moscou (années)
- Les révolutions russes (année)



1^{re} PARTIE : HISTOIRE
1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME

3. La crise des années 1930, en France et en Allemagne

Cours p. 32

Méthode p. 37

Exercices p. 39

Bilan p. 58

Corrigés p. 236

I. Les effets de la crise en France et en Allemagne

La crise boursière, financière, économique et sociale frappant les États-Unis en octobre 1929 s'exporte vers l'Europe. Elle touche d'abord l'Allemagne dès 1929 puis la France un peu plus tardivement, en 1931.

1. L'accroissement du nombre des chômeurs

- En France, on est passé de 150 000 chômeurs en 1931 à environ un million de chômeurs en 1935.
- En Allemagne, on dénombre jusqu'à six millions de chômeurs en 1932. Le chômage frappe surtout les jeunes et la classe ouvrière. C'est une période de misère, et des marches de la faim sont organisées en France.

2. Révélation et accentuation des tensions politiques

- En France, l'instabilité ministérielle et l'incapacité des gouvernements successifs à résoudre la crise sont dénoncées par les ligues d'extrême droite, et la démocratie parlementaire est mise à mal lors de l'affaire Stavisky, en 1934.
- En Allemagne, le parti NSDAP ou parti nazi profite de la crise. Promettant du travail, Hitler recrute ses adhérents parmi les ouvriers chômeurs et ceux-ci sont de plus en plus nombreux au fur et à mesure que la crise s'intensifie. Le parti est soutenu par la grande bourgeoisie et les classes moyennes, qui craignent le déferlement d'une nouvelle vague révolutionnaire dans leur pays.

II. La France et l'expérience du Front populaire

1. Aux origines du Front populaire

Le 6 février 1934, les ligues d'extrême droite manifestent devant la Chambre des députés. Celle-ci vote la confiance à Daladier, nouveau président du Conseil, qui a promis de dissoudre les ligues. La manifestation dégénère en émeute et fait 15 morts et 1 500 blessés. Daladier démissionne. La politique ne se fait plus à l'Assemblée nationale mais dans la rue. Inquiets de cette poussée du fascisme, les syndicats et les partis de gauche appellent à la grève générale le 12 février 1934. Ils manifestent encore ensemble le 14 juillet 1935 et décident de se présenter unis aux élections législatives de 1936. Cette alliance électorale des trois partis de gauche s'appelle le **Front populaire** et le programme électoral, « Pour le pain, Pour la paix, Pour la liberté », propose des mesures contre la crise économique et la misère et pour la défense de la paix et des libertés de chacun.

2. L'écrasante victoire du Front populaire au printemps 1936

Le Front populaire remporte une écrasante victoire en mai 1936 et Léon Blum, le nouveau président du Conseil, est chargé de constituer son gouvernement. Il fait entrer trois femmes au gouvernement (Irène Joliot-Curie, Suzanne Lacore et Suzanne Brunschvig) et ses ministres sont exclusivement radicaux et socialistes, car les communistes se contentent d'un soutien au gouvernement.

BIOGRAPHIE

Léon Blum (1872-1950)

Homme politique français qui a dirigé la SFIO après 1920. Il exerce les fonctions de président du Conseil du gouvernement de Front populaire de juin 1936 à juin 1937 et de mars à avril 1938. De religion juive, il est déporté en Allemagne en 1943 et devient chef d'un gouvernement socialiste en 1946.

3. L'embellie sociale de l'été 1936

- L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche est un immense espoir pour le monde ouvrier.

Cependant, un mouvement de grèves spontanées, avec occupation d'usines et dans une ambiance de kermesse, éclate. Il touche une bonne partie des entreprises françaises et inquiète le patronat.

• Les lois sociales de 1936

Sous la présidence de Léon Blum, avec la participation des syndicats ouvriers et du patronat, les **accords Matignon** sont signés le 7 juin 1936. Ils prévoient une hausse de salaire de 7 à 15 %, garantissent les conventions collectives et le droit syndical.

Quelques jours plus tard, le Parlement vote les lois sociales instituant les deux semaines de congés payés et fixant la durée de la semaine de travail à 40 heures. D'autres mesures suivent, comme la création d'un office du blé pour garantir aux paysans un prix de vente convenable, la nationalisation des industries de guerre et celle des chemins de fer (S.N.C.F.).

- L'ensemble de ces mesures n'empêchera pas la démission de Léon Blum en 1937. Il est, en effet, affaibli par les critiques antisémites de l'extrême droite, l'opposition du patronat (contre les congés payés et l'augmentation des salaires), les difficultés économiques (reprise de l'inflation) et les tensions liées à la guerre d'Espagne (les communistes auraient voulu une intervention de la France alors que les radicaux et les socialistes prônent la non-intervention).

En 1939, la France n'aura pas résolu la crise économique et elle ne sera pas prête à supporter la guerre.

III. L'Allemagne nazie

1. Hitler arrive légalement au pouvoir

Le parti nazi présente ses candidats aux élections législatives et progresse au niveau du nombre de voix obtenues. Hitler est candidat à l'élection présidentielle de 1932, mais il est battu par le président sortant, le maréchal Hindenburg. Mais sous la pression des milieux d'affaire et des hommes politiques de droite qui ont peur du communisme, le président Hindenburg nomme Hitler au poste de chancelier le 30 janvier 1933.

2. La mise en place de l'État totalitaire

En quelques mois, Hitler confisque la démocratie. Un mois après son arrivée légale au pouvoir, il fait brûler le Reichstag. Accusant le parti communiste d'en être le responsable, Hitler en profite pour le rendre illégal. En mars 1933, il se fait voter les pleins pouvoirs et, en juillet 1933, le NSDAP devient le seul parti politique autorisé en Allemagne nazie. À la mort de Hindenburg en 1934, Hitler se proclame chef d'État et prend le titre de *Reichsführer*.

3. L'Allemagne, un État totalitaire et antisémite

- Seul à la tête de l'Allemagne, Hitler peut désormais appliquer le programme de son livre *Mein Kampf*, rédigé alors qu'il était en prison.

Le salut à l'hitlérienne devient obligatoire dans les lieux publics et le slogan « Un peuple (*ein Volk*), un État (*ein Reich*), un chef (*ein Führer*) » est la base de l'organisation de l'Allemagne nazie.

- Hitler est convaincu de la supériorité du « peuple aryen » (grands blonds aux yeux bleus), dont les Allemands sont pour lui les dignes représentants, et de l'infériorité des Juifs et Slaves.

Dès 1933, le parti nazi invite à boycotter les magasins juifs. Les lois de Nuremberg pour la protection du sang allemand adoptées en 1935 doivent préserver la race dite « supérieure » (les Aryens) en interdisant les mariages entre les sujets de sang allemand et les Juifs, et éliminer les races dites « inférieures » (les Juifs) en les excluant de la société et en leur interdisant le droit de vote et le titre de citoyen. Les décrets de 1938 interdisent aux Juifs d'exercer certains métiers et la directive de 1939 les oblige à vivre dans des habitations séparées. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs du Reich allemand portent l'étoile jaune et, en 1942, la « solution finale de la question juive » étant envisagée, les camps d'extermination s'équipent d'installations de gazage.

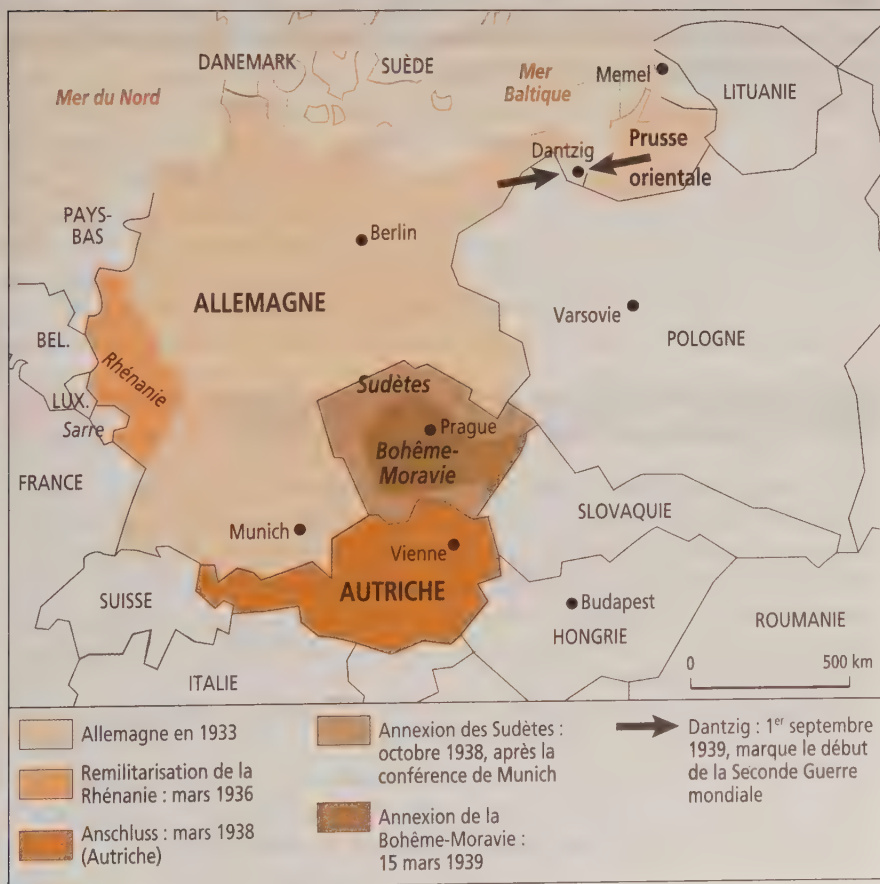
- L'État allemand est dirigé par le chef tout-puissant autour duquel est organisé le culte de la personnalité.

Les idées nazies sont diffusées par le ministre de la propagande, Goebbels, et la population est entièrement embrigadée. Toutes les activités économiques et de loisirs du pays dépendent du parti national-socialiste. Les enfants, dès l'âge de 6 ans, sont encadrés par des organisations de jeunesse (les Jeunesses hitlériennes) et subissent une éducation nazifiée.

Les opposants au régime, des hommes politiques de gauche et des religieux, sont traqués par la police politique (la **Gestapo**) et, dès 1933, peuvent être envoyés dans des **camps de concentration** (le premier étant celui de Dachau, près de Munich).

4. La préparation de la Seconde Guerre mondiale

Les coups de force de Hitler



a. Hitler reprend à son compte les thèses nationaliste et pangermaniste
Elles sont fondées sur la notion « d'espace vital ». Le peuple allemand manque de place et il doit s'agrandir, notamment vers l'Est. Cela explique que Hitler bâtisse toute sa politique sur la préparation de la guerre.

b. Hitler déchire le traité de Versailles

Il rétablit le service militaire en 1935 et remilitarise la Rhénanie en 1936. Le réarmement permet à l'Allemagne de résorber le chômage et de devenir une grande puissance industrielle (industries sidérurgique et chimique).

En 1938, l'Autriche et la région des Sudètes (en Tchécoslovaquie) sont rattachées à l'Allemagne. En 1939, c'est au tour de la Bohême-Moravie d'être envahie par l'Allemagne. La perspective d'une guerre se rapprochant, Hitler consolide ses alliances avec le fasciste italien Mussolini et le Japon, et signe en août 1939, une semaine avant le déclenchement de la guerre, le **pacte germano-soviétique** avec Staline.

Le 1^{er} septembre 1939, les armées allemandes envahissent la Pologne. C'est le début d'une Europe sous la botte nazie.

POINT BREVET !

Mémo

● En France, le gouvernement du **Front populaire** dirigé par Léon Blum est à l'origine de l'embellie sociale de 1936. C'est sous ce gouvernement qu'ont été votées les **lois sociales de 1936**. Les accords Matignon prévoient l'augmentation des salaires, la reconnaissance du droit syndical dans les entreprises et les conventions collectives. Les lois fixant à 40 heures la durée de la semaine de travail et reconnaissant les 15 jours de congés payés complètent ces accords.

● En Allemagne, la **nomination de Hitler au poste de chancelier, le 30 janvier 1933**, marque la **fin de la démocratie**. Hitler fait de l'Allemagne un État totalitaire et raciste avec l'adoption des **lois de Nuremberg en 1935**. Ses coups de force conduisent à la Seconde Guerre mondiale : celle-ci commence après **l'invasion de la Pologne en septembre 1939**.

Analyser un texte politique

Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre pour comprendre un texte politique et le replacer dans son contexte historique.

Les accords Matignon, 7 juin 1936

Les délégués de la Confédération générale de la production française¹ et la Confédération générale du travail se sont réunis sous la présidence de Monsieur le président du Conseil et ont conclu l'accord ci-après avec l'arbitrage de Monsieur le président du Conseil.

Art. 1 : La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art. 2 : L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que les droits pour les travailleurs d'adhérer librement à un syndicat professionnel.

Art. 3 : Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 26 mai 1936 seront du jour de la reprise réajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés. [...]

Art. 5 : En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans les entreprises comprenant plus de 10 ouvriers, après accord entre les organisations syndicales ou à défaut entre les intéressés, il sera institué deux titulaires ou plusieurs délégués ouvriers suivant l'importance de l'établissement. [...]

Art. 6 : La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit prise aucune sanction pour faire la grève.

Bulletin du ministre du Travail, Paris 1936.

1. Confédération générale de la production française : Patronat français.

1. Présenter le document

- Indiquez la nature du texte (une loi, un discours, des accords, un traité...).
- Qui en est l'auteur ? une commission parlementaire, un homme politique (un chef de parti, un élu), un ministère, le Parlement...
- Soulignez la date et le lieu où le texte est prononcé ou rédigé.
- Précisez toujours le public auquel le texte est destiné.

Il s'agit ici du bulletin politique rédigé en juin 1936, à Paris, par le ministre du Travail du gouvernement du Front populaire.

2. Lire le document et relever des informations

– Relevez les personnes ou groupes de personnes présents et expliquez qui ils représentent.

Ici, sont présents les délégués du syndicat du patronat, des ouvriers, et le président du Conseil, représentant le gouvernement.

– Dégagez ensuite le thème des accords : sont-ils des accords politiques, économiques, sociaux ?

Ce sont des mesures concernant les ouvriers et les entreprises.

– Analysez le contenu des différents articles en précisant ceux qui améliorent les conditions de vie des ouvriers et ceux qui étendent les droits des ouvriers dans l'entreprise.

Il est question de l'augmentation des salaires qui améliore les conditions de vie des ouvriers, des contrats collectifs de travail, de l'affirmation de la liberté syndicale dans l'entreprise, de la reconnaissance du droit de grève, et de l'institution de délégués ouvriers dans les établissements de plus de 10 ouvriers qui étendent les droits des ouvriers dans l'entreprise.

3. Dégager l'intérêt historique du document

– Vous devez vous poser la question suivante : pourquoi était-il nécessaire de rédiger ce texte ? Autrement dit, vous devez chercher le pourquoi du texte.

Le gouvernement et le patronat devaient tout mettre en œuvre pour que les ouvriers arrêtent les grèves. De plus, les ouvriers attendaient que le gouvernement mette en application les promesses faites pendant la campagne électorale du printemps 1936.

POINT BREVET !

Méthode

- Lisez le texte avec beaucoup d'attention et surlignez sa date et son auteur. Notez le pays d'origine du texte.
- Remplacez le texte dans le contexte politique de l'époque en écrivant le nom du gouvernement en question et en précisant si le pays est une démocratie ou un État totalitaire.

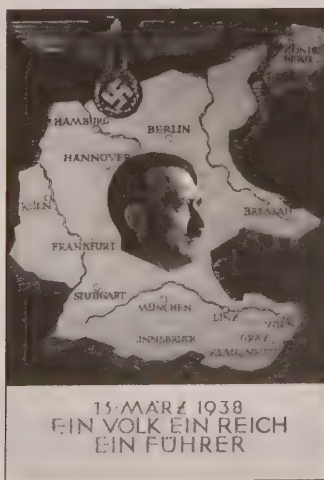
1 Analysez ce texte en répondant aux questions ci-dessous

On me reprochait d'avoir fait perdre le goût du travail aux ouvriers français et d'avoir encouragé chez eux ce que des personnages officiels ont appelé l'esprit de jouissance et de facilité [...]. Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant la durée de mon ministère. Mais chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de « tacots », de motos, de tandems avec des couples d'ouvriers vêtus de pull-overs assortis et qui montraient que l'idée de loisir réveillait chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, j'avais le sentiment d'avoir, malgré tout, apporté une embellie, une éclaircie dans des vies difficiles, obscures.

Extrait de la déclaration faite par Léon Blum à la Cour de justice de Riom en 1942.

1. Présentez le document en indiquant sa nature, son auteur et sa date.
2. Expliquez l'expression en caractères gras : à quel gouvernement fait-elle référence ? en quelle année est-il arrivé au pouvoir ?
3. Que voit l'auteur lorsqu'il traverse la grande banlieue parisienne ? Quelle mesure sociale vous rappelle-t-elle ?
4. Cette mesure a suscité deux points de vue opposés :
 - a. quel est celui de l'auteur du document ?
 - b. quel est celui des autorités politiques à la date du document ?

2 Interprétez ce document en vous aidant des questions suivantes.



Affiche nazie de 1938.
© Photos 12.com/ARJ.

« Un peuple, un État, un chef. »

1. Quelle est la nature du document ? Qui en est l'auteur ? De quelle année date-t-il ?
2. Quel personnage reconnaissez-vous ? Quels symboles le représentent-ils ?
3. Indiquez le nom de l'État où sont localisées les villes de Stuttgart et Munchen (Munich).
4. De quel État Wien (Vienne) est-elle la capitale ?
5. Pourquoi n'y a-t-il plus de frontière entre les deux États ?
6. Vers quelle direction cardinale le personnage tourne-t-il son regard ?
7. Quel est le message de ce document ? Quels événements annonce-t-il ?

3 Expliquez le mot « antisémitisme » et énumérez les mesures montrant que l'Allemagne nazie est antisémite.

4 Que sont les « Jeunesses hitlériennes » ?

POINT BREVET !

Sujet

Comment la politique d'expansion de l'Allemagne nazie entraîne-t-elle le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en Europe ?

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Limoges, juin 2000

Document 1 : Le traité de Versailles (1919) *Extraits*

Article 42 : Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite sur 50 km.

Article 43 : Sont également interdits dans cette zone, l'entretien ou le rassemblement de forces armées...

Article 80 : L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche.

Article 81 : L'Allemagne reconnaît la complète indépendance de l'État tchécoslovaque.

Article 87 : L'Allemagne reconnaît la complète indépendance de la Pologne.

Article 160 : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.

Article 171 : La fabrication de tanks est interdite.

Article 173 : Tout service militaire est aboli.

Article 198 : Les forces militaires ne devront comprendre aucune aviation.

Document 2 : « L'espace vital » selon Hitler

... Seul un espace suffisant sur cette terre assure à un peuple la liberté de l'existence. [...]

Ce n'est pas dans une orientation tantôt à l'Ouest ou à l'Est que se trouve l'avenir de notre politique extérieure, mais bien dans une politique de l'Est, dans le sens de l'acquisition de la terre nécessaire à notre peuple allemand. Nous portons nos regards vers les pays de l'Est et nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir.

A. HITLER, *Mein Kampf*, 1926.

Document 3 : Les agressions nazies



QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. À l'aide des extraits du traité de Versailles, dites quelles sont les interdictions qui limitent la puissance militaire de l'Allemagne.

Document 2

2. Dans quelle direction se tourne la volonté d'expansion de Hitler ?

Documents 1 et 3

3. Énumérez chronologiquement, d'après le document 3, les étapes de l'expansion territoriale de l'Allemagne nazie en précisant pour chacune quelle décision du traité de Versailles n'est pas respectée.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À partir des informations fournies par les documents et en utilisant vos connaissances, décrivez et expliquez la politique d'expansion de Hitler et montrez comment cette politique a conduit à la guerre.

1^{re} PARTIE : HISTOIRE
1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME

4. La Seconde Guerre mondiale

Cours p. 44

Méthode p. 52

Je m'entraîne p. 54

Bilan p. 58

Corrigés p. 238

I. Les grandes phases militaires

1. Les victoires de l'Axe

- Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne en suivant la tactique de la **guerre éclair**. Avec ses tanks et ses avions, elle écrase le pays en moins de quatre semaines. La Pologne est partagée entre l'Allemagne et l'URSS, conformément au pacte germano-soviétique. Anglais et Français ne lui viennent pas en aide.
- Les Alliés (la France et le Royaume-Uni) instaurent alors le **blocus** de l'Allemagne afin de l'empêcher de se procurer du fer en Scandinavie mais, en avril 1940, Hitler riposte et en quelques jours occupe le Danemark et la Norvège.
- À l'Ouest, la France et l'Angleterre, qui ont déclaré la guerre à l'Allemagne dès le 3 septembre, adoptent une stratégie défensive, sans action militaire. Rien ne se passe, c'est la « **drôle de guerre** » jusqu'en mai 1940. Mais, le 10 mai 1940, Hitler lance les blindés allemands vers les Pays-Bas, la Belgique et la France, qui est vaincue en cinq semaines. L'exode de millions de civils commence. Le 17 juin, le maréchal Pétain, appelé à la tête du gouvernement français, demande un **armistice** à l'Allemagne. Il est signé à Rethondes le 22 juin 1940.

DEFINITION

« Guerre éclair » ou *Blitzkrieg*

Tactique combinant l'utilisation de deux armes : l'aviation (bombardiers ou Stukas) qui désorganise la défense adverse, et les unités de blindés qui percent les lignes.

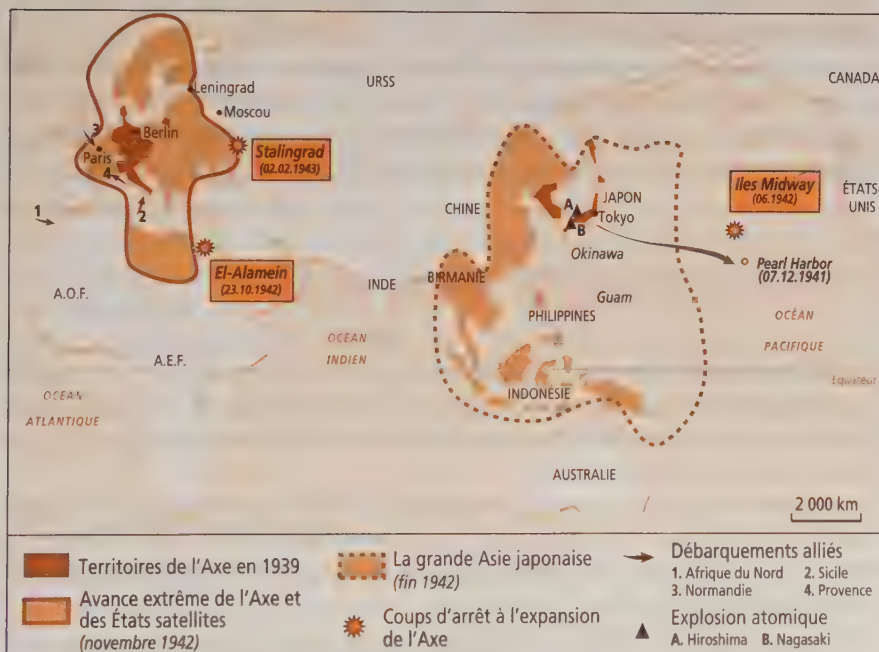
2. Le Royaume-Uni, seul contre l'Axe (août 1940-juin 1941)

- Seul le Royaume-Uni résiste et poursuit la lutte contre l'Allemagne. Pour débarquer en Angleterre, Hitler doit s'assurer de la maîtrise du ciel, mais ses avions se heurtent à la Royal Air Force. L'Allemagne perd la bataille d'Angleterre, c'est le premier échec du Reich.
- Hitler doit alors renoncer à son débarquement, mais il place les îles britanniques en état de blocus. Les sous-marins allemands torpillent les navires qui ravitaillent les îles britanniques. La bataille de l'Atlantique pousse les Américains à sortir de la neutralité en prêtant à l'Angleterre du matériel de guerre.
- La guerre s'étend alors à la Méditerranée. Hitler combat aussi les Britanniques en Méditerranée pour soutenir l'Italie. Afin de couper la route du canal de Suez aux Anglais, l'Afrika Korps de Rommel débarque en Libye et pénètre en Égypte. En avril 1941, la Yougoslavie et la Grèce sont conquises.

3. La mondialisation du conflit (juin 1941-décembre 1941)

- Après avoir assuré ses positions dans la Méditerranée, Hitler rompt le pacte germano-soviétique en lançant, le 21 juin 1941, l'opération Barbarossa contre l'URSS. Malgré la soudaineté du changement d'alliance qui leur a été imposé, les Soviétiques ont fait preuve d'une grande combativité.
 - De son côté, le Japon, qui occupe une partie de la Chine depuis 1937, décide de chasser les États-Unis du Pacifique de manière à pouvoir y étendre ses conquêtes. Le 7 décembre 1941, son aviation attaque par surprise la base américaine de Pearl Harbor, dans les Îles Hawaï. La flotte du Pacifique est détruite. Le 8 décembre 1941 marque l'entrée en guerre des États-Unis.
- Au printemps 1942, l'Axe est victorieux sur tous les fronts.

Les deux fronts de la Seconde Guerre mondiale



4. La victoire des Alliés (1942-1945)

a. Les coups d'arrêt de l'Axe

Dans le Pacifique, la victoire américaine de Midway (juin 1942) stoppe l'avancée japonaise.

En Afrique du Nord, les armées de l'Axe sont repoussées par les Anglais à El-Alamein, en Égypte, en octobre 1942. À la suite du débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie (en novembre 1942), l'armée allemande se rend.

En URSS, les troupes allemandes ne peuvent s'emparer de Leningrad et de Moscou. L'armée de von Paulus est finalement encerclée et capitule à Stalingrad le 2 février 1943. C'est le **début du repli allemand** et le tournant de la guerre. Ce coup d'arrêt de l'armée allemande redonne espoir.

b. Les débarquements alliés

Les Anglo-Américains débarquent en Afrique du Nord en novembre 1942, puis en Sicile en 1943.

Les Alliés continuent ensuite la libération de l'Europe par le **débarquement en Normandie le 6 juin 1944** et le 15 août en Provence. Paris est libéré le 25 août 1944 et les Alliés passent le Rhin en mars 1945.

À l'Est, l'Armée rouge, surnommée le « rouleau compresseur », libère progressivement son pays puis elle chasse la Wehrmacht de l'Europe de l'Est et des Balkans. En avril 1945, les armées alliées se rejoignent au cœur de l'Allemagne qui, prise en étau, s'effondre et se rend le 8 mai 1945.

Dans le Pacifique, les Américains ont stoppé l'expansion japonaise mais ils sont ralentis par la détermination japonaise et l'action des Kamikazes. Le nouveau président américain, Harry Truman, décide d'utiliser l'arme atomique sur Hiroshima et Nagasaki en août 1945 et le Japon capitule à son tour le 2 septembre 1945.

II. L'Europe sous la botte nazie

1. L'Allemagne domine l'Europe

Au milieu de 1942, l'Allemagne occupe et domine l'Europe continentale de l'Atlantique au Caucase et de la Norvège à la Méditerranée. Mais les pays conquis ont des statuts différents.

Les régions de l'Est de l'Europe, considérées comme faisant partie de « l'espace vital » de l'Allemagne, sont colonisées. Leurs populations servent de réservoir de main-d'œuvre ou sont massacrées tandis que les terres sont distribuées à des colons allemands.

À l'Ouest, la France de Vichy, la Grèce et le Danemark gardent un gouvernement national mais collaborent.

Les pays comme la Slovaquie et la Roumanie, qui se déclarent alliés du Reich, sont transformés en États satellites.

2. L'Allemagne exploite l'Europe

- La domination nazie se traduit par l'exploitation des richesses et de la main-d'œuvre des pays occupés au profit du Reich. Les nazis prélèvent des frais d'oc-

cupation et réquisitionnent produits industriels et agricoles. La main-d'œuvre est appelée à travailler en Allemagne, d'abord volontairement, puis sous la contrainte.

- La guerre et l'exploitation économique réduisent la population à la misère. Les populations manquent de tout, souffrent de la faim et de maladies comme la tuberculose. Le ravitaillement est rare, même avec des tickets de rationnement. Le marché noir permet à ceux qui en ont les moyens de compléter les rations insuffisantes et assure à certains des revenus importants.

3. L'Allemagne impose « l'ordre nouveau »

- Pour germaniser les populations de l'Est jugées comme races inférieures, les nazis entreprennent le déplacement forcé des Slaves et la solution finale qui prévoit l'extermination systématique des Juifs. Elle est décidée lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942. Les Juifs sont parqués dans les ghettos des villes de l'Europe de l'Est et déportés dans les camps d'extermination pour y être gazés. Le génocide des Juifs européens et des Tziganes fera plus de 6 millions de victimes.

- Le reste de l'Europe est placé sous un régime de terreur. La police politique allemande, la Gestapo, et les polices politiques des gouvernements collaborateurs traquent les opposants qui sont déportés vers les camps de concentration. Pour maintenir l'ordre, les contrôles, perquisitions, arrestations, tortures, exécutions d'otages se multiplient. La crainte des représailles et des rafles hante les populations civiles.

Partout, des **mouvements de résistance** se multiplient et s'organisent. Même en Allemagne, Hitler rencontre des oppositions, comme la Rose blanche en 1943 ou la tentative de complot contre Hitler qui échoue en juillet 1944, mais elles sont sévèrement punies.

Camp de concentration

Camp qui regroupe des prisonniers (opposants ou personnes jugées indésirables ou nuisibles par le régime politique) soumis à un travail forcé dans des conditions dégradantes, entraînant souvent la mort de ceux qui y sont détenus. Exemples : Dachau, Oranienburg.

Camp d'extermination

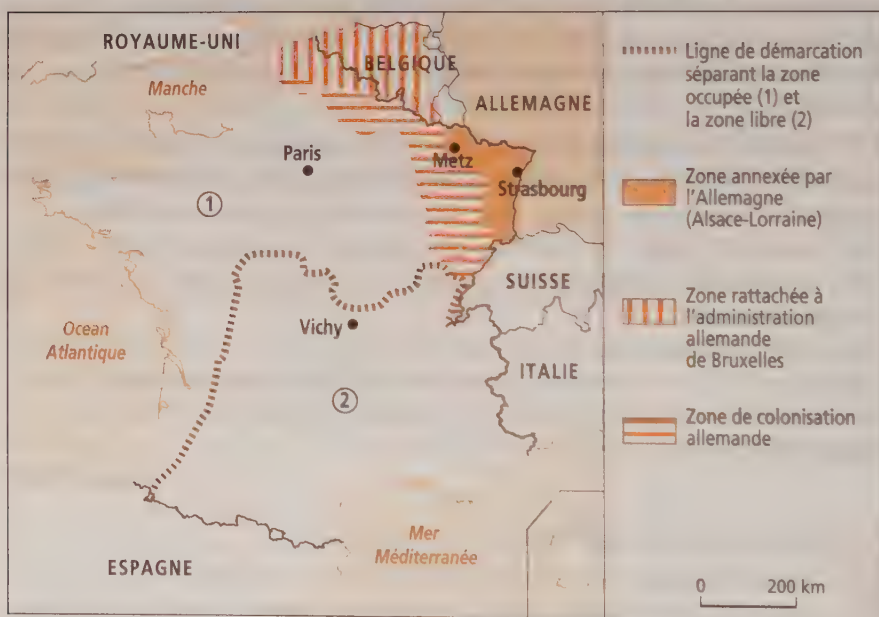
Camp dans lequel les Juifs sont tués dans des chambres à gaz dès leur arrivée. Les Juifs et les Tziganes y sont acheminés par trains entiers, entassés dans des wagons à bestiaux. Triés, dépouillés, tondus, ils sont sauvagement poussés vers des fausses salles de douche (chambres à gaz) où ils trouvent la mort, asphyxiés dans d'horribles souffrances avant d'être brûlés dans des fours crématoires. Exemples : Auschwitz, Treblinka.

III. La France dans la guerre, entre collaboration et Résistance

1. La France de la collaboration

- Le 10 mai 1940, les troupes allemandes passent à l'attaque et les armées françaises, prises à revers, se replient dans le désordre au milieu des civils. Le maréchal Pétain, « vainqueur de Verdun », devient chef du gouvernement en plein désastre militaire. Les Français, sous le choc de la défaite, lui font confiance. Le 17 juin 1940, il demande l'armistice à l'Allemagne et celui-ci est signé le 22 juin 1940 à Rethondes.

La France en 1940, après la signature de l'armistice



- Le gouvernement s'installe à Vichy, dans la zone libre. Le 10 juillet 1940, le Parlement vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. « L'État français » est instauré. C'est la fin de la III^e République et la démocratie est suspendue.
- Le régime de Vichy, marqué par la personnalisation du pouvoir du « chef », est autoritaire ; le Parlement n'est plus réuni, les préfets prêtent serment de fidélité à Pétain, les partis politiques sont dissous, les élections sont supprimées. Le régime contrôle la presse et les organisations de jeunesse.

Pétain impose la « Révolution nationale », fondée sur une nouvelle devise : « Travail, famille, patrie ».

Le régime de Vichy mène une politique antisémite car les Juifs étrangers sont internés. Dès octobre 1940, les Juifs sont exclus de la vie sociale. Des statuts leur interdisent l'exercice de nombreuses professions.

- En octobre 1940, Pétain rencontre Hitler à Montoire et engage la collaboration avec l'Allemagne.

Les entreprises françaises sont invitées à passer des contrats avec l'Allemagne et fournissent des produits industriels qui profitent à l'Allemagne. Le Service du travail obligatoire (S.T.O.) oblige des milliers de jeunes à partir travailler en Allemagne. La Milice, sorte de Gestapo française, aide les Allemands à lutter contre les Résistants et traque aussi les Juifs. Devançant souvent les exigences de l'occupant, l'État français, avec la contribution des préfets, organise des rafles et apporte son aide pour effectuer des arrestations. Le 16 juillet 1942, c'est la rafle du Vélodrome d'hiver. Parmi les 75 000 Juifs français et étrangers internés et déportés, seuls 2 500 reviendront des camps.

2. La France de la Résistance

- Charles de Gaulle s'oppose à Pétain sur la question de l'armistice. Il choisit l'exil à Londres et lance sur la radio anglaise BBC son **appel à résister le 18 juin 1940**. Il ne peut compter que sur le ralliement de quelques territoires de l'empire colonial et sur les volontaires qui l'ont rejoint en Angleterre. Avec eux, il fonde les **Forces françaises libres (F.F.L.)**.

Dès 1940, des Français isolés font spontanément, et au risque de leur vie, leurs premiers gestes de résistance : ils conservent une arme, passent illégalement la ligne de démarcation, publient des tracts, manifestent le 11 novembre avec les couleurs bleu, blanc et rouge, aident des prisonniers évadés.

- Grâce à la radio de Londres, écoutée clandestinement en France, l'idée de Résistance se développe et les premiers Résistants se regroupent au sein de mouvements ou de réseaux.

Toujours minoritaires dans la population, les effectifs de la Résistance augmentent avec l'engagement des communistes après l'invasion de l'URSS, et les réfractaires au S.T.O. qui gonflent les effectifs des maquis.

La résistance intérieure mène un combat sans relâche contre l'occupant : publication et distribution de tracts, de journaux, contre-propagande, assistance aux Alliés, sabotages, attentats et renseignements.

Ces Résistants, hommes et femmes, doivent affronter la traque et la répression. Tous vivent dans la crainte de l'arrestation et de la torture car la Milice et la Gestapo arrêtent, emprisonnent, torturent, déportent ou exécutent des milliers d'otages innocents (30 000 fusillés, 60 000 déportés).

- L'occupation de la zone Sud par les Allemands en novembre 1942 fait grossir les effectifs des maquis. La France libre renforce ses liens avec la Résistance intérieure : de Gaulle dispose ainsi d'un renfort en combattants sur de nombreux terrains d'affrontement. La BBC les informe grâce à des messages codés, annonçant une livraison d'armes par parachutage, transmettant un ordre de sabotage. En 1943, Jean Moulin, qui revient de Londres, a pour mission d'unifier les Résistants dans le Conseil national de la résistance (C.N.R.) et de faire reconnaître de Gaulle comme le chef de toute la Résistance française. En 1944, les combattants sont regroupés dans les Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.) et participent à la Libération du pays aux côtés des Alliés.

BIOGRAPHIE

Jean Moulin (1899-1943)

Préfet d'Eure-et-Loir en 1940, il rejoint la Résistance française à Londres. Chargé par le général de Gaulle d'unifier la Résistance en France, il y revient clandestinement mais il est arrêté par la Gestapo au cours d'une réunion secrète à Lyon. Torturé à mort, il meurt en juillet 1943.

IV. Le bilan de la Seconde Guerre mondiale**1. Un bilan humain effroyable**

Plus de 50 millions de personnes sont mortes, dont la moitié sont des civils, victimes des combats, des bombardements et des camps.

On évalue à 30 millions le nombre de « personnes déplacées » pendant le conflit : prisonniers de guerre, déportés vers les camps, requis du S.T.O.

2. Un monde sous le choc

La découverte des camps de concentration et d'extermination révèle l'horreur de la déportation. Pour éviter le retour d'une telle barbarie, les dirigeants nazis sont jugés par un tribunal international à Nuremberg : vingt et un hauts dignitaires nazis sont accusés de crimes contre l'humanité ; douze d'entre eux seront condamnés à mort.

La bombe atomique, qui a pourtant permis la victoire américaine, fait planer un danger permanent sur le monde.

DÉFINITION

Crime contre l'humanité

Terme défini à l'occasion du procès de Nuremberg comme un acte inhumain (assassinat, extermination, déportation) contre une population pour des motifs politiques, raciaux ou religieux.

3. Le déclin de l'Europe et la montée en puissance des deux « Grands »

- Les dommages de guerre se chiffrent à des milliards de dollars, sans compter les dépenses militaires et les frais des énormes emprunts d'État. En Europe, il n'y a plus de grande puissance : le Royaume-Uni et la France sont très affaiblis. L'Allemagne est occupée par les vainqueurs.
- Les États-Unis et l'URSS sont les grands vainqueurs de la guerre : l'économie américaine et le dollar dominant le monde. Les accords de **Bretton Woods** officialisent le nouveau système monétaire puisque chaque État s'engage à définir la valeur de sa monnaie en or et en dollar. La monnaie américaine devient la seule devise internationale.

4. Un nouvel ordre mondial

a. La conférence de Yalta

Avant même la fin du conflit, en URSS, à Yalta, en février 1945, Roosevelt, Staline et Churchill décident du sort de l'Europe. Ils prévoient notamment la division de l'Allemagne en zones d'occupation.

b. La création de l'ONU

En juin 1945, la conférence de San Francisco proclame la Charte des Nations unies, dans laquelle les droits fondamentaux de l'homme sont rappelés. Cinquante États s'engagent alors à défendre la liberté et la paix.

POINT BREVET !

Mémo

- Les forces de l'Axe remportent des victoires jusqu'en 1941. Les années 1942 et 1943 marquent un tournant dans la guerre. Les années 1944 et 1945 voient la victoire des Alliés.
- Deux attitudes opposées sont adoptées par les Français pendant la Seconde Guerre mondiale. Certains, derrière le maréchal Pétain, choisissent de collaborer avec l'Allemagne ; d'autres, derrière le général de Gaulle, choisissent la Résistance et luttent au péril de leur vie contre l'occupant.

Étudier une photographie en histoire



Une file d'attente, Paris, juillet 1944, © Robert DOISNEAU/Rapho.

1. Présenter la photographie

- Quand la photo a-t-elle été prise ?
- Quel est son thème ?
- Quel est le nom du photographe ?

Vous trouverez ces informations en lisant la légende accompagnant le document.

Ici, il s'agit d'une photographie montrant les difficultés des Français sous l'Occupation. Elle a été prise par Robert Doisneau en juillet 1944.

Robert Doisneau est un artisan, employé aux usines Renault. En 1939, aux approches de la trentaine, il franchit le pas du reportage professionnel. Son œuvre montre l'histoire au quotidien.

2. Décrire la photographie

- Quels sont les éléments mis en valeur par la prise de vue ? Que voit-on au premier plan ? Le photographe peut mettre en évidence un groupe de personnes ou une personne seule.

Ici, on voit une file d'attente. Rien ne paraît bouger.

– Où la scène se situe-t-elle? Quel est son décor ? Ce peut être une photographie prise à l'intérieur d'un bâtiment, d'une maison ou dans la rue, dans un village ou dans une ville.

La photographie de Doisneau a été prise à Paris, dans la rue, devant une pâtisserie.

– Qui sont les personnages ? Vous devez préciser leur nombre, leur sexe, leur âge, la façon dont ils sont vêtus, leurs attitudes ou leurs faits et gestes.

Ces personnes sont des Parisiens. Ce sont des femmes ou des enfants pour la plupart. Seuls apparaissent deux hommes, sans doute des hommes réformés.

3. Interpréter la photographie et dégager son intérêt historique

– Remplacez la photographie dans son contexte historique et rappelez-vous comment vivait la société française en 1944.

En 1944, la France est occupée par l'Allemagne. C'est une période de pénurie. Les Français subissent le rationnement. Pour chaque Français, se nourrir relève de l'exploit. Les files d'attente s'allongent devant les boutiques vendant du beurre, des œufs, du pain.

– La photographie est-elle prise sur le vif ou les personnages ont-ils posé ? S'agit-il d'une image de propagande ?

C'est un cliché pris sur le vif qui constitue un témoignage visuel de la période de l'Occupation.

– La photographie révèle-t-elle tous les aspects de la vie quotidienne des Français pendant la Seconde Guerre mondiale ?

On ne voit pas que les Français ont froid, qu'ils subissent le couvre-feu, l'angoisse des bombardements, la peur, et la photographie ne témoigne pas de l'antisémitisme de la période...

POINT BREVET !

Méthode

- Une photographie peut être perçue comme une image neutre. Pourtant, elle exprime le point de vue du photographe et elle livre un message.
- Distinguez bien la photographie de propagande du cliché pris sur le vif.

➊ À partir du texte ci-dessous, répondez aux questions.

Actions de résistants

Mon rôle consistait surtout à transporter des paquets. Une fille de 17 ans, personne ne la suspecte. Mon armoire de jeune fille était pleine de grenades, de plastic, etc. Puis je suis allée habiter dans la clinique de mon père. Il soignait et cachait onze Juifs. Nous avons aussi abrité des aviateurs anglais.

Extraits d'E. SULLEROT, citée dans M. COLLINS WEITZ,
Les Combattants de l'ombre, Albin Michel, 1997.

1. Présentez le document en indiquant le type de texte, le personnage et la période historique à laquelle il se réfère.
2. Quelles actions sont-elles évoquées dans ce texte ?
3. Citez d'autres actions entreprises par les Résistants.

➋ Observez l'affiche ci-dessous, puis répondez aux questions.



Affichette, 1942, © BDIC.

1. Quelle est la nature et la date du document ?
2. Qu'est ce que la « Révolution nationale » ?
3. D'après l'affiche, quelles sont les forces qui ont provoqué l'effondrement de la France ?

4. Quelle est la devise sur laquelle repose l'État français ?
5. En quoi cette affiche est-elle une affiche de propagande ?

3 Qu'est-ce que la collaboration ?

4 Indiquez, selon le cas, la date ou le nom de l'événement.

Septembre 1939 :

Appel du général de Gaulle :

6 juin 1944 :

Capitulation allemande :

Hiroshima et Nagasaki :

POINT BREVET !

Sujet

La politique d'extermination pendant la Seconde Guerre mondiale et le nécessaire devoir de mémoire

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Amérique du Nord, juin 2003

Document 1 : La mise en œuvre de la « solution finale »

« La solution finale du problème juif en Europe devra être appliquée à 11 millions de personnes [...]. Dans le cadre de la solution finale du problème, les Juifs doivent être transférés sous bonne escorte à l'Est et y être affectés au service de travail. Formés en colonnes de travail, les Juifs valides, hommes d'un côté, femmes de l'autre, seront amenés dans ces territoires pour construire des routes : il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera tout naturellement par son état de déficience physique.

Le résidu qui subsisterait en fin de compte – et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante – devra être traité en conséquence. En effet, l'expérience de l'histoire a montré que, libérée, cette élite naturelle porte en germe les éléments d'une nouvelle renaissance juive. »

Extrait du compte rendu de la conférence de Wannsee, qui réunit les principaux chefs nazis le 20 janvier 1942.

Document 2 : « Et si c'est un homme ! », Primo Levi

En moins de dix minutes, je me trouvais faire partie du groupe des hommes valides. Ce qu'il advint des autres, femmes, enfants, vieillards, il nous fut impossible alors de le savoir, la nuit les engloutit, purement et simplement. Aujourd'hui pourtant, nous savons que ce tri rapide et sommaire avait servi à juger si nous étions capables ou non de travailler utilement pour le Reich ; nous savons que les camps de Buna-Monowitz et de Birkenau n'accueillirent respectivement que quatre-vingt-seize hommes et vingt-neuf femmes de notre convoi et que deux jours plus tard il ne restait de tous les autres – plus de cinq cents – aucun survivant. Nous savons aussi que même ce semblant de critère dans la discrimination entre ceux qui étaient reconnus aptes et ceux qui ne l'étaient pas ne fut pas toujours appliqué, et qu'un système plus expéditif fut adopté par la suite : on ouvrait les portières des wagons des deux côtés en même temps, sans avertir les nouveaux venus ni leur dire ce qu'il fallait faire. Ceux que le hasard faisait descendre du bon côté entraient dans le camp ; les autres finissaient à la chambre à gaz.

Primo LEVI, *Et si c'est un homme !*, Éditions Robert Laffont, 1998.

Document 3 : Encart publicitaire du film de Roman Polanski, *Le Pianiste*, 25 septembre 2002, palme d'or au Festival de Cannes en 2002

Le pianiste, une histoire vraie

Surnommé le « Robinson Crusoé de Varsovie », Wladyslaw Szpilman a raconté dès 1946 dans *Une ville meurt* son extraordinaire traversée de la guerre, de la prise de Varsovie par la Wehrmacht en septembre 1939 jusqu'à sa libération par les Soviétiques en janvier 1945.

Après cinquante ans d'interdiction par le régime communiste polonais, son livre, redécouvert par son fils, a été réédité partout dans le monde, et en France sous le titre *Le Pianiste*.

C'est sur la base de ce témoignage « de l'intérieur », document précieux et irremplaçable sur ces années terribles, que Roman Polanski a bâti son film.

Lorsque l'armée allemande entre dans Varsovie en 1939, Wladyslaw Szpilman est un brillant pianiste de 28 ans, employé à la radio polonaise. Bientôt contraint de vivre dans le ghetto où l'occupant a rassemblé de

force tous les Juifs de la ville, il va partager trois années durant le sort tragique des centaines de milliers de personnes qui y sont enfermées. Mais il échappera à la déportation, puis à la destruction du ghetto, aidé par un officier allemand.

Texte de Jean-Louis DERENNE rédigé pour l'encart publicitaire destiné à promouvoir le film, 2002.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Expliquez ce qu'est la « solution finale ».

Documents 1 et 2

2. Retrouvez dans ces deux documents les critères de sélection des victimes précisant les différentes méthodes utilisées par les nazis.

Document 3

3. Quelle autre méthode de répression utilisée par les nazis est par ailleurs présentée dans le film *Le Pianiste* ? Expliquez.
4. Pourquoi réaliser un film sur le ghetto de Varsovie aujourd'hui ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À l'aide des informations contenues dans ces documents et de vos connaissances, décrivez dans un paragraphe d'une vingtaine de lignes la politique d'extermination des nazis et l'importance de ne pas oublier aujourd'hui.

La Première Guerre mondiale et ses conséquences

1. Les États-Unis entrent en guerre en :

☐ a. 1915

☐ b. 1916

☐ c. 1917

2. Le bilan humain de la Première Guerre mondiale s'élève à :

☐ a. 4 millions de morts

☐ b. 10 millions de morts

☐ c. 50 millions de morts

3. Les traités de 1919-1920 créent :

☐ a. la Tchécoslovaquie

☐ b. la Pologne

☐ c. la Russie

L'URSS de Staline

4. L'URSS est créée en :

☐ a. 1922

☐ b. 1924

☐ c. 1928

5. Un régime totalitaire repose sur :

☐ a. des élections libres

☐ b. une propagande active

☐ c. la répression des oppositions

6. La politique économique de Staline consiste en :

☐ a. la privatisation des entreprises

☐ b. la planification de l'économie

☐ c. la collectivisation des campagnes

La crise des années 1930, en France et en Allemagne

7. Les mesures sociales du Front populaire sont adoptées :

☐ a. en 1934

☐ b. en 1935

☐ c. en 1936

8. Les lois de Nuremberg sont adoptées :

☐ a. en 1933

☐ b. en 1935

☐ c. en 1938

9. Dans l'Allemagne nazie, Goebbels dirige :

☐ a. la police politique

☐ b. la propagande

☐ c. les S.A.

La Seconde Guerre mondiale

10. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Axe regroupe :

- ☐ a. la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'URSS
☐ b. la France, l'Allemagne et l'URSS
☐ c. l'Allemagne, l'Italie et le Japon

11. Sous l'Occupation, le chef de l'État français se nomme :

- ☐ a. Adolf Hitler ☐ b. Charles de Gaulle ☐ c. Philippe Pétain

12. La fin de la Seconde Guerre mondiale correspond à :

- ☐ a. la capitulation de l'Allemagne
☐ b. la signature de l'armistice par la France
☐ c. la capitulation du Japon

13. Le débarquement anglo-américain en Normandie s'est déroulé le :

- ☐ a. 8 novembre 1942 ☐ b. 6 juin 1944 ☐ c. 6 août 1945

14. En février 1943, Stalingrad marque le coup d'arrêt de l'Axe en :

- ☐ a. Afrique ☐ b. Asie ☐ c. URSS

15. Voici deux noms de personnages, deux lieux, deux dates et deux idées.
 À vous de les associer convenablement.

- ☐ A. de Gaulle ☐ a. Montoire ☐ 1. 18 juin 1940 ☐ I. collaboration
☐ B. Pétain ☐ b. Londres ☐ 2. 24 octobre 1940 ☐ II. Résistance

16. La Charte de San Francisco signée le 26 juin 1945 correspond à l'acte de naissance de :

- ☐ a. la Société des nations ☐ b. l'Organisation des Nations unies

Réponses : 1. c. - 2. b. - 3. a. et b. - 4. a. - 5. b. et c. - 6. b. et c. - 7. c. - 8. b. - 9. b. - 10. c. - 11. c. - 12. a. et c. - 13. b. - 14. c. - 15. Ab III ; Ba 21 - 16. b.

2^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ÉLABORATION ET ORGANISATION
DU MONDE D'AUJOURD'HUI

5. La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences

Cours

p. 62

Méthode

p. 67

Exercices

p. 71

Bilan p. 105

Corrigés p. 241

I. Les variations de la croissance économique

1. Trente ans de croissance économique

- Après la crise économique des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale, les pays entrent dans une période de croissance économique exceptionnelle que l'économiste français Jean Fourastié appelle les « **Trente Glorieuses** ».
- Plusieurs facteurs expliquent cette croissance :
 - Les entreprises investissent beaucoup dans la recherche et multiplient les progrès techniques. Les méthodes du travail à la chaîne importées des États-Unis ont permis l'amélioration de la productivité en rationalisant le travail, particulièrement dans l'industrie automobile. Grâce aux machines, les entreprises produisent plus et à moindre coût. Ces méthodes sont d'abord adoptées dans l'industrie, puis adaptées au secteur tertiaire.
 - La hausse de la productivité entraîne celle des bénéfices qui permet alors l'augmentation des salaires. Cette hausse améliore le pouvoir d'achat des consommateurs, qui achètent davantage, et les entreprises doivent produire plus. Le produit national brut (P.N.B.) des pays progresse alors très rapidement.
 - La consommation profite aussi de l'augmentation des naissances, du développement de la publicité et du crédit.
 - Les industries de la deuxième révolution industrielle (industries mécanique et électrique, automobile, chimie) sont en plein essor car elles bénéficient du prix bas des matières premières et du pétrole.
 - Les industries de la troisième révolution industrielle (nucléaire, électronique, aéronautique et aérospatiale, biotechnologies) commencent à se développer dans les pays qui maîtrisent la recherche scientifique.

2. Depuis 1974 : le ralentissement de la croissance

- En 1973, à la suite de la guerre entre Israël et l'Égypte, les pays de l'OPEP quadruplent le prix du pétrole. C'est le premier choc pétrolier, qui sera suivi d'un second en 1980, après la guerre Iran-Irak. Au total, le prix du pétrole est multiplié par dix, ce qui augmente fortement les coûts de production des entreprises. Il en résulte un ralentissement de la croissance économique qui s'accompagne d'une forte inflation et d'un chômage important : en France, le nombre de chômeurs passe de 500 000 en 1970 à plus de 3 millions en 1997. La crise frappe surtout les industries traditionnelles comme la sidérurgie, le textile et la construction navale.

- On assiste à une redistribution de l'industrie mondiale. Les pays du tiers-monde tirent partie du faible coût de leur main-d'œuvre. Avec la mondialisation des échanges, les nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) comme Hong-Kong, Taiwan, la Corée du Sud ou Singapour, où le coût de la main-d'œuvre est faible, deviennent de véritables puissances économiques attirant les capitaux étrangers et exportant la majorité de leur production dans le monde entier.

II. La croissance de la population mondiale

1. L'explosion de la population mondiale

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la forte reprise de la natalité dans les pays développés et la forte augmentation de la population des pays en voie de développement entraînent un essor rapide de la population mondiale. En 1950, la population mondiale représentait 2,5 milliards d'habitants ; aujourd'hui, elle dépasse les 6 milliards.

2. Deux types de populations

a. Dans les pays développés : du baby-boom au papy-boom

De 1945 au milieu des années 1965, le taux de natalité est si élevé que l'on parle de baby-boom.

La mortalité, en recul depuis le XIX^e siècle, continue de diminuer avec les progrès médicaux.

La proportion importante de jeunes nécessite la construction d'écoles et de nouveaux logements dans les banlieues qui s'étendent de plus en plus.

Mais à partir du milieu des années 1960, la fécondité recule avec le développement du travail féminin et l'amélioration du niveau de vie. Les taux d'accroissement naturel deviennent faibles ou négatifs.

La population continue d'augmenter grâce à l'apport de l'immigration et à l'allongement de l'espérance de vie à la naissance (de 65 ans en 1955 à 72 ans en 1985).

En Europe et au Japon, le nombre de personnes âgées augmente fortement : c'est le papy-boom.

b. La forte croissance du tiers-monde

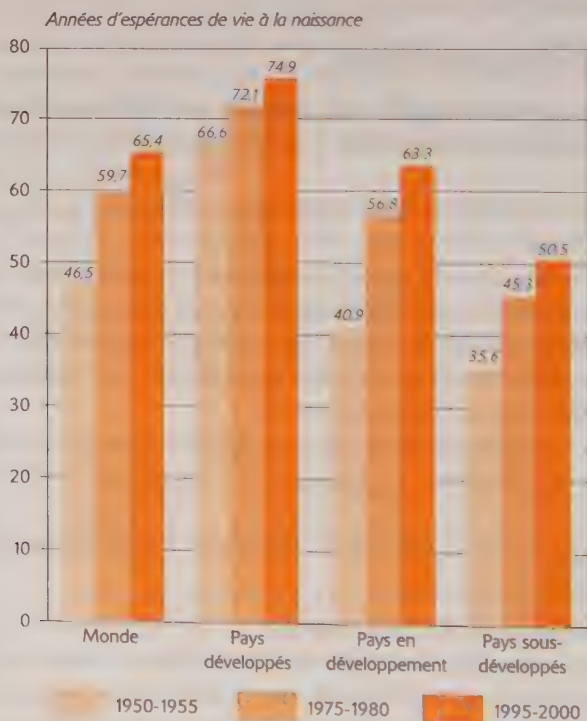
Jusqu'en 1950, le taux de natalité dans le tiers-monde est très élevé. Les familles sont nombreuses et la population est jeune. Le taux de mortalité est élevé et s'explique par la sous-alimentation, l'absence d'hygiène et les nombreuses maladies. À partir des années 1950, cette situation se modifie. La mortalité recule rapidement avec les campagnes de vaccination et les progrès de l'hygiène. La natalité

prend de l'avance sur la mortalité et, par conséquent, la population augmente de plus en plus vite. C'est l'**explosion démographique** du tiers-monde. Depuis les années 1970 et 1980, certains pays comme la Chine ont mis en place des politiques de limitation des naissances, parfois autoritaires. Mais la fécondité reste très supérieure à celle des pays développés.

L'insuffisante distribution en eau potable, la faible scolarisation des jeunes, l'urbanisation rapide sont autant de difficultés pour les pays, majoritairement pauvres, du tiers-monde. Les transformations des campagnes entraînent l'exode rural vers les villes et l'émigration vers les pays riches. Cela explique les forts courants migratoires.

Depuis une dizaine d'années, la croissance de la population mondiale est moins rapide. Les démographes estiment qu'elle devrait se stabiliser au milieu du ^{xxi}^e siècle, après avoir atteint 9 ou 10 milliards d'habitants.

L'espérance de vie dans le monde



III. Les conséquences de la croissance

1. Une population tertiaisée et urbaine

L'organisation du travail a été bouleversée par les transformations économiques. Ces changements touchent les différents secteurs de la population active.

Dans les pays développés, on assiste à une diminution importante de la population travaillant dans le secteur primaire. Avec les progrès de la mécanisation et l'évolution des techniques agricoles, l'agriculture produit beaucoup plus en employant moins.

Cette diminution du secteur primaire a d'abord profité au secteur secondaire mais, depuis les années 1970 et les chocs pétroliers, l'industrie perd des emplois.

Parallèlement, le secteur tertiaire est devenu la première source d'emploi. Dans la majorité des pays, l'évolution du niveau de vie a entraîné la création de nouveaux emplois dans l'éducation, la santé, les assurances, les banques, les transports ou le tourisme... Ce développement spectaculaire s'est accompagné d'une hausse de la proportion des femmes dans la population active. Pourtant, les années 1990 sont marquées par une diminution du nombre d'emplois.

Ces mutations dans la population active entraînent une forte poussée de l'urbanisation à partir de 1945. Aujourd'hui, dans les pays développés, près de 80 % de la population vit dans les villes au lieu de 50 % en Europe en 1945. C'est là que se concentrent travail, services et loisirs.

L'**urbanisation** est marquée par l'étalement des villes en surface : on assiste à un phénomène de périurbanisation et d'extension des banlieues formées d'habitat individuel, surtout aux États-Unis, et d'habitat collectif, plus répandu en Europe. Les citadins sont contraints à d'incessantes migrations pendulaires, ce qui provoque souvent la saturation des centres-villes ou leur abandon aux populations pauvres, comme aux États-Unis.

Secteur primaire

Ensemble des activités liées à l'agriculture et à la pêche.

Secteur secondaire

Ensemble regroupant les activités de transformation des produits bruts (l'industrie, par exemple).

Secteur tertiaire

Ensemble regroupant les activités de commerce et de services.

2. Consommation de masse et uniformisation des modes de vie

Dans les pays développés, la croissance économique a favorisé l'augmentation du pouvoir d'achat. Entre 1950 et 1960, les pays européens adoptent un mode

de vie comparable à celui des États-Unis. La population entre dans l'ère de la consommation de masse : les ménages s'équipent en automobile, télévision, lave-linge, réfrigérateur, téléphone, produits électroménagers...

Les grandes surfaces installées à la périphérie des villes révolutionnent la façon de consommer. Les hypermarchés deviennent les lieux privilégiés des achats de produits alimentaires et de consommation courante. Les achats sont facilités par l'utilisation de la publicité et la généralisation du crédit qui incitent à la consommation. Par ailleurs, les loisirs comme le sport, le tourisme ou la fréquentation des salles de cinéma connaissent un développement considérable.

Ainsi, malgré les écarts de revenus, les modes de vie et les pratiques culturelles ont tendance à s'uniformiser. Les nouveaux moyens de communication comme le cinéma ou la télévision véhiculent une culture de masse à l'échelle nationale et à l'échelle planétaire.

3. La persistance des inégalités sociales

Cependant, aujourd'hui, une part non négligeable de la population est exclue de la croissance et de la société de consommation, que ce soit en Europe occidentale (avec les « exclus » comme les S.D.F.), aux États-Unis (avec les « pauvres officiels »), dans les anciens États de l'Europe de l'Est, en Asie, en Afrique ou en Amérique du Sud.

Aujourd'hui encore, de vastes régions ignorent la prospérité car la faim, la malnutrition et le mauvais état sanitaire restent le lot quotidien de la population.

Les écarts de richesse s'accroissent entre les pays développés et les pays en voie de développement. Ainsi, les trois personnes les plus fortunées de la planète sont plus riches que les quarante-huit pays les moins développés (voir l'évolution du P.N.B. par habitant en dollars et les dépenses des ménages, Méthode, page 67).

POINT BREVET !

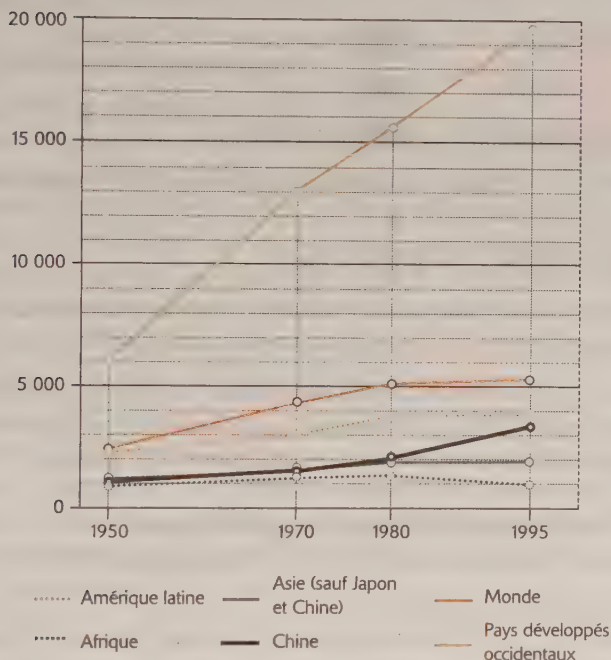
Mémo

- Après 1945, la croissance économique est sans précédent, surtout dans les pays industriels développés. Elle donne naissance à la société de consommation.
- Les modes de vie et les pratiques culturelles s'uniformisent et donnent naissance à une culture de masse, véhiculée par la publicité et les médias, représentée notamment par les séries américaines et le cinéma.
- Mais, après les Trente Glorieuses, la croissance se ralentit et les inégalités sociales entre les pays développés et les pays en développement s'accroissent.

Étudier des graphiques

Document 1 : Le P.N.B. par habitant dans le monde

(en dollars et prix des États-Unis de 1995)



Source : P. BAIROCH, World Gross National Product, 1750-1995-1997.

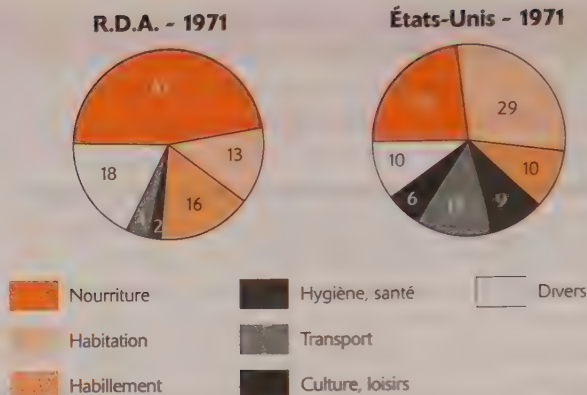
Document 2 : La dépense des ménages

France - 1950



France - 1971





Source : La Documentation photographique, les pays industrialisés.

1. Identifier les types de graphiques

- Le document 1 est un **graphique d'évolution** : il présente l'évolution d'un phénomène, au cours d'une période, sous la forme de courbes.
- Le document 2 est un **graphique de répartition** : il montre la part d'un ou de plusieurs phénomènes dans un ensemble, à une date précise. Il peut se présenter sous la forme de barres ou de secteurs (diagramme circulaire).

2. relever des informations sur les graphiques

Lisez attentivement le titre du graphique car il vous présente le thème.

- Dans le cas d'un graphique évolutif :
 - Observez les deux axes : l'**axe horizontal ou axe des abscisses** indique généralement la période concernée (ici, il s'agit de la seconde moitié du xx^e siècle, qui comprend bien sûr la période dite des « Trente Glorieuses ») ; l'**axe vertical ou axe des ordonnées** indique des effectifs.
 - Soyez vigilant sur les unités : sont-elles des valeurs absolues comme des tonnes, des kilomètres ou des dollars, ou sont-elles des valeurs relatives comme des taux, des pourcentages, des pour mille ou des indices ?
 - Lisez attentivement la légende : pour cela, comptez le nombre de courbes et dites à quoi correspond chacune d'elles.

Dans l'exemple choisi, il y a six courbes que l'on peut décomposer en trois sous-ensembles : la courbe mondiale qui est la référence, la courbe des pays développés occidentaux, c'est-à-dire celle qui représente l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon, et les dernières courbes relatives aux autres continents qui ne comptent pas de pays développés.

- Dans le cas d'un graphique de répartition :
 - Lisez attentivement la légende et décomposez les types informations données. Elles sont ici de deux ordres : les différentes parts de dépenses des ménages en pourcentage et la situation de trois pays en 1950 et en 1971.
 - Observez les parts représentées et repérez la part la plus grosse et la part la plus faible.
 - Effectuez des regroupements de parts par quart (25 %), tiers (33 %), moitié (50 %), deux tiers (66 %) et trois quarts (75 %).

3. Comprendre les graphiques

- Dans le cas du graphique d'évolution :
 - Comparez d'abord l'évolution des courbes : elle peuvent évoluer de manière identique ou de manière opposée. Ici, l'évolution de la courbe des pays développés occidentaux est différente des quatre autres courbes.
 - Observez ensuite l'allure des courbes : elles peuvent être horizontales (évolution lente), verticales (évolution rapide), se diriger vers le haut (une progression par rapport à la période considérée) ou vers le bas (une régression par rapport à la période considérée), elles peuvent être régulières ou en dents de scie : dans ce cas, vous devez noter les moments de rupture.
- Dans le cas du graphique de répartition :
 - Comparez les situations du même pays à deux dates différentes et notez les changements intervenus : il vous suffit de regarder les parts dont le pourcentage a augmenté et celles dont le pourcentage a diminué.
 - Comparez ensuite les situations des trois États à la même date : dans ce cas, observez chacune des parts et notez les noms des États dans lesquels elles sont plus importantes en pourcentage ou ceux dans lesquels elles sont plus faibles.

4. Interpréter et expliquer les phénomènes décrits

- Vous devez mettre en rapport les informations relevées sur le graphique et vos connaissances sur la période considérée.
- Le graphique évolutif permet de montrer l'augmentation rapide du P.N.B. par habitant dans les pays développés, ce qui signifie que ce sont ces pays qui ont le plus profité des Trente Glorieuses. L'Amérique latine et l'Asie voient une progression très modérée de leur P.N.B. par habitant. Toutefois, la Chine semble amorcer une progression dans ses revenus depuis les années 1980 : cela signifie qu'elle commence à se développer. L'Afrique reste le continent le plus pauvre et voit même sa situation se dégrader.
- Le graphique de répartition montre que les dépenses des ménages français ont évolué entre 1950 et 1951 : les dépenses de nourriture se réduisent au quart en

1971 et les dépenses liées à l'hygiène, au transport, à la culture et aux loisirs ont augmenté et représentent le tiers des dépenses en 1971. C'est la preuve que la société se tertiarise et que la France est vraiment entrée dans une société de consommation.

Si l'on compare la situation de la France, de la R.D.A. et des États-Unis en 1971, on constate que les dépenses des ménages français ressemblent à celles des ménages américains ; en revanche, les dépenses des ménages de R.D.A. en 1971 ressemblent à celles des Français en 1950. Cela traduit l'écart de développement entre les pays développés comme ceux de l'Europe occidentale et ceux de l'Europe de l'Est, communistes à l'époque.

POINT BREVET !

Méthode

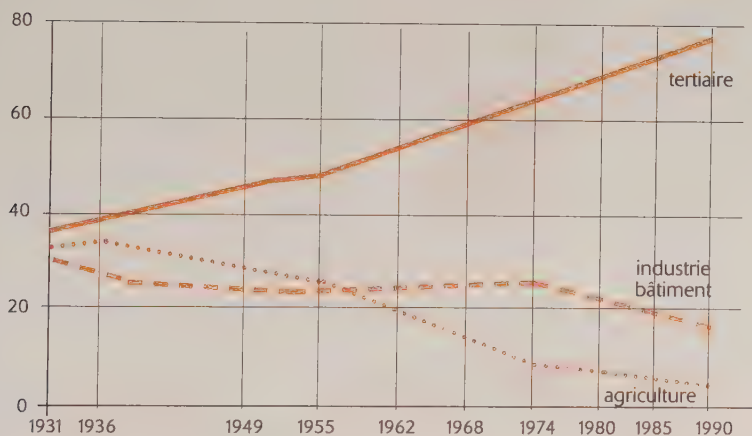
- Quelle que soit la forme du graphique, vous devez toujours lire son titre et sa légende pour pouvoir comprendre les informations indiquées.
- Essayez, dans la mesure du possible, d'effectuer des regroupements au niveau des courbes ou des données chiffrées.
- N'oubliez jamais la période à laquelle le graphique fait référence : c'est elle qui vous permettra d'énoncer des explications.

① À l'aide des documents ci-dessous, répondez aux questions suivantes.

a. Travail des femmes – Emploi féminin par secteur d'activité

	% des femmes dans la population totale	Taux moyen d'activité féminine
1931	34,3	32,8
1936	34,1	30,6
1946	35,7	32,3
1961	33,9	28,2
1973	37,0	30,8
1979	39,7	33,8
1988	42,5	35,9
1994	44,7	37,9

b.



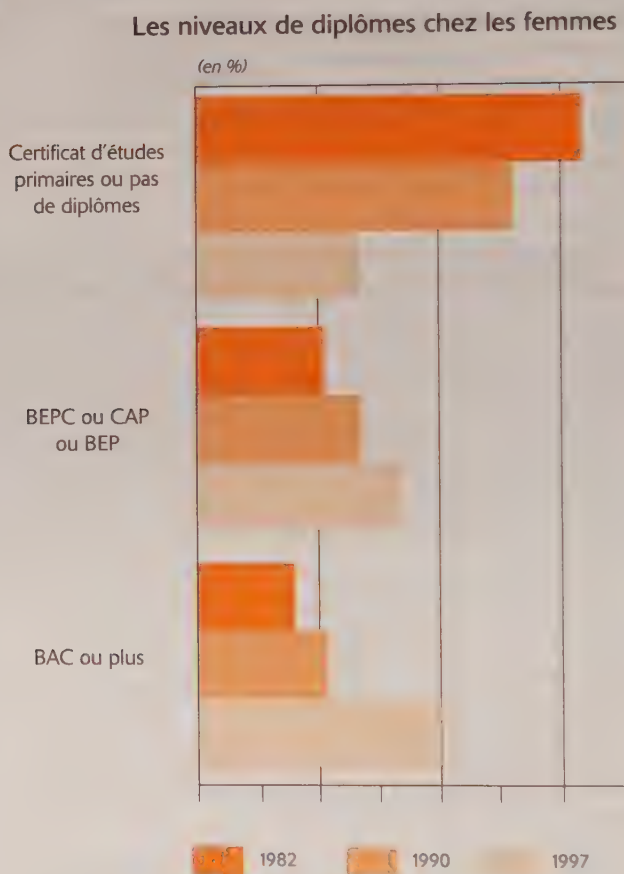
Sources : O. MARCHAND et C. THÉLOT, *Deux siècles de travail en France*, INSEE Études, Paris, 1991 et INSEE, enquête Emploi et évolution de la population au 1^{er} janvier 1994.

La Documentation photographique, juin 1996, n° 7035

1. Quelle est la nature des deux documents ?
2. Quel est leur thème ?

3. Que pouvez-vous dire sur le taux moyen d'activité féminine de 1946 à 1994 ?
4. Pour la même période, dans quel secteur d'activité les femmes sont-elles les plus nombreuses ? Pourquoi ?

2 Commentez le document ci-dessous en répondant aux questions.



Source : Recensements de 1982 et de 1990 ; enquête sur l'emploi de 1997.

1. Quelle est la nature du document ?
2. Le document nous livre deux types d'informations : lesquelles ?
3. Comment le niveau d'instruction des femmes évolue-t-il ?

3 À partir des réponses aux exercices 1 et 2, rédigez quelques lignes qui montreront que la place des femmes dans la société française a évolué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

POINT BREVET !

Sujets

4 La croissance économique et l'évolution du mode de vie dans les pays développés

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Nancy, juin 2000

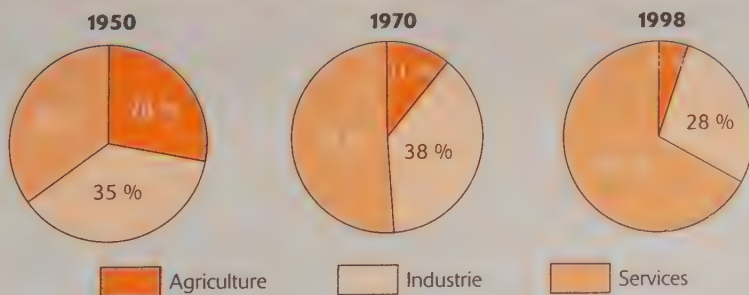
Document 1 : La transformation du niveau de vie

C'est bien la formidable transformation du niveau de vie qui a été le principal « miracle » de ces années glorieuses. En France, en une seule génération, le pouvoir d'achat du revenu moyen a autant augmenté qu'au cours des 150 années qui ont précédé les Trente Glorieuses !

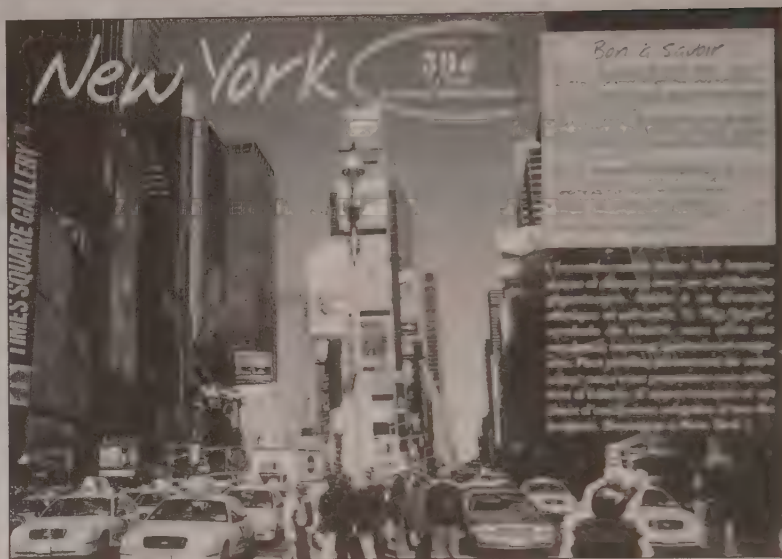
Alors qu'en 1956, un peu moins de 20 % des ménages possédaient une voiture, la proportion atteint 54 % à la fin de 1968. Le taux d'équipement des ménages en postes de télévision, qui était de 1 % en 1954, atteint 80 % en 1973. Celui des réfrigérateurs, qui était de 7,5 % en 1954, atteint 86,8 % en 1973. Celui des machines à laver le linge, qui était de 8,4 en 1954, atteint 65,7 % en 1973. En septembre 1957, 70 % des ménages ne possédaient ni réfrigérateur, ni machine à laver le linge, ni téléviseur. À la fin de 1973, seuls 7 % d'entre eux étaient dans ce cas. À l'inverse, en 1957, 2 % des ménages disposaient de ces trois biens à la fois ; à la fin de 1973, 57 % d'entre eux étaient équipés de ces trois appareils.

D'après J. MARSEILLE, *L'Histoire*, n° 192, octobre 1995.

Document 2 : L'évolution de la population active dans les pays développés



Document 3 : Publicité d'une agence de voyages



QUESTIONS (8 points)

Document 1

- 1. Citez quatre équipements qui améliorent la vie quotidienne.
- 2. D'après le texte, qu'est-ce qui a permis leur achat ? Justifiez votre réponse par une citation.

Document 2

- 1. Quels sont les deux principaux changements dans la répartition de la population active entre 1950 et 1998 ?

Documents 2 et 3

- 1. Quels grands changements de mode de vie montrent ces deux documents ? Indiquez cinq activités de service.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À partir des informations tirées des documents et en vous aidant de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la croissance économique depuis 1945 a bouleversé les modes de vie dans les pays développés.

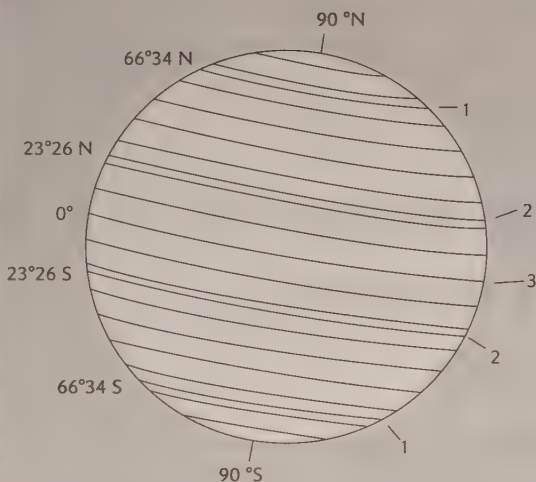
5 Repères spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – Série collège, Asie du Sud-Est, juin 2003

1. Sur le schéma suivant :

• Nommez dans la légende les lignes particulières 1, 2, 3.

• Coloriez les grandes zones climatiques sur le schéma et complétez la légende.



Légende :

1.

2.

3.

☐ zone

☐ zone(s)

☐ zone(s)

• Chacune des photos suivantes est représentative d'un milieu géographique naturel.

• À quel milieu correspondent respectivement les photos x et y ?



H. Qui.



E. BIOS.

x. Milieu

y. Milieu

Maroc :

Brésil :

• Quelles sont les caractères du climat du milieu x ?

• Quelles sont les caractères du climat du milieu y ?

2^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ÉLABORATION ET ORGANISATION
DU MONDE D'AUJOURD'HUI

6. Les échanges, la mobilité, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation

Cours

p. 78

Méthode

p. 83

Exercices

p. 86

Bilan p. 105

Corrigés p. 242

I. L'accroissement de la circulation des marchandises et des hommes

1. L'espace du monde de plus en plus ouvert

- Les moyens de transport classiques deviennent plus nombreux, plus rapides et plus efficaces, qu'il s'agisse des autoroutes, des trains à grande vitesse, de l'aménagement de plates-formes multimodales ou de l'utilisation de porte-conteneurs.
- Les progrès énormes enregistrés dans le domaine des télécommunications (téléphone et fax, portable et Internet) intensifient la circulation des informations en temps réel.
- Les firmes multinationales, implantées sur plusieurs continents (pour profiter des coûts plus faibles de matières premières ou de main-d'œuvre), favorisent les échanges mondiaux, tout comme les associations économiques régionales constituées pour favoriser le libre-échange.

2. L'intensification des échanges de biens et de services

- Trois centres géographiques majeurs se partagent les quatre cinquièmes des échanges mondiaux. La **Triade**, formée de l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada), de l'Europe occidentale, autour de l'Union européenne, et de l'Asie orientale, autour du Japon, est le moteur de l'économie mondiale.
- Face à elle, la Chine et Hong Kong et des nouveaux pays industrialisés d'Asie (N.P.I.A.), comme la Corée du Sud, Singapour et Taiwan, s'affirment sur la scène internationale, parce qu'ils ont développé leurs exportations de produits manufacturés de plus en plus sophistiqués (produits de haute technologie) et diminué leurs exportations de matières premières.
- En revanche, l'Afrique, l'Amérique latine et le Moyen-Orient restent en retrait. Leurs exportations sont essentiellement des matières premières minières ou agricoles, ce qui les rend très vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux fixés par la Triade.

3. Des hommes de plus en plus mobiles

On estime que, chaque année, les migrations de population portent sur 150 millions de personnes. Ces flux sont de trois natures différentes et traduisent les inégalités économiques et les tensions du monde.

Les flux de main-d'œuvre s'organisent depuis les grands foyers de départ (Amérique latine, Asie du Sud et du Sud-Est, Afrique du Nord) qui envoient une main-d'œuvre peu qualifiée vers les foyers d'accueil (États-Unis et Europe). Ces

derniers accueillent également une main-d'œuvre très qualifiée (*brain-drain* ou « cerveaux ») venus d'Europe de l'Est et d'Asie.

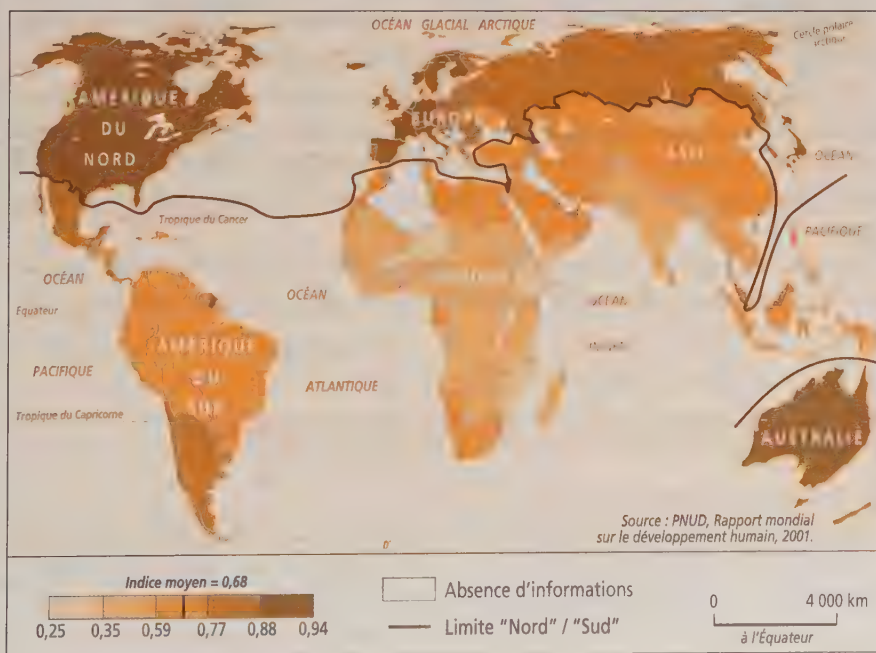
- Les flux de touristes mettent aussi en évidence l'opposition entre pays riches (Europe et États-Unis), fournisseurs de touristes, et pays moins développés dont l'économie est tournée vers le tourisme (Afrique du Nord, États d'Asie, Amérique latine).
- Les flux forcés concernent des personnes fuyant la famine, les inondations (Sahel africain, Bangladesh...) ou les guerres (Afrique, Bosnie ou Kosovo en Europe, Proche-Orient).

II. Un monde inégal

1. Des critères de mesure des inégalités du monde

- Le produit national brut (P.N.B.) et le produit intérieur brut (P.I.B.) mesurent la richesse mais n'apprécient pas le niveau de bien-être atteint par le pays. Par exemple, les pays pétroliers du Golfe ont, grâce au pétrole, un P.I.B. élevé, mais leur taux d'analphabétisation ou de mortalité infantile restent élevés.

L'I.D.H. dans le monde



• L'indice de développement humain (I.D.H.) est calculé à partir de trois éléments : le niveau de santé, représenté par l'espérance de vie, le niveau d'instruction, représenté par le taux d'alphabétisation des adultes et le nombre moyen d'années d'étude, et le revenu moyen, représenté par le P.I.B. par habitant. Les valeurs de l'I.D.H. s'échelonnent entre 0 et 1. Quand la valeur se rapproche de 1, le pays concerné rassemble les meilleures conditions de vie : on y vit vieux, on y a une bonne instruction et des revenus confortables. Pour les pays dont les valeurs sont proches de 0, c'est l'inverse.

2. Les contrastes dans le monde d'aujourd'hui

• À l'échelle planétaire, les pays riches ou pays du « Nord » (Amérique du Nord, Europe, Asie du Nord et Australie) voisinent avec les pays pauvres ou pays du « Sud » (Amérique latine, Afrique, Asie du Sud et Sud-Est).

• À l'échelle continentale, il existe des « Nord » et des « Sud ». Au « Nord », les États de la Triade font partie des États les plus riches du monde. Les N.P.I.A., qui ont vu leur niveau de vie progresser considérablement depuis vingt ans, rejoignent les États du « Nord ». En revanche, l'Europe de l'Est et la Russie, qui s'adaptent à l'économie de marché, voient le niveau de bien-être de leurs populations baisser. Au « Sud », la plupart des États d'Afrique sont appelés P.M.A. ou pays les moins avancés. Ils contrastent avec les États pétroliers (pays du Golfe) ou les pays « émergents » (d'Amérique du Sud ou d'Asie comme la Chine) qui voient leur pauvreté reculer et leur participation au commerce mondial augmenter.

• À l'échelle des États, des inégalités apparaissent entre les populations urbaines disposant de meilleures conditions de vie et les populations rurales, entre des minorités très fortunées et des majorités déshéritées. Les États riches du « Nord » ont leurs îlots de pauvreté, et les États du « Sud » ont leurs îlots de richesse et de développement.

D'ailleurs, le programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) a introduit un indice de pauvreté humaine pour les pays en développement et les pays industrialisés.

III. L'accélération de l'urbanisation

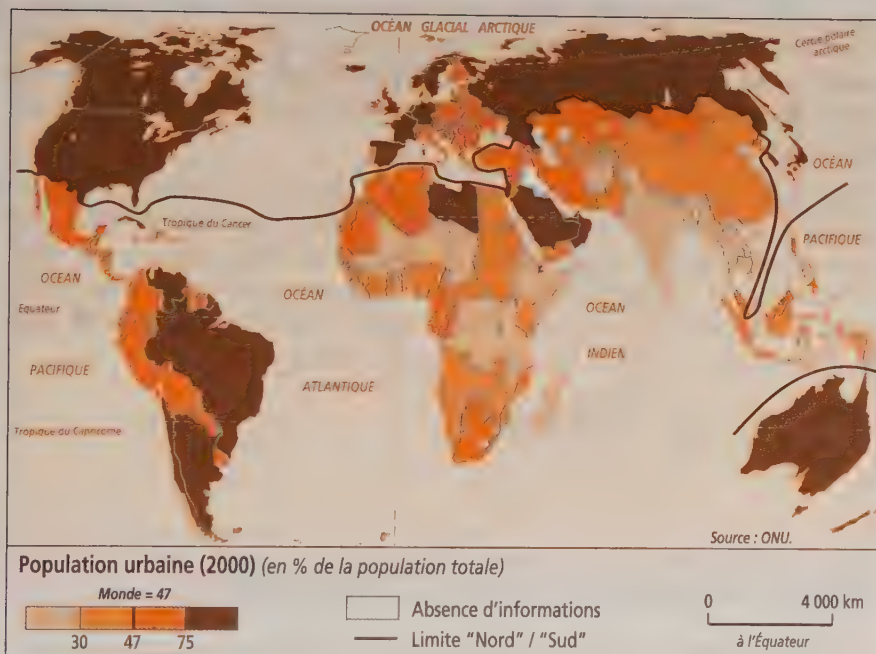
1. Constat du phénomène

Le monde compte aujourd'hui trois milliards de citadins, mais cela ne représente pas encore un habitant sur deux. On parle cependant d'une **explosion urbaine**, parce que la population urbaine a triplé entre 1950 et aujourd'hui.

Le taux d'urbanisation fait apparaître une inégalité entre les États du « Nord » et ceux du « Sud ».

Au « Nord », il reste stable, autour de 75 %, alors qu'au « Sud », il se situe autour de 35 %. Mais ce sont les villes du « Sud » qui enregistrent la progression la plus forte. En effet, elles absorbent les effets de l'exode rural (manque de terres, de travail et espoir d'en trouver à la ville) et bénéficient d'une population jeune en âge de faire des enfants. Le nombre des villes progresse et on compte aujourd'hui plus de 350 villes ou agglomérations millionnaires.

L'urbanisation dans le monde



2. Mégapoles et mégalopoles

On observe également un gigantisme urbain. L'ONU parle de **mégapole** quand l'agglomération atteint 8 millions de citoyens. En 1950, une seule agglomération, New York, dépassait 10 millions d'habitants. En 2000, elles sont dix-neuf et la plupart d'entre elles sont situées dans les États du « Sud ».

On parle de **mégalopole** quand une ville constitue un vaste ensemble urbain sur des centaines de kilomètres. À l'intérieur d'une mégalopole, les villes sont des mégapoles qui cumulent des fonctions économiques, politiques et culturelles importantes. Elles sont aujourd'hui des centres d'impulsion mondiale.

Des paysages urbains variés

La ville révèle par son plan, ses monuments, ses rues, la société qui l'a fait naître. Elle exprime aussi des niveaux de développement différents. Partout, au « Nord » comme au « Sud », l'espace urbanisé s'étale : les centres sont entourés d'un vaste espace urbanisé (banlieue et espace périurbain), résultat de l'exode rural.

Au « Nord », l'urbanisme vertical du quartier des affaires, avec ses bâtiments en verre accueillant des bureaux, commerces et banques, témoigne aussi du pouvoir de commandement des villes. Autour, on trouve des quartiers industriels en rénovation dans lesquels s'installent des populations aisées et de nouvelles activités tertiaires. Les banlieues, bien équipées en infrastructures, accueillent des zones pavillonnaires pour une population cherchant un cadre de vie plus agréable, des zones industrielles et commerciales.

Au « Sud », le quartier des affaires existe aussi, mais son importance est moindre que dans les villes du « Nord ». Il est souvent doublé d'un quartier historique hérité de la période de la colonisation et présente un aspect dégradé. Les périphéries voient se multiplier les bidonvilles qui sont des quartiers de constructions précaires, utilisant des matériaux de récupération, mal ou non équipés en eau, électricité et égouts (*favelas* au Brésil, *bustees* en Inde).

POINT BREVET !

Mémo

Les appellations de « Nord » et de « Sud » correspondent à l'existence de pays industrialisés situés dans l'hémisphère Nord, à l'exception de l'Australie, et de pays en développement situés dans l'hémisphère Sud.

Parler des « Nord » et des « Sud » permet de nuancer l'opposition entre les États riches et les États pauvres et de mettre en évidence une évolution économique à l'intérieur des États.

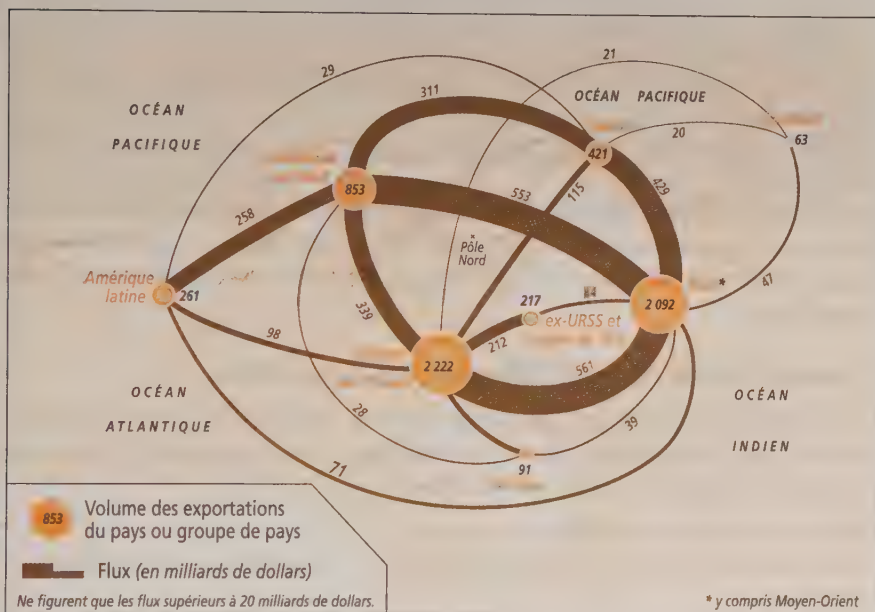
La Triade est le moteur du monde : ses métropoles sont les centres d'impulsion du monde parce qu'elles concentrent les grandes Bourses mondiales, les sièges sociaux des grandes firmes multinationales, les pôles de recherche et le commandement politique.

La circulation des biens et des hommes traduit la mondialisation. Les flux migratoires sont surtout de direction « Sud-Nord », les flux touristiques sont plutôt « Nord-Sud ».

Analyser une carte de flux

Pour analyser une carte de flux, il faut observer l'épaisseur des flèches, localiser leur point de départ et leur point d'arrivée et formuler une explication.

Les flux mondiaux de marchandises



1. Présenter la carte

- Indiquez son titre.
- Déterminez l'espace cartographié en précisant si le planisphère est réalisé en projection polaire ou pas.
- Ici, il s'agit d'un planisphère en projection polaire.
- Lisez la légende de la carte et repérez la signification de chaque figuré.

Figurés utilisés	Informations apportées
n° 1 cercle	volume des exportations du pays
n° 2 trait	flux en milliards de dollars

2. Analyser la carte

Vous devez analyser successivement les figurés repérés dans la légende.

- Si ce sont des cercles :

- Repérez les cercles les plus importants et indiquez leur localisation géographique.

Ils sont situés en Europe de l'Ouest, en Asie et dans une moindre mesure en Amérique du Nord.

- Repérez ensuite les cercles les plus petits et indiquez leur localisation géographique. Ici, le Japon, l'Amérique latine, l'ex-URSS et l'Europe de l'Est, l'Afrique et l'Australie.

- Si ce sont des traits :

- Repérez les traits les plus épais et indiquez leur point de départ et leur point d'arrivée.

- Repérez ensuite les traits les plus fins et indiquez leur point de départ et leur point d'arrivée.

Les traits les plus épais relient l'Europe occidentale à l'Asie, à l'Amérique du Nord et au Japon. Inversement, les traits les plus fins relient l'Afrique à l'Amérique du Nord, à l'Asie ou à l'Europe de l'Ouest, l'Australie à l'Europe occidentale, à l'Asie ou au Japon.

3. Interpréter la carte et formuler des explications

- Un planisphère donne une vision globale d'un phénomène. Pour bien analyser une carte, il est indispensable de replacer les États ou groupes d'États selon leur appartenance au « Nord » ou au « Sud ».

- Posez-vous ensuite les questions suivantes :

- Les flux les plus intenses sont-ils « Nord/Nord » ? « Nord/Sud » ? « Sud/Nord » ? « Sud/Sud » ?

- Quels sont les États ou groupes d'États assurant l'essentiel du commerce mondial ?

- Pourquoi l'Amérique du Sud et l'Afrique représentent-elles une aussi faible part dans les flux mondiaux de marchandises ?

- Quelles marchandises sont échangées entre les États du « Nord » ? Entre les États du « Nord » et les États du « Sud » ?

Dans l'exemple choisi, les flux les plus importants sont « Nord/Nord », car c'est au « Nord » que sont localisés les pays les plus développés de la planète. L'Europe occidentale est le premier pôle d'échanges de marchandises du monde ; l'Afrique et l'Amérique du Sud, deux continents du « Sud », sont à l'écart, car le niveau de développement de leurs États est faible.

Les marchandises échangées entre les États du « Nord » sont des biens manufacturés ; en revanche, l'Afrique, l'Australie et l'Amérique du Sud échangent des matières premières.

- Les cartes de flux servent à mettre en évidence les inégalités dans le monde. Vous pouvez être amenés à commenter une carte sur les flux migratoires ou sur les flux touristiques.
- Pour les flux migratoires, pensez bien à faire la différence entre les travailleurs non qualifiés (qui viennent surtout des États du « Sud ») et les travailleurs très qualifiés (le *brain drain* ou les cerveaux) venus des États du « Nord ».
- Pour les flux touristiques, n'oubliez pas que ce sont les pays du « Nord » qui sont les foyers de départ parce que leurs habitants ont un niveau de vie élevé. Les destinations des touristes sont souvent les États du « Nord » mais aussi des destinations situées dans les États du « Sud » (Mexique ou Brésil en Amérique latine ; Thaïlande ou Indonésie en Asie ; Égypte, Tunisie ou Maroc en Afrique).

Caractérisez l'évolution de la population des plus grandes villes du monde en répondant aux questions suivantes.

Population en millions d'habitants

1950	2000
New York : 12,3	Tokyo : 27,5
Londres : 8,7	Mexico : 18,1
Tokyo : 6,7	São Paulo : 17,5
Paris : 5,4	New York : 16,6
Shanghai : 5,3	Bombay : 15,5
Buenos Aires : 5	Shanghai : 14,1
Chicago : 4,9	Los Angeles : 13
Moscou : 4,8	Calcutta : 12,3
Calcutta : 4,4	Buenos Aires : 12,1
Los Angeles : 4	Séoul : 12

Relevez les villes des États du « Nord », puis celles des États du « Sud ». Par rapport au « Nord » et au « Sud », où sont situées les plus grandes villes en 1950 ? en 2000 ?

Observez le nombre d'habitants des villes en 1950 et en 2000 et caractérissez la croissance des villes du « Nord » et celle des villes du « Sud ».

À l'aide des statistiques, étudiez les contrastes de développement au « Nord » et au « Sud ».

	Brésil	Corée du Sud	États-Unis	France	Nigeria	Russie
P.N.B. par habitant en \$	3 060	9 400	34 870	22 690	290	1 750
Espérance de vie	69 ans	75 ans	77 ans	79 ans	53 ans	66 ans
Consommation d'énergie (kgp/habitant)	1 068	3 871	8 159	4 351	705	4 121

La consommation d'énergie permet d'évaluer le niveau de développement d'un État. Plus elle est élevée, plus l'État est développé.

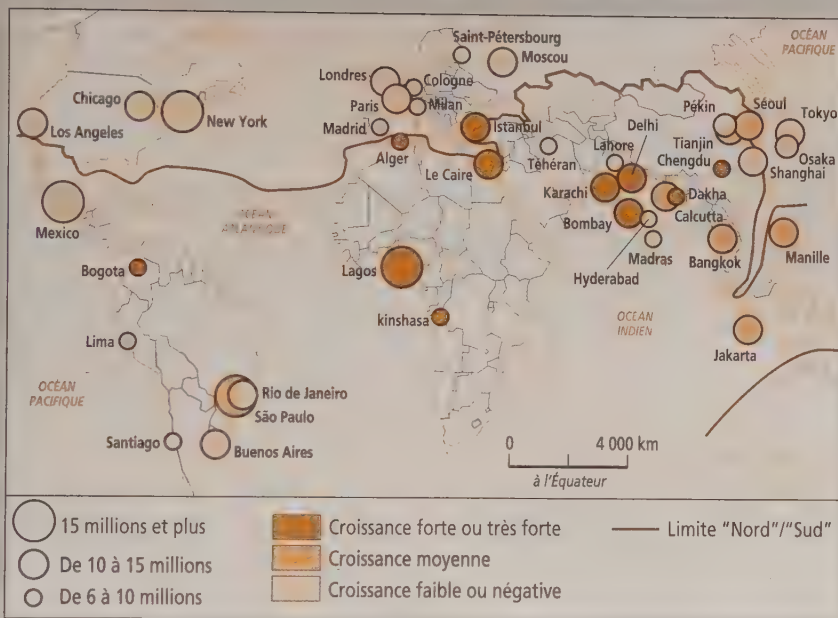
Quels sont les États du « Nord » ? Quels sont les États du « Sud » ?

Montrez, à partir des indicateurs sélectionnés, qu'il existe des « Nord » et des « Sud ».

La croissance urbaine et l'aménagement des villes : une image des inégalités de richesse dans le monde

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Groupement 1, juin 2003

Document 1 : La croissance des plus grandes villes du monde



Document 2 : Les problèmes d'aménagement urbain des villes d'Afrique

En Afrique tropicale, l'accès à l'eau potable reste souvent problématique, les branchements individuels sont encore rares et les bornes-fontaines trop peu nombreuses [...].

Les quartiers pauvres souffrent des carences¹ en matière de voirie et d'évacuation des eaux de pluies. La plupart des villes d'Afrique tropicale ne disposent pas de réseaux d'égouts. [...]

Comme dans l'ensemble des métropoles du tiers-monde, le récent développement de l'automobile dans les grandes villes d'Afrique rend la circulation de plus en plus chaotique. [...]

Les villes d'Afrique connaissent toutes de gros problèmes de transports en commun. Seul Le Caire possède un métro. Ailleurs, autobus, véhicules de toutes sortes, pris d'assaut aux heures de pointe dans d'indescriptibles cohues, ne répondent qu'imparfaitement aux besoins de la population.

D'après Roland POURTIER, « Les Villes d'Afrique »,
La Documentation française, n° 8009, juin 1999.

1. Carences : insuffisances.

Document 3 : Un quartier de Rezé, dans l'agglomération de Nantes



© Valéry JONCHERAY.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

■ Dites dans quelles parties du monde la croissance urbaine est la plus forte et dans quelles parties elle est la plus faible.

Document 2

■ Citez cinq problèmes que rencontrent les villes d'Afrique.

Documents 1 et 2

3. En vous référant à la carte, dites pourquoi ces problèmes sont particulièrement graves en Afrique.

Document 3

4. Observez attentivement la photographie et citez quatre aménagements caractéristiques d'une ville de pays riche.

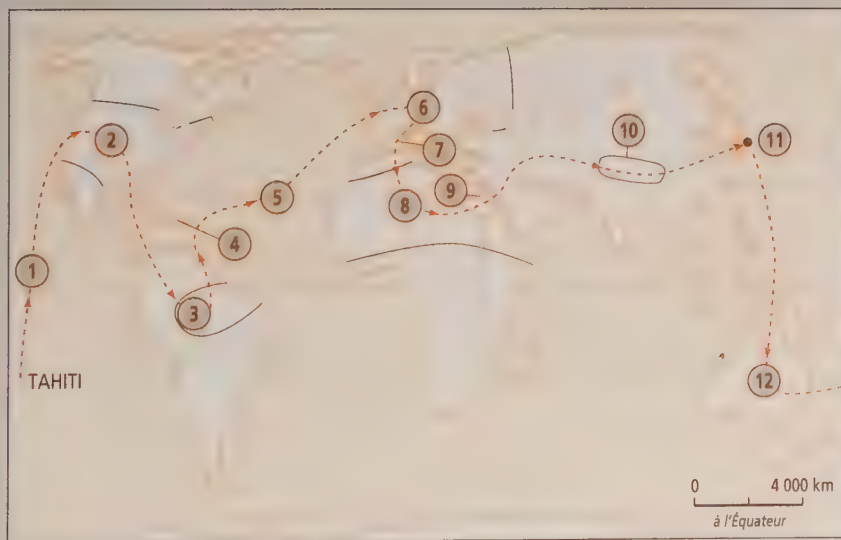
PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la croissance urbaine et l'aménagement des villes sont une image des inégalités de richesse dans le monde.

4 Repères spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – *Séries technologiques, Polynésie française, septembre 2001*

Teva a gagné au Millionnaire. Il décide d'utiliser cet argent pour faire le tour du monde. Suivez son parcours en complétant le tableau suivant.



Point de départ	Nom d'une île	Tahiti
1	Nom d'un océan	
2	Nom d'un État	
3	Nom d'une forêt dense	
4	Nom d'un DOM	
5	Nom d'une ligne imaginaire	
6	Nom d'un continent	
7	Nom d'une mer	
8	Nom d'un désert	
9	Nom d'un fleuve	
10	Nom d'une chaîne de montagnes	
11	Nom d'une ville	
12	Nom d'un État	

2^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
ÉLABORATION ET ORGANISATION
DU MONDE D'AUJOURD'HUI

7. De la guerre froide au monde d'aujourd'hui

Cours

p. 92

Méthode

p. 100

Exercices

p. 102

Bilan p. 105

Corrigés p. 244

I. La formation des blocs et l'apparition de la guerre froide en Europe (1947-1962)

1. La rupture entre les deux Grands et la naissance des blocs

- Au lendemain de la guerre, l'influence du communisme s'accroît rapidement dans les pays d'Europe de l'Est libérés par l'armée de l'URSS. Dès 1946, les États-Unis et la Grande-Bretagne s'en inquiètent et Churchill, dans son discours de Fulton en 1946, accuse l'URSS de faire tomber un « **rideau de fer** » en Europe.

La rupture entre les Alliés se produit en mars 1947 : le président américain Truman lance une politique visant à arrêter l'extension du communisme. En juin 1947, le secrétaire d'État Marshall propose un plan d'aide économique à la reconstruction de l'Europe : le **plan Marshall**. Les pays d'Europe occidentale acceptent ce soutien américain. L'URSS condamne ce plan et empêche les pays qu'elle contrôle d'en bénéficier.

- Les États-Unis et l'URSS ont deux conceptions opposées du monde et de la société. L'URSS propose comme modèle le socialisme, tel qu'il s'est instauré dans son pays, et accuse les États-Unis de dominer le monde par leur économie et leur impérialisme.

Les États-Unis défendent le libéralisme économique et la démocratie parlementaire, et dénoncent la suppression des libertés dans les pays de l'Est. Les deux pays s'accusent mutuellement de menacer la paix mondiale. Ces deux points de vue sont exprimés en 1947 par le président américain Truman d'où le nom de « **doctrine Truman** » et, au nom de Staline, par le Soviétique Jdanov d'où le nom de « **doctrine Jdanov** ».

- À partir de 1947, le bloc de l'Est se constitue autour de l'URSS, qui impose en 1948 la transformation des pays d'Europe orientale en démocraties populaires. L'affrontement gagne également l'Asie, après une longue guerre civile, où les communistes de Mao Zedong prennent le pouvoir en 1949. Le bloc de l'Est est renforcé par la Chine. Mais Mao rompt avec l'URSS en 1960.

Le bloc de l'Ouest regroupe les États-Unis et les pays d'Europe occidentale qui bénéficient du plan Marshall.

2 L'Allemagne et Berlin au centre des relations Est-Ouest (1947-1990)

À la limite entre la zone d'influence occidentale et la zone d'influence soviétique, l'Allemagne et Berlin deviennent les symboles de la rupture entre l'Est et l'Ouest.

3. Le blocus de Berlin et la naissance des deux Allemagne

Depuis 1945, l'Allemagne et Berlin sont divisées en quatre zones occupées par les Américains, les Français, les Anglais et les Soviétiques. En 1948, l'URSS décide

de mettre la main sur Berlin-Ouest, zone d'occupation alliée, en établissant le blocus sur cette partie de la ville. C'est le **blocus de Berlin**. Mais les Occidentaux refusent de céder et ravitaillent les Berlinoises par la voie des airs (pont aérien) pendant 318 jours. Une Troisième Guerre mondiale menace d'éclater. En 1949, l'URSS doit lever le blocus. Cela aboutit à la **scission de l'Allemagne** en deux États. La République démocratique allemande (R.D.A.), communiste et sous influence soviétique, a Berlin-Est pour capitale. La République fédérale d'Allemagne (R.F.A.), correspondant aux trois zones alliées, est sous influence occidentale et comprend Berlin-Ouest, pourtant située au cœur de la R.D.A. Sa capitale est Bonn.

À la suite de cette crise, les États-Unis créent une alliance atlantique et une organisation militaire, l'**OTAN**. En 1947, l'URSS annonce qu'elle soutiendra les mouvements révolutionnaires dans le monde et la lutte contre l'impérialisme américain ; elle organise ensuite le bloc soviétique en créant le **CAEM** en 1949 et en signant le **pacte de Varsovie** en 1955 avec les pays communistes européens.

b. La construction du mur de Berlin

Les deux parties de l'Allemagne et de Berlin évoluent désormais séparément de part et d'autre du « rideau de fer ». Mais les autorités de la R.D.A. refusent toujours le statut particulier de Berlin et constatent que trois millions et demi d'Allemands de l'Est ont fui vers l'Ouest, libre et prospère, en passant par Berlin. C'est pourquoi, dans la nuit du 12 au 13 août 1961, la R.D.A. fait construire un **mur** séparant la zone soviétique des zones occidentales. L'URSS et la R.D.A. ignorent les protestations internationales contre le « mur de la honte ». En 1963, le président américain John Fitzgerald Kennedy se rend à Berlin-Ouest où il dénonce la construction du mur et le système communiste dans un célèbre discours. Le président américain déclare « *Ich bin ein Berliner* » (« Je suis Berlinoise »), mais cette déclaration n'aura aucune incidence. Les deux Allemagne semblent durablement séparées et Berlin devient le symbole et l'un des enjeux de la guerre froide.

c. Vers la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme

Pourtant, après la grave crise de Cuba en 1962, où l'on a frôlé le conflit atomique, les États-Unis et l'URSS comprennent qu'un dialogue est nécessaire pour éviter le pire. Les deux Grands s'engagent à limiter leur armement nucléaire et tentent d'entraîner les autres nations vers le désarmement. Ils multiplient les gestes d'apaisement. C'est la **Détente** mais, malgré tout, la course aux armements se poursuit. Il faut attendre 1985 pour que le nouveau dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev relance la politique de détente. L'URSS diminue sa tutelle sur les démocraties populaires, où les aspirations libérales se réveillent. La contestation commencée en Pologne aboutit à l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est et à la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. En 1990 a lieu la **réunification** de l'Allemagne.

II. La décolonisation, un phénomène mondial

1. Les facteurs de la décolonisation

- L'année 1945 donne le signal de la décolonisation. Le prestige et l'autorité des métropoles sont affaiblis car elles ont souvent dû compter sur leurs colonies pour assurer la victoire. Après la guerre, les colonies revendiquent l'égalité et le droit de s'administrer elles-mêmes. Ces demandes sont soutenues par l'URSS et les États-Unis, tous deux hostiles à la domination coloniale, et par l'ONU qui, dans sa Charte de San Francisco, défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Les conséquences du système colonial (exploitation économique, inégalité sociale et juridique entre colons et indigènes, déculturation et violence) et la croissance rapide de la population, qui n'est aidée par aucun progrès industriel ou agricole, viennent alimenter un profond mécontentement récupéré par les mouvements nationalistes.

2. Les décolonisations

- De 1947 à 1962, la plupart des colonies vont obtenir leur indépendance. Mais tous les Européens ne voulant pas renoncer à leurs colonies, certaines l'obtiendront par la concertation et d'autres la gagneront par la violence. Tout dépend des intérêts locaux ou de la situation internationale.
- La décolonisation touche d'abord l'Asie, où les Britanniques comprennent que le rétablissement de leur autorité est impossible et que l'indépendance est inévitable. Le Royaume-Uni préfère donc abandonner sa souveraineté politique et préserver ses intérêts économiques dans le cadre du **Commonwealth**. La décolonisation anglaise en Asie s'effectue pacifiquement en 1947. En Inde, Gandhi obtient l'indépendance au moyen de la non-violence. Mais dès 1947, l'Union indienne et le Pakistan, deux nouveaux États nés de l'indépendance de l'Inde, connaissent de graves troubles religieux entre hindouistes et musulmans.
- La France tente de maintenir sa domination sur ses colonies. Elle ne veut pas abandonner l'Indochine où Hô Chi Minh proclame un État vietnamien communiste en 1945. Entre 1946 et 1954, elle livre une sanglante guerre d'indépendance aboutissant à l'indépendance du Laos, du Cambodge et des deux Viêt-nam. Le conflit s'intègre alors à la guerre froide. Les États-Unis, après avoir soutenu la France, prennent le relais au nom de leur politique d'endiguement du communisme, tandis que la Chine et l'URSS soutiennent Hô Chi Minh. À partir de 1956, le mouvement gagne l'Afrique. Sous la pression des nationalistes, la France accorde pacifiquement l'indépendance au Maroc et à la Tunisie.

(1956). En revanche, elle refuse de décoloniser l'Algérie où vivent un million d'Européens et dont le sud saharien regorge de pétrole. De 1954 à 1962, elle envoie des centaines de milliers de soldats et mène une guerre longue et coûteuse contre le mouvement d'indépendance algérien, le F.L.N. Finalement, en juillet 1962, l'Algérie devient indépendante.

En Afrique noire, la décolonisation se déroule plus pacifiquement. La France donne d'abord son autonomie à ses colonies, avec des assemblées élues (loi Defferre de 1956), puis la plupart des territoires obtiennent leur indépendance en 1960. Des liens de coopération économique, technique, militaire et culturelle sont maintenus avec la France. Du côté britannique, la décolonisation de l'Afrique noire est réalisée à la même époque (voir Méthode, page 100).

3. Les difficultés de l'indépendance et la naissance du tiers-monde

- Ces décolonisations aboutissent à la constitution de nouveaux États qui connaissent immédiatement de graves problèmes politiques et économiques. Guerres civiles, guerres extérieures, coups d'État et dictatures se multiplient : la démocratie est bafouée et les affrontements interethniques ou religieux sont nombreux.

Les jeunes États décolonisés ne se sentent véritablement aidés ni par le camp capitaliste ni par le camp communiste. En avril 1955, ces nouveaux pays d'Afrique et d'Asie se réunissent à Bandung, en Indonésie. Ils condamnent la colonisation et cherchent à établir des liens de solidarité indépendants des grandes puissances : ils font naître un **troisième monde**.

- À Belgrade, en 1961, une nouvelle conférence réunit les pays afro-asiatiques auxquels se joignent la Yougoslavie et Cuba. Ce troisième monde refuse de s'aligner sur le bloc américain ou le bloc soviétique et proclame le « **non-alignement** ». C'est la montée du tiers-monde, troisième monde sur le plan international.

- Les nouveaux États du tiers-monde sont peu industrialisés et dépendent des exportations de matières premières et de produits agricoles achetés par les pays industrialisés. Parallèlement, ils connaissent une explosion démographique qui accroît la pénurie alimentaire et aggrave les problèmes du sous-développement. Dès la fin des années 1960, ces jeunes États doivent choisir l'aide économique des grandes puissances et certains adoptent le modèle politique de la Chine ou de l'URSS. Seuls les pays pétroliers disposant d'une importante matière première très consommée par les États industrialisés ont réussi à imposer leurs revendications. En 1960, ils créent l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et provoquent en 1973 le premier choc pétrolier en imposant la hausse du prix du pétrole, ce qui a déstabilisé les économies mondiales, même si le prix du pétrole a baissé par la suite.

- Les frontières des nouveaux États, dessinées par les puissances coloniales, sont la source de conflits internes ou entre pays voisins. En 1994, au Rwanda, eut lieu un génocide provoquant la mort d'environ un million de personnes à cause de problèmes entre des minorités ethniques ou religieuses. Des conflits entre États éclatent comme l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne en 1978 ou la guerre Iran-Irak en 1980. La naissance d'Israël et l'enjeu pétrolier font du Proche-Orient une des régions les plus troublées du monde.

Tous ces conflits ont des conséquences désastreuses. Ils limitent l'unité politique du tiers-monde, favorisent l'intervention des grandes puissances et des anciennes métropoles et accentuent la misère des populations.

III. La construction de l'Europe

1. De la Communauté économique européenne...

- En 1945, Jean Monnet reprend l'idée de créer des États-Unis d'Europe. À cause de la guerre froide, ils se limiteront à la seule Europe occidentale. Les premiers traités signés organisent la défense des pays de l'Europe de l'Ouest contre la menace communiste.

La première étape est imposée par les États-Unis dans le cadre du plan Marshall, puisque les pays européens sont encouragés à coopérer pour faciliter le retour à la prospérité et préserver la paix.

- En 1950, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français, propose de renforcer les rapports franco-allemands. En avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) naît et regroupe la France, la R.F.A., l'Italie et le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Elle doit relancer les échanges et la production industrielle.

- Le 25 mars 1957, le traité de Rome est signé entre les six pays et la Communauté économique européenne (C.E.E.) est créée. La C.E.E. établit un **marché commun** permettant la libre circulation des personnes et des marchandises, la suppression progressive des barrières douanières intérieures, et prévoit la mise en place de politiques communautaires dans l'agriculture (PAC) et les transports.

Le dynamisme économique de la C.E.E. attire les pays voisins. En 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark rejoignent la Communauté. En 1981, c'est au tour de la Grèce et, en 1986, celui du Portugal et de l'Espagne.

- Les institutions européennes se consolident. Depuis 1979, un Parlement est élu au suffrage universel et siège à Strasbourg. Les décisions sont prises par une Commission située à Bruxelles. Les chefs d'État et les ministres se réunissent régulièrement pour prévoir les grandes orientations politiques.

2. ... à l'Union européenne

La guerre froide met un terme à la division de l'Europe, et l'Allemagne réunifiée pèse d'un poids plus lourd.

- Le traité de Maastricht de 1992 va encore plus loin en mettant en place une véritable Union européenne, avec une monnaie unique, l'euro (2002), et une citoyenneté européenne. Il renforce les liens entre les États en développant des politiques communes dans les domaines de la justice, de la police, de l'armée, de l'éducation et de la formation.
- Depuis 1995, l'Union européenne compte quinze membres avec l'arrivée de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. Si des désaccords entre États freinent le rôle international de l'Europe, l'Union européenne est pourtant en passe de s'agrandir avec les adhésions de dix nouveaux pays de l'Europe de l'Est en mai 2004. Il s'agit de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Estonie, de Chypre et de Malte. Le problème de la création de nouvelles institutions supranationales pour harmoniser et coordonner cet ensemble de vingt-cinq pays est à l'ordre du jour (voir chapitre 10, page 133).

IV. De la fin du communisme au monde d'aujourd'hui

1. La chute du bloc de l'Est

Pendant la guerre froide, dans les démocraties populaires, des mouvements de contestation avaient provoqué des soulèvements : à Berlin en 1953, en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, en Pologne en 1980, mais ils avaient été réprimés par l'armée soviétique.

À partir de 1985, le nouveau dirigeant de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, relance la détente et les négociations sur le désarmement car l'URSS n'a plus les moyens économiques de soutenir la course aux armements spatiaux (« la guerre des étoiles ») menée par les États-Unis. Parallèlement, Mikhaïl Gorbatchev desserre sa tutelle sur les démocraties populaires, ce qui redonne un nouvel élan aux aspirations libérales en Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie. Mikhaïl Gorbatchev propose des réformes, la *glasnost* et la *perestroïka*, pour redresser la situation économique de l'URSS, mais il ne parvient pas à empêcher le démantèlement du bloc soviétique. Le mur de Berlin est détruit le 9 novembre 1989 et, en 1991, l'URSS cesse d'exister. Elle laisse la place à quinze républiques indépendantes. C'est la fin du monde bipolaire.

2. Un nouvel ordre mondial

- Les affrontements Est-Ouest n'existent plus. Le monde est sorti de la guerre froide. Les régimes communistes sont tombés partout sauf en Chine, en Corée du Nord, au Viêt-nam et à Cuba. Les pays d'Europe de l'Est et de l'ancienne URSS entrent dans une période délicate car ils essaient de s'intégrer progressivement aux organisations économiques comme l'Union européenne et aux organisations de type militaire comme l'OTAN, et doivent passer d'une économie socialiste à une économie capitaliste. Cette transition est difficile et coûteuse, et la démocratie n'étant pas toujours bien acceptée, les nationalismes se réveillent.

Des frontières se modifient : l'Allemagne se réunit, la Tchécoslovaquie éclate en deux États indépendants et la Yougoslavie se morcelle en plusieurs États au cours de guerres meurtrières opposant des nationalités ennemies. Il faudra l'intervention militaire des États-Unis et des puissances européennes de l'Ouest, dans le cadre de l'ONU, pour calmer ces conflits.

- Les États-Unis, devenus la seule superpuissance, interviennent en 1991 dans la région du Golfe persique pour défendre le Koweït envahi par l'Irak et pour préserver leurs intérêts économiques dans la première région exportatrice de pétrole du monde. En 1993, ils s'illustrent aussi dans le rapprochement israélo-palestinien.

- Toutefois, la suprématie des États-Unis n'est pas sans limites. Des puissances économiques comme le Japon ou l'Union européenne deviennent des concurrents pour les États-Unis.

La prolifération de l'arme nucléaire en Inde, au Pakistan, en Ukraine et en Corée du Nord inquiète. Malgré la signature, en 1995, du traité de non-prolifération nucléaire par 178 États, les risques demeurent importants.

Pendant ce temps, les déséquilibres Nord-Sud se creusent et les risques de guerre n'ont pas disparu.

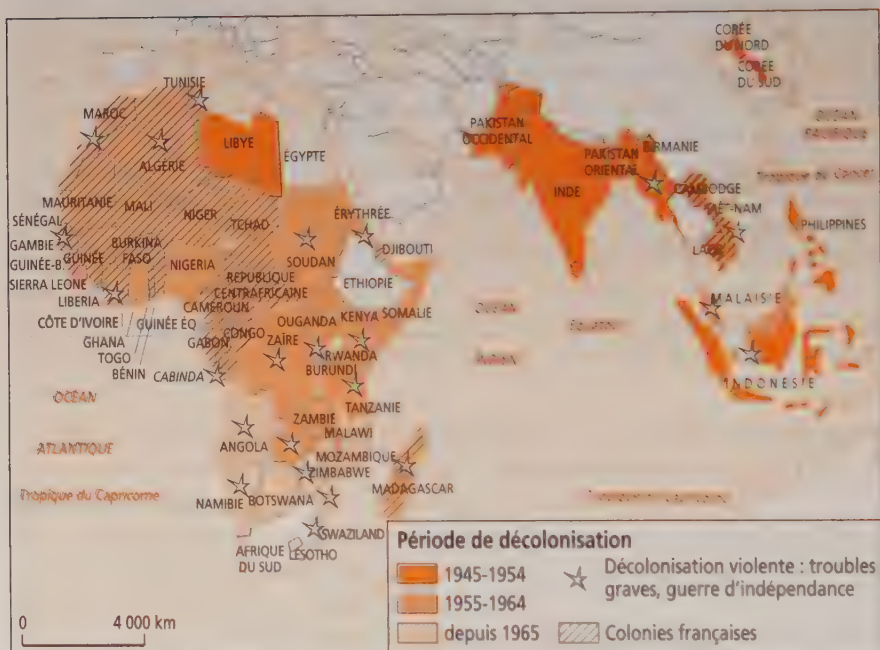
- Les États-Unis sont aussi devenus la cible d'États et de mouvements nationalistes et intégristes qui refusent l'hégémonie américaine. Des attentats visent les intérêts américains en Europe et au Moyen-Orient. Le plus traumatisant est celui du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center à New York. Mais cet attentat n'a pas remis en question la politique extérieure américaine puisque les Américains sont, en 2004 encore, présents en Irak.

Au début du **xxi^e** siècle, le monde devient de plus en plus **multipolaire**.

- Après la Seconde Guerre mondiale, de 1947 à la fin des années 1980, le monde s'affronte en deux blocs, le bloc occidental dirigé par les États-Unis, et le bloc communiste dirigé par l'URSS.
- Dans ce monde bipolaire, les anciennes colonies accèdent à l'indépendance, soit de manière négociée comme en Inde ou en Afrique noire, soit à la suite de guerres comme en Indochine ou en Algérie.
- En 1957, en signant le traité de Rome, six États d'Europe de l'Ouest, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie, fondent la Communauté économique européenne.
- À partir de 1989, de grands bouleversements se produisent à l'Est : le mur de Berlin tombe en 1989, la réunification de l'Allemagne est réalisée en 1990 et 1991 voit l'effondrement du communisme et le démantèlement de l'URSS.

Étudier une carte historique présentant une évolution

La décolonisation en Afrique et en Asie



1. Lire la carte

- Quel est le titre de la carte ? Quel est l'espace représenté ?
- Observez la légende : combien de types d'informations la légende donne-t-elle ? Vous avez ici les continents africain et asiatique. Vous disposez de trois types d'informations : les périodes de la décolonisation, elles-mêmes au nombre de trois ; les exemples de décolonisations violentes ; les colonies françaises.

2. Comprendre la carte grâce à la légende

- Comme la carte montre une évolution, il est important de suivre la chronologie des événements en repérant les trois périodes et en précisant les parties du monde concernées.

La carte montre un mouvement de décolonisation commençant en Asie et atteignant ensuite l'Afrique.

- La légende individualise les colonies françaises, ce qui signifie qu'il existe des colonies appartenant à d'autres métropoles européennes. Essayez de trouver à qui appartenaient les autres colonies. En 1945, les deux plus grandes puissances coloniales sont la France et le Royaume-Uni.

- La légende indique par un figuré les cas de décolonisation violente. Cela signifie qu'il existe une autre forme de décolonisation. Essayez de la trouver.

Observez la carte et donnez un exemple précis pour chacune des deux formes de décolonisation.

– Des colonies sont entrées dans des guerres de libération ; c'est par exemple le cas de l'Indonésie et de deux colonies françaises qui sont l'Indochine et l'Algérie.

– D'autres colonies revendiquent et négocient leur indépendance. C'est le cas de l'Inde, de Ceylan, de la Birmanie, de la Libye, et des colonies françaises comme le Maroc, la Tunisie, et la plupart des colonies de l'Afrique noire.

3. Interpréter la carte

C'est la replacer dans son contexte historique. Il faut donc donner les raisons de la décolonisation et en montrer les conséquences.

- Vous devez rappeler la situation des métropoles européennes en 1945.

La Seconde Guerre mondiale a affaibli les métropoles européennes. Les mouvements nationalistes se renforcent et bénéficient des appuis des États-Unis, de l'URSS et de l'ONU.

- Vous devez expliquer les conséquences de la décolonisation.

Le mouvement de décolonisation conduit à l'indépendance des anciens empires coloniaux, à la constitution de nouveaux États connaissant de grandes difficultés économiques et politiques et qui, à partir de la conférence de Bandung de 1955, forment le tiers-monde.

POINT BREVET !

Méthode

- Un bon commentaire de carte passe avant tout par une lecture approfondie de la légende.

- Chaque information contenue dans la légende est importante car elle vous permet de comprendre une situation.

- N'oubliez pas de considérer la période sur laquelle porte la carte : c'est essentiel pour la replacer dans son contexte historique.

Exercices

1. Datez les événements suivants.

1. Traité de Rome
2. Chute du mur de Berlin
3. Indépendance de l'Algérie
4. Indépendance de l'Inde
5. Crise de Cuba
6. Naissance de la Chine populaire

2. Aidez-vous de la liste des personnalités suivantes (Ben Bella, Gandhi, Hô Chi Minh, Nehru, Senghor) pour compléter le tableau ci-dessous. Vous indiquerez par une croix le mode d'accession à l'indépendance des colonies.

	Ancienne métropole	Date d'indépendance	Indépendance pacifique	Guerre d'indépendance	Indépendance puis guerre civile	Personnalité
Inde						
Algérie						
Indochine						
Sénégal						

3. Lisez ce témoignage puis répondez aux questions suivantes.

La Conférence de Bandung

Que s'est-il passé de mémorable à Bandung ?

Ceci : qu'un milliard cinq cents millions d'hommes se sont réunis dans une ville d'Asie pour proclamer solennellement que l'Europe ne devait plus diriger seule le monde. Ce qui a été condamné à Bandung, ça n'a pas été la civilisation européenne, ça a été la forme intolérable, qu'au nom de l'Europe, certains hommes ont cru devoir donner aux relations qui devaient normalement s'instaurer entre l'Europe et les peuples non européens. En 1955, le monde s'est réuni à Bandung pour signifier à l'Europe que le temps de l'Empire européen est fini.

Aimé CÉSAIRE, *Les Temps modernes*, mars-avril 1956.

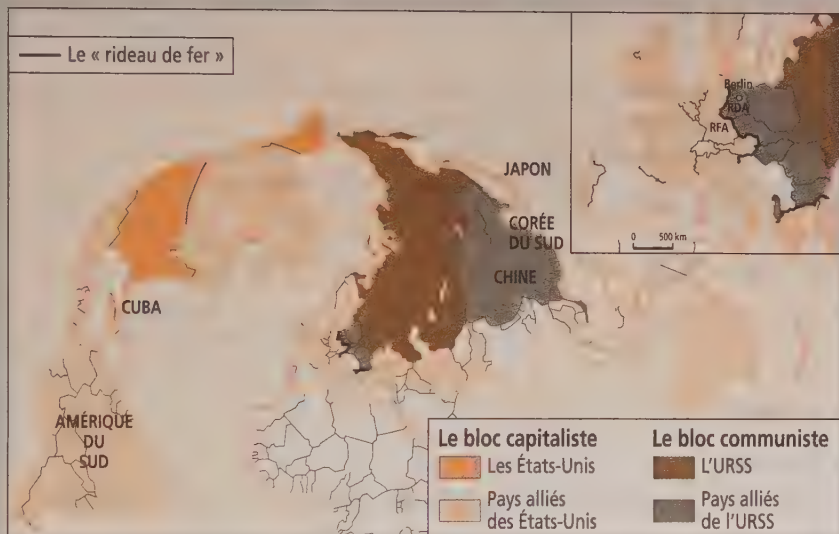
Aimé Césaire est un député de Martinique.

1. Où et quand la conférence s'est-elle réunie ?
2. Qui participe à la conférence ?
3. Quel point de vue les participants à la conférence ont-ils développé ?
4. Quelle a été l'importance historique de la conférence de Bandung ?

4 Les deux Allemagne dans les années 1960 : l'image d'un monde coupé en deux

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Groupement 1, juin 2002

Document 1 : Les deux « blocs » dans les années 1960



Document 2 : Berlin, décembre 1961



© AKG.

Document 3 : R.F.A. et R.D.A. : deux systèmes opposés

	République démocratique allemande : système communiste	République fédérale d'Allemagne : système libéral
Partis politiques	Un seul, le Parti communiste, d'où très peu d'opposition.	Pluralisme des partis, donc opposition.
Rôle du gouvernement	Exercé dans tous les domaines : totalitarisme.	Limité par les lois et les droits de l'homme : libéralisme.
Ressources, moyens de production, transports	Propriété collective par l'intermédiaire de l'État et des coopératives.	Propriété privée en général.
Rôle économique de l'État	Total : économie planifiée.	Très limité : initiative privée essentiellement.
Concurrence	Inexistante.	Très importante : nationale et internationale.
Prix et salaires	Fixés par l'État.	Déterminés par le marché.

L'École des lettres, n° 13, 1992-1993.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Décrivez précisément l'organisation du monde dans les années 1960.

Document 2

2. Que nous apprend cette photo sur la situation de Berlin en 1961 ?
3. À quel élément de la légende du document 1 la pancarte renvoie-t-elle ?

Document 3

4. Donnez deux exemples : un qui montre que R.F.A. et R.D.A. s'opposent dans le domaine politique, un qui montre qu'elles s'opposent aussi dans le domaine économique.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À l'aide des informations contenues dans ces documents et de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes pour montrer que la situation de l'Allemagne, dans les années 1960, est l'illustration d'un monde coupé en deux.

La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences

1. Cochez les affirmations justes :

- ☐ a. Les pays pauvres connaissent la plus forte croissance urbaine.
- ☐ b. Les pays où le taux d'urbanisation est le plus élevé sont des pays développés.
- ☐ c. Les pays où le taux d'urbanisation est le plus élevé sont les pays les moins développés.

Les échanges, la mobilité, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation

2. L'I.D.H. ou indicateur de développement humain se calcule à partir de :

- ☐ a. l'espérance de vie
- ☐ b. le taux d'urbanisation
- ☐ c. le revenu par habitant
- ☐ d. les secteurs d'activités économiques
- ☐ e. le niveau d'instruction

3. Si la valeur de l'I.D.H. se rapproche de 1, le pays concerné est :

- ☐ a. riche et développé
- ☐ b. pauvre et en voie de développement

4. Lesquels de ces pays font partie de la Triade ?

- ☐ a. la Chine
- ☐ b. les États-Unis
- ☐ c. la France

5. Parmi ces États ou groupes d'États, lequel ne fait pas partie du « Nord » ?

- ☐ a. États de l'Europe de l'Est
- ☐ b. Brésil
- ☐ c. Russie
- ☐ d. États de l'Europe de l'Ouest
- ☐ e. États-Unis
- ☐ f. Australie

De la guerre froide au monde d'aujourd'hui

6. Le plan Marshall est :

- ☐ a. un programme d'aide militaire proposé en 1947 par l'URSS
- ☐ b. un programme d'aide économique proposé en 1947 par l'URSS
- ☐ c. un programme d'aide militaire proposé en 1947 par les États-Unis
- ☐ d. un programme d'aide économique proposé en 1947 par les États-Unis

7. L'auteur du discours de Fulton sur le « rideau de fer » est :

- ☐ a. Winston Churchill ☐ b. Charles de Gaulle ☐ c. Mao Zedong

8. Le chef de l'URSS au début de la guerre froide est :

- ☐ a. Nikita Khrouchtchev ☐ b. Dwight Eisenhower ☐ c. Joseph Staline

9. En 1962, les États-Unis et l'URSS sont au bord de la guerre à cause de l'installation de fusées à :

- ☐ a. Berlin ☐ b. Cuba ☐ c. Jérusalem

10. Le premier grand pays colonisé devenu indépendant en 1947 est :

- ☐ a. la Birmanie ☐ b. l'Inde ☐ c. l'Indonésie

11. Parmi ces trois États du Maghreb, lesquels ont obtenu leur indépendance pacifiquement ?

- ☐ a. l'Algérie ☐ b. la Tunisie ☐ c. le Maroc

12. Lequel de ces pays ne fait-il pas partie des six membres fondateurs de la C.E.E. ?

- ☐ a. le Royaume-Uni ☐ b. le Luxembourg ☐ c. la France

13. L'Europe verte désigne :

- ☐ a. les pays de l'Europe atlantique
☐ b. la politique agricole commune de l'Union européenne
☐ c. les mesures écologiques prises par l'Union européenne

14. La guerre froide est :

- ☐ a. une période où l'URSS et les États-Unis se battent dans les régions désertiques
☐ b. une période où l'URSS et les États-Unis s'opposent fortement sans aller jusqu'à la guerre
☐ c. une période où des accords sont signés pour éviter la guerre

15. Voici trois dates et trois événements. À vous de les associer correctement :

- | | |
|---|----------------------------------|
| ☐ a. réunification allemande | ☐ 1. 1989 |
| ☐ b. démantèlement de l'URSS | ☐ 2. 1990 |
| ☐ c. chute du mur de Berlin | ☐ 3. 1991 |

Réponses : 1. a. et b. - 2. a., c. et e. - 3. a. - 4. b. et c. - 5. b. - 6. d. - 7. a. - 8. c. - 9. b. - 10. b. - 11. b. et c. - 12. a. - 13. b. - 14. b. et c. - 15. a. 2. ; b. 3. ; c. 1.

3^e PARTIE : GÉOGRAPHIE
LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MAJEURES

8. Les États-Unis

Cours

p. 108

Méthode

p. 115

p. 117

Bilan p. 144

Corrigés p. 246

I. Les États-Unis : un État continent

1. Un territoire immense et ouvert

Les États-Unis sont une fédération de cinquante États (quarante-huit États auxquels s'ajoutent l'Alaska et les îles Hawaï), couvrant 9,3 millions de km² (une superficie quasiment égale à celle du continent européen) et s'étirant sur quatre fuseaux horaires.

Les façades océaniques étendues (20 000 kilomètres de côtes) ouvrent largement le pays sur les deux autres foyers de la Triade : l'Union européenne par l'océan Atlantique et le Japon par l'océan Pacifique.

2. Des richesses à la mesure de l'immensité

Les États-Unis possèdent d'importants gisements d'hydrocarbures dans les Grandes Plaines et de nombreuses ressources énergétiques (charbon et hydro-électricité) et minières dans les montagnes des Appalaches à l'Est et des Rocheuses à l'Ouest.

3. Un territoire maîtrisé par les hommes

Au prix d'un effort technique et financier énorme, les hommes ont rendu le pays facilement accessible.

Les États-Unis disposent du réseau de transports et de communications le plus dense du monde.

Toutefois, la densité des voies de communication est inégale à l'échelle du pays : à l'Est, le réseau de transports est dense et complet (routes, rails, voies d'eau, aéroports) ; à l'Ouest, il est très lâche et traduit les inégalités de peuplement et de développement économique des États-Unis.

II. La population américaine

1. La troisième population mondiale

- Les États-Unis comptent 284 millions d'habitants et leur densité moyenne nationale de 30 habitants par km² est faible si on la compare à celle du Japon (336 habitants par km²) ou de la France (108 habitants par km²).

- La population est surtout concentrée le long des littoraux : le Nord-Est (la région des Grands Lacs et la Mégalopolis, foyer majeur le long de l'Atlantique), la Floride, le Texas et la Californie. En revanche, les Rocheuses et les Grandes Plaines constituent « les États-Unis du vide ».

2. La population la plus mobile du monde

Environ 15 % d'Américains changent de résidence au bout d'un an. Les jeunes et les plus instruits sont les plus mobiles. Les courants migratoires s'effectuent vers la Sun Belt, c'est-à-dire le Sud (Floride et Texas) et l'Ouest du pays (Californie). Au niveau de l'ensemble du territoire des États-Unis, la Sun Belt devient attractive et contrebalance la région du Nord-Est et de la Mégalopolis.

3. Le premier pays d'immigration du monde

- Plusieurs vagues d'immigrants sont arrivées aux États-Unis en provenance d'Europe (depuis le ^{xvii}^e siècle), d'Afrique (au ^{xviii}^e siècle) et, plus récemment, d'Amérique latine (les Latinos ou Mexicains dont certains sont aussi des clandestins) et d'Asie (Vietnamiens, Coréens, Philippins, etc.).
- Les États-Unis accueillent des populations des États du Sud, employées comme main-d'œuvre bon marché, et des populations venues des États du Nord, appelées « cerveaux », qui mettent leurs compétences et leur savoir-faire au service de leur nouveau pays d'adoption.

III. Les villes : des espaces de la puissance américaine

1. Un territoire fortement urbanisé

80 % des Américains vivent dans une agglomération. Les États-Unis comptent soixante agglomérations dépassant le million d'habitants ; à titre de comparaison, il y en a quatre en France.

La moitié de la population des États-Unis vit à l'intérieur de vingt grandes villes. Les villes sont souvent situées sur les littoraux et les fronts d'eau comme les Grands Lacs et les fleuves.

Les trois plus grosses aires urbaines sont New York avec 19,9 millions d'habitants, Los Angeles avec 15,4 millions d'habitants et Chicago avec 8,6 millions d'habitants. La plus forte concentration urbaine est localisée dans la Mégalopolis qui compte 50 millions de personnes, soit l'équivalent des quatre cinquièmes de la population française. Mais ce sont les villes de la Sun Belt (Phoenix, Dallas, Houston) qui enregistrent la croissance démographique la plus forte.

2. La ville américaine verticale au centre s'étale dans la banlieue

- Au cœur de la ville, le *Central Business District* (C.B.D.) est constitué de gratte-ciel et regroupe les sièges sociaux des entreprises, les activités financières (banques, Bourses : Wall Street à New York, Bourse des matières premières agricoles à Chicago), les hôtels, les activités culturelles (musées, théâtres) et les commerces de luxe. Il est entouré de quartiers résidentiels et industriels aujourd'hui dégradés.

- Autour du C.B.D., les *suburbs* (banlieues) s'étalent et accueillent les classes moyennes aisées recherchant de meilleures conditions de vie. Souvent, les banlieues regroupent plus de la moitié de la population de la ville.
- Les villes sont parcourues par de larges autoroutes qui se croisent dans des échangeurs gigantesques, où s'installent désormais de nouvelles activités économiques : des commerces, des bureaux et des industries de pointe.

IV. Les États-Unis : la première puissance économique mondiale

1. Un espace industriel en mutation

Les États-Unis assurent 30 % de la production industrielle mondiale, et 14 des 20 premières entreprises industrielles mondiales sont américaines.

a. Les industries traditionnelles

• Les entreprises de la sidérurgie, de la chimie et de l'industrie automobile ont dû s'adapter pour faire face à la crise économique.

Pour redevenir compétitives, les firmes multinationales procèdent à des alliances entre elles (Exxon et Mobil) ou avec des firmes étrangères (General Motors et Toyota).

D'autres pratiquent la délocalisation industrielle : Nike installe ses usines à l'étranger pour bénéficier de conditions de production avantageuses, des firmes étasuniennes exploitent la frontière mexicaine en implantant leurs *maquiladoras* en territoire mexicain pour profiter de la main-d'œuvre mexicaine bon marché.

b. Les industries de pointe

– Elles regroupent l'aéronautique, l'aérospatiale, l'informatique, le nucléaire et les biotechnologies. Elles sont particulièrement puissantes et ont à leur disposition une main-d'œuvre très qualifiée et bien rémunérée issue des grandes universités du pays. Ces dernières reçoivent aussi des fonds pour mener à bien leurs programmes de recherche. Enfin, l'État soutient la haute technologie par ses commandes militaires.

– Les mutations industrielles ont des conséquences dans l'organisation de l'espace des États-Unis (voir carte ci-après).

L'organisation de l'espace des États-Unis



Les grandes régions

- Le Nord-Est : cœur des États-Unis, le « centre » du monde
- La Sun Belt ou périphérie dynamique
- L'espace agricole et en réserve (parcs naturels, espaces touristiques, montagnes...)

Les éléments explicatifs de l'organisation de l'espace

- Centre d'impulsion économique mondial
- Grande métropole
- Déplacement des activités et des hommes
- Flux migratoires internationaux
- Installation récente de services et d'industries de pointe
- Régions frontières dynamiques
- Maquiladoras mexicaines : usines de production et villes jumelles américaines : encadrement et gestion
- États associés aux États-Unis dans le cadre de l'ALENA

2. La première agriculture du monde

a. Un immense espace agricole

La puissance agricole des États-Unis repose sur un immense espace aux conditions naturelles favorables : les grandes plaines de l'Est permettent les cultures et les montagnes de l'Ouest sont plus adaptées à l'élevage. Les climats variés ouvrent l'éventail des productions : céréales en climat tempéré, fruits, agrumes et légumes en climat méditerranéen, et arachides et coton en climat subtropical.

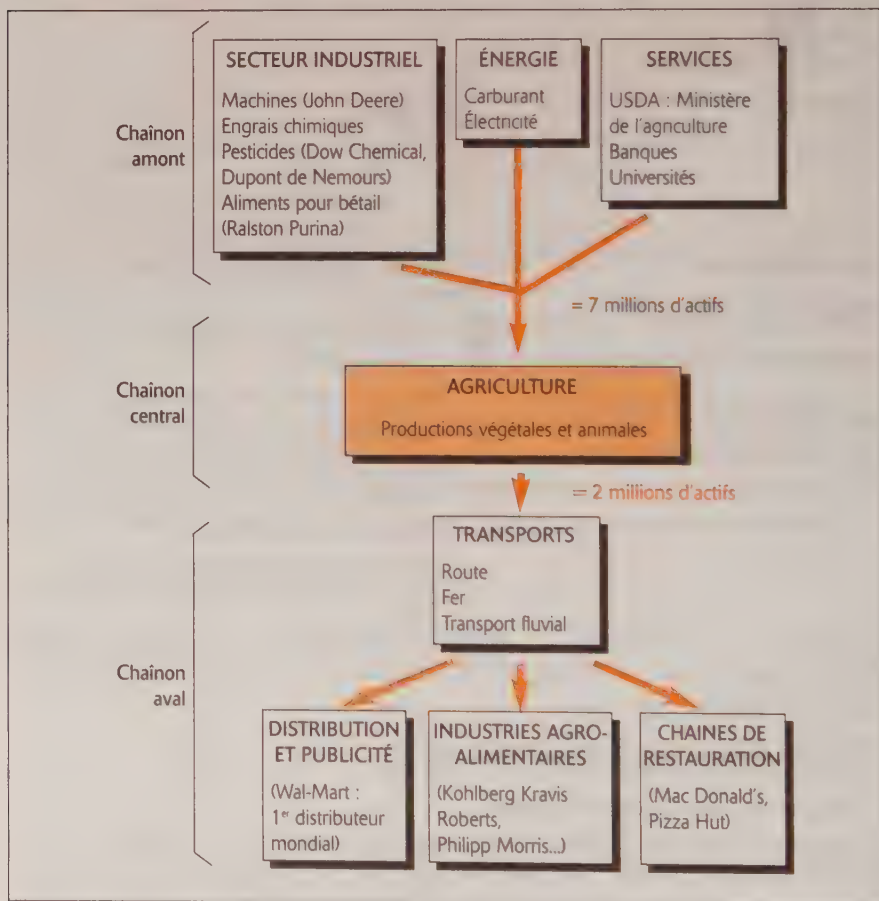
b. Une agriculture scientifique

Les exploitations agricoles de type capitaliste sont fortement mécanisées, utilisent des techniques d'irrigation performantes et bénéficient d'une recherche agronomique poussée.

c. L' « agribusiness »

L'agriculture américaine est intégrée dans une filière agro-alimentaire appelée « agribusiness ». Elle donne du travail à 20 millions d'actifs et assure 20 % du P.I.B. du pays.

La filière agro-industrielle américaine



3. Les services, nouveaux fondements de la puissance américaine

Le secteur tertiaire représente trois emplois sur quatre et assure 75 % du P.I.B. du pays.

Les banques, les Bourses, les compagnies d'assurances et les commerces dynamisent les *Central Business Districts* des villes.

Les transports, essentiels à l'économie du pays, contribuent à la multiplication des échanges à travers le territoire et vers l'extérieur.

Internet permet aux États-Unis de jouer le premier rôle car leurs firmes fabriquent les logiciels et permettent de naviguer sur le réseau (Yahoo et Google sont les premiers moteurs de recherche de la planète).

Les États-Unis disposent incontestablement d'atouts assurant leur puissance économique. Mais celle-ci peut être remise en cause à tout moment par ses concurrents européens et asiatiques.

V. Les États-Unis : une présence planétaire

1. Des échanges commerciaux et financiers énormes

Le dollar est, pour les États-Unis, un atout considérable.

Les États-Unis, en assurant 16 % du commerce mondial, sont au premier rang. Ils commercent avec presque tous les États du monde. Leurs principaux partenaires sont les deux pôles de la Triade. Les échanges sont importants aussi avec le Mexique et le Canada, qu'ils ont intégrés dans l'**ALENA**.

La balance des services américaine est excédentaire grâce aux exportations de services (Walt Disney, Mac Donald's, les télécommunications, l'informatique, le cinéma, etc.). Mais la balance commerciale accuse un déficit qui prouve que les États-Unis achètent plus qu'ils ne vendent. Cela constitue une limite à leur puissance.

2. Une puissance militaire et diplomatique

À la fin du ^{xx}e siècle, avec l'effondrement de l'URSS, les États-Unis sont devenus la seule superpuissance.

Ils disposent d'une force armée capable d'intervenir à tout moment et partout sur la planète. Ils contrôlent l'**OTAN** et sont un membre permanent du Conseil de sécurité de l'**ONU**.

Washington impose son arbitrage dans des organismes internationaux comme l'**ONU**, l'**O.M.C.** ou le **F.M.I.**, et sait utiliser le dollar comme argument décisif dans certaines négociations.

3. L'exportation d'une *american way of life*

Les États-Unis sont à l'origine d'une *world culture* véhiculée par les émissions de télévision et les films de Hollywood exportés partout dans le monde. Le

Coca-Cola, le jean, les chaussures Nike, Mickey et Barbie participent à cette culture.

L'anglais s'utilise de plus en plus dans les échanges électroniques.

Toutefois, le modèle culturel américain peut aussi susciter des oppositions (manifestations antiaméricaines).

POINT BREVET !

Mémo

• La **Mégalopolis** et la **Sun Belt** sont deux espaces très attractifs aux États-Unis.

La **Mégalopolis** est un espace très urbanisé sur la côte atlantique, comprenant les villes de Boston, New York (la capitale économique), Philadelphie, Baltimore et Washington (la capitale fédérale).

La **Sun Belt** ou « **ceinture du soleil** » est un espace situé du Nord-Ouest Pacifique au Sud-Est Atlantique, bénéficiant d'un taux de croissance démographique élevé (conséquence des migrations de population) et accueillant dans un cadre de vie agréable des industries de pointe.

• Le **C.B.D.** ou **Central Business District** est le quartier des affaires. Il est le véritable centre de commandement de la ville. Les gratte-ciel qui le constituent témoignent à leur manière de la puissance des entreprises qu'ils représentent (Manhattan à New York, par exemple).

Analyser une couverture de magazine

Les différentes étapes de l'analyse d'une couverture de magazine, exposées ci-dessous, vous permettront de comprendre et d'interpréter une image.



© Marianne, 2001.

Présenter l'image

- Indiquez la nature de l'image : souvent, elle est mentionnée dans la source ou dans le titre du document. Soyez attentif à la nationalité du document.
- Entourez en rouge la date : elle est toujours indiquée.

2. Décrire l'image

- Qui est le personnage principal ? Ce peut être un acteur de cinéma, un personnage historique, une personnalité politique, un héros de dessin animé, un responsable d'association ou de syndicat, etc. Dans notre exemple, il s'agit d'un aigle.
- De quoi le fond du document est-il constitué ? Ici, c'est un drapeau constitué d'étoiles placées dans un carré à gauche et de bandes colorées à droite.
- Lisez le titre ou l'inscription, puis écrivez-le.

3. Comprendre le sens de l'image

- Associez à l'animal et au drapeau l'État qu'ils symbolisent. Il s'agit de l'aigle et du drapeau des États-Unis d'Amérique.
- À quelle idée la représentation d'un aigle peut-elle être rattachée ? L'aigle est un rapace et on peut rattacher cet oiseau à l'idée de force, de puissance et de préhension.
- À quelle expression du titre cette idée s'oppose-t-elle ? L'idée de puissance s'oppose à l'idée de « résister à l'Amérique »

4. Interpréter l'image

- C'est sans doute le point le plus délicat de l'analyse.
- Remplacez le document dans un contexte plus général : pour cela, référez-vous à la date que vous avez entourée en rouge.
 - Posez-vous les questions suivantes : pourquoi l'auteur a-t-il dessiné cela ? Que veut-il démontrer ? Quel message cherche-t-il à faire passer ? Ici, vous devez montrer que les États-Unis sont une très grande puissance et qu'ils voudraient tout dominer. Mais ils ne sont pas le seul État du monde. Le message de l'image pourrait être celui-ci : les États-Unis sont une superpuissance à la fois économique et financière, diplomatique, militaire et culturelle. Mais d'autres États peuvent tenter de faire contrepoids à cette puissance : par exemple, l'Union européenne est une puissance économique disposant de l'euro et le Japon est une puissance asiatique.

POINT BREVET !

Méthode

- Analyser une couverture de magazine est un exercice simple si vous prenez la précaution d'observer attentivement votre document.
- Regardez bien les tailles, les formes, les couleurs, les symboles utilisés et associez-les à un État.
- Soyez attentif à sa date et souvenez-vous qu'une couverture est la « une ». Elle est « accrocheuse » pour qu'un maximum de personnes achètent le magazine.

Exercices

❶ Complétez le tableau ci-dessous, puis rédigez une phrase répondant à la question : le territoire des États-Unis est-il maîtrisé par les hommes ?

	Contraintes naturelles fortes ? faibles ?	Des activités économiques ? Si oui lesquelles ?	Espace bien ou mal desservi par les moyens de transport ?
Est du pays			
Ouest du pays			
Côte pacifique			

❷ Comptez, dans le tableau ci-dessous, le nombre de firmes américaines. Qu'en pensez-vous ?

Les dix plus importantes multinationales
(en fonction de la capitalisation boursière)

Rang et nom de la firme	Secteur d'activité	État
1. General Electric	Diversifié	États-Unis
2. Microsoft	Logiciels	États-Unis
3. Exxon Mobil	Pétrole	États-Unis
4. Wall-Mart Stores	Distribution	États-Unis
5. Citigroup	Services financiers	États-Unis
6. Pfizer	Pharmacie	États-Unis
7. Intel	Microprocesseurs	États-Unis
8. BP	Pétrole	Royaume-Uni
9. Johnson & Johnson	Produits domestiques	États-Unis
10. Royal Shell Dutch	Pétrole	Pays-Bas/Royaume-Uni

Alternatives économiques, hors-série n° 54, 4^e trimestre 2002.

❸ À l'aide des informations ci-dessous, répondez aux questions suivantes.

La production agricole américaine

1^{er} rang mondial : tomates, viande bovine, soja, maïs.

2^e rang mondial : agrumes, coton.

3^e rang mondial : blé, arachide, betterave à sucre.

1. Quelle place les États-Unis occupent-ils dans la production agricole ?

2. Classez les productions agricoles en fonction des types de climat suivants : climat continental – climat méditerranéen – climat subtropical.

Les États-Unis, puissance majeure

18 points ; durée : 50 min – Groupement 3, juin 2003

Document 1 : Classement des pays d'origine des premières firmes mondiales¹ en 2000



D'après *La Mondialisation*, Jean-Pierre PAULET, coll. « Synthèse Géographie », Armand Colin, août 2002.

1. Ces entreprises ont été retenues :

- pour leur extension mondiale et leur chiffre d'affaire ;
- parce qu'on peut les rattacher à un pays d'origine (exemple : Coca-Cola pour les États-Unis ou Michelin pour la France).

Document 2 : La recherche aux États-Unis

Inventer les produits de demain, contrôler les technologies de l'information et de la communication pour orienter le cours de la mondialisation. La stratégie de puissance des États-Unis n'est pas moins limpide que leur stratégie militaire. [...]

Le budget consacré à la recherche atteindra sans doute la somme astronomique de 112 milliards de dollars. Plus que ce que le Japon et l'Europe réunis consacrent à la recherche. [...]

Les États-Unis produisent déjà un tiers des publications scientifiques et déposent plus de brevets qu'aucun autre pays. Leurs laboratoires attirent

les cerveaux du monde au point que, dans certaines disciplines enseignées dans les universités américaines, comme l'informatique, 45 % des doctorants¹ sont d'origine étrangère.

Aucune singularité du modèle américain : les budgets fédéraux irriguent indifféremment laboratoires publics, universités et centres de recherche privés, qui collaborent à travers des contrats ou des *start-up*².

D'après *Les Secrets de l'avance technologique*, dossier *Comment l'Amérique veut contrôler le monde*, Laurent BARBOTIN, *L'Expansion* n° 669, novembre 2002.

1. Un doctorant est un étudiant qui prépare une thèse universitaire.
2. *Start-up* : Entreprise de haute technologie, de création récente, à très forte croissance.

Document 3 : La présence américaine dans le monde en 1998



QUESTIONS (8 points)

Documents 1 et 2

1. Relevez trois éléments qui montrent et expliquent la puissance des États-Unis.

Document 3

2. Citez deux exemples d'ensembles régionaux du monde où la présence militaire américaine est forte et précisez, pour chacun d'eux, comment s'exerce cette puissance.

Documents 1, 2 et 3

3. a. Quels sont les domaines de la puissance des États-Unis évoqués par ces documents ?

b. À quelle échelle s'exprime cette puissance ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, en vous servant des informations des documents et de vos connaissances, vous montrerez que les États-Unis sont une puissance majeure.

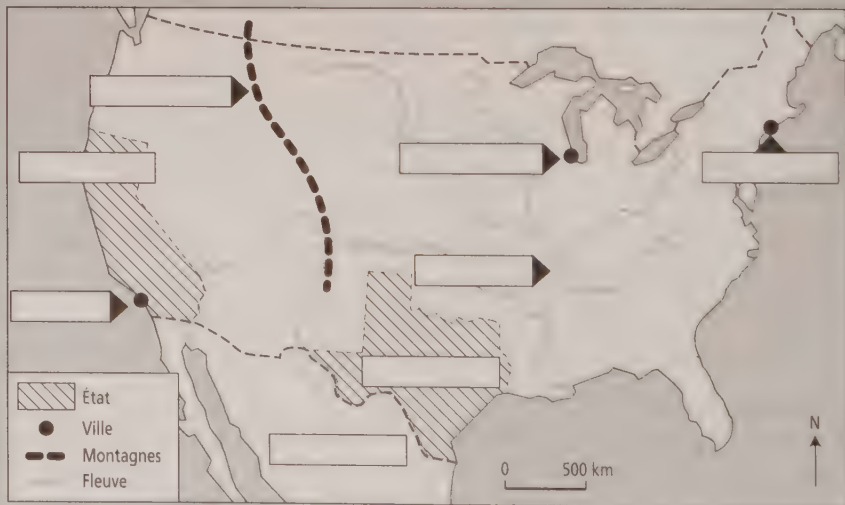
Repères spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – *Sujet inédit*

Sur le fond de carte des États-Unis d'Amérique, vous localiserez :

- deux États des États-Unis ;
- trois grandes villes ;
- un fleuve ;
- une chaîne de montagne ;
- un pays limitrophe.

Vous écrirez le nom qui convient dans chacune des cases.



3^e PARTIE : GÉOGRAPHIE
LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MAJEURES

9. Le Japon

Cours p. 122

Méthode p. 127

Exercices p. 129

Bilan p. 144

Corrigés p. 248

I. Un espace maîtrisé et des défis relevés

1. Un archipel

Le Japon est formé de plus de 4 000 îles, dont 4 principales (Hokkaido, Honshu, Shikoku et Kyushu) et il s'étire sur plus de 2 000 kilomètres en latitude.

Un des défis du Japon pour gérer l'insularité est la construction de ponts et de tunnels et l'équipement en moyens de transport modernes (le train Shinkansen ou le T.G.V. japonais).

2. L'archipel : un territoire à risques

Situé sur un carrefour tectonique constitué de trois plaques, le Japon est soumis à des séismes, une activité volcanique intense et des tsunamis (raz-de-marée provoqués par les séismes).

Le Japon a misé sur une politique de prévention des risques en invitant la population à connaître et à suivre les gestes qui sauvent, et en construisant des bâtiments selon des normes antisismiques.

Cependant, le séisme de Kobé en 1995, qui a fait plus de 5 000 morts, 21 000 blessés et provoqué la destruction de 200 000 immeubles, montre les limites de cette politique.

3. Une petite superficie pour un grand nombre d'habitants

Le Japon couvre une superficie de 377 800 km² (seulement les deux tiers du territoire de la France) et pourtant, 127 millions d'habitants y vivent.

Non seulement les Japonais doivent faire face à l'exiguïté de leur espace, mais ils doivent aussi compter avec un relief défavorable. La majeure partie du pays est constituée de montagnes et il y a moins de 20 % de plaines.

Cela explique la localisation de la population dans les plaines littorales et principalement dans la mégalopole située sur la côte de l'océan Pacifique.

Pour pallier le manque d'espace, les Japonais ont gagné des espaces sur la mer : ce sont les **terre-pleins**.

« Japon de l'envers »

Situé à l'intérieur et à l'Ouest, il est quasiment vide.

« Japon de l'endroit »

Situé sur la façade pacifique dans la mégalopole, il concentre 85 % des Japonais et 85 % des industries japonaises.

II. La puissance de l'industrie japonaise

1. Une stratégie industrielle

a. Les groupes industriels japonais

L'industrie japonaise est dominée par six grands groupes créés autour d'une banque, dont les activités industrielles sont diversifiées (Mitsubishi, Fuji). Ils représentent 25 % du chiffre d'affaires et des emplois.

Il existe d'autres entreprises puissantes, mais elles sont spécialisées dans une activité (l'automobile pour Toyota ou Honda, l'électronique et les télécommunications pour Sony).

b. Le rôle de l'État

L'État et les industriels favorisent la recherche et développement. Cela est particulièrement visible dans la robotique, puisque le Japon est le pays qui utilise et fabrique le plus de robots dans le monde.

L'État incite aussi à l'installation, dans le « Japon de l'envers », de technopôles ou « parcs d'industries d'intelligence » spécialisés dans l'industrie de pointe. C'est un moyen pour lutter contre la saturation de l'espace de la mégalopole, les industries de pointe n'étant pas tributaires de l'arrivée des matières premières traditionnelles dans les ports.

c. Sous-traiter et délocaliser

Les industriels japonais pratiquent la sous-traitance, qui consiste à confier certaines opérations de production à des entreprises plus petites. Ils implantent certaines de leurs unités de production dans des pays asiatiques à faible coût de main-d'œuvre. Ces façons de procéder sont intéressantes, surtout dans le contexte de crise économique où le Japon se trouve depuis une dizaine d'années.

2. Une concentration industrielle sur le littoral pacifique

Les industries sidérurgiques et chimiques se concentrent sur les terre-pleins aménagés des ports de la côte pacifique, notamment dans les trois pôles de la mégalopole : Tokyo, Nagoya et Osaka-Kobé. C'est là qu'arrivent les matières premières (pétrole, gaz naturel, charbon et minerais dont le Japon est dépourvu) et que partent les produits manufacturés (voitures, informatique et électronique).

Les technopôles sont présents dans la mégalopole (la cité scientifique de Tsukuba à Tokyo) et dans le reste du territoire.

Technopôle

Espace qui doit son activité à l'association d'un pôle de recherche (université) et d'entreprises spécialisées dans l'industrie de pointe.

Le Japon



L'espace japonais

-  Montagnes : correspondant à des espaces où la densité de population est inférieure à 200 habitants/km²
-  Mégalopole japonaise : 100 millions d'habitants et des densités de population supérieures à 500 habitants/km²

Des espaces économiques

Des ressources limitées

-  Charbon
-  Hydroélectricité

Métropoles et grands complexes industriolo-portuaires

-  
-  important 
-  Technopôles récents
-  Terre-pleins

Éléments de structuration de l'espace

 Axe majeur de communication (le Shinkansen ou TGV japonais)

Échange internationaux

 Importations

 Exportations

III. La place et le rôle du Japon dans le monde

1. Le Japon s'affirme comme une puissance en Asie

- L'Asie pacifique (avec la Chine, la Corée du Sud et Taiwan) est un débouché pour les produits manufacturés japonais.
- L'Asie pacifique est le lieu d'investissements du Japon : les entreprises japonaises se délocalisent pour profiter des coûts de main-d'œuvre plus faibles.
- Le Japon favorise aussi le rapprochement économique avec les États signataires de l'**ASEAN**, la Chine et la Corée du Sud. En 2002, le Japon a coorganisé avec la Corée du Sud la Coupe du monde de football.

DÉFINITION

ASEAN

L'ASEAN ou Association des nations de l'Asie du Sud-Est favorise, depuis 1967, la coopération régionale entre les États membres : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunei et le Viêt-nam.

2. Le Japon, une puissance mondiale ?

a. Tokyo, un des centres du monde

Peuplé de 30 millions d'habitants, le grand Tokyo est le cœur de la mégalopole japonaise. La ville concentre les fonctions de commandement de l'archipel : un quart de la population japonaise, la moitié des étudiants, plus des deux tiers des sièges sociaux d'entreprises, la majeure partie de la presse écrite et l'essentiel de la production de livres (dont les mangas, qui sont des bandes dessinées vendues dans le monde entier).

Tokyo est une ville à rayonnement mondial car elle est une grande place boursière (la deuxième du monde) et 85 % des établissements financiers étrangers y sont localisés.

b. Le Japon, l'un des composants de la Triade

Il est la troisième puissance commerciale du monde. Son commerce est excédentaire, sans doute parce que le Japon protège son marché par une réglementation stricte et favorise les produits fabriqués par ses entreprises.

Il est l'un des membres du **G8**, rassemblement des huit pays les plus riches du monde. Il est influent dans l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C.) et il est au premier rang pour l'aide aux pays en développement.

3. Une puissance mondiale incomplète

À cause de la Seconde Guerre mondiale, son rôle militaire et diplomatique est limité. Le Japon ne peut pas être un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, contrairement à ses voisins chinois et russe.

Sur le plan militaire, il est sous la tutelle des États-Unis depuis 1945. Il n'a pas le droit de disposer de la bombe atomique, contrairement à la Chine.

Ces éléments constituent une limite à la puissance japonaise à l'échelle de l'Asie pacifique et du monde.

POINT BREVET !

Mémo

- La mégalozone japonaise est le « cœur » du Japon. Elle s'étend de Kyushu à Tokyo sur une bande longeant l'océan Pacifique. Cet espace densément peuplé accueille 85 % de la population japonaise.
- Elle est aussi le « cœur économique » du Japon avec les plus vastes concentrations portuaires du monde localisées dans les baies de Tokyo, de Nagoya et de Kobé.
- Ses villes, notamment Tokyo, détiennent les fonctions de commandement illustrées par la présence des sièges sociaux d'entreprises, de la Bourse, et par l'importance du nombre des étudiants, des médias et des industries de pointe.
- La crise économique sévissant au Japon et l'émergence de la Chine constituent des limites à la puissance japonaise.

Étudier un paysage

L'aéroport international du Kansai au sud-est de la baie d'Osaka



© Port of Kansai.

1. Localiser le paysage

- Vous devez d'abord lire le titre accompagnant le paysage pour connaître sa localisation précise.
- Vous devez ensuite situer le paysage à une autre échelle. Cela signifie que vous situez le paysage dans un espace plus grand, par rapport à l'ensemble du pays. Ce paysage photographié dans la baie d'Osaka doit être replacé par rapport à l'océan Pacifique (« Japon de l'endroit ») et par rapport à la mégapole japonaise.

2. Identifier la nature du paysage

- Vous devez observer le relief et dire s'il s'agit d'un paysage de montagne, de plaine, de vallée ou d'un littoral.
- Observez le type d'occupation humaine : une campagne dont l'habitat est dispersé ou groupé, un paysage urbain de centre-ville ou de banlieue, une installation touristique, une implantation industrielle, une infrastructure routière, aéroportuaire ou ferroviaire... Ici, il s'agit d'un littoral.

3. Relever des informations

– Pour rechercher des informations, vous devez partir du bas du paysage, le premier plan le plus proche, puis regarder le deuxième plan, situé au milieu du paysage, et terminer par l'arrière-plan, c'est-à-dire ce qui est placé en haut de l'image et qui est le plus loin.

– Observez le tracé ou le contour des formes : elles sont naturelles si les contours sont irréguliers ; elles sont artificielles si les contours sont géométriques.

Dans l'exemple choisi, les contours géométriques du terre-plein traduisent un aménagement réalisé par les hommes.

– Relevez les installations ou les activités humaines visibles sur le paysage : il peut s'agir d'usines, de puits de pétrole, d'installations portuaires, agricoles.

Ici, il s'agit d'un aéroport.

4. Interpréter le paysage

En fonction des informations que vous avez relevées, vous allez pouvoir formuler une interprétation du paysage.

Si le paysage est naturel, vous insisterez sur l'importance de la densité de population et sur les activités humaines développées.

Si le paysage est artificiel, vous expliquerez qu'il répond à une nécessité géographique, à savoir l'exiguïté du territoire.

POINT BREVET !

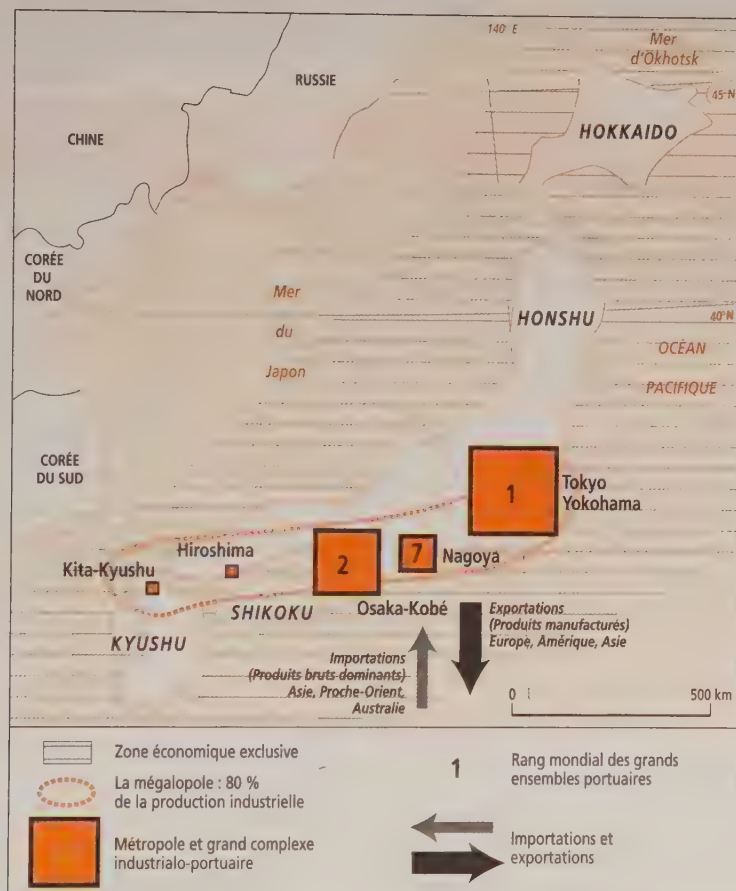
Méthode

■ Un terre-plein est un espace pouvant accueillir aussi bien des activités industrielles (usines sidérurgiques ou raffineries de pétrole) ou des activités tertiaires (bureaux, commerces, aéroport, aire de loisirs) que des habitations.

■ Pensez aussi que si un État est obligé d'aménager des terre-pleins, c'est parce qu'il manque d'espace !

Exercices

1 À partir des éléments présentés par la carte et des données statistiques, rédigez quelques lignes montrant que le Japon est une puissance tournée vers la mer.



STATISTIQUES :

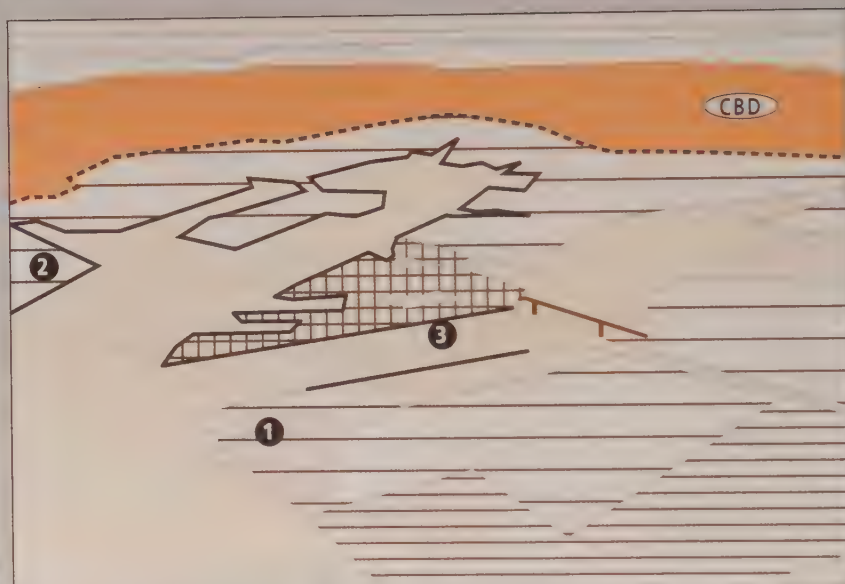
- Ensemble, les ports de Tokyo, Yokohama, Kawasaki, Chiba et ceux de Osaka, Nagoya et Kita-Kyushu transportent plus d'un million de tonnes de marchandises.
- Le Japon est le premier constructeur naval mondial.

2 Pourquoi dit-on que le Japon est un territoire contraignant mais maîtrisé par les hommes ?

Le Japon, une grande puissance incomplète

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Groupement 2, juin 2002

Document 1 : La baie de Nagoya



CBD Quartier des affaires

 Zone surtout résidentielle

 Limite entre l'ancien littoral et les terres pleines

Terres pleines

 Quais

Terres pleines anciennes à vocation industrielle

 Zone essentiellement industrielle

 Zone d'entrepôts

Terres pleines récentes à vocation tertiaire

 Zone tertiaire de Kinjo Pier

1 Raffinerie de pétrole

2 Sidérurgie

3 Centre d'expositions

Document 2 : La puissance du Japon, des États-Unis et de l'Allemagne

	États-Unis	Allemagne	Japon
Membre du G8	oui	oui	oui
P.N.B. (rang mondial)	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e
Nombre de grandes entreprises (rang mondial)	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e
Investissement direct à l'étranger (rang mondial)	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e
Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU	oui	non	non

Gérard DOREL, « La puissance des États », *La Documentation française*, n° 8006, 1998.

Document 3 : Le Japon, puissance maritime

Si le Japon n'est que le deuxième ou troisième pays du monde pour la valeur de son commerce extérieur, il est de très loin le premier pour le tonnage de son commerce maritime. On ne recense pas moins de six ports japonais dans la liste des douze ports qui, dans le monde, ont manipulé au moins cent millions de tonnes de marchandises en 1996. Les énormes importations de pondéreux¹ par voie maritime signalent la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur pour l'énergie, les matières premières, et les produits alimentaires. Le Japon est le deuxième importateur mondial de produits agricoles derrière l'Allemagne, le premier de produits forestiers et de papier. Il est surtout dépendant à 100 % pour son pétrole dont il achète les trois quarts dans les pays du golfe Persique : 206 millions de tonnes de brut entrent ainsi dans les ports japonais, plus le gaz naturel liquéfié en provenance d'Indonésie et de Malaisie. La sidérurgie japonaise, qui reste la première du monde, importe 120 millions de tonnes de minerai de fer.

Le Japon est aussi le troisième pays du monde pour la pêche (6,7 millions de tonnes en 1997).

Gérard DOREL, « La puissance des États », *La Documentation française*, n° 8006, 1998.

1. Marchandises encombrantes et pesantes.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Nommez et localisez les aménagements de la baie de Nagoya, et montrez leur évolution.

Document 2

2. Dans quel domaine se manifeste la puissance japonaise ? Justifiez la réponse.

Documents 1, 2 et 3

3. Quelles sont les limites de la puissance japonaise évoquées dans les documents ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : « Le Japon, une grande puissance incomplète ».

Vous utiliserez en priorité vos connaissances ainsi que les informations prélevées dans les documents.

3^e PARTIE : GÉOGRAPHIE
LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MAJEURES

10. L'Union européenne

Cours p. 134

Méthode p. 137

Exercices p. 139

Bilan p. 144

Corrigés p. 250

I. Un demi-siècle de construction européenne

1. Des États de poids inégaux

Parmi les quinze États membres actuels, cinq États, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne, regroupent 80 % de la population de l'Union. Quatre États, d'ailleurs membres du G8, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie, assurent les trois quarts du P.I.B. européen.

2. Dix nouveaux États intégrés en 2004

Géographiquement, ils sont divers : deux îles méditerranéennes (Chypre et Malte), cinq anciens pays satellites de l'ex-URSS (la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie et la Pologne) et trois anciennes républiques soviétiques (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie).

Économiquement, ces États ont un niveau de vie inférieur à la moyenne communautaire et font largement l'objet des investissements étrangers (américains, asiatiques et européens hors U.E.).

3. Les défis de l'U.E.

Cette nouvelle étape de la construction européenne offre la chance de réunifier le continent selon les principes fondamentaux de démocratie et de respect des droits de l'homme. L'Union devra s'attacher à assurer la mise à niveau des dix nouveaux partenaires en modifiant son mode de financement et en répartissant différemment les aides. L'Europe à vingt-cinq aura-t-elle les moyens de peser d'un poids plus lourd dans les sphères politiques et économiques internationales ?

Les politiques européennes

- La **politique agricole commune (PAC)**, mise en œuvre dès 1962, a permis à l'agriculture de se mécaniser et de devenir plus productive. À cause de la surproduction et de coûts trop élevés, la PAC a été réformée : des mesures ont été prises pour maîtriser la production et protéger l'environnement
- Il existe des **programmes communautaires** pour la jeunesse, la formation et la culture (Erasmus).
- Une politique de lutte contre les déséquilibres régionaux est mise en place par le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** : il aide les régions défavorisées de montagnes ou de l'Europe méditerranéenne et les régions industrielles en crise, soutient les collaborations frontalières (espace frontalier autour du Rhin) et assiste les nouveaux pays candidats à l'U.E.

- La **politique européenne de sécurité commune** (PESC) est créée, mais elle se heurte à la volonté des États qui ne veulent pas perdre leur souveraineté nationale.
- Au quotidien, l'**euro** circule dans douze États et nous jouissons de la double citoyenneté française et européenne (passeport européen).

II. L'Union européenne : un espace économique majeur

1. Un important marché de consommation

L'Union européenne compte actuellement 375 millions d'habitants qui disposent d'un niveau de vie élevé.

Elle est aussi un espace attractif par ses places boursières de Londres, Paris et Francfort, et par l'importance des capitaux étrangers qui y sont investis.

2. Une grande puissance industrielle

25 % des entreprises européennes comptent parmi les 500 premières mondiales. Leurs points forts sont l'aéronautique et l'aérospatiale grâce au groupe EADS français, allemand et espagnol, l'automobile avec les grands groupes Daimler Chrysler, Volkswagen, BMW, Fiat, PSA et Renault, les équipements électriques avec Siemens, Philips, Alstom et Electrolux, la pharmacie avec Aventis et les britanniques GlaxoSmithKline et AstraZeneca et l'agroalimentaire, qui reflète la puissance de l'agriculture européenne (l'U.E. est le deuxième producteur agricole mondial derrière les États-Unis).

Pour être plus compétitives, les entreprises européennes délocalisent des sites de production et nouent des alliances entre elles (Rover et BMW) ou avec des entreprises extraeuropéennes (Renault et Nissan, Fiat et General Motors).

3. Une grande puissance commerciale

L'Union européenne est la première zone d'échanges au monde car elle réalise un tiers des échanges internationaux (commerce intracommunautaire exclu). Ses partenaires sont les pays industrialisés comme les États-Unis et le Japon, et les pays producteurs d'hydrocarbures. L'Union européenne a aussi mis en place des relations commerciales avec les **pays A.C.P.** (69 États regroupés dans l'ensemble Afrique-Caraïbes-Pacifique). Ils ont accès au marché européen sans droit de douane et bénéficient d'une aide au développement.

L'originalité de l'Union européenne tient au fait qu'elle privilégie le commerce intracommunautaire, qui représente 60 % de ses échanges. La mise en circulation de l'euro l'a encore favorisé.

III. Des limites à la puissance européenne

1. Une Europe à géométrie variable

La zone euro ne concerne que douze États membres sur les quinze : Suède, Danemark et Royaume-Uni ne veulent pas de l'euro.

Le Royaume-Uni et l'Irlande n'adhèrent pas aux **accords de Schengen** alors que la Norvège, qui a refusé de faire partie de l'U.E., a signé ces accords.

L'Union européenne, contrairement aux États-Unis, n'est pas un État fédéral, même si le projet d'une constitution européenne prend forme.

2. Une politique étrangère de sécurité et de défense difficile à mettre en œuvre

La guerre contre l'Irak de 2003 a montré que les Quinze ne parlent pas d'une voix unique. Le Royaume-Uni s'aligne sur les États-Unis.

L'Union européenne n'a pas de force militaire indépendante de l'**OTAN** (commandée par les États-Unis), malgré la création de l'**Eurocorps**. L'Irlande, la Suède et l'Autriche veulent conserver leur tradition de neutralité.

DÉFINITION

Les accords de Schengen

Signés en 1990, ils prévoient la libre circulation en Europe et le contrôle de l'immigration aux frontières de l'Union.

POINT BREVET !

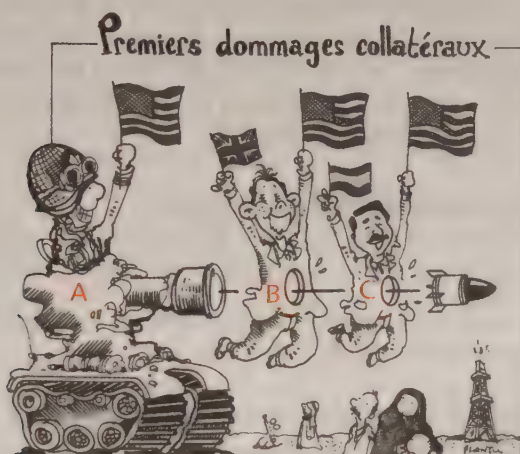
Mémo

- L'Union européenne est une puissance en construction dans la mesure où de nouveaux États adhèrent ou demandent leur adhésion à l'Union.
- L'Union européenne est la première puissance commerciale et économique du monde et l'euro est devenu le second pôle monétaire mondial.
- Mais l'Union européenne reste une puissance inachevée. Elle n'est pas un État fédéral comme les États-Unis et elle reste une addition d'États conservant leur souveraineté dans de nombreux domaines, en particulier le domaine politique.

Analyser un dessin politique

Une caricature est un dessin qui présente, sous la forme humoristique, une situation politique, économique ou sociale.

Le caricaturiste délivre un message et c'est à vous d'essayer de le décrypter.



© PLANTU, *Le Monde*, 14 mars 2003

Quelques jours avant le déclenchement de la guerre en Irak.

1. Présenter le document

– Indiquez la nature, le nom de l'auteur et la date du document.

– Repérez le thème de la caricature.

Pour cela, lisez les informations placées en légende et, à l'aide de certains éléments du dessin, trouvez l'événement qui en est à l'origine.

Il s'agit d'une caricature de Plantu réalisée en 2003 au moment de la guerre des États-Unis contre l'Irak (présence d'un char et d'un obus).

2. Décrire la caricature

Pour vous aider, la caricature a été légendée par des lettres A, B et C.

– Décrivez le personnage A et indiquez l'État qu'il représente.

– Observez les éléments significatifs des drapeaux portés par les personnages B et C et nommez les États qu'ils représentent.

– Observez la taille des drapeaux et expliquez pourquoi les personnages B et C portent deux drapeaux, un petit et un grand.

- Expliquez pourquoi l'un des trois drapeaux a une taille plus importante que les autres.
- Indiquez le nom de l'espace géographique auquel appartiennent les personnages B et C.
- Sont-ils les seuls États à faire partie de cet ensemble géographique ? Quelle conclusion pouvez-vous tirer ?

Le personnage A, hissé sur un char, représente les États-Unis. Le personnage B représente le Royaume-Uni et le personnage C, l'Espagne.

Ces deux États se sont déclarés alliés des États-Unis pour la guerre en Irak. Comme ce sont les États-Unis qui déclarent la guerre, le caricaturiste a dessiné en plus grand le drapeau américain. Seuls deux États de l'Union européenne (Espagne et Royaume-Uni) sur quinze sont représentés sur la caricature : cela signifie que les quinze ne sont pas d'accord entre eux.

3. Interpréter le message de la caricature

- Quelle est la position du Royaume-Uni et de l'Espagne sur la guerre en Irak ?
- Pourquoi Plantu a-t-il écrit « premiers dommages collatéraux » ?

Le caricaturiste veut montrer que l'Union européenne s'est divisée à l'occasion de cette guerre menée par les États-Unis contre l'Irak.

4. Dégager l'intérêt historique de la caricature

Peut-on parler, en 2003, d'une politique extérieure commune de l'Union européenne ?

La caricature met en évidence, de façon humoristique, le désaccord des États membres de l'Union européenne devant un événement international grave. L'Espagne et le Royaume-Uni ont participé à la guerre en Irak aux côtés des États-Unis, alors que la France ou l'Allemagne étaient contre la guerre. La caricature révèle donc la faiblesse de l'unité politique de l'Union européenne.

POINT BREVET !

Méthode

De manière générale, lorsque vous devez analyser une caricature, il est important de bien regarder le dessin en lui-même : un geste, un drapeau, des éléments semblables mais représentés par des tailles différentes, une bulle... sont autant de clés pour expliquer et comprendre le message du dessin.

N'oubliez pas non plus de replacer le dessin dans un contexte politique ou économique plus général : la caricature exprime en effet le point de vue ou l'opinion d'une personne sur un événement.

1 Lisez attentivement le texte et répondez aux questions suivantes.

L'Europe et sa défense

En 1992, le club des dix premiers producteurs mondiaux d'armement comptait huit groupes américains et deux européens (British Aerospace et Thomson) ; dix ans plus tard, il compte six américains et quatre européens (BAE Systems, Thales, EADS et Rolls-Royce). En 1992, la production d'armement européenne parmi ces dix premiers représentait le quart de la production américaine ; en 2002, elle en représente le tiers. Dans l'aéronautique, dont l'importance stratégique dépasse le strict cadre militaire, Airbus s'est hissé au niveau de Boeing, qui a pourtant absorbé le troisième acteur, McDonnell Douglas. [...] Les pays européens ont lancé au cours des dernières années différents programmes qui lui fourniront à l'avenir les moyens d'une certaine autonomie. Le missile Meteor, qui armera les avions de combat, a été choisi malgré la très forte pression exercée par le constructeur américain Raytheon. Le programme Galileo va donner à l'Europe un instrument de positionnement par satellite qui la libérera du monopole du GPS américain. Et l'avion de transport A400M [Airbus] l'affranchira à partir de 2008 de la dépendance par rapport aux appareils américains.

Jean-Paul HERBERT, *Alternatives économiques*, juillet-août 2003.

1. Relevez dans le texte les éléments qui montrent que l'Europe dispose d'atouts pour prendre en main sa défense.
2. De quel État l'Europe essaie-t-elle de s'affranchir ? Comment ?

2 Observez les indications statistiques suivantes puis répondez aux questions.

1. Le produit intérieur brut par habitant en standards de pouvoir d'achat (Ce n'est pas une indication en € ou en \$, mais un volume identique de biens et de services, indépendamment du niveau des prix.)

États-Unis : 27 561

Japon : 22 402

Union européenne : 19 040

- a. Qu'est-ce que le produit intérieur brut ? Que traduit-il ?
- b. Que pouvez-vous dire sur le P.I.B. par habitant de l'Union européenne ?

2. La part des services dans la valeur ajoutée brute, en pourcentage

États-Unis : 73,2 %

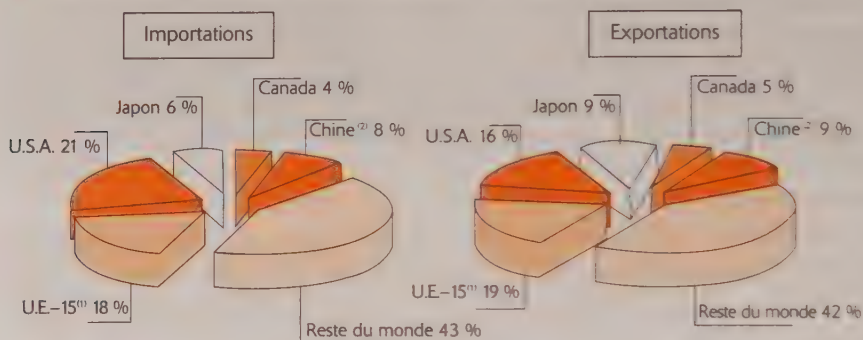
Japon : 62,3 %

Union européenne : 67,4 %

a. À quel secteur d'activité de la population active les services se rapportent-ils ?

b. Quelle est la place de l'Union européenne ?

3. La répartition du commerce mondial en pourcentage



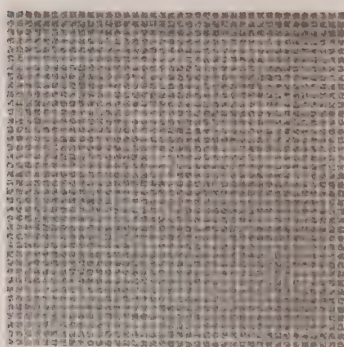
(1) Sans les échanges entre États membres.

(2) Hong-Kong inclus.

Quelle est la part de l'Union européenne dans le commerce mondial ?

4. L'aide au tiers-monde en millions de dollars

U.E.-15⁽¹⁾ 31 873



(1) Union + États membres.

OCDE et Eurostat.

Que pouvez-vous dire de la place de l'Union européenne concernant l'aide au tiers-monde ?

Document 3 : Les problèmes liés à l'élargissement de l'Union européenne

Le processus d'élargissement avec les dix pays d'Europe centrale a été enclenché, leur reconnaissant un droit à l'adhésion.

Beaucoup d'Européens redoutent l'arrivée massive de travailleurs polonais ou tchèques attirés par des salaires élevés. Ils sont aussi conscients du coût que représenterait l'élargissement.

« L'élargissement sera ralenti, mais il se fera », concluait récemment un ministre français.

« Le vrai problème, c'est le nombre », constate-t-on à Paris, « car avec ces nouveaux pays, et sans réforme des institutions, l'Europe élargie risque de devenir un vaste ensemble paralysé. »

Le Monde, 10 novembre 1998.

1. Dans l'Union européenne, les décisions importantes doivent être prises à l'unanimité, c'est-à-dire avec l'accord de tous les États membres.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Quels sont les points forts et les limites de la puissance de l'Union européenne ?

Document 2

2. Quels sont les différents espaces de l'Union européenne ?

Documents 1, 2 et 3

3. Pourquoi des Européens s'inquiètent-ils ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

En utilisant les documents, les réponses aux questions posées et vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : « La puissance de l'Union européenne ».

Repères chronologiques et spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – Série collège, Allemagne, juin 2003

La construction de l'Europe (voir document ci-après)

1. En quelle année est signé le traité de Rome qui a créé la C.E.E. ?

2. Placez sur la carte ci-après (p. 143) les numéros des 6 pays fondateurs :

① Allemagne

④ Italie

② Belgique

⑤ Luxembourg

③ France

⑥ Pays-Bas

3. En 2002, une monnaie unique est venue renforcer cette appartenance à une communauté : l'euro. La pièce grecque de 1 € représente, sur sa face nationale, une chouette, illustration inspirée d'une ancienne pièce athénienne de 4 drachmes.
3. Coloriez sur la carte ci-dessous le pays correspondant.
3. Quel est le siècle de l'apogée d'Athènes ?



Les États-Unis

1. Au niveau mondial, la population des États-Unis occupe :
- ☐ a. le 2^e rang ☐ b. le 3^e rang ☐ c. le 4^e rang
2. Les Américains habitent surtout en centre-ville.
- ☐ a. vrai ☐ b. faux
3. Aux États-Unis, le pourcentage des actifs travaillant dans le secteur tertiaire est de :
- ☐ a. 56 % ☐ b. 66 % ☐ c. 76 %
4. Les États-Unis sont la deuxième puissance agricole du monde après la Chine.
- ☐ a. vrai ☐ b. faux
5. Cochez les bonnes réponses.
- ☐ a. Les maquiladoras sont installées le long de la frontière des États-Unis et du Canada.
- ☐ b. Le Texas et la Floride sont des États situés dans la Sun Belt.
- ☐ c. Le Nord-Est et la Mégapolis demeurent le centre de décision des États-Unis et l'un des centres du monde.

Le Japon

6. Le manga japonais est :
- ☐ a. un espace gagné sur la mer par remblaiement
- ☐ b. une entreprise sidérurgique
- ☐ c. une bande dessinée
7. Dans la production automobile, la firme multinationale Toyota est :
- ☐ a. le premier constructeur mondial
- ☐ b. le premier constructeur japonais
- ☐ c. le troisième constructeur japonais
8. Le Japon n'est pas membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.
- ☐ a. vrai ☐ b. faux

9. Le Japon délocalise des usines en Thaïlande, aux Philippines, en Chine.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

10. Le Japon possède une superficie de :

- ☐ a. 328 000 km² ☐ b. 378 000 km² ☐ c. 428 000 km²

L'Union européenne

11. Parmi ces traités relatifs à l'Union européenne, un intrus s'est glissé : lequel ?

- ☐ a. le traité de Rome
☐ b. le traité de Versailles
☐ c. le traité de Maastricht

12. L'Union européenne est la première zone d'échanges au monde et les échanges sont majoritairement intracommunautaires.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

13. Un seul de ces États fait partie du G8.

- ☐ a. l'Autriche ☐ b. l'Italie ☐ c. la Suisse

14. L'Union européenne est le principal donateur en matière d'aide humanitaire.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

15. L'Union européenne est une fédération d'États comme les États-Unis.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

16. Par rapport à la population de l'Union européenne, la population :

- ☐ a. des États-Unis est plus nombreuse
☐ b. du Japon est plus nombreuse

17. Parmi ces États de l'Union européenne, lequel ne fait-il pas partie de la zone euro ?

- ☐ a. l'Autriche ☐ b. le Danemark ☐ c. la Grèce

Réponses : 1. b. - 2. b. - 3. c. - 4. b. - 5. b et c. - 6. c. - 7. b. - 8. a. - 9. a. - 10. b. - 11. b.

- 12. a. - 13. b. - 14. a. - 15. b. - 16. aucune réponse - 17. b.

4^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
LA FRANCE

11. La France depuis 1945

Cours p. 148

Méthode p. 152

Exercices p. 154

Bilan p. 186

Corrigés p. 253

I. Les transformations de la société française et les changements de mentalités

1. Du baby-boom au papy-boom

- À partir de 1948, la France connaît une croissance démographique forte. Les familles profitent de la Sécurité sociale créée en 1945 et des allocations familiales. La natalité est très forte, l'espérance de vie s'allonge. La France rajeunit. La croissance économique soutenue et exigeante en actifs nécessite le recours massif à l'immigration.
- Mais à partir des années 1970, la natalité diminue. Ce phénomène est à mettre en liaison avec la législation sur la contraception et l'avortement. La France amorce une période de vieillissement de sa population.

2. Des transformations au niveau de la famille

- Les femmes font leur entrée en masse dans la vie active et commencent à voir leurs droits s'étendre : en 1966, elles peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari ; dans les années 1970, elles obtiennent l'égalité avec leur mari pour choisir le lieu de résidence et le divorce par consentement mutuel est accordé.
- Dans les années 1960, les jeunes, très nombreux, forment une nouvelle classe d'âge avec leurs idoles (Johnny Hallyday...), leurs modes (le tee-shirt et le jean), leurs magazines (*Salut les copains*), leurs biens de consommation (transistors, électrophones et disques vinyl 33 ou 45 tours...).

3. Des transformations dans le cadre de vie et dans la vie quotidienne

- L'exode rural a considérablement vidé les campagnes et grossi les villes. Les H.L.M. et barres d'immeubles font leur apparition dans les banlieues (par exemple, les 4 000 à La Courneuve). Dans les années 1990, ces quartiers de banlieue sont devenus des quartiers d'exclusion et l'on procède à la destruction des barres.
- Les Français sont entrés dans la société de consommation. Ils apprécient le confort et consomment de plus en plus de biens d'équipement comme les appareils électroménagers, les automobiles. Ils écoutent la radio et regardent la télévision, en noir et blanc d'abord puis en couleur. Ils consomment aussi plus de culture (allongement de la scolarité, progression du nombre des bacheliers et des étudiants) et de loisirs (cinéma, vacances...).

II. La France de la IV^e République

1. Le retour à la démocratie

La libération de la France permet le retour à la démocratie. Mais le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, se retire en 1946. En effet, souhaitant un pouvoir exécutif fort, il s'oppose aux partis politiques de gauche réclamant un pouvoir législatif dominant.

Finalement, la Constitution de 1946, proposée aux Français par référendum, institue la IV^e République, consacrant la supériorité du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif. Faute d'une majorité stable à l'Assemblée, la IV^e République est marquée par une grande instabilité ministérielle.

2. La reconstruction économique

- La guerre a détruit la moitié du potentiel industriel et de transport français. Les **nationalisations** des secteurs énergétiques et bancaires opérées par le gouvernement provisoire, l'aide américaine dans le cadre du **plan Marshall**, l'adhésion à la C.E.C.A. puis à la C.E.E. (signature du traité de Rome en 1957) et les interventions de l'État favorisent le redressement économique de la France.

- Par la planification indicative, l'État met l'accent sur le développement de l'industrie de base et des biens d'équipement, puis sur les industries de transformation. C'est la période des grandes réalisations techniques comme les barrages hydroélectriques sur le Rhône, le pont de Tancarville. C'est aussi le succès pour la 4CV Renault et la Caravelle.

3. L'enlisement colonial

L'instabilité ministérielle rend difficile la gestion de la décolonisation. La France est engagée dans la guerre d'Indochine depuis 1946. Après la défaite française de Diên Biên Phu en 1954, le gouvernement français, par l'intermédiaire de son président du Conseil Pierre Mendès France, engage des négociations à Genève et accorde l'indépendance à l'Indochine.

L'autonomie puis l'indépendance sont facilement accordées à la Tunisie et au Maroc, mais la France refuse de « lâcher l'Algérie ».

L'année 1954 marque le début de la guerre d'Algérie, guerre qui entraîne la chute de la IV^e République et le rappel du général de Gaulle au pouvoir après l'insurrection du 13 mai 1958.

III. Des années de Gaulle aux années Mitterrand

1. Le général de Gaulle ou « une certaine idée de la France »

- Sur le plan constitutionnel, le général de Gaulle est le fondateur de la V^e République avec la Constitution de 1958 qu'il fait approuver aux Français par le référendum de septembre 1958. Élu président de la République, il dispose d'un pouvoir exécutif fort.
- Sur le plan colonial, de Gaulle règle la guerre d'Algérie en accordant l'indépendance par la signature des accords d'Évian en mars 1962 et il achève la décolonisation de l'Afrique noire.
- Sur le plan de la politique extérieure, pour libérer la France de l'hégémonie américaine, de Gaulle la dote de la force nucléaire en 1960 et la fait sortir du commandement de l'OTAN en 1966. Il favorise le rapprochement franco-allemand au sein de la Communauté économique européenne tout en s'opposant à l'entrée du Royaume-Uni, jugé trop proche des États-Unis.
- Sur le plan économique et social, le nouveau franc créé en 1959 redonne la stabilité économique et monétaire. C'est la période des grands projets (l'avion Concorde) et des grandes réalisations industrielles (centrales nucléaires, usine marémotrice de la Rance).

Mais, en 1968, la colère étudiante (les jeunes ne se reconnaissent plus dans la société d'ordre mise en place par le général de Gaulle) gagne le monde ouvrier qui rêve d'un avenir plus juste. Le pays est paralysé par la grève générale et les partis politiques de gauche réclament la démission du général de Gaulle. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, le général de Gaulle retrouve une majorité gaulliste aux élections législatives suivantes, mais son prestige s'effrite. Il propose aux Français un référendum sur la régionalisation. Le « non » l'emporte et le général de Gaulle démissionne en avril 1969.

2. Les années Mitterrand

- En 1981, après la présidence interrompue de Georges Pompidou et celle de Valéry Giscard d'Estaing, la gauche arrive au pouvoir : c'est l'**alternance**.
- Pour résoudre la crise économique, le gouvernement Mauroy lance des réformes sociales (la semaine de 39 heures, la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, l'impôt sur les grandes fortunes). L'État décide une nouvelle vague de nationalisations (banques et grandes entreprises industrielles), la réforme de la décentralisation est engagée dès 1982 et

l'abolition de la peine de mort est votée en 1981. Mais le chômage augmente et les socialistes décident la mise en place d'une politique de rigueur en 1983.

- Aux élections législatives de 1986, les Français élisent une Assemblée nationale à majorité de droite. Comme le veut la Constitution, le président de la République choisit son Premier ministre dans la nouvelle majorité de l'Assemblée. C'est la première **cohabitation** de François Mitterrand (de gauche) avec Jacques Chirac (de droite) et elle dure de 1986 à 1988, année à laquelle François Mitterrand est réélu président de la République.

- Malgré la mise en place du R.M.I. par le gouvernement Rocard, la situation économique française ne s'améliore pas beaucoup. Le chômage et la pauvreté, les scandales politiques donnent à la droite la majorité aux élections de 1993. La France connaît alors sa deuxième cohabitation (1993-1995). Sous la présidence de Jacques Chirac, la France vit une troisième cohabitation (1997-2002).

POINT BREVET !

Mémo

- Sous la IV^e République, la France est marquée par le baby-boom et connaît une période de prospérité économique. Mais les guerres coloniales provoquent la chute de la IV^e République et entraînent la naissance de la V^e République.
- Le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958 se traduit par la mise en place d'institutions stables (la Constitution de 1958) et par une politique de grandeur pour la France. Mais en 1969, quelques mois après la crise de mai 1968, de Gaulle démissionne.
- En 1981, avec François Mitterrand, la gauche s'installe au pouvoir. Quelques grandes mesures sociales et économiques sont adoptées en 1981-1982 mais, devant la persistance de la crise économique, la gauche s'affaiblit et se divise. À deux reprises, pendant les années Mitterrand, la France connaît des périodes de cohabitation (1986-1988 et 1993-1995).

Analyser une publicité

CHAQUE JOUR

de père en chiots
et de mère en chatons

c'anigou
ou
ron-ron

on voit que c'est frais...

on sent que c'est bon...

BIEN GARDEE
BIEN PRÉSERVÉE

notre santé est à l'intérieur

**LE SECRÉT DE LEUR SANTÉ
EST VRAIMENT SANS MYSTÈRE**

Deux recettes complètes, équilibrées, bien dosées, de purs produits sèches comme pour vous une bonne cuisine faite comme par vous. Par le miracle de la conserve, les légumes et les viandes gardent leur totale fraîcheur et leur valeur énergétique.

A chaque tour de tête leur équilibre s'augmente et ils savent ce qui est bon. Le chien son « AN-ROU », le chat son « RON-ROU ».

VOTRE VÉTÉRINAIRE VOUS LE DIRA

EN VENTE DANS VOTRE MAGASIN D'ALIMENTATION
SABI - S.A. - STRASBOURG-NEUDORF - BP 53

Publicité Canigou et Ronron parue pour la première fois dans *Paris-Match*, en mai 1963.

1. Présenter le document

- Indiquez sa nature : ce peut être une publicité sous la forme d'un slogan, d'une affiche ou d'un encart publicitaire paru dans un journal, dans un magazine, à la télévision.
- Entourez la date, qui est toujours mentionnée sur le document.
- Lisez la publicité et retrouvez la marque vantée.
- Indiquez, enfin, les destinataires de la publicité.

2. Décrire la publicité

- Que représente l'image, qui sont les sujets ou les personnages représentés ?
- Quel est le produit vanté par la publicité ?
- Qui va consommer le produit ?
- Quelle est la fréquence conseillée pour la consommation du produit ?
- Pour susciter l'intérêt et toucher le consommateur direct (ici, l'animal) et indirect (ici, le maître du chien ou du chat), le publiciste joue sur plusieurs registres :
 - le registre émotionnel : quels sont les éléments rendant la publicité « touchante » ? Ce sont les formules « de père en chiot et de mère en chaton » et le fait que les animaux parlent.
 - le registre des sens : pourquoi le produit vanté peut-il plaire ? Il est beau à voir et bon à manger.
 - le registre technique : quels éléments montrent la qualité du produit ? Il est bien gardé, bien préservé, la santé de l'animal est conservée et c'est le spécialiste, le vétérinaire, qui le dit.

3. Dégager l'intérêt historique du document

- Quels sont les aspects de la consommation des Français que la publicité met en évidence ?

Dans les années 1960, le niveau de vie s'améliorant, les Français commencent à consommer des plats tout préparés et des conserves.

- Quelles transformations sociales la publicité révèle-t-elle ?

Les années 1960 sont marquées par la naissance de la société de consommation ; les produits se multiplient, le niveau de vie augmente et la publicité a pour objectif de créer chez le consommateur de nouveaux besoins. Cette publicité consacrée à des aliments pour animaux montre qu'un degré supplémentaire a été franchi par la société de consommation : on ne se contente plus de faire consommer les hommes, on fait aussi consommer en masse les animaux.

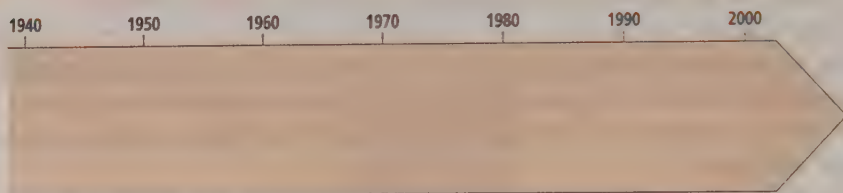
POINT BREVET !

Méthode

- La publicité fait irruption dans la société de consommation dans la mesure où elle a pour objectif de développer de nouveaux besoins chez le consommateur. De ce point de vue, elle est le reflet de la société à une époque donnée.
- Vous pouvez tout à fait décrire une publicité dans un paragraphe argumenté traitant de la société de consommation. Cela contribuera à donner un caractère amusant à votre texte.

Exercices

1 Complétez la frise chronologique suivante.



1. Choisissez une couleur pour les années de Gaulle et une autre pour les années Mitterrand.

2. Indiquez à la bonne date :

- un élément marquant le début de la construction européenne ;
- un élément montrant la politique de grandeur de la France ;
- un élément montrant la solidité de la Constitution de la V^e République ;
- quatre éléments illustrant une avancée sociale pour les Français ;
- un élément illustrant la politique coloniale de la France.

2 Comparez la situation de deux villages à partir des informations contenues dans le texte ci-dessous.

Madère, Cessac et... Douelle

Cessac appartient à un pays hautement développé, où le niveau de vie moyen est 4 à 5 fois plus élevé qu'à Madère. Alors qu'à Madère les agriculteurs sont largement majoritaires, ils sont très minoritaires à Cessac. Le groupe dominant à Cessac est tertiaire (employés de bureaux, de banque, d'administrations publiques ou de commerce, commerçants, instituteurs, etc.).

La rue du village est presque aussi frénétique que celle d'une grande ville (intense circulation automobile dans des rues restées étroites, difficultés de parking, bruits de moteurs et de radios...). Les habitants sont sans cesse dans leur voiture, soit pour aller acheter leur pain ou leur tabac à 500 mètres de chez eux, soit pour aller à leur travail ou à leurs plaisirs. Presque tous les « tertiaires » du village travaillent en dehors de Cessac, soit dans les environs et à la ville, voisine de 11 km, soit beaucoup plus loin.

Jean FOURASTIÉ, *Les Trente Glorieuses*, Paris, © Librairie Arthème Fayard, 1979.

1. Complétez le tableau suivant.

	Cessac	Madère
Composition de la population		
Description de la rue		
Niveau de vie et mode de vie de la population		

2. Voici ce que dit Jean Fourastié à propos de la description de Cessac et Madère :

« Certains lecteurs ont pu le deviner, ces deux villages que j'ai appelés Madère et Cessac sont le seul et même village de Douelle en Quercy, saisi à deux dates, différant de trente années, et décrit à l'aide des recensements de ces deux dates : 1946 et 1975. Douelle est située sur la rivière Lot à 11 km en aval de Cahors. Madère, c'est Douelle en 1946, Cessac c'est Douelle en 1975. »

Montrez qu'entre 1946 et 1975 ou pendant les « Trente Glorieuses » la France est entrée dans la société de consommation.

3 Qu'est-ce que le baby-boom ? Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de papy-boom ?

POINT BREVET I

Sujets

Les années de Gaulle en France (1958-1969)

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Groupement 2, juin 2003

Document 1 : Allocution du général de Gaulle

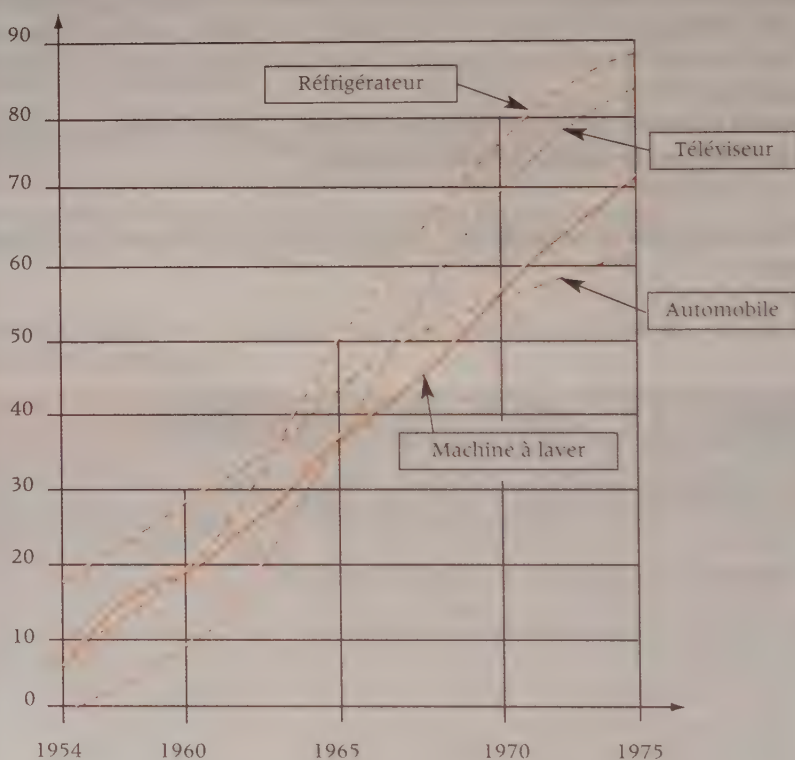
Voici quatre ans, le peuple s'est donné à lui-même une Constitution. [...] Nous sommes à présent en plein essor de prospérité et en plein progrès social, sur la base d'un franc solide, d'échanges extérieurs positifs et de budgets équilibrés. [...] Ayant réglé, au fond, l'affaire algérienne, nous sommes maintenant en paix partout : ce qui, en un quart de siècle, ne nous était jamais arrivé. [...] Enfin, si récemment encore notre pays était considéré comme « l'homme malade de l'Europe », aujourd'hui son poids et son rayonnement sont reconnus partout dans l'univers. Il s'agit que le président soit élu dorénavant au suffrage universel.

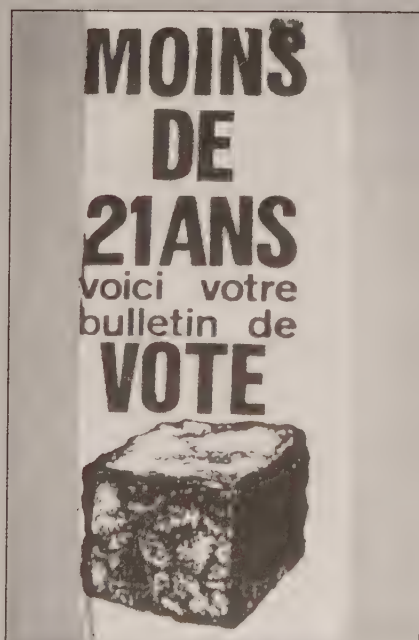
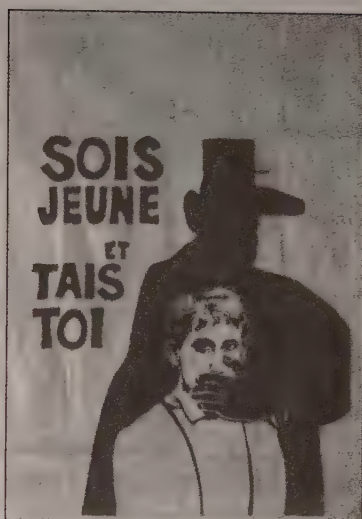
Français, Françaises, le projet de loi que je vous sou mets propose que le président de la République, votre président, sera élu par vous-mêmes. [...] Une fois de plus, le peuple français va faire usage du référendum, ce droit souverain qui, à mon initiative, lui fut reconnu en 1945 et qu'il a recouvré en 1958.

Général de GAULLE, *Allocution radiodiffusée et télévisée*, octobre 1962, extrait.

Document 2 : L'évolution des ménages français (1954-1975)

Taux d'équipement des ménages français (en %)





© CIRIP.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Quelle modification de la Constitution propose le général de Gaulle en 1962 ?

Documents 1 et 2

2. Quelle est la situation de la France dans les domaines économique, social et en politique étrangère ?

Document 3

3. Durant la crise de mai 1968, quelles critiques sont adressées au général de Gaulle et quelles revendications sont exprimées par ces tracts ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : « Les années de Gaulle en France (1958-1969) ». Vous utiliserez en priorité vos connaissances ainsi que les informations prélevées dans les documents.

Repères chronologiques et spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – Série collège, Groupement 2, juin 2002

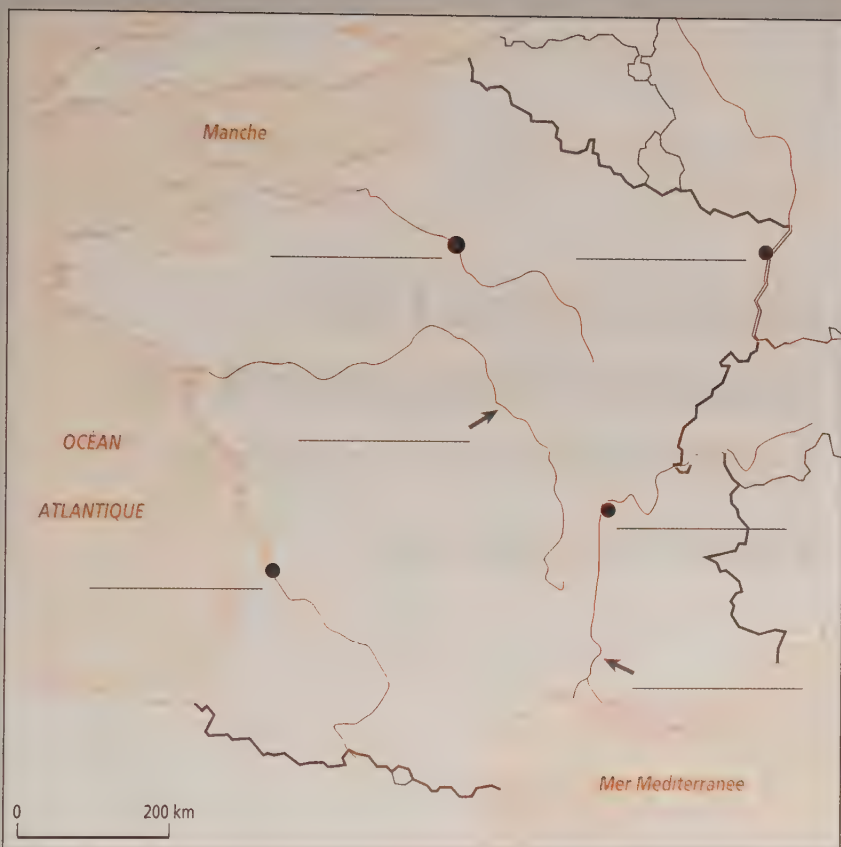
1. Repères chronologiques

Reliez les dates des mandats présidentiels de la V^e République avec le nom des présidents concernés.

- | | | | |
|--------------|---|---|-------------------------|
| a. 1995-2002 | • | • | 1. F. Mitterrand |
| b. 1958-1969 | • | • | 2. V. Giscard d'Estaing |
| c. 1981-1988 | • | • | 3. G. Pompidou |
| d. 1969-1974 | • | • | 4. J. Chirac |
| e. 1988-1995 | • | • | 5. C. de Gaulle |
| f. 1974-1981 | • | • | 6. F. Mitterrand |

2. Repères spatiaux

Complétez la carte de France ci-dessous.



4^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
LA FRANCE

12. Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques

Contenus p. 162

Méthode p. 166

Exercices p. 168

Bilan p. 186

Corrigés p. 255

I. L'agriculture française, la première agriculture de l'Union européenne

La France est le deuxième pays exportateur de produits alimentaires après les États-Unis, ce qui prouve la puissance de son agriculture.

1. Différents facteurs expliquent ces bons résultats

- La production agricole française est variée car le pays dispose de climats favorables et de bons sols.
- L'agriculture française s'est modernisée et a bénéficié de la politique agricole commune (PAC). Les exploitations agricoles, moins nombreuses (aujourd'hui 600 000), mais plus grandes (en trente ans, la taille moyenne est passée de 20 à 42 hectares), sont mécanisées. Les agriculteurs utilisent des engrais et des pesticides, sélectionnent les espèces végétales et animales et emploient des techniques d'irrigation de plus en plus sophistiquées.

2. L'agriculture française s'intègre de plus en plus à l'agribusiness

Elle est devenue une agriculture industrielle dans la mesure où elle est de plus en plus dépendante des entreprises industrielles qui, en amont, l'équipent en machines et en produits chimiques et qui, en aval, transforment ses productions en produits agroalimentaires distribués en France et dans le monde.

3. Il en résulte une augmentation considérable de la productivité agricole

Aujourd'hui, un agriculteur français nourrit trente personnes, alors que dans les années 1950, il n'en nourrissait que huit.

- Mais toutes les régions françaises ne sont pas égales face à ces mutations. Si les grandes exploitations agricoles du Bassin parisien connaissent une situation très favorable, les régions bretonnes, spécialisées dans l'élevage hors-sol des porcs ou de la volaille, sont concurrencées par des pays produisant à bas prix comme la Pologne et certains États d'Amérique du Sud, et d'autres espaces, comme les régions de montagne, connaissent aujourd'hui une désertification.
- En outre, avec la crise de la « vache folle », les consommateurs sont devenus plus exigeants et l'agriculture doit s'adapter et amorcer un nouveau virage. Elle s'oriente vers la production de produits de qualité et labellisés. C'est ce que l'on appelle l'**agriculture raisonnée**.

Secteur primaire

Ensemble des activités liées à l'agriculture, la pêche, l'exploitation des forêts.

II. L'industrie française en mutation

1. Depuis les années 1950, le secteur secondaire perd de l'importance

Aujourd'hui, on constate que le secteur secondaire représente environ le quart des actifs français et que l'industrie assure 40 % des exportations françaises.

2. Toutefois, l'industrie a connu des mutations depuis les années 1970

- Les industries traditionnelles du Nord et du Nord-Est, comme la sidérurgie, les constructions navales et le textile, qui s'étaient installées près des gisements de matières premières, ont subi une forte crise. Victimes de la concurrence des nouveaux pays industrialisés d'Asie notamment, certaines ont fermé nombre de sites tandis que d'autres ont choisi de se délocaliser dans des espaces géographiques bénéficiant de coûts de main-d'œuvre moindres.
- En revanche, les industries de pointe comme l'armement, le matériel ferroviaire, l'aéronautique, l'aérospatiale et la chimie tirent leur épingle du jeu et permettent à la France de rester une puissance industrielle. Elles s'installent surtout dans les grandes villes de l'Ouest et du Sud, de préférence à proximité des universités ou des laboratoires de recherche, d'un aéroport international ou d'une gare T.G.V. De plus, leur main-d'œuvre très qualifiée bénéficie d'un cadre de vie plus agréable.

3. Des nouveaux espaces industriels

- Les usines quittent les centres-villes et s'installent en périphérie, près des axes de communication rapides.
- La région parisienne reste la première région industrielle française, bien avant la région Rhône-Alpes.
- Le Nord et le Nord-Est profitent aujourd'hui de leur proximité avec l'axe nord-européen. Cela explique l'implantation d'industries de main-d'œuvre comme l'industrie automobile (Toyota à Valenciennes) et des industries de haute technologie (technopôle de Metz ou de Villeneuve-d'Ascq).
- L'Ouest et le Sud de la France attirent également les industries de pointe.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire concerne les activités liées à l'industrie, au bâtiment et aux travaux publics.

III. Le secteur tertiaire, le secteur le plus dynamique de l'économie française

1. Un secteur dynamique

Le secteur tertiaire emploie 72 % des actifs et réalise les trois quarts du P.I.B. Il est aujourd'hui un véritable secteur créateur d'emplois. La France, comme les pays à économie développée, est passée à une économie postindustrielle dans laquelle on a de plus en plus besoin, pour se développer, des services commerciaux, de gestion, de recherche, de télécommunications et de transports.

2. Des activités de services localisées dans les villes

- Le centre-ville concentre souvent la majeure partie des activités tertiaires. On assiste aujourd'hui à l'installation de nouveaux centres tertiaires à la périphérie des villes.
- Les petites et moyennes villes ont les services tertiaires les plus courants (services administratifs, commerces...), tandis que les villes les plus grandes disposent des services les plus rares dénommés **tertiaire supérieur** (sièges sociaux d'entreprises, universités, laboratoires de recherche, commerces de luxe, hôpitaux...).

3. Tourisme et transports : des activités tertiaires essentielles

- La mobilité des hommes et la multiplication des échanges rendent essentiel le développement des transports.

Les transports organisent l'espace économique d'un État. Le réseau d'autoroutes et de T.G.V. est, certes, disposé en étoile autour de Paris, mais l'ouverture européenne et mondiale a malgré tout privilégié trois axes : Paris-Lille (avec les États du Benelux), Paris-Le Havre (vers la Manche, la mer la plus fréquentée) et Paris-Lyon-Marseille (vers l'Italie et l'Espagne). Ces trois axes et leurs ramifications placent la France en position de carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

- Le tourisme, qui profite de l'élévation du niveau de vie, du développement des transports et de la civilisation des loisirs, est devenu une activité vitale pour la France. Il assure 10 % du P.I.B. et occupe 10 % des actifs (des emplois saisonniers en plus du personnel permanent des agences de voyages, de l'hôtellerie et de la restauration, des musées et sites touristiques divers).

Si Paris reste la principale région touristique française, les aménagements réalisés par l'État en Aquitaine ou en Languedoc-Roussillon ont valorisé les littoraux atlantique et méditerranéen. Les montagnes, attirantes pour les sports d'hiver, ont multiplié leur fréquentation durant l'été en développant les activités de loisirs comme le tourisme vert et les randonnées.

DÉFINITION

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe les activités de services : ce sont les activités destinées à la satisfaction des besoins de la société comme les transports, la recherche, la santé, le commerce, l'enseignement, les banques...

POINT BREVET !

Mémo

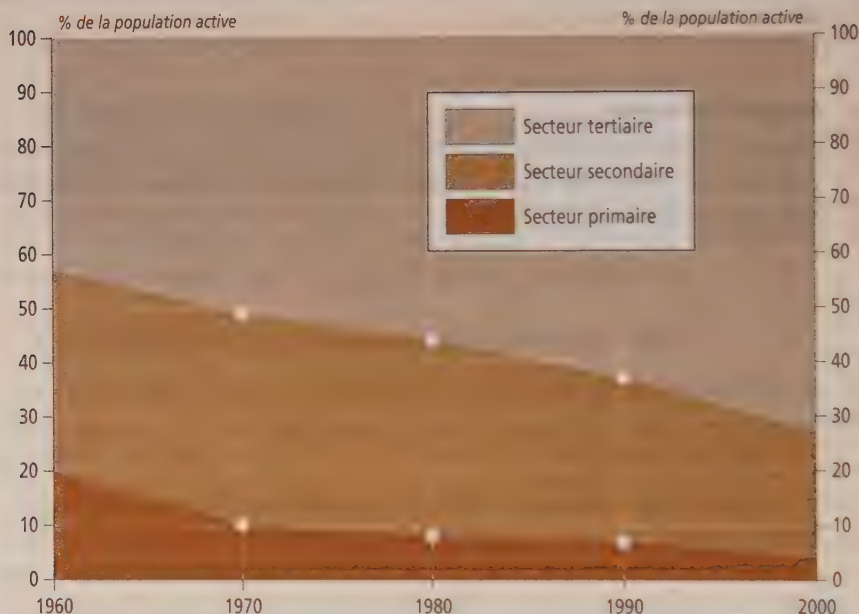
• La France a subi de profondes mutations au sein de sa population active. La diminution des secteurs primaire (moins de 5 % des actifs) et secondaire (moins du quart des actifs) profite au secteur tertiaire, qui devient le premier pôle d'emplois de la population active.

• La France a aussi connu des mutations dans l'espace. À cause de la crise économique, les vieilles régions d'industries traditionnelles du Nord et du Nord-Est ont dû se reconvertir dans des industries de main-d'œuvre (automobiles) ou des industries de pointe dans des technopôles. Les régions du Sud et de l'Ouest sont devenues des régions attirantes pour les industries nouvelles et les activités tertiaires.

Analyser un graphique cumulatif

On utilise ce type de graphique pour mettre en évidence une évolution.

Les actifs selon les secteurs d'activité en France



1. Présenter le graphique

Lisez le titre du graphique. Relevez les indications portées sur les deux axes :

- sur l'axe vertical, ou **axe des ordonnées**, on peut lire les chiffres d'une production, d'une population... Il est alors très important de repérer que l'unité est exprimée non en milliers, millions, milliards, mais en pourcentage ;
- sur l'axe horizontal, ou **axe des abscisses**, on peut lire des dates, et dans ce cas, il faut calculer le laps de temps séparant deux dates.

2. Comprendre la réalisation du graphique

- Observez bien la graduation de l'axe des ordonnées : ici, il est obligatoirement gradué de 0 à 100 % puisque c'est un graphique cumulatif.

– Observez ce qui est représenté dans le graphique : les trois secteurs d'activité de la population prennent la forme de trois plages colorées superposées les unes sur les autres.

– Relevez les valeurs du secteur primaire pour 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000. Le secteur primaire étant le premier secteur d'activité, vous procédez à la lecture directe sur l'axe des ordonnées : en 1960, il occupe 20 % des actifs ; en 1970, 10 % ; en 1980, 8 % ; en 1990, 7 %, et en 2000, 4,4 %.

– Cherchez les valeurs du secteur secondaire en 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000. Vous devez les calculer parce que vous ne pourrez pas les lire directement sur l'axe. L'espace correspondant au secteur secondaire est représenté en couleur claire ; donc, pour calculer son importance en 1960, vous devez procéder de la manière suivante : repérer la valeur du bas de la plage colorée en couleur claire : elle est de 20 % ; repérer la valeur du haut de la plage colorée en couleur claire : elle est de 58 % ; procéder à la soustraction : $58 \% - 20 \% = 38 \%$.

En 1960, le secteur secondaire représente 38 % du nombre des actifs.

– Entraînez-vous pour 1970, 1980, 1990 et 2000 :

En 1970, le secteur secondaire représente $49 \% - 10 \% = 39 \%$.

En 1980, le secteur secondaire représente $43 \% - 9 \% = 34 \%$.

En 1990, le secteur secondaire représente $38 \% - 8 \% = 30 \%$.

En 2000, le secteur secondaire représente $28 \% - 4,4 \% = 23,6 \%$.

– Calculez l'importance du secteur tertiaire en 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000.

Voici les réponses que vous devez trouver : 1960 : $100 \% - 58 \% = 42 \%$.

1970 : $100 \% - 49 \% = 51 \%$. 1980 : $100 \% - 43 \% = 57 \%$.

1990 : $100 \% - 38 \% = 62 \%$. 2000 : $100 \% - 28 \% = 72 \%$.

3. Interpréter le graphique

– Repérez la forme de chaque bande colorée. Si les deux courbes limitant la bande colorée restent parallèles et plutôt horizontales, cela signifie que l'évolution est lente. Si elles s'élargissent et se rapprochent de la verticale, l'évolution est rapide.

– Comparez ensuite les bandes colorées les unes par rapport aux autres afin de mettre en évidence l'évolution à l'identique ou à l'opposé.

Le graphique montre la diminution des secteurs primaire et secondaire ; en revanche, il met en évidence la poussée du secteur tertiaire.

POINT BREVET !

Méthode

● Si, le jour du Brevet, vous devez analyser un graphique, repérez en premier lieu s'il s'agit d'un graphique cumulatif ou non.

● Si, dans un graphique cumulatif, on vous demande d'indiquer une valeur en pourcentage à une date donnée, vous devrez la calculer.

1 Lisez le texte ci-dessous puis répondez aux questions.

La base Loisinord : une friche décomplexée

À Nœux-les-Mines, un vent de fraîcheur a balayé la noirceur du charbon. Depuis 1994, la ville a gagné son pari. Sur une friche industrielle, la base Loisinord propose plusieurs activités sur un plan d'eau et une piste de ski. [...] Un plan d'eau artificiel bordé de sable fin de 9 hectares a été créé sur un ancien puits de mine dépollué avant transformation. « Une idée de génie que l'on doit au maire, Jacques Villedary », rappelle le gérant des lieux, Jerry Leroux. D'avril à septembre, la baignade et la planche à voile font le bonheur des petits et des grands. [...]

Une capitainerie, un centre d'hébergement d'une capacité de 60 lits créé en 2000 et un minigolf de 18 trous sont aménagés autour du plan d'eau sur les 13 hectares restants de la base nautique. Au fil du temps, la friche a attiré de plus en plus d'investisseurs. La mairie a vendu des terrains sur lesquels on trouve aujourd'hui aussi bien des commerces que des espaces de loisirs, deux boîtes de nuit, une école de cirque, un circuit automobile, un supermarché [...].

La grande curiosité assez surprenante est la station de ski. Inaugurée en 1996, elle révèle une piste étrange visible de loin. Sur le terriL 42, désormais, inerte, un immense tapis vert s'étale sur un lit de craie en lieu et place des conventionnelles pistes enneigées. [...]

La piste en polyéthylène est en fait la première et la seule du genre en France. Elle a été financée à 50% par le Fonds européen de développement régional, le FEDER. Une étude a été menée au préalable par des spécialistes de l'institut géologique de Nancy. Une fois le terriL choisi, l'étude a déterminé si tout risque de coup de grisou était définitivement écarté. Ainsi, large de 35 m sur 320 m de longueur, la piste a une inclinaison de 28°. Les deux tire-lesse assurent les remontées de 150 à 200 personnes par heure [...].

Carine LOUBANZADIO, www.esj-lille.fr

- 1 Cherchez, sur une carte, où la ville de Nœux-les-Mines est située.
- 2 Quelle était, dans le passé, l'activité économique de la ville et de sa région ? Relevez dans le texte les mots ou expressions pouvant illustrer cette activité économique.
- 3 Pourquoi l'auteur parle-t-il de « friche industrielle » ?

4. Quelles sont aujourd'hui les nouvelles activités de Nœux-les-Mines ?
5. À quel secteur d'activité se rapportent-elles ?
6. Qui les a décidées ? Qui les a financées ?
7. Rédigez quelques lignes où vous montrerez les mutations économiques de Nœux-les-Mines.

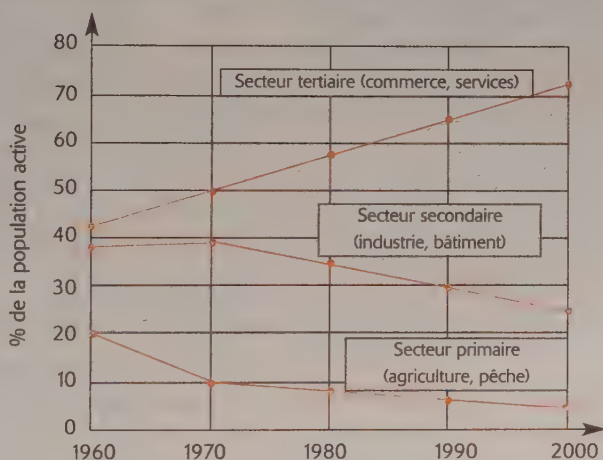
POINT BREVET !

Sujets

Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Groupement 2, juin 2002

Document 1 : Évolution des actifs par secteur entre 1960 et 2000



INSEE.

Document 2 : Les bouleversements de l'économie française à la fin du xx^e siècle

Le dernier quart du xx^e siècle a été caractérisé par une multitude de changements dans les techniques de production. Le développement de l'électronique et de ses multiples applications comme l'informatique, la productique et la bureautique ont bouleversé toutes les branches de l'économie. De nombreux autres progrès ont contribué à révolutionner l'agriculture, l'industrie, la production d'énergie, les transports, le commerce et les services.

Dans le secteur secondaire, le phénomène majeur a été la désindustrialisation. De nombreuses entreprises ont mal résisté à la concurrence, en particulier à celle des nouveaux pays industriels. Les industries traditionnelles ont été sévèrement touchées, mais des industries nouvelles, demandant une main-d'œuvre hautement qualifiée, ont dans une certaine mesure pris le relais.

Le secteur tertiaire est devenu le seul gisement d'emplois. Il y a aujourd'hui plus de travailleurs dans la santé que dans l'agriculture, plus d'enseignants que d'artisans et plus de travailleurs dans les télécommunications que dans les industries métallurgiques.

Tous ces changements dans la composition de la population active ont eu d'importantes répercussions sur la répartition géographique des emplois et, de ce fait, sur la répartition de la population. Le recul du nombre des emplois agricoles tend à faire diminuer la population rurale, du moins dans les campagnes éloignées de la ville. L'évolution de l'emploi dans le secteur secondaire affecte particulièrement les vieux bassins industriels où se concentrent les industries déclinantes ; elle tend à favoriser les grandes villes où se localisent les industries nouvelles, en particulier la haute technologie. La croissance du tertiaire est le moteur essentiel de l'urbanisation, elle profite particulièrement aux grandes villes et aux régions tournées vers les activités touristiques.

Daniel NOÏN, *Le Nouvel Espace français*, © Éditions Armand Colin, 1998.

Document 3 : Comment attirer les entreprises ? L'exemple du Mans, un site stratégique de communications

Véritable carrefour de communication entre l'Europe du Nord et du Sud-Ouest, à proximité des grands centres de décision de l'ouest de la France et du Bassin parisien, la ville du Mans favorise les échanges de compétences.

Des moyens de communication exceptionnels

- Un réseau autoroutier à 5 branches vers :
 - Paris – 200 km – 1 h 45 ;
 - Rennes – 150 km – 1 h 15 ;
 - Nantes – 180 km – 1 h 30 ;
 - et bientôt l'axe Calais-Bayonne (A28 en construction).



• Des liaisons T.G.V. rapides et fréquentes :

- Paris, 54 minutes ;
- Roissy, 1 h 30 ;
- Lyon, 3 heures ;
- Londres, 4 heures.

Des implantations d'entreprises facilitées

Permettre aux entreprises de s'implanter rapidement et leur en donner les moyens, tel est l'objectif de la ville du Mans. Pour faciliter leur réussite, elle leur propose des sites d'implantation adaptés, reliés aux autoroutes de l'information, en particulier, une technopôle à 3 sites :

- Novaxis, quartier d'affaires de la gare T.G.V. ;
- le technopôle « Université » ;
- le technoparc du circuit des 24 heures.

Une plaquette d'information de l'ADEMA (Agence de développement économique du Mans), www.adema.le-mans-fr.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Comment évoluent les trois secteurs d'activité de l'économie française depuis 1960 ?

Documents 1 et 2

2. L'évolution du secteur secondaire : décrivez l'évolution de l'emploi et citez les principales mutations de ce secteur.

3. L'évolution du secteur tertiaire : décrivez l'évolution de l'emploi et citez les principales mutations de ce secteur.

Documents 2 et 3

4. Relevez les conséquences géographiques de l'évolution des différents secteurs d'activité de l'économie française.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : « Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques ».

Vous utiliserez en priorité vos connaissances, ainsi que les informations prélevées dans les documents.

Repères spatiaux

6 points ; durée : 10 à 15 min – Série collège, Groupement 2, juin 1999

Un touriste étranger vient en Europe et veut visiter la France. Il prépare un circuit : nommez les étapes de son circuit dans les huit cadres prévus à cet effet sur la carte ci-après.



4^e PARTIE : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
LA FRANCE

13. La France, puissance européenne et mondiale

Cours p. 174

Méthode p. 178

Exercices p. 181

Bilan p. 186

Corrigés p. 258

I. La présence française dans le monde

Petit État à l'échelle mondiale, mais présent sur tous les océans

- La France occupe le 47^e rang mondial pour sa superficie (550 000 km²) et le 20^e rang pour sa population (60 millions d'habitants).
- Jusqu'en 1945, la France a compté sur son empire colonial pour affirmer sa puissance dans le monde. Aujourd'hui, elle a conservé des départements et des territoires d'outre-mer qui sont des points d'appui stratégiques situés dans les océans Atlantique, Pacifique, Indien et Antarctique. Entourés d'une zone économique exclusive, ils offrent à la France le troisième domaine maritime mondial, couvrant une superficie de 10 000 000 km² (plus de deux fois celle du Japon).

DEFINITIONS

DOM

Les départements d'outre-mer (DOM) – la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane – s'ouvrent sur l'océan Atlantique ; la Réunion s'ouvre sur l'océan Indien.

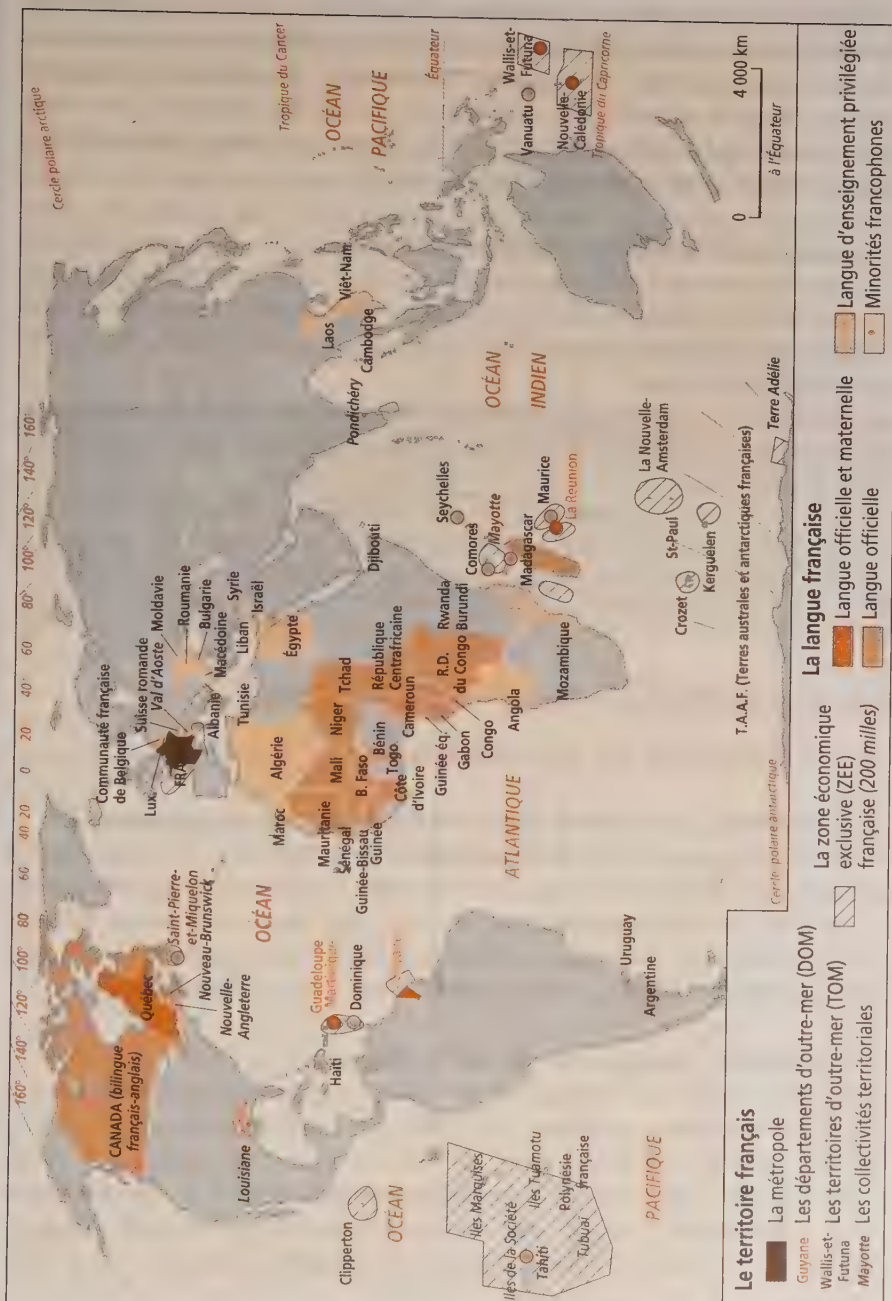
TOM

Les territoires d'outre-mer (TOM) – Clipperton, la Polynésie française (dont Tahiti), la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna – sont des îles de l'océan Pacifique ; la Nouvelle-Amsterdam, Saint-Paul, Crozet et les îles Kerguelen constituent les Terres australes et antarctiques françaises.

II. La France et son rayonnement dans le monde

1. La francophonie

Le français est reconnu langue culturelle dans la mesure où il est l'une des langues officielles de l'ONU et des jeux Olympiques et il est la onzième langue parlée dans le monde (le français est parlé par environ 180 millions de personnes). Le français a le statut de langue maternelle en France, en Belgique wallonne, dans une partie de la Suisse et au Québec et celui de langue officielle dans les anciennes colonies françaises d'Afrique. Depuis 1986, les chefs d'État et de gouvernement des États dont la langue maternelle ou officielle est le français se réunissent pour défendre la francophonie.



2. L'influence culturelle française

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) siège à Paris. La France, patrie des droits de l'homme, rayonne dans les domaines intellectuel et artistique. Paris est doté de musées prestigieux (le Louvre, Orsay) et accueille des congrès et des salons internationaux. Des manifestations comme le Festival de Cannes sont de renommée mondiale et la France est la première destination touristique du monde.

3. La présence militaire et diplomatique

La France est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Sur le plan militaire, la France est une puissance nucléaire mondiale. Elle a conclu des accords militaires avec ses anciennes colonies d'Afrique. Elle fournit à l'ONU des contingents de Casques bleus.

La France est membre du G8 et joue un rôle international en participant aux négociations de l'O.M.C., en s'associant aux décisions du F.M.I. ou encore par le biais de ses organisations non gouvernementales (O.N.G.).

La France se veut solidaire des pays du Sud et elle est à l'initiative du dialogue Nord/Sud. C'est elle qui a pris l'initiative de réduire la dette des pays pauvres et l'aide au développement représente à peu près 1 % de son P.I.B.

III. La France, une puissance ouverte sur l'Europe et le monde

1. La France : un moteur dans la construction européenne

La France fait partie des six pays fondateurs de la Communauté économique européenne (C.E.E.), devenue aujourd'hui Union européenne (U.E.). Strasbourg, qui accueille le Parlement européen, est l'une des quatre capitales de l'Union. La France joue, avec l'Allemagne, un rôle actif pour aller vers une Union plus politique capable de faire entendre son point de vue face aux États-Unis.

2. La France : un espace central en Europe

Au contact de l'Europe du Nord et de l'Europe méditerranéenne, bien reliée à ses voisins européens (autoroutes, voies ferrées, tunnel sous la Manche), la France est parcourue par des flux de biens, de marchandises et de services. Les firmes multinationales françaises sont présentes dans le reste de l'U.E. et dans le monde (États-Unis et Japon). La France attire aussi les investissements étrangers asiatiques, américains et européens, notamment dans ses espaces frontaliers du Nord et du Nord-Est.

Près des deux tiers du commerce français sont réalisés avec l'U.E. L'Allemagne est à la fois le premier client et le premier fournisseur de la France. Cela constitue actuellement un élément de faiblesse, parce que la situation de l'économie allemande est difficile.

3. Toutefois, la France reste une puissance moyenne

Seules trois villes françaises sont millionnaires : Paris, Marseille et Lyon. La France est sur la marge de la mégapole européenne. Elle occupe seulement le quatrième rang pour sa puissance industrielle, derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne.

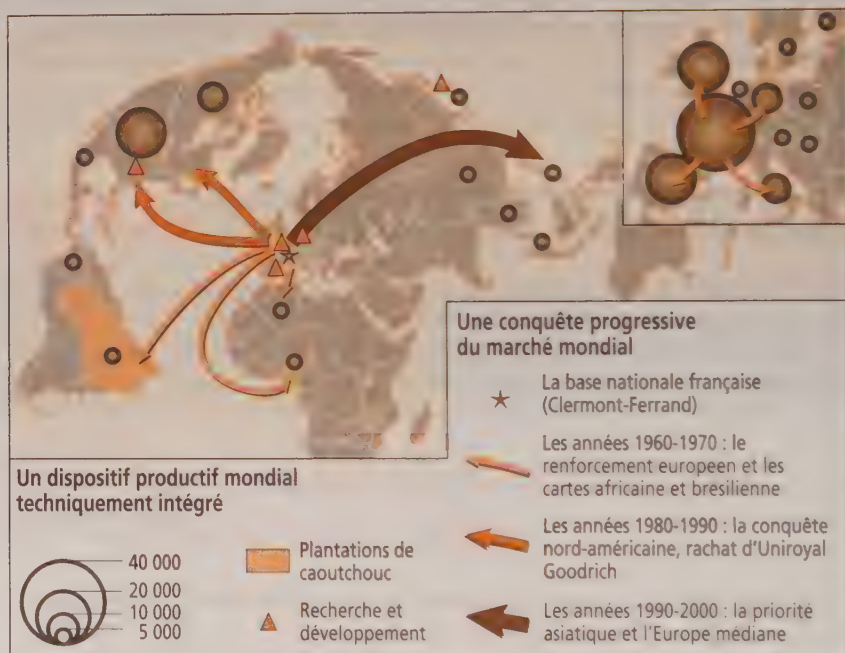
POINT BREVET !

Mémo

- La France possède les attributs d'une puissance mondiale, que ce soit sur le plan économique, militaire, diplomatique ou culturel.
- Mais la France reste une puissance moyenne car elle n'occupe que la quatrième place après les États-Unis, le Japon et, en Europe, l'Allemagne.

Analyser la puissance d'une firme multinationale

Les implantations Michelin



1. Présenter le document

- Lisez le titre du document.
- Indiquez ensuite sa nature et l'espace géographique représenté.
- Notez le nom de l'entreprise concernée.
- À l'aide de la légende, indiquez la nationalité et le type de production de l'entreprise.

Il s'agit d'un planisphère montrant les implantations de l'entreprise française Michelin, fabricant de pneumatiques. L'indication de la légende qui permet de dire que l'entreprise est française est « base nationale » (le siège social de Michelin est à Clermont-Ferrand). L'indication de la légende qui permet d'indiquer ce que fabrique l'entreprise Michelin est « plantations de caoutchouc » (les pneus sont fabriqués à partir de caoutchouc).

2. Comprendre les informations de la légende

Il faut analyser chacun des figurés de la légende.

– À quoi correspondent les cercles ? Pourquoi leur taille varie-t-elle ?

Ils représentent les salariés employés par Michelin ; plus ils sont grands, plus le nombre des salariés est élevé.

– Pourquoi l'entreprise Michelin possède-t-elle des plantations de caoutchouc ?

C'est la matière première indispensable à la fabrication d'un pneu.

– Qu'est-ce qu'un centre de recherche et développement ?

C'est l'endroit où sont conçus les nouveaux produits.

– À quoi correspondent les flèches tracées sur la carte ? Pourquoi leurs figurés sont-ils différents ?

Elles indiquent les espaces géographiques et les dates des installations Michelin.

3. Étudier l'extension spatiale et la stratégie de l'entreprise Michelin

– Localisez les centres de production, les centres de recherche et développement et les plantations de caoutchouc, en tenant compte de l'appartenance des États au « Nord » ou au « Sud ».

– Dans quelles parties du monde la firme Michelin est-elle présente ? Comment appelle-t-on une telle entreprise ?

Les centres de production sont localisés sur tous les continents, au « Nord » (États-Unis, Canada, États européens et Japon) comme au « Sud » (Mexique, Brésil, Algérie, Nigeria, Chine et Thaïlande). Les plantations de caoutchouc sont situées dans les États du « Sud » et les centres de recherche et développement sont situés dans les États du « Nord ». Michelin est donc une firme multinationale.

– Dans quels continents les premières implantations Michelin ont-elles été réalisées ? Pourquoi ?

– Vers quel autre continent se sont-elles dirigées dans un deuxième temps ?

– Vers quel continent l'entreprise Michelin se tourne-t-elle aujourd'hui ?

Dans les années 1960-1970, Michelin s'implante en Europe (la firme est française), en Amérique du Sud et en Afrique (pour la fourniture de matières premières), puis, dans les années 1980-1990, Michelin s'implante en Amérique du Nord (États riches et développés) et, dans les années 1990-2000, en Asie (Japon, N.P.I. et pays émergents comme la Chine).

4. Expliquer la puissance de la firme multinationale Michelin

Dans le jeu de la mondialisation, une firme multinationale cherche toujours à gagner des parts de marché : c'est pourquoi elle doit consacrer une partie de son budget à la recherche et développement. Il est intéressant de noter que, dans le

cas de Michelin, les centres de recherche sont tous situés dans des États riches et développés.

Pour fabriquer ses produits, l'entreprise a besoin de matières premières (le caoutchouc). Elle peut contrôler son approvisionnement puisqu'elle possède ses propres plantations.

POINT BREVET !

Méthode

- Au Brevet, vous pouvez être amené à travailler sur une firme multinationale américaine ou japonaise. La méthode restera la même.
- Il est important que vous montriez la construction de la puissance de la firme multinationale en mettant bien en évidence la chronologie des espaces dominés : au début, la firme multinationale s'intéresse aux États riches et développés puis, dans un deuxième temps, elle se préoccupe des nouveaux États industrialisés d'Asie ou des pays émergents.

- 1 Lisez attentivement le texte puis répondez aux questions suivantes.

Paris, la vitrine de la puissance française

Toutes deux (Paris et Londres), comme anciennes capitales d'un empire colonial, occupent une place prééminente et exercent, sur de nombreux pays, une influence financière, économique, culturelle et linguistique, sinon politique. Paris a une importance internationale comme capitale de la quatrième puissance économique du monde. Elle contrôle totalement l'économie française, détenant les sièges des principales sociétés, un véritable monopole bancaire et la seule Bourse du pays.

Paris se place en tête des villes mondiales pour les grandes manifestations internationales, congrès et expositions, comme pour la fréquentation touristique. Sa position se mesure aussi à la quantité et à la qualité des étrangers qui y vivent ou qui y viennent. Elle est, enfin, capitale diplomatique comme siège de grandes institutions internationales (l'UNESCO, l'O.C.D.E.*), d'une vingtaine d'organisations intergouvernementales et de plus de trois cents O.N.G.

P. LABORDE, *Les très grandes concentrations urbaines*, Sedes, 2000.

* O.C.D.E. : Organisation de coopération et de développement économiques.

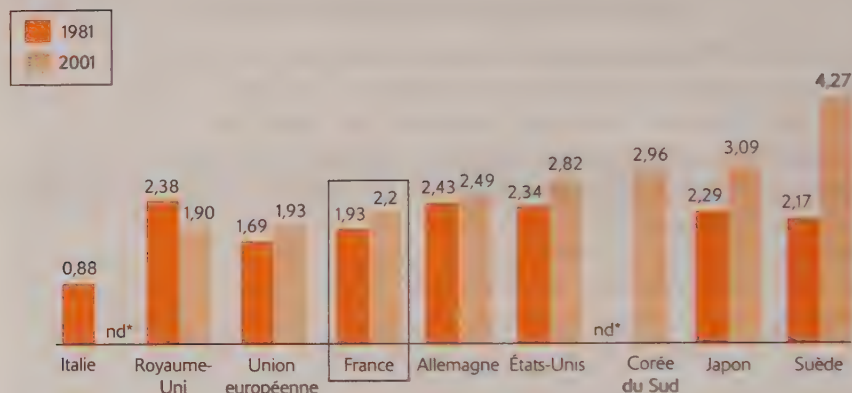
1. À l'aide du texte, notez, dans le tableau ci-dessous, les différents aspects de la puissance de Paris.

	Puissance	Puissance	Puissance	Puissance
Éléments justifiant cette puissance				

2. Citez un ou deux exemples de manifestations internationales se tenant à Paris.
 3. Qu'est ce que l'UNESCO ?
 4. Dans quelle partie du monde Paris et la France peuvent-ils exercer leur influence ? Pourquoi ?

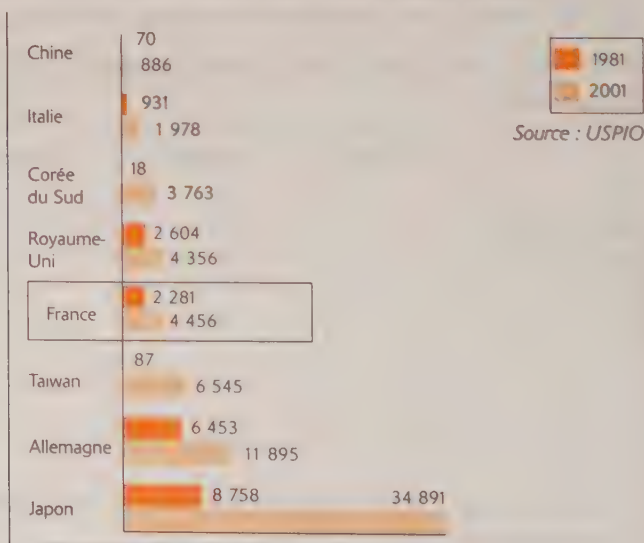
② Voici deux graphiques relatifs à la recherche et à la capacité d'innovation de quelques États du monde.

Dépense intérieure en recherche et développement, en % du P.I.B.



% n.d. : non déterminé

Nombre de brevets déposés aux États-Unis chaque année



Source : USPIO

D'après l'OCDE, *Alternatives économiques*, hors-série, 4^e trimestre 2003.

1. Pourquoi les dépenses investies par un État pour la recherche et le développement et l'innovation sont-elles la marque d'une puissance économique ?
2. Établissez le palmarès des cinq États investissant le plus en recherche et développement en 2001.
3. Établissez le palmarès des cinq États déposant le plus de brevets aux États-Unis en 2001.
4. Que constatez-vous pour la France ? Quelle est la partie du monde qui semble le plus miser sur l'innovation ?

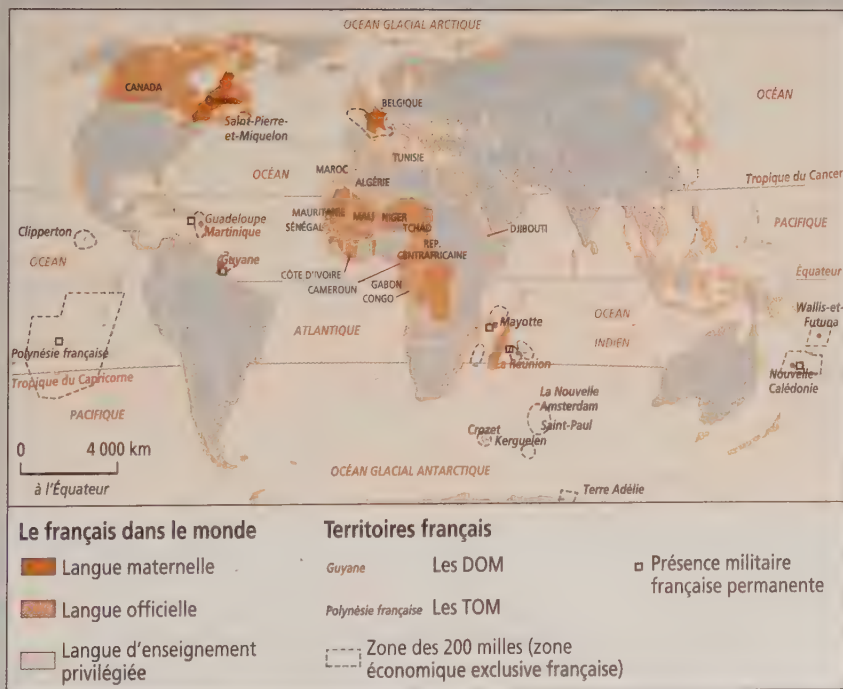
POINT BREVET !

Sujet

3 La France dans le monde

18 points ; durée : 50 min – Série collège, Amérique du Sud, septembre 2002

Document 1 : Langue, territoires et présence militaire française dans le monde



Document 2 : La francophonie, un relais du rayonnement

La francophonie rassemble plus de 135 millions de personnes. Elle contribue à l'influence de la France dans le monde grâce à la diffusion du français (12^e rang mondial). Il est une des six langues de l'ONU. De plus, la francophonie étend son champ d'action à la diplomatie lors de ses sommets et à l'action humanitaire dans le cadre des O.N.G. La vitrine culturelle de la France est promue également par sa littérature, son cinéma, son art de vivre (mode, produits de luxe, cuisine...), ses manifestations sportives ou culturelles internationales (festivals de Cannes ou d'Avignon). Les Français à l'étranger et les réseaux culturels (Alliance française¹) que le pays a tissés participent au rayonnement de celui-ci.

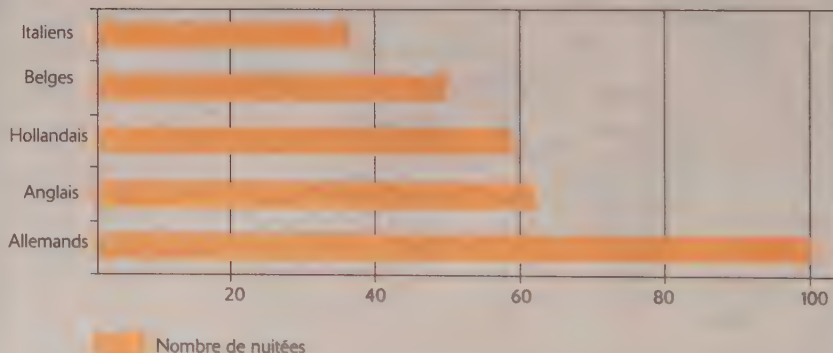
Extrait du manuel Bréal, classe de 3^e, 1999, p. 340.

1. Association pour la promotion de la langue française dans le monde.

Document 3 : Une France attractive

**Nombre de touristes étrangers en 1997 :
près de 70 millions, 1^{er} rang mondial**

Les 5 premières clientèles étrangères en France : en millions



QUESTIONS (8 points)

Documents 1 et 2

Pourquoi peut-on dire que la France est une puissance mondiale ?

Analysez et expliquez la répartition de l'usage de la langue française dans le monde.

Document 3

3. Analysez et expliquez la provenance des principaux touristes étrangers en France.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes dans lequel vous présenterez « la place de la France dans le monde ».

La France depuis 1945

1. Sous la V^e République, Jacques Chirac a été :

- ☐ a. Premier ministre
- ☐ b. Premier ministre pendant la deuxième cohabitation
- ☐ c. président de la République pendant la troisième cohabitation

2. La Sécurité sociale est créée en :

- ☐ a. 1944
- ☐ b. 1945
- ☐ c. 1947

3. Redonnez à chacune des guerres coloniales françaises sa période et le nom des accords qui y ont mis fin.

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. guerre d'Algérie | 2. guerre d'Indochine |
| ☐ a. 1945-1954 | ☐ b. accords de Genève |
| ☐ c. 1954-1962 | ☐ d. accords d'Évian |

4. Cochez les bonnes réponses.

- ☐ a. E.D.F. et G.D.F. ont été nationalisés en 1944-1946.
- ☐ b. Rhône-Poulenc a été nationalisé en 1944-1946.
- ☐ c. Le Crédit lyonnais a été nationalisé en 1981.
- ☐ d. Renault a été nationalisé en 1981.

5. Indiquez la période de la IV^e République :

- ☐ a. 1944-1947
- ☐ b. 1947-1958
- ☐ c. 1947-1960

Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques

6. Un technopôle est :

- ☐ a. le nom d'une industrie de pointe
- ☐ b. le pôle d'activités situé dans une grande ville et associant la recherche (les universités) et les entreprises
- ☐ c. une université de technologie

7. Aujourd'hui, le secteur secondaire en France représente :

- ☐ a. 4,4 %
- ☐ b. 23,6 %
- ☐ c. 72 % de la population active

8. Dans cette liste de multinationales, deux ne sont pas françaises : lesquelles ?

- ☐ a. Carrefour ☐ b. L'Oréal ☐ c. Michelin ☐ d. Microsoft
☐ e. Renault ☐ f. Total Fina Elf ☐ g. Toyota

La France, puissance européenne et mondiale

9. La France est :

- ☐ a. membre du G8
☐ b. membre fondateur de la C.E.E. devenue U.E.
☐ c. membre de l'OPEP
☐ d. membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU
☐ e. une puissance nucléaire officielle

10. En tant que puissance mondiale, la France occupe le :

- ☐ a. 2^e rang ☐ b. 4^e rang ☐ c. 5^e rang

11. La francophonie est :

- ☐ a. la communauté des personnes qui parlent le français
☐ b. le nom d'un traité signé entre la France et des États d'Afrique
☐ c. une association économique liant la France à l'Afrique

12. Cochez la bonne réponse.

- ☐ a. La Guadeloupe est un TOM.
☐ b. La Nouvelle-Calédonie est un TOM.
☐ c. La Réunion est un DOM.
☐ d. La Martinique est un DOM.

13. La France est la première destination touristique mondiale.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

14. La zone économique exclusive française représente :

- ☐ a. le double de celle du Japon ☐ b. la moitié de celle du Japon

15. C'est à Paris que se trouve le siège de :

- ☐ a. l'UNESCO ☐ b. la F.A.O. ☐ c. l'O.M.S.

Réponses : 1. a. et c. - 2. b. - 3. 1. c. et d. ; 2. a. et b. - 4. a. - 5. b. - 6. b. - 7. b. - 8. d. et g. - 9. a, b, d. et e. - 10. b. - 11. a. - 12. b, c. et d. - 13. a. - 14. a. - 15. a.

5^e PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

14. Le citoyen, la démocratie et l'organisation des pouvoirs de la République

Cours

p. 190

Méthode

p. 197

Exercices

p. 201

Bilan

p. 231

Corrigés

p. 260

I. La France : une communauté de citoyens

1. L'ensemble des citoyens constitue la nation française

Depuis la Révolution française de 1789 et la naissance des Républiques, l'homme est devenu un citoyen. Cette nouvelle qualité lui donne le droit de participer à la vie du pays. Les Français sont citoyens, ils sont égaux, quels que soient leurs origines, leur milieu social, leurs traditions.

Ensemble, ils construisent la nation française. L'école publique et le service militaire pour tous ont renforcé, à partir des années 1880, le sentiment d'appartenir à une même communauté nationale.

2. Naître ou devenir Français

- La population française s'est constituée au fil des siècles. Elle est le résultat d'une construction de l'État et de l'intégration progressive de nombreux immigrants venus s'installer dans notre pays. Depuis le XIX^e siècle, la France est un pays d'immigrants, venus de régions de plus en plus éloignées. Mais pour exercer sa citoyenneté, il faut être de nationalité française. La loi, notamment celle du 16 mars 1998, en détermine les conditions d'accès.
- Aujourd'hui, on est citoyen français par le « droit du sang », que l'on soit né en France ou hors de France, si l'un des deux parents est Français. On est également Français par le « droit du sol » : dans ce cas, il faut être né en France, de parents français ou de parents étrangers, mais dont un est né en France.
- Un étranger vivant sur le sol français a la possibilité de devenir Français à 18 ans, s'il est né en France et s'il y a résidé au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans. Il a aussi la possibilité de demander la nationalité française à 13 ans – avec l'accord de ses parents – ou de lui-même à 16 ans. Il peut enfin devenir Français après un an de mariage avec un conjoint français ou par une naturalisation, mais l'accord dépend de l'État.

II. Être citoyen : des droits et des obligations

1. Les droits et les devoirs du citoyen

- La République française garantit au citoyen des libertés essentielles comme la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté politique et le droit de vote. La République française lui garantit également des droits tout aussi essentiels comme le droit au travail, le droit à un revenu minimum et à la propriété, le droit à la protection de la santé et le droit à l'éducation.

- La citoyenneté donne des droits, mais elle implique aussi le sens des responsabilités et des devoirs. C'est pourquoi on parle de **civisme**.

Envers l'État, le citoyen doit respecter la loi et les règlements, payer l'impôt et les cotisations sociales, accepter d'être juré d'une Cour d'assises, voter. Entre 16 ans et 18 ans, le citoyen a l'obligation de se soumettre au recensement. Plus généralement, le citoyen doit faire preuve de civilité dans la vie quotidienne, c'est-à-dire agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

Envers les autres citoyens, il doit respecter leur liberté, témoigner, porter assistance. Cependant, un citoyen peut perdre ses droits civiques s'il commet des infractions graves.

2. Le devoir civique

Le principe républicain implique que le pouvoir appartienne au peuple : le citoyen doit donc élire ses représentants au niveau local, national et aujourd'hui européen, au moyen d'élections au suffrage universel.

Les élections se font soit au **scrutin de liste** (municipales, régionales, européennes), soit au **scrutin uninominal** (législatives et présidentielles).

Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir. S'abstenir, c'est laisser les autres décider et exercer le pouvoir à sa place au risque de le voir confisquer ; c'est aussi ne pas respecter les règles de la démocratie.

Les élections en France

Nom de l'élection et durée du mandat	Scrutin de liste ou uninominal	Scrutin à un tour ou deux tours	Scrutin majoritaire ou proportionnel
Présidentielle : 5 ans	uninominal	deux tours	majoritaire
Législative : 5 ans	uninominal	deux tours	majoritaire
Régionale : 6 ans	de liste	deux tours	La liste obtenant le plus de voix a la prime de 25 % des sièges ; le reste est à la proportionnelle.
Cantonale : 6 ans	uninominal	deux tours	majoritaire
Municipale : 6 ans	de liste	deux tours	Majoritaire si < 3 500 habitants. Proportionnel si > 3 500 habitants.
Européenne : 5 ans	de liste	un tour	proportionnel

3. Depuis 1992, une citoyenneté européenne

Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, a institué une citoyenneté de l'Union européenne. Désormais, toute personne ayant la nationalité d'un des États membres possède également la citoyenneté européenne. Le droit à la citoyenneté européenne se superpose à celui de la citoyenneté nationale. Le citoyen européen peut donc circuler et s'installer librement dans l'Union et élire les députés du Parlement européen. Si un citoyen européen natif d'un État de l'Union européenne vit dans un autre pays que le sien, il a le droit de participer aux élections municipales et européennes de ce pays d'adoption. Il peut également adresser une pétition au Parlement européen et avoir recours au médiateur européen.

III. Principes, valeurs et symboles de la République française

1. La mise en place de la République

À la suite de la Révolution de 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen établit les premiers principes républicains. Votée par l'Assemblée constituante le 26 août 1789, elle prescrit l'égalité de tous les citoyens devant la loi, le respect des libertés fondamentales et la souveraineté nationale. C'est la Révolution française qui pose les principes des textes fondateurs de la démocratie moderne. Cinq Républiques ont été proclamées entre 1792 et 1958.

DEFINITION

République

Régime politique où le pouvoir est assuré par des représentants désignés par le peuple. Les citoyens y participent en votant et peuvent se présenter aux élections.

2. Les valeurs et principes de la République

Dans son article 2, la Constitution de 1958 réaffirme que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. » Depuis 2003, le principe d'une République décentralisée est inscrit dans la Constitution. Les valeurs républicaines sont l'égalité des hommes, la liberté et la fraternité.

DEFINITION

Laïcité

Neutralité en matière de religion. Elle assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelle que soit leur religion. Cette valeur implique la tolérance.

3. Des symboles pour reconnaître la République

a. Des symboles hérités de la Révolution française

La République a inscrit des symboles officiels afin de concrétiser les principes qu'elle défend et qui soudent la nation.

- Le **drapeau** bleu, blanc, rouge est l'emblème de l'unité nationale. Il a trois couleurs parce que, arrivé à Paris après la chute de la Bastille, le 17 juillet 1789, le roi a dû arborer à côté de sa cocarde blanche, couleur royale, un ruban bleu et rouge, aux couleurs de la ville de Paris. Ce drapeau tricolore flotte sur les façades des mairies, des écoles, des hôpitaux et est hissé lors de manifestations sportives.
- La Marseillaise est l'**hymne** national. C'est un chant de guerre composé par Rouget de Lisle en 1792 pour l'armée du Rhin. Destiné à renforcer l'ardeur des soldats de la Révolution en guerre contre les monarchies d'Europe, il symbolise le patriotisme et la liberté. On joue la Marseillaise à l'occasion des réceptions officielles comme des rencontres sportives internationales.
- La **devise** « Liberté, Égalité, Fraternité » date de 1848. Elle est inscrite sur les bâtiments publics (mairies, palais de justice...) et sur les timbres-poste.

b. Des symboles hérités de la République

La République a créé ses propres symboles. Elle a privilégié des lieux et des espaces pour se retrouver et commémorer un passé commun.

- Marianne est l'**effigie** de la République. Le fait de choisir une femme marque la rupture avec l'époque monarchique où la tête du roi figurait sur les pièces. Elle est coiffée du bonnet phrygien, qui était celui que portaient les esclaves, sous l'Antiquité, lorsqu'ils venaient d'être affranchis. Il est un symbole de la liberté.
- Le 14 juillet commémore la fête de la Fédération, elle-même organisée pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille. C'est en 1880 que le 14 juillet devient la **fête nationale**. D'autres dates expriment aussi le passé commun de la nation : le 1^{er} mai est, depuis 1947, la fête du travail, le 11 novembre rappelle la date de la fin de la Première Guerre mondiale, le 8 mai celle de la fin de Seconde Guerre mondiale.
- Le **Panthéon**, cette ancienne église, situé sur la montagne Sainte-Genève à Paris, est devenu le tombeau de grands hommes que la République veut honorer (Voltaire, Marie Curie, Jean Jaurès, Jean Moulin, Victor Hugo, Alexandre Dumas...).

Symbole

Objet, signe figuratif, personne qui incarne ou personnifie une valeur, un régime politique, un fait historique.

IV. Les institutions de la V^e République

1. La Constitution de 1958

La Constitution de la V^e République française est la loi suprême. Elle a été approuvée par référendum et promulguée le 4 octobre 1958. Elle proclame la souveraineté nationale et garantit les droits de l'homme. Elle comprend 89 articles et un préambule proclamant l'attachement du peuple aux principes définis par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi que par le préambule de la Constitution de 1946.

Cette Constitution est soumise à des révisions afin de s'adapter aux évolutions nationales et européennes. Elle ne peut être révisée que si elle ne répond plus aux attentes des citoyens, et uniquement avec leur accord. (EXEMPLES : Pour l'instauration de la parité hommes-femmes en politique, pour la durée du mandat présidentiel, pour inscrire dans la Constitution que la République est « décentralisée »...). Toute révision de la Constitution suppose la réunion du Congrès (réunion à Versailles des députés et des sénateurs) ou l'organisation d'un référendum. La Constitution peut être révisée, mais la forme républicaine du gouvernement ne peut pas être remise en cause.

DEFINITION

Constitution

Texte fondamental qui organise la vie politique d'un État et qui sépare les trois pouvoirs.

2. La V^e République, une démocratie

La V^e République respecte les principes indispensables au bon fonctionnement d'une démocratie : le pouvoir appartient au peuple qui choisit ses représentants par le vote et les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont séparés.

• Le **pouvoir exécutif**, qui est dit « bicéphale » (à deux têtes), est détenu par le président de la République, siégeant à l'Élysée, et par le Premier ministre, siégeant à l'hôtel Matignon. Le président de la République choisit son Premier ministre dans la majorité de l'Assemblée nationale. Cela explique la possibilité de cohabitation. Le président de la République, chargé de veiller à la stabilité de l'État, est le chef des armées et il nomme le Premier ministre. Toutefois, si le président nomme le Premier ministre, il n'a pas le pouvoir de le renvoyer. Ce dernier, chef du gouvernement, conduit la politique de la nation et dirige l'administration. Seule l'Assemblée nationale peut, par le vote d'une motion de censure, pousser le Premier ministre et son gouvernement à démissionner.

- Le **pouvoir législatif**, qui est dit « bicaméral » (à deux chambres), est détenu par le Parlement, formé de l'Assemblée nationale (577 députés élus siégeant au Palais-Bourbon) et du Sénat (321 sénateurs élus siégeant au palais du Luxembourg). Les députés contrôlent le gouvernement, qui doit rendre compte de son action en répondant à leurs questions.
- Le **pouvoir judiciaire** est détenu par les juges, qui sont indépendants.

DEFINITIONS

Pouvoir exécutif

Faire appliquer les lois.

Pouvoir législatif

Faire voter les lois.

Pouvoir judiciaire

Faire respecter la loi.

3. Le cheminement de la loi

- L'initiative des lois appartient au Premier ministre, après avis pris auprès du Conseil d'État (dans ce cas, on parle de projet de loi), ou aux parlementaires (dans ce cas, on parle de proposition de loi). Les lois sont essentiellement issues de projets de loi du gouvernement.
- Le Parlement discute et vote la loi. Le texte de la loi en projet est examiné, discuté et voté par une assemblée, puis il est transmis à l'autre assemblée, ceci pour aboutir à l'adoption d'un texte commun. Les lectures successives de l'Assemblée nationale et du Sénat s'appellent la « navette ». En cas de désaccord entre les deux assemblées, le Premier ministre réunit une commission composée de sept députés et de sept sénateurs. C'est à l'Assemblée nationale de trancher en dernier ressort.
- Pour que la loi devienne applicable, le président de la République dispose d'un délai de quinze jours pour la promulguer. C'est pendant ce temps que le Conseil constitutionnel peut être saisi par le Premier ministre, par 60 députés ou 60 sénateurs, par le président de l'Assemblée nationale ou du Sénat, s'ils estiment que la loi n'est pas conforme à la Constitution.
- La loi promulguée paraît au *Journal officiel*. Pour qu'une loi soit mise en application, il faut que le gouvernement prenne les décrets d'application de la loi.
- Il existe pour la loi un dernier cas : la Constitution donne au gouvernement la possibilité d'engager sa responsabilité pour faire adopter un projet de loi. La loi est adoptée si aucune motion de censure n'est votée.

Conseil constitutionnel

Il contrôle avant leur promulgation ou leur mise en application la conformité des lois avec la Constitution.

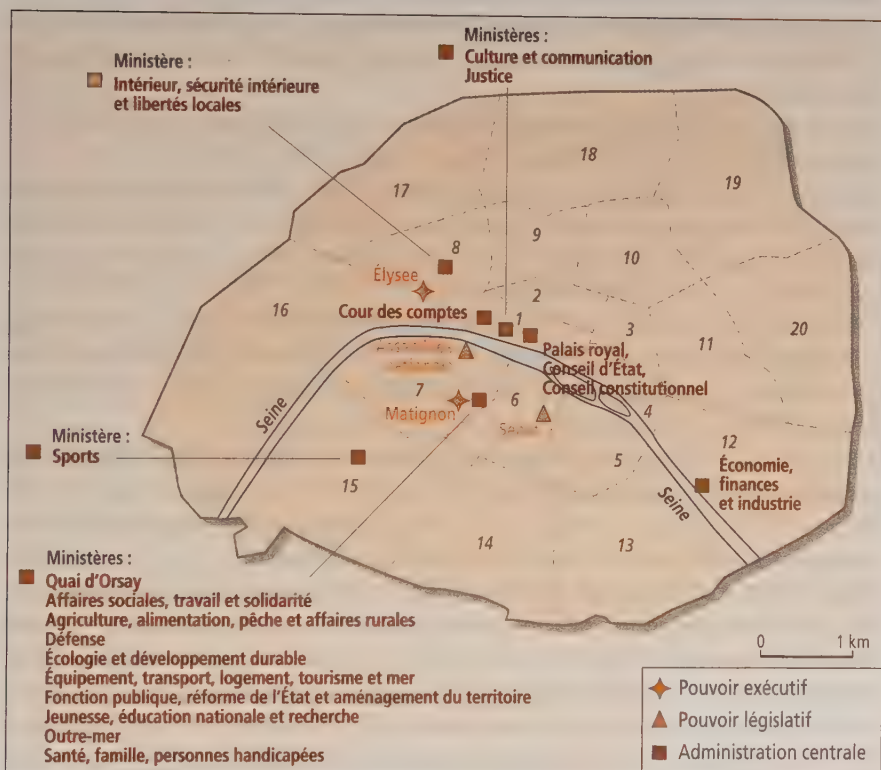
POINT BREVET !

Mémo

- Chaque homme ou femme vivant dans la République est citoyen et à ce titre possède des droits (droits politiques, individuels, droits sociaux) et des devoirs (obéir à la loi, respecter les personnes et les biens, participer à la vie de la République). La France étant membre de l'Union européenne, chaque citoyen français est également citoyen européen.
- La République repose sur des principes : elle est indivisible, laïque, démocratique, sociale et décentralisée. Elle est reconnaissable à des symboles qui sont Marianne, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », la Marseillaise, le 14 juillet et le drapeau bleu, blanc et rouge.
- Le pouvoir exécutif appartient au président de la République et au Premier ministre. Le pouvoir législatif appartient à l'Assemblée nationale et au Sénat. Les deux assemblées forment le Parlement.
- Le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale, mais cette dernière peut aussi renverser le gouvernement quand une motion de censure a été votée.

Étudier un plan et le mettre en relation avec un texte de référence

Document 1 : Les lieux du pouvoir à Paris



Document 2 : Articles de la Constitution de 1958

Article 5 : Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Article 8 : Le président de la République nomme le Premier ministre. [...]

Article 9 : Le président de la République préside le Conseil des ministres.

Article 12 : Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. [...]

Article 13 : Le président de la République [...] nomme aux emplois civils et militaires de l'État. Les conseillers d'État, [...] les conseillers maîtres à la Cour des comptes, les préfets, [...] les directeurs des administrations centrales sont nommés en Conseil des ministres. [...]

Article 20 : Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50.

Article 24 : Le Parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. [...]

Article 34 : La loi est votée par le Parlement. [...]

Article 39 : L'initiative des lois appartient concurremment au Premier ministre et aux membres du Parlement. Les projets de lois sont délibérés en Conseil des ministres après avis du Conseil d'État et déposés sur le bureau de l'une des deux assemblées. [...]

Article 50 : Lorsque l'Assemblée nationale adopte une motion de censure ou lorsqu'elle désapprouve le programme ou une déclaration de politique générale du gouvernement, le Premier ministre doit remettre au président de la République la démission du gouvernement. [...]

Article 58 : Le Conseil constitutionnel veille à la régularité de l'élection du président de la République. [...]

Article 59 : Le Conseil constitutionnel statue, en cas de contestation, sur la régularité de l'élection des députés et des sénateurs.

Article 61 : Les lois organiques, avant leur promulgation, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution. Aux mêmes fins, les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le président de la République, le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, ou soixante députés ou soixante sénateurs. [...]

Article 62 : Une disposition déclarée inconstitutionnelle ne peut être promulguée ni mise en application. Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. [...]

Lire et présenter les deux documents

– Indiquez la nature de chaque document.

Il est important de noter que le document 2 est un texte de référence puisqu'il s'agit de la Constitution de 1958. Il est utile que vous sachiez définir le terme de **Constitution** : pour cela, relisez la définition page 194.

- Relevez les informations données par la légende du document 1. Elles sont ici de trois ordres : ce qui relève du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et de l'Administration centrale.
 - Repérez ensuite sur le plan les informations relatives au pouvoir exécutif, au pouvoir législatif et à l'Administration centrale.
- Vous pouvez, par exemple, construire un tableau à trois colonnes pour inscrire vos réponses que vous noterez de trois couleurs différentes.

Pouvoir exécutif	Pouvoir législatif	Administration centrale
Élysée	Assemblée nationale	Ministères
Matignon	Sénat	Conseil d'État, Conseil constitutionnel
		Cour des comptes

2. Croiser les informations des deux documents

- Associez à chaque lieu du pouvoir exécutif le nom de la personne qui y siège.
- Lisez attentivement les articles de la Constitution et surlignez les noms cités sur le plan, selon le code de couleurs utilisé dans le tableau.

3. Interpréter les deux documents

L'objectif est d'expliquer le fonctionnement des institutions de la V^e République.

- Définissez le pouvoir de chacun.

Le président de la République nomme le Premier ministre ; il préside le Conseil des ministres ; il veille au respect de la Constitution ; il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et il est le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire.

Le gouvernement, dirigé par le Premier ministre, détermine et conduit la politique de la Nation. Il est responsable devant le Parlement.

Le Parlement vote les lois.

Les ministères représentent les grands services de l'Administration centrale ; les ministres à la tête de chaque ministère participent aux décisions du gouvernement. Le Conseil d'État donne son avis au gouvernement sur les décrets et projets de loi.

Le Conseil constitutionnel veille à la régularité des élections et émet une décision sur la conformité des lois avec la Constitution.

- Étudiez ensuite les liens existant entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

Le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale peut voter une motion de censure et renverser le gouvernement puisque le gouvernement est responsable devant le Parlement.
– Montrez que les institutions de la V^e République sont démocratiques.
Les pouvoirs exécutif et législatif sont séparés.
Le pouvoir législatif contrôle le pouvoir exécutif et réciproquement.
Le Conseil d'État donne un avis au gouvernement en matière de lois et de décrets.
Le Conseil constitutionnel surveille le bon fonctionnement de la démocratie dans la mesure où il vérifie la régularité des élections et la constitutionnalité des lois.

POINT BREVET !**Méthode**

- ☛ Mettre en relation deux documents est une démarche très utilisée au Brevet des collèges : entraînez-vous avec cet exemple.
- ☛ Il faut que vous soyez très attentif dans la lecture d'un texte. Pour cela, n'hésitez pas à souligner des mots ou expressions clés en plusieurs couleurs, cela vous aidera à bien comprendre le texte.
- ☛ Il faut aussi que vous observiez correctement le plan ou la carte : si deux documents sont mis en relation, cela veut dire qu'ils traitent d'un thème commun et que l'un des documents est une clé de lecture pour expliquer l'autre.

Exercices

1 Observez bien le tableau ci-dessous relatif à la loi du 16 mars 1998 puis répondez aux questions.

À partir des renseignements ci-dessous relatifs à la loi du 16 mars 1998, indiquez comment les personnes citées vont pouvoir être françaises. Complétez la colonne droite du second tableau en choisissant l'un des critères suivants : filiation, naissance sur le sol français, naturalisation, mariage.

Cas de la personne	Âge d'acquisition de la nationalité	Modalité d'acquisition
A un père ou une mère français(e)	À la naissance	Automatiquement
Née en France de parents étrangers, a vécu en France 5 ans	1. À partir de 13 ans 2. À partir de 16 ans 3. À 18 ans	1. Sur demande formulée par un parent 2. Sur demande personnelle 3. Automatiquement
Née de parents étrangers et à l'étranger	4. À partir de la naissance 5. À 16 ans ou plus 6. Un an après le mariage	4. Après une adoption légale 5. Après engagement dans l'armée française 6. Par mariage avec un conjoint français

Exemples	Moyen d'accès à la nationalité française
1. Samy, 25 ans. Ses parents, vietnamiens, sont arrivés en France en 1975. Ils se sont installés à Grenoble où il est né.	
2. Geoffroy, 12 ans. Il réside à Lyon avec ses parents, Alexandra et Jean, tous deux français.	
3. Juan, 28 ans. Chilien d'origine, il vient d'épouser une jeune Française prénommée Clarisse.	
4. Francisco, 45 ans. Argentin, il s'est installé en France il y a neuf ans et dirige une brasserie à Montpellier.	
5. Poerava, 7 ans. Elle est née à Marseille. Ses parents, tunisiens, sont nés à Paris.	

2 Voici la liste des symboles et principes ou valeurs de la République. Complétez le tableau ci-dessous en indiquant dans la colonne de gauche le symbole et dans celle de droite la valeur ou le principe auquel il correspond.

Attention, un principe ou une valeur peut être noté plusieurs fois.

drapeau – liberté – démocratie – devise – Marianne – indivisibilité – hymne national – fête nationale – égalité – fraternité – lieu de mémoire républicain – laïcité

Symboles de la République	Valeurs ou principes auxquels ils correspondent

POINT BREVET !

Sujet

Quelques aspects de la citoyenneté

12 points ; durée : 45 min – Sène collège, Limoges, juin 2000

Document 1

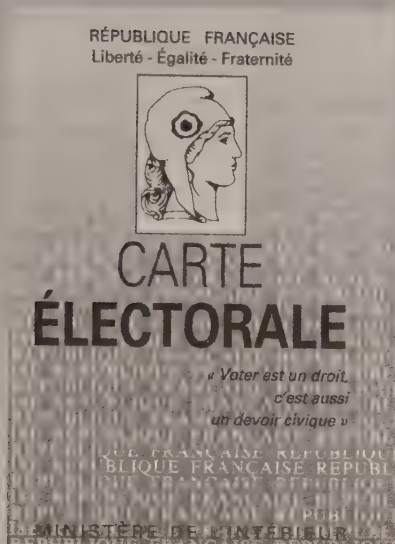
Être libre, c'est se gouverner soi-même. Consentir à la règle qu'on se donne n'a rien d'humiliant.

Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Sinon, tu ne te respectes plus toi-même. Ça s'appelle le civisme [...].

Instinctivement, je pense : « Que les gendarmes contrôlent la vitesse des autres, je m'en fiche, pourvu qu'ils ne m'attrapent pas moi. » Le problème c'est que si tout le monde se fiait ainsi à son premier mouvement, il y aurait deux fois plus de morts sur les routes. Et si tout le monde s'arrangeait pour ne pas payer d'impôts, il n'y aurait plus de gendarmes du tout, ni de lycées, ni d'hôpitaux, ni d'éboueurs, ni d'éclairage public, parce qu'il faut de l'argent à l'État ou à la ville pour entretenir tous ces services [...]. Un vrai républicain, en somme, c'est quelqu'un qui s'arrête au feu rouge, dans une campagne déserte, à 3 heures du matin, sans une seule voiture en vue.

Régis DEBRAY, *La République expliquée à ma fille*, Le Seuil, 1998.

Document 2



Document 3 : Extrait de l'article 8 du traité de Maastricht, 1992

Article 8 :

1 – Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

2 – Les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis à des devoirs prévus dans le présent traité. [...]

Article 8 B :

1 – Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

2 – Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Pourquoi est-il normal d'obéir à la loi ? Définissez le mot « civisme » d'après le texte. Relevez, dans le document, des exemples de devoirs du citoyen.

Document 2

2. D'après le document, quel doit être le comportement d'un citoyen ?

Document 3

3. À quelles élections le citoyen européen qui réside dans un État membre de l'Union européenne dont il n'est pas ressortissant peut-il participer ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Dans un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes, précisez quels sont les droits et obligations du citoyen évoqués dans les documents et montrez comment est en train de se construire une citoyenneté européenne.

5^e PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

15. La citoyenneté politique et sociale

Cours p. 206

Méthode p. 210

p. 212

Bilan p. 231

Corrigés p. 261

I. Les partis politiques

1. Le fonctionnement d'un parti politique

- Les partis politiques se distinguent des autres mouvements sociaux ou des syndicats. L'objectif d'un parti politique est de conquérir le pouvoir, c'est-à-dire de gouverner à l'échelon local, régional ou national. Aujourd'hui, les partis sont devenus des sortes d'entreprises politiques.
- Les effectifs des partis les plus importants se comptent par dizaines de milliers d'adhérents et le nombre des partis n'a cessé de croître, au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles sensibilités (parti écologique...).
- Dans les partis politiques, les militants ne sont pas tous actifs de la même manière. Certains participent aux réunions du parti, d'autres s'engagent lors des campagnes électorales en distribuant des tracts ou en collant des affiches... Les dirigeants, qui peuvent être aussi des élus, sont au sommet de la hiérarchie du parti.

2. La participation des partis politiques au jeu démocratique

- L'existence des partis est reconnue par la Constitution de 1958. Chaque parti a son propre programme qu'il appliquera s'il accède au pouvoir.
- Les militants espèrent sensibiliser à leurs idées un maximum de personnes, appelées les **sympathisants** du parti.
- L'existence de plusieurs partis permet le pluralisme politique, qui est une condition nécessaire au bon fonctionnement d'un régime démocratique.

3. Le financement des partis

Les partis sont financés par les cotisations des adhérents et les subventions de l'État. Cependant, pour éviter que ne se reproduisent des scandales financiers, depuis 1990, un plafond de dépenses a été fixé pour les campagnes électorales et, depuis 1995, les partis ne peuvent plus accepter d'argent des entreprises. Ainsi, après les élections législatives, les candidats représentant un parti politique et ayant obtenu au moins 5 % des voix peuvent se faire rembourser d'une partie des frais de campagne.

Aujourd'hui, on peut parler d'une fragilité des partis sans doute accentuée par le relatif désintérêt des Français à l'égard de la politique (abstention et vote blanc).

Parti

Union de personnes contre d'autres qui ont un but politique commun et l'ambition de gouverner.

Militant

Membre actif d'un parti agissant et combattant pour le triomphe d'une idée (distribution de tracts, meetings...).

II. Les citoyens et les syndicats

1. Le droit au travail

En 1946, la reconnaissance par la Constitution du droit au travail a rendu indispensable la mise en place d'une véritable politique du travail. L'État garantit des droits individuels et collectifs aux travailleurs, par exemple le salaire, des congés, une formation professionnelle, le droit de grève ou encore le droit syndical. Les conventions collectives de travail ou les conseils de prud'hommes ont été créés pour permettre des négociations entre patrons et salariés. Ces conventions établissent des règles à respecter qui protègent le travailleur dans l'entreprise.

À titre individuel, chaque salarié signe avec son employeur un contrat de travail qui fixe les conditions dans lesquelles salarié et patron s'engagent à travailler. Le droit du travail évolue : la durée du temps de travail, les conditions de travail et de rémunération font l'objet de négociations entre patronat et syndicats.

2. Le fonctionnement des syndicats en France

- Les syndicats ont été autorisés en 1884. Adhérer à un syndicat est une liberté fondamentale reconnue par la Constitution. Chacun est libre d'adhérer ou de se retirer d'une des nombreuses organisations syndicales qui existent en France. Il en existe pour toutes les catégories de salariés : enseignants, médecins, ouvriers, agriculteurs, patrons, commerçants... Les syndicats, par l'intermédiaire des délégués syndicaux, sont associés à la gestion des entreprises si celles-ci ont plus de cinquante salariés.

- Les principaux syndicats français sont la C.G.T. ou Confédération générale du travail, créée en 1895 ; la C.F.T.C. ou Confédération française des travailleurs chrétiens, créée en 1919 ; la C.G.C. ou Confédération générale des cadres, créée en 1944 ; le C.N.P.F. ou Conseil national du patronat français, créé en 1946, devenu le MEDEF en 1998 ; F.O. ou Force ouvrière, créée en 1947.

- Le rôle des syndicats consiste à défendre les intérêts communs (salaires, retraites...) de leurs adhérents. Depuis 1945, ils jouent le rôle d'interlocuteurs officiels auprès des pouvoirs publics, participent à l'élaboration des lois sociales et en

surveillent l'application. Ils sont aussi chargés des négociations avec le patronat. Leurs moyens d'action les plus utilisés sont la grève, officiellement reconnue depuis 1864, et l'organisation de manifestations. En revanche, l'occupation des locaux des entreprises est interdite.

3. Le syndicalisme en crise

Depuis 1975, les syndicats ont perdu les deux tiers de leurs effectifs. En France, aujourd'hui, seulement 9 % des salariés cotisent à un syndicat (un salarié sur dix contre trois sur dix en 1975).

Cette crise s'explique par l'augmentation du chômage, la diminution de la taille des entreprises et les difficultés économiques. Mais elle s'explique aussi par la distance de plus en plus grande entre les délégués syndicaux qui défendent les stratégies de leur organisation syndicale et la base, composée des travailleurs, qui ne se retrouvent plus dans les coordinations.

DEFINITIONS

Syndicat

Association professionnelle dont le but est de défendre les intérêts professionnels.

Coordination

Se dit d'une action d'employés en lutte, en dehors de toute initiative d'un syndicat reconnu. Elle est ouverte aux non-syndiqués.

III. Les citoyens et les associations

1. La création d'association

Une association est un regroupement de personnes qui s'unissent pour mener une action commune. Les membres agissent ensemble sans chercher à s'enrichir personnellement car, en principe, une association est à but non lucratif.

Toute création d'association doit être déclarée à la préfecture et sera publiée au *Journal officiel*. Chaque association est tenue de rédiger, conformément à la loi, des statuts (avec le but et le règlement intérieur) qui sont aussi déposés à la préfecture. L'association collecte de l'argent, sous forme de cotisations, auprès de ses adhérents. Certains des membres, les bénévoles, consacrent une partie de leur temps au bon fonctionnement des associations. Les associations peuvent employer des salariés (900 000 en France), mais elles sont surtout animées par les bénévoles (14,5 millions) qui cherchent un engagement épanouissant comme aider autrui, lutter contre des injustices ou des inégalités, partager des passions ou plus simplement rompre leur isolement.

Association

Groupe de personnes réunies dans un but commun non lucratif (qui ne rapporte pas d'argent).

Statuts

Texte qui fixe l'organisation, les buts et les moyens d'action d'une association.

2. Militer dans une association

Il existe en France près de 880 000 associations, dont les adhérents représentent près de la moitié de la population française. Leurs buts sont très variés : ce peut être la défense des droits de l'homme, des associations sportives, un soutien aux exclus, la défense des intérêts locaux, des amicales de parents d'élèves ou encore une mobilisation pour promouvoir la recherche sur les maladies rares...

Les associations les plus nombreuses sont les associations de quartier et les associations sportives qui mènent des actions de proximité.

3. Les groupes de pression ou lobbies

Le regroupement sous forme d'association peut également donner naissance à des groupes de pression appelés aussi *lobbies*. Ces groupes de pression défendent des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général : par exemple, ce sont les fabricants de tabac qui s'opposent à la hausse des taxes sur la cigarette. Pour défendre une cause qu'ils estiment importante, ils déposent des pétitions, mettent en place des campagnes d'affichage, des campagnes d'information auprès des médias et des rassemblements sur la voie publique. Ils interviennent auprès des élus et obtiennent parfois gain de cause.

POINT BREVET !

Mémo

- ➊ Pour que la démocratie vive, les citoyens doivent s'impliquer de manière active et responsable dans la vie sociale et politique.
- ➋ Agir dans la vie sociale, c'est participer à une association ou militer dans un syndicat.
- ➌ Agir dans la vie politique, c'est être un militant ou un sympathisant de parti politique ; c'est surtout refuser de s'abstenir aux élections et accomplir son devoir civique.

Rédiger un paragraphe argumenté en éducation civique

1. Observer les différences entre l'épreuve d'histoire-géographie et celle d'éducation civique

- En histoire-géographie, on vous demande d'expliquer une situation à partir de faits et d'événements, alors qu'en éducation civique, on vous demande d'exercer votre esprit critique. Il vous faut en effet réfléchir sur l'exercice de la volonté d'une personne, sur son engagement dans le cadre collectif de la démocratie.
- En histoire-géographie, la problématique est unique, alors qu'en éducation civique, elle est multiple. Cela signifie qu'en éducation civique, on peut aussi vous demander d'énoncer votre point de vue ou de prendre des exemples dans votre vie personnelle.
- Durant l'épreuve d'histoire-géographie, vous disposez de trois documents de nature différente qui traitent du même sujet, alors qu'en éducation civique, deux ou trois documents concernent une étude de cas et un dernier document fait référence à un texte officiel.

2. Comprendre l'étude de cas

Elle décrit une situation concrète, réelle. Pour analyser les faits, vous devez bien lire ou observer les documents, puis répondre aux questions posées.

Lors d'un devoir, vous pouvez réaliser un tableau qui vous servira de guide pour chacun des documents ; vous le complétez à partir des informations relevées dans l'étude de cas.

Documents 1, 2	Idées et informations tirées du document	Connaissances issues des leçons étudiées dans l'année pour compléter les informations fournies par le document
Titre, nature Auteur Date Destinataire Lieu	Quelles sont les idées ou opinions énoncées ? Un jugement est-il donné ? Si oui, lequel ?	

1. Comprendre le texte de référence

Ce texte peut être une loi, un article de la Constitution de 1946, de 1958, un article de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948... Il exprime un droit ou un devoir, ou il précise un certain nombre d'interdictions.

Lors d'un devoir, vous pouvez réaliser un tableau qui vous servira de guide pour chacun des documents ; vous le complétez à partir des informations relevées dans le texte de référence.

Titre du texte Date Destinataire	
Contenu : Les droits ou les devoirs proposés ? Les interdictions mentionnées ?	

4. Construire le paragraphe argumenté

Dans le paragraphe argumenté, il vous faut indiquer si le cas étudié est conforme ou non au droit ou devoir présenté dans le document de référence, et considérer si l'on est en conformité ou en contradiction avec la loi énoncée.

Cela constitue sans doute l'opération la plus délicate, car elle exige d'établir une comparaison entre ce que vous avez observé dans l'étude de cas et ce qui est exigé par le texte de référence.

POINT BREVET !

Méthode

- ✶ Ne paraphrasez jamais un texte officiel : vous devez l'expliquer.
- ✶ C'est à partir du texte officiel que vous devez construire votre argumentation.

Exercices

1 Définissez puis citez deux exemples d'associations, de syndicats et de partis politiques. Expliquez aussi ce qu'est un *lobby*.

2 Mettez en relation des textes fondamentaux et des droits. Aidez-vous de la liste ci-après pour compléter la deuxième colonne du tableau.

droit de grève – liberté d'association – droit de vote – droit à des congés – liberté syndicale – droit au travail

Textes fondamentaux	Droits et libertés
1. Préambule de la Constitution de 1946. « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale. »	
2. Loi du 1 ^{er} juillet 1901. Art. 2. « Les associations de personnes pourront se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable. »	
3. Préambule de la Constitution de 1946. « Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. »	
4. Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948. Art. 24. « Toute personne a droit au repos [...] et à des congés payés périodiques. »	
5. Constitution de la V ^e République, 1958. Art. 3. « Sont électeurs [...] tous les nationaux français, majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »	
6. Préambule de la Constitution de 1946. « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. »	

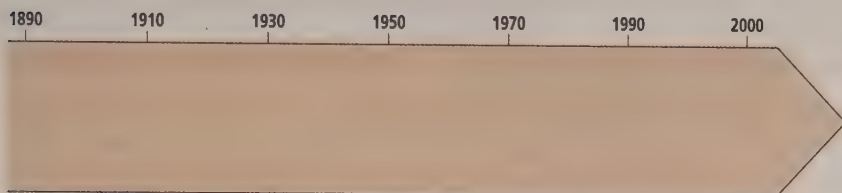
3 Lisez attentivement le texte puis répondez aux questions.

Le syndicalisme français

En France, c'est la loi Waldeck-Rousseau de 1884 qui reconnaît le droit syndical. Les syndicats sont des associations qui regroupent des personnes exerçant la même activité en vue de défendre collectivement leurs intérêts. Les pouvoirs publics ont successivement reconnu cinq grandes organisations nationales : la Confédération générale du travail (créée en 1895, 650 000 adhérents), la Confédération française des travailleurs chrétiens (créée en 1919, 250 000 adhérents), la Confédération générale des cadres

(créée en 1944, 445 000 adhérents), Force ouvrière (créée en 1947, 1 000 000 adhérents), la Confédération française démocratique du travail (créée en 1964, 865 000 adhérents).

1. À l'aide des informations ci-dessus, complétez la frise chronologique proposée en plaçant où il convient les sigles des principaux syndicats français.



2. Lequel de ces syndicats compte le plus d'adhérents ?
3. Quel est le but poursuivi par les syndicats ?
4. Quel est l'objet de la loi Waldeck-Rousseau ? Quand a-t-elle été votée ?
5. Qui est Pierre Waldeck-Rousseau ? Qu'a-t-il fait ?

4. À partir des questions suivantes, expliquez l'importance d'un parti politique.

1. À quoi sert un parti politique ?
2. En quoi l'existence de plusieurs partis est-elle fondamentale dans un État ?
3. Expliquez le rôle des adhérents, des militants, des dirigeants, des élus, des sympathisants d'un parti politique.

POINT BREVET !

Sujet

Être acteur dans la vie politique

12 points ; durée : 45 min – Série collège, Amérique du Nord, juin 2003

Document 1 : Constitution de 1958

Art. 3 – La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Extrait de la Constitution de 1958, titre premier – *De la souveraineté.*

Document 2 : Un apprentissage de la citoyenneté : délégués des élèves

Les délégués existent depuis 1945 ; leur nom était alors « chefs de classe ». Ils sont devenus, après années 1970, « délégués de classe », puis « délégués des élèves »... Ils sont aujourd'hui 99 000 dans les collèges et les lycées français, élus chaque année par leurs camarades.

Extrait du manuel d'éducation civique 3^e, Hatier, 1999.

En entrant au collège, on peut déjà être citoyen.

« Le délégué est un intermédiaire entre ses camarades de classe et les adultes. Qu'il sache organiser une réunion, préparer le conseil de classe ou en rendre compte, le délégué doit savoir exposer le point de vue des autres. Il est leur représentant et non le sien propre. »

Décret sur les délégués de classe, juin 1982.

Document 3 : Un premier acte citoyen



Affiche de la mairie d'Évry, Essonne.

Cette affiche de la mairie d'Évry (Essonne) souhaite sensibiliser une population particulièrement jeune au premier devoir citoyen. Dans une ville nouvelle où la moyenne d'âge ne dépasse guère 17 ans, elle veut interpeller de jeunes adultes, majoritaires au sein de la population : participer à un scrutin, c'est en premier lieu s'inscrire en mairie sur les listes électorales. Première étape pour pouvoir jouer son rôle de citoyen actif, qui entend participer à la vie politique de son pays.

QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. À qui appartient la souveraineté nationale et par qui est-elle exercée ?

Document 2

2. Pourquoi le délégué est-il un apprenti citoyen ?

Document 3

3. Quel est le premier acte citoyen selon la mairie d'Évry ?

Documents 1, 2 et 3

4. Comment les différents actes politiques cités ici vont-ils dans le sens du principe de la souveraineté nationale ?

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

En vous appuyant sur les informations tirées des documents et sur vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes dans lequel vous montrerez qu'à tout âge on peut exercer son devoir de citoyen.

5^e PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

16. La défense et la paix

Cours

p. 218

Méthode

p. 224

Exercices

p. 227

Bilan

p. 231

Corrigés

p. 263

I. Les missions et les buts de la Défense nationale

1. Les missions de la Défense nationale

La France est une démocratie pacifique, mais elle doit pouvoir se défendre contre toute forme d'agression. Pour cela, elle dispose d'une Défense nationale qui a deux types de missions essentielles.

- Au niveau national, elle garantit la sécurité du territoire et protège la population (ordonnance du 7 janvier 1957). En cas de catastrophe naturelle ou technologique majeure (tempête, inondation, marée noire), elle est là pour organiser les secours aux populations et réparer les dégâts. On parle alors de **mission de sécurité civile**. Elle assure aussi la sécurité des ressortissants français à l'étranger.
- Au niveau international, elle met en application les engagements de la France, car elle est liée par des accords de défense à d'autres États. La France est membre du Traité de l'Atlantique Nord et collabore à ce titre aux actions de l'**OTAN**. De plus, sa politique de défense est liée à celles des autres États membres de l'Union européenne.
- La défense doit donc être permanente, c'est-à-dire organisée en temps de paix. Bien sûr, depuis la fin de la guerre froide, la France n'a plus d'« ennemi direct », mais de nouvelles menaces sont apparues au début du XXI^e siècle : c'est le terrorisme et le développement des armements nucléaires, chimiques ou bactériologiques.

2. L'organisation de la Défense nationale

- Selon la Constitution de 1958, le président de la République est le chef des armées. Disposant d'un domaine réservé, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il peut décider d'utiliser l'arme nucléaire. Quant au gouvernement, il est responsable devant le Parlement de la politique de défense et de la politique étrangère.
- Plusieurs ministères sont concernés par la défense : le ministère de la Défense l'est pour la politique de défense militaire, le ministère de l'Économie s'occupe de la défense économique, le ministère de l'Intérieur joue un rôle dans la défense civile, et le ministère des Affaires étrangères est responsable de la défense diplomatique.
- Le Parlement discute les orientations politiques et vote le budget de la Défense (le troisième budget de l'État). C'est le Parlement qui décide de l'engagement éventuel des forces armées dans une guerre.

3. Une armée professionnelle

- Depuis le Moyen Âge, la France dispose d'un corps de volontaires (Compagnie d'ordonnance), mais c'est Louis XIV qui met en place le service militaire avec les milices royales. Pendant la Révolution française, la conscription devient obligatoire. Mais c'est la loi du 21 mars 1905 qui définit le cadre du service national. Son objectif est d'assurer la cohésion sociale et l'intégration nationale. C'est pourquoi il devient obligatoire et il est d'une durée identique pour tous.

- Dans les années 1980, le contingent, c'est-à-dire l'ensemble des jeunes appelés au service national, est devenu minoritaire au sein de l'armée. La fin de la guerre froide, la chute du mur de Berlin et la diminution des budgets conduisent à une adaptation de la défense française. En 1996, le président de la République annonce la fin de la conscription (loi du 28 octobre 1997) et la professionnalisation de l'armée. Cela ne signifie pas la fin du service militaire puisque tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent participer à la Journée d'appel de préparation à la Défense (J.A.P.D.) et les programmes du collège et du lycée traitent de la Défense nationale. À 16 ans, les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ce recensement permet aussi une conscription en cas de besoin. L'attestation de participation à la Journée d'appel de préparation à la Défense est exigée pour se présenter aux examens et au permis de conduire.

- Désormais, l'armée est uniquement composée de professionnels (environ 440 000 personnes) recrutés pour leurs compétences techniques. Elle comprend l'armée de terre, la marine nationale, l'armée de l'air et la gendarmerie. L'armée dispose d'un armement classique et d'un armement nucléaire qui constitue la « force de dissuasion » : si un agresseur attaquerait la France, il s'exposerait à des destructions insupportables.

II. La défense et l'Europe

1. Vers une défense européenne

La défense de la France s'inscrit dans le cadre européen. C'est l'un des objectifs fixés par le traité de Maastricht, qui prévoit l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune dans le but d'aboutir à une défense commune. Mais la création d'un système de défense commune est difficile à atteindre, à cause des divergences entre les États membres en matière de politique étrangère : certains États sont neutres (Autriche, Irlande, Finlande, Suède) ; le Royaume-Uni n'envisage sa défense qu'en relation avec celle des États-Unis ; quant à l'Allemagne, elle refuse d'envisager l'utilisation de l'arme nucléaire.

Le traité de Maastricht de 1992

Article J. 1 : [...] les objectifs de la politique étrangère et de la sécurité commune sont :

- la sauvegarde des valeurs communes, des intérêts fondamentaux et de l'indépendance de l'Union ;
- le renforcement de la sécurité de l'Union et de ses États membres sous toutes ses formes ;
- le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale, conformément aux principes de la Charte des Nations unies ;
- le développement et le renforcement de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales [...].

2. Les alliances de la France

- Le but de la défense commune serait de permettre à l'Union de gérer les crises en mettant en commun les moyens nationaux collectifs. Une coopération européenne s'amorce pourtant : contacts des états-majors, création d'un corps d'armée européen. Déjà, depuis 1992, l'**Eurocorps** préfigure une armée européenne.
- La politique de défense de la France est liée à celles des autres États membres de l'Union européenne et, depuis 1949, elle est fidèle au Traité de l'Atlantique Nord (aussi appelé Alliance atlantique) qui organise une alliance entre les États-Unis, le Canada et la plupart des pays ouest-européens. Elle contribue aux opérations qu'engage son organisation militaire, l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord).
- La France agit aussi dans le cadre de l'ONU, en participant à des missions de maintien ou de rétablissement de la paix.
- La France peut agir seule dans le cadre d'accords passés avec un autre État (en Afrique, par exemple).

III. L'ONU et la recherche de la paix

1. Une organisation pour le maintien de la paix dans le monde

- L'objectif essentiel de l'Organisation des Nations unies (ONU), présenté dans la Charte de San Francisco, signée en 1945 par cinquante États, est de maintenir la paix dans le monde. Tous les États pacifiques qui acceptent et appliquent les obligations de la Charte sont admis à l'ONU. Aujourd'hui, l'ONU regroupe 191 États.
- Le fonctionnement des Nations unies est complexe. Il repose sur deux principaux organes : l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Chaque État membre dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Elle examine les situations et les problèmes les plus urgents comme le désarmement nucléaire et les problèmes liés au développement. Elle vote des recommandations.

Le Conseil de sécurité est composé de quinze membres de quinze États différents élus par l'Assemblée générale. Parmi ces quinze États, cinq sont permanents et disposent du droit de veto (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine). Pour qu'une décision soit prise, il faut atteindre neuf voix et aucun des cinq membres permanents ne doit émettre un vote négatif (veto). Le Conseil de sécurité vote des résolutions destinées à résoudre des conflits.

- C'est le secrétaire général, le plus haut fonctionnaire de l'ONU, élu par l'Assemblée générale pour cinq ans, qui est chargé de faire exécuter les décisions de l'Organisation et de négocier avec les chefs d'État.

La Charte des Nations unies de 1945

Article 1 : les buts des Nations unies sont les suivants :

[...]

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales [...].
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde [...].

2. Les actions de l'ONU dans le monde entier

Les missions de l'ONU sont variées. Depuis sa création, l'ONU est intervenue sur tous les continents.

- Le maintien de la paix est assuré par l'envoi de Casques bleus qui remplissent des missions d'observation, de maintien de la paix, des missions humanitaires et civiles (contrôle d'élections). Les Casques bleus protègent les populations dans les pays en guerre et, dans les cas extrêmes, ils sont autorisés à intervenir militairement contre les États qui refusent d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité peut autoriser les États membres à prononcer un embargo économique ou militaire contre un État qui ne respecte pas les lois internationales (par exemple : embargo contre l'Irak à la suite de l'invasion du Koweït en 1990).

- L'ONU s'est dotée d'une Cour internationale de justice qui règle les conflits juridiques entre les États. Depuis les années 1990, elle a créé des tribunaux chargés de juger les individus coupables de crimes contre l'humanité dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda ; en 1998, elle a même décidé la création d'une Cour pénale internationale qui étendrait son action au monde entier.

Casques bleus

Force multinationale composée de soldats mis à la disposition de l'ONU par les États membres.

Crimes contre l'humanité

Notion utilisée par le tribunal de Nuremberg (1945-1946), chargé de juger les crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Actes inhumains et toutes formes de persécutions, notamment raciales, des populations civiles.

3. Les limites de l'ONU

Jusqu'en 1990, l'opposition entre les États-Unis et l'URSS a bloqué le fonctionnement de l'ONU. Aujourd'hui, on lui reproche encore d'être impuissante devant certains conflits, notamment en Afrique.

L'ONU est aussi soupçonnée d'agir dans l'intérêt de certaines grandes puissances et on lui reproche certaines décisions d'embargo économique car elles nuisent aux populations civiles.

Enfin, l'action de l'ONU reste limitée par son manque de moyens financiers et surtout par la résistance des États qui restent souverains.

IV. Solidarité et coopération internationales**1. Les institutions spécialisées de l'ONU**

Pour assurer le développement économique et social des États et faire progresser les droits de l'homme, l'ONU a créé des institutions spécialisées.

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) participe au financement de projets de développement.

L'UNESCO a pour but de contribuer au maintien de la paix par l'éducation, la science, la culture. Elle mène des actions d'alphabétisation dans les pays pauvres. L'UNICEF intervient en faveur des enfants : éducation, santé, lutte contre le travail des jeunes enfants.

La F.A.O. aide à la modernisation de l'agriculture des pays du tiers-monde, l'O.M.S. lutte contre les grandes épidémies (sida, paludisme).

Ces institutions accomplissent un travail de longue haleine, mais elles doivent aussi quelquefois faire face à des situations d'urgence ; le H.C.R., par exemple, prend en charge les réfugiés quand un conflit provoque la fuite des populations.

Enfin il existe des agences qui coordonnent la recherche et diffusent l'information scientifique : O.M.M. pour la météorologie ; U.I.T. pour les télécommunications.

2. Les O.N.G. : des organisations privées

La solidarité entre les hommes est également assurée par des O.N.G. financées par des dons et qui emploient surtout des bénévoles. Au début du troisième millénaire, elles sont plus de 2 000 reconnues par l'ONU. Certaines sont anciennes, comme la Croix-Rouge (1863), d'autres sont apparues surtout depuis les années 1960.

Les O.N.G. peuvent avoir une vocation humanitaire quand elles agissent dans l'urgence auprès des populations en détresse, lors de catastrophes naturelles ou de guerres (la Croix-Rouge, Médecins du monde, Secouristes sans frontières, etc.) ou quand elles luttent contre la faim (Aide internationale contre la faim).

D'autres, comme Amnesty International et la Fédération internationale des droits de l'homme, agissent dans le domaine politique, en dénonçant les atteintes aux droits de l'homme.

Enfin, certaines O.N.G. sont les porte-parole d'intérêts particuliers, par exemple celles qui se préoccupent du sort des femmes ou qui luttent contre les mines anti-personnel.

Les O.N.G. doivent éviter d'être manipulées et toutes ces aides ne doivent pas servir d'alibi au désengagement politique.

Enfin, chacun, où qu'il se trouve, à sa façon, peut donc devenir acteur de la solidarité et de la coopération internationale.

POINT BREVET !

Mémo

- Au niveau national, la défense doit garantir la sécurité et l'intégrité du territoire et protéger la vie de la population. Au niveau international, la France est liée par des accords de défense à d'autres États.
- Depuis 1945, l'Organisation des Nations unies travaille au maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- Quant à la solidarité internationale, elle relève à la fois des institutions spécialisées de l'ONU (UNESCO, UNICEF, F.A.O.) et des organisations non gouvernementales (O.N.G.) qui sont des organisations privées (Amnesty International, la Croix-Rouge...).

Mettre en relation un texte et une carte géographique

Document 1 : Les Casques bleus dans le monde



Document 2 : L'intervention de l'ONU au Timor oriental

Timor, 4 septembre 1999. « Les habitants du Timor oriental (île de l'archipel indonésien) votent à 78,6 % pour l'indépendance de leur pays dominé par l'Indonésie. Aussitôt, les milices pro-indonésiennes lancent une campagne de terreur, aboutissant au massacre et au déplacement forcé de milliers de personnes. »

New York, 15 septembre 1999. « La résolution 1264 du Conseil de sécurité de l'ONU autorise l'envoi d'une force internationale de paix au Timor oriental, Interfet. »

Timor, 20 septembre 1999. « Les forces indonésiennes entament leur retrait. Les dernières troupes quittent le territoire le 30 octobre 1999. »

Genève, 24 septembre 1999. « La commission des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution sur la formation d'une commission d'enquête internationale au sujet des crimes commis sur le territoire en septembre 1999. »

L'Indépendance du Timor oriental, chronologie des principaux événements 1999-2002,
« Dossiers d'actualité », *La Documentation française*, 2002.

1. Lire et comprendre le texte

– Définissez la nature du texte en précisant s'il s'agit d'un témoignage, d'un discours, d'un article de presse, d'une loi ou d'un traité.

Ici, nous avons deux coupures de presse et deux résolutions ; la première émane du Conseil de sécurité de l'ONU et la seconde de la commission des droits de l'homme de l'ONU.

– Dégagez le thème du texte en lisant son titre et situez l'événement dans le temps en encadrant sa date de rédaction.

Il s'agit ici de l'intervention de l'ONU au Timor oriental en septembre 1999.

– Expliquez le texte en précisant pourquoi l'ONU intervient au Timor oriental en 1999.

L'ONU intervient parce que des massacres et des déplacements de personnes provoqués par des milices indonésiennes se produisent alors que les habitants du Timor ont voté pour l'indépendance de leur pays.

– Dégagez l'intérêt historique du texte en citant le nom du document auquel se réfère l'ONU pour justifier son intervention au Timor oriental.

Il s'agit de la Charte de San Francisco, votée en 1945.

2. Lire et comprendre la carte

– Repérez les éléments de la carte : son titre, l'espace cartographié et le thème général inscrit dans le titre.

– Lisez attentivement la légende de la carte et différenciez les catégories de symboles : les figurés de surface (espace coloré) localisent certains espaces ; les figurés ponctuels (des carrés ou des cercles) donnent des informations dans un lieu précis (on a ici un État, une date et un nombre de Casques bleus) ; les flèches reliant les figurés de surface aux figurés ponctuels permettent de localiser les informations dans l'espace.

– Expliquez la carte.

Pour cela, il faut d'abord rappeler ce que sont les Casques bleus et préciser ensuite leurs missions. Les Casques bleus sont des soldats volontaires qu'un État détache à l'ONU et qui remplissent des missions d'observation, de maintien de la paix, ou

encore des missions humanitaires et civiles comme le contrôle d'élections. C'est le Conseil de sécurité de l'ONU qui décide de l'envoi des Casques bleus.

– Indiquez les continents et les États dans lesquels les Casques bleus sont les plus nombreux.

– Indiquez les localisations géographiques des missions les plus anciennes des Casques bleus, puis celles des missions les plus récentes.

3. Mettre en relation la carte géographique et le texte

Il faut mettre en relation la carte et le texte qui apportent sur un même thème des informations complémentaires.

Pour cela, il faut montrer que la carte géographique permet la localisation d'informations données par le texte et que ce dernier permet de comprendre la localisation des phénomènes décrits.

Le texte décrit une situation difficile dans un lieu précis (des massacres et des déplacements forcés de population au Timor oriental en 1999) et montre les actions possibles de l'ONU : réunion du Conseil de sécurité, émission d'une résolution proposant l'envoi des Casques bleus, enquête internationale pour juger des crimes commis contre un peuple, conformément à la Charte de San Francisco.

La carte montre les missions des Casques bleus dans le monde depuis 1948 et on constate qu'elles sont fréquentes en Afrique et en Asie (conséquences de la décolonisation), au Proche-Orient et récemment en Europe (conséquence de la chute du communisme et de la montée des nationalismes dans l'ex-Yougoslavie).

Le texte et la carte mettent donc en évidence les deux objectifs de l'ONU : d'une part, le maintien de la paix et de la sécurité internationales et, d'autre part, le développement entre les nations de relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

POINT BREVET !

Méthode

- Cet exercice de mise en relation d'un texte et d'une carte vous permet d'énoncer plus facilement des arguments car vous pouvez vous appuyer sur un exemple précis pour expliquer une intervention de l'ONU.
- Dans un sujet qui porterait sur la défense et la paix, n'oubliez surtout pas de toujours faire référence au texte officiel, à savoir la Charte de San Francisco de 1945.

Exercices

1 À partir des extraits de la Constitution de 1958 et des deux phrases en italique, complétez les phrases ci-dessous en indiquant le rôle de chaque institution en matière de défense.

Art. 5 : Le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Art. 15 : Le président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale.

Art. 20 : Le gouvernement dispose de la force armée.

Art. 21 : Le Premier ministre est responsable de la Défense nationale.

Art. 35 : La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.

Extraits de la Constitution de 1958.

... doit participer à la Journée d'appel de préparation à la Défense.

... vote le budget de la Défense.

1. Le président de la République est :

2. Le Parlement :

3. Le Premier ministre :

4. Le gouvernement dispose de :

5. Chaque citoyen doit :

2 À partir de la liste des missions ci-dessous, complétez le tableau en attribuant à chacune des organisations la mission qui lui correspond. Précisez s'il s'agit d'une O.N.G. ou d'une institution de l'ONU.

a. Élever le niveau de santé dans le monde.

b. Défendre les droits de l'homme.

c. Améliorer la situation de l'enfance, en particulier par l'éducation et la lutte contre le travail des enfants.

d. Soigner les victimes des conflits partout dans le monde et soulager les souffrances humaines.

e. Lutter contre la faim dans le monde et améliorer les rendements de l'agriculture.

f. Surveiller les politiques financières, soutenir les économies en crise.

g. Prendre en charge les réfugiés qui fuient les conflits.

Organisations	Mission	ONU ou O.N.G. ?
1. UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance)		
2. O.M.S. (Organisation mondiale de la santé)		
3. Amnesty International		
4. F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)		
5. Croix-Rouge		
6. H.C.R. (Haut commissariat pour les réfugiés)		
7. F.M.I. (Fonds monétaire international)		

3 Faites le point sur la défense française en répondant aux questions suivantes.

1. Quelles sont les quatre forces de la Défense nationale ?
2. Qu'appelle-t-on la force de dissuasion ?

POINT BREVET !

Sujet

1 Les objectifs et les moyens de la sécurité et de la défense de la France

12 points ; durée : 45 min – Séne collège. Groupement 2 juin 2003

Document 1 : Les principales missions des forces armées françaises en juin 2002

Missions des forces armées	Régions du monde et pays concernés
Missions de souveraineté : assurer la défense du territoire national.	France (métropole, Saint-Pierre-et-Miquelon, Antilles, Guyane, Polynésie, zone maritime océan Pacifique, Réunion, Mayotte, zone maritime océan Indien, Nouvelle-Calédonie)
Missions sous mandat international : assurer des opérations définies par les résolutions de l'ONU.	Balkans (Macédoine, Bosnie, Kosovo) Caucase (Géorgie) Proche et Moyen-Orient (Israël, Liban, Sinai, Koweït, Arabie saoudite) Afrique (Éthiopie, Érythrée, République de Centrafrique, République démocratique du Congo, Sahara occidental, Sierra Leone).
Missions de présence : accomplir des opérations dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération.	Asie centrale (Afghanistan) Afrique (Djibouti, Tchad, Gabon, Golfe de Guinée, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Sénégal)

Ministère de la Défense.

Document 2 : Vigipirate renforcé

Depuis les attentats commis sur le sol américain le 11 septembre, le plan Vigipirate renforcé est mis en place à Paris, comme sur l'ensemble du territoire national. [...]

Parmi les premières mesures entrées en vigueur : la protection accrue des trois aéroports de l'Île-de-France, de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, des gares S.N.C.F., R.E.R. et du métro. Des consignes ont été également données pour qu'un contrôle strict soit opéré dans tous les lieux recevant du public.

[...] Ce dispositif, toujours en place dans son intégralité, implique directement, à Paris et en région parisienne, environ 6 600 hommes (policiers, C.R.S., gendarmes et militaires des armées). [...]

Au-delà du déploiement des moyens de l'État, le Premier ministre a fait appel à l'attention de tous. Les services de sécurité et les agents du service public en général sont pleinement mobilisés, mais il est nécessaire que nos concitoyens fassent preuve de vigilance.

Préfecture de police de Paris, 24 février 2003.

Document 3 : Une défense globale définie par la Constitution

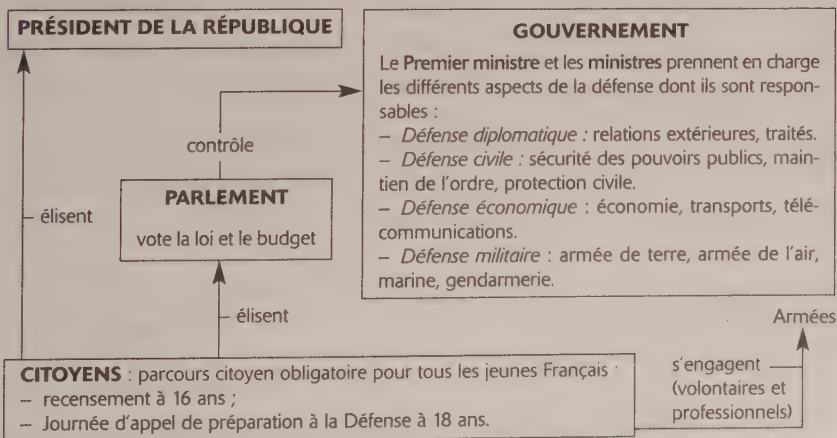
Extraits de la Constitution de la V^e République

Article 5 – Le président de la République est [...] garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

Article 15 – Le président de la République est le chef des armées.

Article 21 – Le Premier ministre [...] est responsable de la Défense nationale.

Article 35 – La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.



QUESTIONS (8 points)

Document 1

1. Quelles sont les missions de l'armée française ?
2. Montrez que l'armée française est présente dans de nombreuses régions du monde.

Document 2

3. Quel est le principal objectif du plan Vigipirate ?
4. Quels moyens le plan Vigipirate met-il en œuvre ?

Document 3

5. Quels sont les principaux aspects de la défense ?

Documents 1, 2 et 3

6. Montrez que la défense est l'affaire de tous les citoyens.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet suivant : « Les objectifs et les moyens de la sécurité et de la défense de la France ». Vous argumenterez en mettant en relation les informations prélevées dans les documents.

Éducation civique

1. Les partis politiques :

- ☐ a. sont tous représentés à l'Assemblée nationale
- ☐ b. participent tous au gouvernement
- ☐ c. ont leur existence reconnue par la Constitution de 1958

2. Le programme d'un parti politique :

- ☐ a. est un projet de gouvernement
- ☐ b. est présenté aux électeurs pendant la campagne électorale

3. Un syndicat :

- ☐ a. défend les droits des travailleurs
- ☐ b. est chargé de négociations avec le patronat

4. Les syndicats français :

- ☐ a. n'ont jamais eu autant d'adhérents qu'actuellement
- ☐ b. connaissent une crise

5. Les lobbies :

- ☐ a. sont là pour conquérir le pouvoir
- ☐ b. l'Union européenne est soumise aux lobbies

6. Les associations :

- ☐ a. à partir de deux personnes, on peut créer une association
- ☐ b. se forment librement (loi du 1^{er} juillet 1901)

7. Les nouveaux mouvements contestataires :

- ☐ a. existent depuis une vingtaine d'années
- ☐ b. sont des coordinations qui défendent des droits en dehors du cadre syndical

8. La Constitution de 1958 inaugure :

- ☐ a. la IV^e République
- ☐ b. la V^e République

9. La cohabitation, c'est :

- ☐ a. le texte fondamental qui organise la vie politique d'un pays

- ☐ b. la présence à la tête de l'exécutif d'un président de la République et d'un Premier ministre d'orientation politique opposée
- ☐ c. le pouvoir de faire appliquer les lois

10. Le président de la République peut être renversé par une motion de censure votée par l'Assemblée nationale.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

11. Le président de la République peut dissoudre l'Assemblée nationale.

- ☐ a. vrai ☐ b. faux

12. On devient Premier ministre en étant :

- ☐ a. élu par les citoyens
- ☐ b. nommé par le président de la République
- ☐ c. nommé par les députés

13. Pour qu'un État soit une démocratie, il faut que :

- ☐ a. les trois pouvoirs soient séparés
- ☐ b. l'État soit obligatoirement une République
- ☐ c. les droits de l'homme soient respectés
- ☐ d. les citoyens élisent leur Premier ministre
- ☐ e. les citoyens élisent les représentants qui les gouvernent
- ☐ f. il y ait pluralisme politique

14. Cochez les principales étapes du cheminement de la loi :

- ☐ a. le président de la République a l'initiative des lois
- ☐ b. les membres du Parlement et le Premier ministre ont l'initiative des lois
- ☐ c. la loi est votée par le Parlement
- ☐ d. la loi est votée seulement par le Sénat
- ☐ e. le Conseil constitutionnel vérifie que les lois soient conformes à la Constitution
- ☐ f. le Conseil d'État vérifie que les lois soient conformes à la Constitution
- ☐ g. le Premier ministre promulgue la loi
- ☐ h. le président de la République promulgue la loi

15. La Constitution donne la possibilité d'engager sa responsabilité sur un texte de loi devant l'Assemblée nationale au :

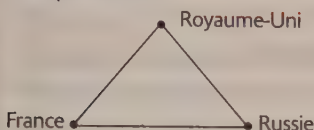
- ☐ a. président de la République ☐ b. gouvernement

Réponses : 1. c. - 2. b. - 3. a. et b. - 4. b. - 5. b. - 6. a. et b. - 7. a. et b. - 8. b. - 9. b. - 10. b. - 11. a. - 12. b. - 13. a, c, e, et f. - 14. b, c, e, et h. - 15. b.

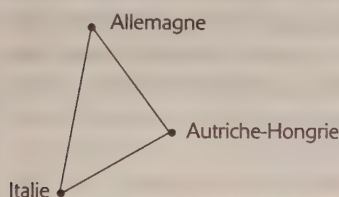
1. La Première Guerre mondiale et ses conséquences

1 ➡ P. 17

1. Triple-Entente



2. Triple-Alliance



2 ➡ P. 17

Voir la frise chronologique en bas de page.

3 ➡ P. 17

Causes : 4 et 7.

Conséquences : 1, 5, 6 et 8.

Déroulement de la guerre : 2, 3, 9 et 10.

4 ➡ P. 18

1. Les nouveaux États sont créés à partir des anciens empires allemand, austro-hongrois et russe.

2. Voir la carte page 234.

3. Les nouveaux États sont trop petits et on n'a pas tenu compte des minorités nationales dans le tracé des frontières. Par exemple, des populations de langue allemande sont intégrées à la Tchécoslovaquie. Les Allemands se sentent humiliés par le traité de Versailles qui leur est imposé.

5 ➡ P. 18

QUESTIONS

1. Non, ils ne donnent pas la même vision. Le document 1a insiste sur l'horreur de la guerre (la boue, les gaz, les attaques meurtrières, la charogne, la puanteur, le manque de sommeil), alors que le document 1b montre un soldat vaillant et fier qui ne souffre pas de la guerre.

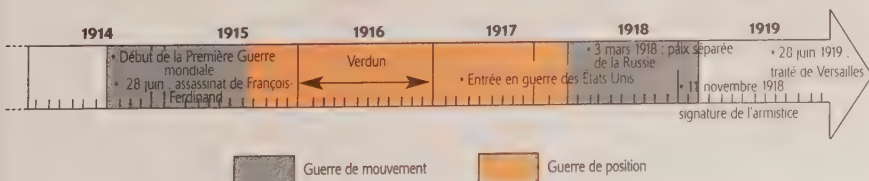
2. L'automobile sert à des fins militaires depuis 1914. Les gaz et les « liquides enflammés » (lance-flammes) apparaissent dès 1915.

3. La chimie, l'automobile, l'aviation (aéronautique) et les chantiers navals sont mis au service de la guerre.

4. Pour financer la guerre, les civils souscrivent aux emprunts de l'État. Dans les usines, ils fabriquent du matériel de guerre. Les femmes remplacent en partie la main-d'œuvre masculine partie sur le front.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La Première Guerre mondiale est une guerre totale car toutes les forces militaires,



humaines et économiques sont mobilisées pour gagner la guerre.

Sur le front, dans les tranchées, les soldats vivent dans la boue et le froid au milieu des rats. La peur de mourir est omniprésente. Les lance-flammes, les gaz, de nouvelles armes accroissent la violence des combats et la terreur des soldats.

À l'arrière, les populations sont également touchées par la guerre. Tous sont dans l'attente des nouvelles d'un proche parti sur le front. Pour approvisionner le front, les civils connaissent des restrictions pour les produits de première nécessité. Les femmes, les enfants, les personnes âgées ainsi que les prisonniers et les travailleurs coloniaux remplacent en partie la main-d'œuvre masculine partie au front.

Pour faire face aux besoins nés de la guerre, les gouvernements prennent en main la vie économique. Ils organisent les réquisitions ainsi que le rationnement

et dirigent la production industrielle. Ils financent la guerre en lançant des emprunts à l'intérieur et à l'extérieur. Pour encourager l'esprit patriotique des populations, ils développent la propagande et organisent la censure.

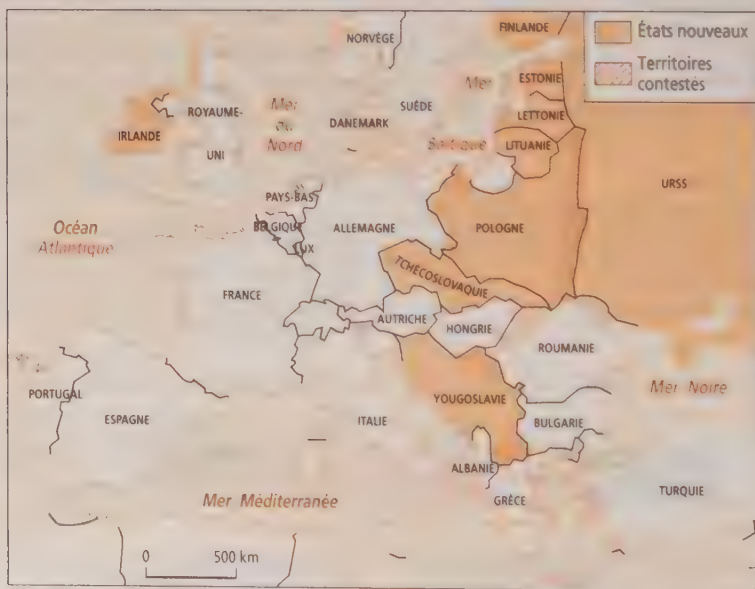
Erreurs à éviter • Dans les questions, vous ne devez pas recopier ni paraphraser les documents, mais uniquement relever des informations.

• Dans le paragraphe argumenté, vous ne devez pas raconter la guerre mais montrer que les hommes et les pays mobilisent toutes leurs forces pour obtenir la victoire.

2. L'URSS de Staline

1 ➡ P. 27

1. Il s'agit d'un télégramme de Staline du 5 juillet 1932.
2. Il s'adresse aux membres du Politburo.
3. Il est question du Parti communiste.



4. Il remet en question la liberté de la presse.

5. Les opposants au régime étaient arrêtés, puis déportés dans des camps de travail ou exécutés.

2 ➡ P. 27

1. L'URSS de Staline est totalitaire car l'État dirige et contrôle totalement la vie politique, économique, sociale et culturelle par la terreur.

2. La population soviétique vit sous la terreur car elle est surveillée par la police politique, le NKVD.

3. L'économie est socialiste car l'État s'approprie les terres et les entreprises.

4. L'agriculture est collectivisée parce que les exploitations agricoles sont regroupées dans les kolkhozes et les sovkhozes.

5. Les résultats de la politique économique sont mitigés car, en 1941, l'URSS est la troisième puissance industrielle du monde, mais la collectivisation et la résistance paysanne qu'elle provoque entraînent en 1932-1933 la famine.

3 ➡ P. 28

1., 2. et 3. Voir le graphique ci-dessous.

4. Staline fait de l'industrie sa priorité. Les productions minières et métallurgiques sont encouragées. En revanche, la collectivisation des campagnes et l'élimination des *koulaks* entraînent des résistances qui désorganisent la production agricole.

Erreur à éviter

N'oubliez pas d'utiliser des couleurs différentes pour distinguer vos quatre courbes, de bâtir une légende et de donner un titre au graphique.

4 ➡ P. 28

QUESTIONS

1. Cette photographie de propagande veut montrer que Staline est aimé et qu'il est proche de la population soviétique ; c'est le « petit père des peuples ».

2. La collectivisation des terres se fait par la force. Parce qu'il ne voulait pas adhérer à la collectivisation, Vorvan le paysan a été menacé puis arrêté ; ses biens furent confisqués.

3. Les opposants au régime sont arrêtés, puis déportés dans les camps de travaux forcés ou exécutés (Goulag).

Évolution de la production en Russie et en URSS (1913-1940)



PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Après la mort de Lénine en 1924, Staline parvient à s'emparer du pouvoir. De 1928 à 1953, il impose en URSS un régime totalitaire. Maître du Parti communiste et de l'État soviétique, Staline concentre entre ses mains tous les pouvoirs ; c'est un dictateur. Placé au-dessus de tous, il fait l'objet d'un culte de la personnalité grâce à une propagande très active ; il est le guide suprême et infaillible de l'URSS.

L'URSS est aussi un État totalitaire car la population est encadrée. La jeunesse est embrigadée au sein d'organisations qui inculquent la fidélité au régime et à son chef. Les libertés sont supprimées. Le régime totalitaire repose sur la mise en place d'un État policier qui organise la terreur. La police politique, le NKVD, surveille la population. Les opposants au régime sont éliminés. Lors des procès de Moscou (1936-1938), Staline se débarrasse de nombreux membres du Parti et de l'Armée rouge. Les paysans qui s'opposent à la collectivisation des terres sont exécutés ou déportés dans les camps du Goulag où ils servent de main-d'œuvre gratuite. Durant la période stalinienne, environ 15 millions de personnes y sont envoyées.

Erreur à éviter • Ne vous contentez pas de répondre par « oui » ou « non » dans le paragraphe argumenté. La forme

interrogative du sujet ne change pas le caractère de l'épreuve. Vous devez développer les différents points qui font de l'URSS de Staline un État totalitaire.

• L'allusion à la collectivisation des terres dans le document 2 ne doit pas vous inciter à rédiger un paragraphe sur la politique économique de Staline. Il s'agit ici d'un exemple pris dans le monde agricole, illustrant le caractère totalitaire du régime.

5 ➡ P. 30

Voir la frise chronologique en bas de page.

3. La crise des années 1930, en France et en Allemagne

1 ➡ P. 39

1. Il s'agit de la déclaration faite par Léon Blum à la Cour de justice de Riom en 1942.
2. L'expression fait référence au gouvernement du Front populaire, arrivé au pouvoir au printemps 1936.
3. Lorsqu'il traverse la grande banlieue parisienne, l'auteur voit des routes couvertes de tacots, de motos, de tandems sur lesquels ont pris place des ouvriers partant en vacances. Cela rappelle le vote des deux semaines de congés payés.
4. a. L'auteur du document, Léon Blum, est fier des mesures sociales prises par le gouvernement qu'il dirigeait car il parle d'une



embellie, d'une éclaircie dans les vies difficiles des ouvriers, dans les années 1930.

b. En revanche, ceux qui l'accusent et l'ont traduit devant la Cour de Riom (en 1942, la France est dirigée par Pétain) estiment que ces mesures sociales ont « encouragé l'esprit de jouissance et de facilité des ouvriers », autrement dit, ils prétendent que les mesures sociales ont favorisé la paresse des ouvriers, ce qui est complètement faux.

2 ➡ P. 39

1. Il s'agit d'une affiche, éditée par le parti nazi (NSDAP), en 1938.

2. On reconnaît Hitler au centre de l'affiche : la croix gammée et l'aigle représentent le nazisme et le III^e Reich. Le slogan « un peuple, un État, un chef » résume la politique que mène Hitler en Allemagne.

3. Stuttgart ou Munich sont deux villes allemandes.

4. Wien (ou Vienne) est la capitale de l'Autriche.

5. Il n'y a plus de frontière entre les deux États car en mars 1938, au nom d'une grande Allemagne, Hitler a réalisé l'Anschluss, c'est-à-dire le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, pourtant interdit par le traité de Versailles.

6. Le regard de Hitler est tourné vers l'Est.

7. Le message de l'affiche est le suivant : Hitler continue l'agrandissement de ce qu'il appelle « l'espace vital » de l'Allemagne. Après l'Anschluss de 1938, Hitler démantèle la Tchécoslovaquie en annexant les Sudètes (septembre 1938), puis étend son protectorat sur la Bohême-Moravie (mars 1939). Quand il décide d'envahir la Pologne le 1^{er} septembre 1939, il déclenche la Seconde Guerre mondiale.

3 ➡ P. 40

L'antisémitisme est le racisme contre les Juifs. Dès 1933, Hitler met en pratique l'antisémitisme. Les Juifs subissent le boycott de leurs commerces et sont chassés de l'administration. En 1935, les lois de Nuremberg sont adoptées « à l'unanimité » par le Reichstag. Désormais, les relations et mariages entre Juifs et citoyens de sang allemand sont interdits et passibles d'amendes et de peines d'emprisonnement. En novembre 1938, lors de la Nuit de cristal, les Juifs sont persécutés, et pendant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs sont victimes des camps d'extermination.

4 ➡ P. 40

Ce sont des organisations de jeunesse auxquelles doivent adhérer garçons et filles dès l'âge de cinq ou six ans. L'objectif est d'embrigader les enfants en leur donnant une éducation nazifiée et en les transformant en futurs nazis entièrement dévoués à l'Allemagne et au Führer Hitler.

5 ➡ P. 40

QUESTIONS

1. Il est impossible pour l'Allemagne de maintenir et d'entretenir une force militaire en Rhénanie (art. 42 et 43). Son armée est réduite à 100 000 hommes, ce qui est peu (art. 160), et le service militaire est interdit (art. 173). Enfin, elle n'a plus le droit de disposer d'une artillerie lourde et d'une aviation (art. 171 et 198).

2. Hitler se tourne vers l'Est et les États de l'Europe centrale comme la Pologne pour agrandir son « espace vital ».

3. Hitler remilitarise la Rhénanie en 1936, ce qui est contraire aux articles 42 et 43 du traité de Versailles ; voulant former

une « grande Allemagne », il annexe l'Autriche en 1938, violant l'article 80 du traité de Versailles. À deux reprises, il enfreint l'article 81 du traité de Versailles : en septembre 1938, après la conférence de Munich, il annexe les Sudètes et, en mars 1939, il crée le protectorat de Bohême-Moravie. L'État tchécoslovaque n'existe plus. Enfin, quand Hitler décide d'envahir la Pologne en enfreignant l'article 87 du traité de Versailles, il déclenche la Seconde Guerre mondiale.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Pour Hitler, agrandir l'espace vital de l'Allemagne est essentiel à la fois pour le peuple allemand et pour que l'Allemagne soit reconnue comme une grande puissance. Il énonce cette théorie dans *Mein Kampf*, le livre qu'il a écrit en prison et qui est publié en 1926, mais c'est à partir de 1936 qu'il envisage à brève échéance (quatre ans) la guerre. Vouant former une grande Allemagne qui réunirait tous les habitants de langue allemande, il annexe l'Autriche à l'Allemagne en mars 1938, démantèle la Tchécoslovaquie en annexant les Sudètes après la conférence de Munich de septembre 1938. Enfin, il institue un protectorat sur la Bohême-Moravie. Cette expansion faite au nom de la langue allemande est réalisée sans aucune intervention militaire. En revanche, quand Hitler, le 1^{er} septembre 1939, jette son dévolu sur Dantzig et franchit avec son armée la frontière de la Pologne, il déclenche la Seconde Guerre mondiale. Il faut dire que les démocraties, qui étaient restées silencieuses jusqu'à la conférence de Munich, avaient averti Hitler qu'elles ne le laisseraient plus organiser un nouveau coup de force. Avant

d'envahir la Pologne, Hitler avait pris soin de « neutraliser » l'URSS en signant le 23 août 1939 le pacte germano-soviétique.

Enjeux à traiter

• Le sujet porte sur la politique d'expansion menée par Hitler : vous devez donc expliquer les coups de force qui entraînent le déclenchement de la guerre.

• Vous seriez hors sujet si vous analysiez les pratiques totalitaires de l'Allemagne nazie.

4. La Seconde Guerre mondiale

1 ➡ P. 54

1. Il s'agit du témoignage d'une jeune fille entrée dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. La jeune fille transporte des paquets destinés à d'autres Résistants, contenant sans doute du matériel pour faire sauter des trains ou organiser des attentats contre l'occupant, des sabotages... Avec son père, elle a caché des Juifs pourchassés par la France de Vichy et des aviateurs anglais.

3. D'autres actions sont possibles pour les Résistants : la transmission de renseignements, la publication de tracts et de journaux clandestins, la participation à la libération du territoire lors des débarquements.

2 ➡ P. 54

1. C'est une affiche de propagande de l'État français de Vichy datant de 1942.

2. C'est la politique par laquelle le gouvernement de Vichy entend réorganiser

la société française selon un ordre nouveau. Par exemple, les grèves et les syndicats sont interdits ; les lois antisémites excluent les Juifs d'un certain nombre de professions.

3. D'après l'affiche, les forces qui ont provoqué l'effondrement de la France sont le communisme, le radicalisme, la religion juive... Le Front populaire est rendu responsable de la défaite puisqu'il aurait encouragé la paresse et la démagogie.

4. La devise est « Travail, famille, patrie ».

5. Cette affiche de propagande oppose deux France : la France désorganisée d'avant Vichy, et la France « coquette » et disciplinée de Vichy. Pour l'affiche, le choix est simple : la discipline, l'ordre, l'épargne et le courage sont les nouveaux piliers sur lesquels la France doit s'appuyer.

3 ➡ P. 55

Pétain, croyant en la victoire de l'Allemagne, a décidé dès octobre 1940 de « se ranger » du côté de l'Allemagne. La collaboration désigne la politique menée par l'État français de Vichy et Pétain pendant la Seconde Guerre mondiale. Pétain met donc l'administration et l'économie françaises au service de l'occupant. Il charge même la police française de pourchasser les Juifs pour les faire déporter.

4 ➡ P. 55

Septembre 1939 : invasion de la Pologne.
Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940.

6 juin 1944 : débarquement en Normandie.

Capitulation allemande : mai 1945.

Hiroshima et Nagasaki : août 1945.

5 ➡ P. 55

QUESTIONS

1. La « solution finale » est décidée par l'Allemagne nazie lors de la conférence de Wannsee en 1942. Elle a pour but d'exterminer systématiquement la population juive d'Europe. L'extermination se fait par le biais du travail forcé. Ceux qui survivraient à ce travail forcé seront « traités en conséquence » ; de même, ceux qui ne sont pas aptes au travail seront exécutés. Les camps d'extermination se multiplient essentiellement en Pologne, et deviennent de véritables usines à tuer. Ils fonctionnent jusqu'en 1944, Auschwitz jusqu'en 1945.

2. La sélection des victimes se fait entre ceux qui sont aptes au travail et les autres, puis entre les « valides », hommes ou femmes. D'après l'auteur du texte, Primo Levi, à la fin de la guerre, le hasard est le seul critère. Si les prisonniers descendent d'un côté du wagon, c'est le camp de concentration ; si c'est de l'autre, c'est le camp d'extermination, un véritable centre de mise à mort. Là, dès leur arrivée, les détenus sont dépouillés, tondus, sauvagement poussés vers des fausses salles de douche (chambres à gaz) où ils trouvent la mort, asphyxiés dans d'horribles souffrances avant d'être brûlés dans des fours crématoires. Certains servent de cobayes à des expériences monstrueuses. Tout est récupéré : vêtements, lunettes, prothèses dentaires, cheveux, or et bijoux.

3. En Pologne, les Juifs sont rassemblés dans des ghettos. Les conditions de vie y deviennent rapidement très difficiles. En 1942, les nazis procèdent à la liquidation des ghettos : leurs occupants sont exécutés ou déportés.

4. Lorsque tous les témoins du génocide auront disparu, qui pourra raconter ce que les aînés ont fait pendant la Seconde Guerre mondiale ? Si l'on veut que les jeunes générations n'oublient jamais, il est important que des moyens durables et de grande diffusion prennent le relais de la parole des survivants. Ainsi, la réalisation d'un film comme *Le Pianiste* sur le ghetto de Varsovie contribue à ce devoir de mémoire.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Dès 1933, les premières mesures anti-sémites écartent les Juifs de la direction de l'économie, de la fonction publique et des professions libérales. Puis les magasins juifs sont boycottés. En 1935, les lois antisémites de Nuremberg privent les Juifs allemands de leur nationalité et leur interdisent toute union avec les non-Juifs. Ils sont exclus d'un grand nombre d'emplois et doivent porter une étoile jaune qui les distingue du reste de la population. Lors de la Nuit de cristal (9-10 novembre 1938), un pogrom est déclenché : plus de cent synagogues sont incendiées, des cimetières profanés, des magasins juifs saccagés, des Juifs assassinés et d'autres sont envoyés dans des camps. Suite à la conférence de Wannsee (janvier 1942), les Juifs des ghettos puis de toute l'Europe occupée, ainsi que des Tziganes, sont déportés en masse vers des camps d'extermination. Méthodiquement, systématiquement, les Juifs d'Europe sont raflés et déportés dans des wagons à bestiaux vers les camps : les valides sont voués au travail forcé dans des camps de concentration où les conditions de vie ne leur permettent d'espérer qu'une survie de quelques mois. Les personnes inaptes au

travail, femmes, enfants, vieillards, sont directement envoyées dans les camps d'extermination. La Shoah a fait plus de 6 millions de morts parmi les Juifs et plus de 200 000 Tziganes ont été exterminés dans cette entreprise que les nazis ont tenté de garder secrète.

Les témoignages vivants devenant de plus en plus rares au fil du temps, il faut continuer à transmettre l'histoire des anciens à l'aide de différents modes de communication, qu'il s'agisse de films, de bandes dessinées, de livres. Il faut pouvoir continuer aussi à visiter les camps de concentration et d'extermination... Les chapitres développés dans les programmes d'histoire sont aussi des témoignages qui participent au devoir de mémoire. Les conserver n'est pas sacrifier le présent au passé, c'est garder des repères pour construire l'avenir. En effet, l'actualité de ces dernières années montre que l'antisémitisme n'est pas mort avec Auschwitz, que d'autres génocides ont lieu même s'ils n'ont eu, heureusement, ni l'ampleur, ni le caractère systématique et méthodique du génocide juif. Pour lutter contre le retour de telles idéologies et de telles atrocités, il faut continuer à éduquer et à informer sur ce sujet. C'est le devoir de mémoire. Car lorsqu'on ne sait pas d'où l'on vient, il est souvent difficile de savoir où l'on va...

Erreurs à éviter • Le paragraphe argumenté vous invite à réfléchir sur la politique d'extermination : appuyez-vous sur des exemples concrets pour expliquer la politique antisémite de Hitler.

• Le paragraphe vous invite aussi à vous interroger sur le devoir de mémoire : n'oubliez donc pas cet aspect.

5. La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences

1 ➡ P. 71

1. Le document 1a est un tableau de statistiques et le document 1b est un graphique.
2. Le thème est l'activité des femmes.
3. De 1946 à 1994, le taux moyen d'activité féminine a légèrement augmenté et concerne une femme sur trois.
4. Elles sont plus nombreuses dans le secteur des services car, d'une part, c'est ce secteur qui enregistre la plus forte progression des emplois et, d'autre part, certains métiers de ce secteur d'activité, comme le tourisme, la santé ou l'éducation, emploient surtout des femmes.

2 ➡ P. 72

1. Il s'agit d'un graphique.
2. Les deux types d'informations livrées par ce graphique sont, d'une part, les diplômes obtenus par les femmes, depuis l'absence de diplôme ou le certificat d'études jusqu'au bac ou plus, et d'autre part, l'évolution de l'obtention des diplômes de 1982 à 1997.
3. Le niveau d'instruction des femmes s'améliore car elles sont de plus en plus nombreuses à obtenir un Brevet, un CAP ou un BEP et à poursuivre des études jusqu'au Bac et au-delà. On constate que le pourcentage de femmes sans diplôme ou ayant le certificat d'études diminue (le certificat d'études est supprimé depuis les années 1990).

3 ➡ P. 73

Dans les années 1950, les femmes sont peu qualifiées car elles quittent l'école dès l'âge de 14 ou 16 ans ; elles ont des

métiers peu valorisants. Aujourd'hui, les femmes suivent des études ; elles peuvent accéder à des métiers qualifiés et faire carrière.

4 ➡ P. 73

QUESTIONS

1. Les quatre équipements sont des biens de consommation comme la voiture, la télévision, le réfrigérateur et le lave-linge.
2. L'amélioration du pouvoir d'achat du revenu moyen a permis l'équipement des ménages. La citation est « en France, en une seule génération, le pouvoir d'achat du revenu moyen a autant augmenté qu'au cours des 150 années qui ont précédé les Trente Glorieuses ».
3. Les deux changements sont la baisse spectaculaire du secteur primaire (il est divisé par 5) et la hausse tout aussi spectaculaire du secteur tertiaire qui, d'un tiers de la population active, passe aux deux tiers.
4. L'augmentation du secteur tertiaire s'explique par la création de nouveaux emplois dans les services : par exemple, des emplois liés aux secteurs de la santé, de l'éducation, des transports, des banques ou du tourisme. Parallèlement, le recours à la publicité et l'emploi du crédit créent de nouveaux besoins et permettent aussi leur satisfaction. Les habitants des États développés profitent des loisirs, et les voyages parfois lointains sont de plus en plus fréquents. Les cinq activités de services sont liées aux transports, au tourisme, aux banques, à l'éducation et à la santé.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

De 1945 au milieu des années 1970, les pays développés ont connu une période

de forte croissance économique, surnommée les Trente Glorieuses, et les modes de vie de leurs habitants ont été transformés.

Les entreprises ont adopté de nouvelles méthodes de travail. Le travail à la chaîne et la mécanisation ont entraîné une forte production et une hausse des salaires qui s'est accompagnée d'une diminution du temps de travail. Cette période de croissance a donc permis l'amélioration du niveau de vie, ce qui a conduit à une amélioration de l'équipement des ménages (machine à laver, réfrigérateur, voiture puis télévision). Partiellement libérées des tâches ménagères, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à travailler. Cela se traduit aussi par la généralisation du modèle de la société de consommation : on ne produit plus soi-même, on achète des biens de moins en moins durables. Par conséquent, les activités se sont aussi transformées : les agriculteurs sont devenus de moins en moins nombreux mais de plus en plus productifs, tandis que la hausse du pouvoir

d'achat a provoqué l'envol des demandes de services. Cette tertiarisation de l'activité est liée à une forte consommation de services liés à la santé, à l'enseignement... mais aussi aux loisirs. Le temps libre, qui est devenu plus important, a favorisé le développement d'un tourisme de masse, encouragé par la baisse du coût des transports. On assiste aussi à une uniformisation des modes de vie dans les pays développés.

5 ➡ P. 75

1. Voir le schéma en bas de page.

2. a. Maroc : désert chaud ; Brésil : forêt dense équatoriale.

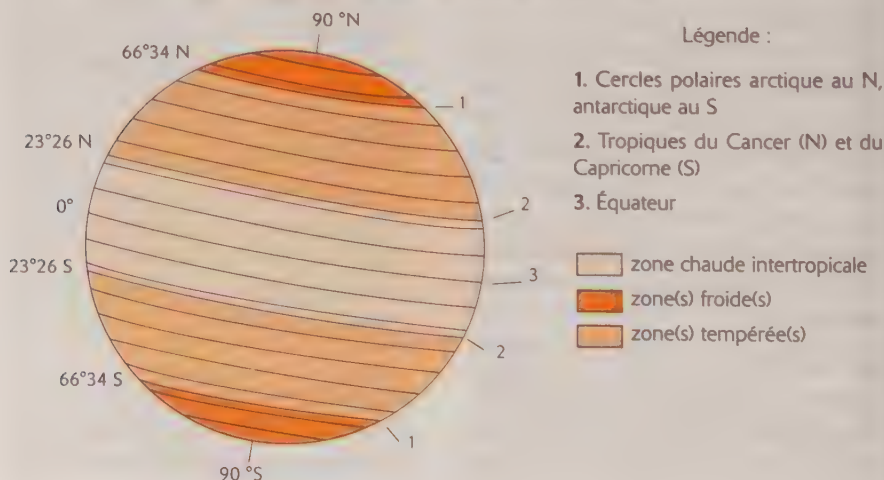
b. Il s'agit d'un climat aride, donc chaud et sec.

c. Il s'agit d'un climat équatorial, donc chaud et humide.

6. Les échanges, la mobilité, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation

1 ➡ P. 86

1. Les villes du « Nord » sont New York, Londres, Tokyo, Paris, Chicago, Moscou,



Los Angeles ; les villes du « Sud » sont Shanghai, Buenos Aires, Calcutta, Mexico, São Paulo, Bombay et Séoul. En 1950, sur les dix plus grandes villes du monde, sept sont des villes du « Nord ». En 2000, sept sont des villes du « Sud ».

2. On constate une augmentation du nombre des habitants des villes. En 1950, la plus grosse ville compte 12 millions d'habitants ; en 2000, la plus grosse en compte 27,5. En 1950, la dixième ville compte 4 millions d'habitants ; la dixième aujourd'hui en compte 12. Les augmentations de population les plus spectaculaires concernent les villes du « Sud » qui sont devenues des mégapoles (selon l'ONU, plus de 8 millions d'habitants).

2 ➡ P. 86

1. Les États du « Nord » sont la Corée du Sud, les États-Unis, la France et la Russie. Les États du « Sud » sont le Brésil et le Nigeria.

2. Au « Nord », on constate que les P.N.B. oscillent entre 34 870 et 1 750 \$ (un rapport de 1 à 20), que l'espérance de vie est d'environ 75 ans, à l'exception de la Russie, et que la consommation d'énergie varie du simple au double (de 3 871 à 8 159). On peut identifier deux États très riches et très développés (États-Unis et France), d'ailleurs appartenant à la Triade, un N.P.I.A. (la Corée du Sud), dont le P.N.B. est autour de 10 000 \$, et un État en voie de recomposition (la Russie), qui a un peu de mal à s'adapter à sa nouvelle économie de marché.

Au « Sud », le Nigeria, qui a les plus mauvais chiffres, fait partie des pays les moins avancés (P.M.A.), tandis que le Brésil apparaît comme un pays émergent : son P.N.B. progresse, bien qu'il soit encore faible, et sa consommation d'énergie augmente.

3 ➡ P. 87

QUESTIONS

1. La croissance urbaine est la plus forte en Afrique (Golfe de Guinée, Maghreb) et en Asie du Sud. Ces deux continents du « Sud » sont marqués par la pauvreté. La croissance urbaine la plus faible s'observe aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Russie. L'Europe et l'Amérique du Nord sont des continents riches situés au « Nord ».

2. Les cinq problèmes que rencontrent les villes d'Afrique sont l'accès difficile à l'eau potable, l'insuffisance de la voirie et des systèmes pour évacuer les eaux de pluie, le manque d'égouts, la circulation très chaotique du fait du développement de l'automobile et du réseau de transports en commun insuffisant.

3. Ces problèmes sont particulièrement graves en Afrique car c'est un continent du « Sud » ; les villes sont des mégapoles dont la croissance urbaine est très forte.

4. Dans cette ville de pays riche, on peut noter l'existence des transports en commun (un tramway), une voirie bien aménagée (des routes goudronnées) et des parkings prévus pour accueillir les automobiles. Il existe des espaces verts et, au niveau de l'habitat, on constate l'organisation rigoureuse et l'entretien des immeubles.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La croissance urbaine est différente dans les pays du « Nord » et ceux du « Sud ». Au « Sud », l'explosion urbaine caractérise essentiellement l'Afrique, qui a longtemps été le continent le moins urbanisé. Cette croissance spectaculaire des villes s'explique par l'exode rural, l'attrait et l'espoir de l'emploi urbain représenté par la ville. Au « Nord », il existe un réel ralentissement de la croissance urbaine puisque l'exode

rural est maintenant achevé. On perçoit même dans les villes du « Nord » un mouvement inverse caractérisé par l'attrait de la périphérie urbaine, voire du rural.

L'aménagement des villes révèle les inégalités dans le monde. En effet, les villes du « Sud » ont du mal à gérer leur croissance. Les nouveaux arrivants dans ces villes, souvent sans qualification professionnelle et sans argent, sont contraints de vivre en périphérie, dans des bidonvilles ou quartiers d'habitat spontané dépourvus de voirie, d'accès à l'eau potable et à l'électricité. Ces quartiers contrastent avec le centre réservé aux activités économiques et à une population aisée.

Les villes du « Nord » connaissent aussi l'étalement, mais la grande différence réside dans le fait que les centres comme les banlieues sont aménagés. Les voies de communication sont nombreuses, les moyens de transport en commun sont développés et assurent le transport des citadins depuis leur lieu de résidence vers le lieu de travail. Des opérations de rénovation ou de réhabilitation des centres-villes sont menées et l'implantation des zones industrielles, commerciales et d'habitation se fait dans le cadre d'une politique globale d'aménagement urbain.

Erreur à éviter Vous devez lire attentivement la légende de la carte du docu-

ment 1 qui vous donne trois types d'informations : la taille des villes, l'inégale croissance des villes et la limite Nord/Sud.

4 ➡ P. 89

1. Océan Pacifique – 2. États-Unis – 3. Amazonie – 4. Martinique – 5. Tropique du Cancer – 6. Europe – 7. Méditerranée – 8. Sahara – 9. Nil – 10. Himalaya – 11. Tokyo – 12. Australie.

7. De la guerre froide au monde d'aujourd'hui

1 ➡ P. 102

1. 1957 – 2. 1989 (novembre) – 3. 1962 – 4. 1947 – 5. 1962 – 6. 1949.

2 ➡ P. 102

Voir le tableau en bas de page.

3 ➡ P. 102

1. Elle s'est réunie en 1955, à Bandung, une ville d'Asie (Indonésie).
2. Un milliard cinq cents millions d'hommes, en réalité des habitants des 29 États afro-asiatiques indépendants en 1955.
3. Ils condamnent le colonialisme européen et veulent y mettre fin.
4. La conférence de Bandung marque en quelque sorte l'acte de naissance du tiers-monde.

	Ancienne métropole	Date d'indépendance	Indépendance pacifique	Guerre d'indépendance	Indépendance puis guerre civile	Personnalité
Inde	Royaume-Uni	1947			+	Gandhi, Nehru
Algérie	France	1962		+		Ben Bella
Indochine	France	1954		+		Hô Chi Minh
Sénégal	France	1960	+			Senghor

QUESTIONS

1. Dans les années 1960, le monde se coupe progressivement en deux. Cette rupture donne naissance au monde bipolaire. Il y a le bloc capitaliste d'un côté et le bloc communiste de l'autre. Le bloc capitaliste est principalement constitué des États-Unis et des pays de l'Europe de l'Ouest, tandis que le bloc communiste regroupe l'URSS, la Chine et les démocraties populaires d'Europe de l'Est.

2. On voit la séparation en plusieurs secteurs. Sur le panneau est inscrit : « Vous sortez du secteur américain » dans la langue des différents pays occupants : russe, anglais et français. Elle est occupée par les soldats américains. À l'arrière-plan, on peut voir la construction du mur, qui s'est achevée dans la nuit du 12 au 13 août 1961. Surmonté par des barbelés, complété ensuite par des fossés et des miradors, le mur sera gardé jour et nuit par la police de la R.D.A. jusqu'en 1989. Ce mur est au cœur de la guerre froide.

3. La pancarte que l'on peut voir sur le document 2 rappelle le « rideau de fer » visible dans la légende du document 1.

4. La R.F.A. et la R.D.A. sont deux systèmes opposés. Dans le domaine politique, il n'y a qu'un seul parti politique, le parti communiste, en R.D.A. ; il y en a plusieurs en R.F.A. Le libéralisme politique en R.F.A. face au totalitarisme en R.D.A. est un exemple de l'opposition entre les régimes des deux Allemagne.

Dans le domaine économique, en R.D.A., c'est l'État qui contrôle l'économie et planifie : par exemple, les prix et les salaires sont fixés par l'État et il ne peut y avoir de concurrence puisque l'État organise tout. En revanche, en R.F.A., le rôle de

l'État est très limité puisque l'économie repose surtout sur l'initiative privée.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Après la Seconde Guerre mondiale, la situation de l'Allemagne et celle de la ville de Berlin illustrent la division du monde en deux blocs. Son histoire suit étroitement l'évolution des relations Est-Ouest, de la tension à la détente.

Au lendemain de la guerre, l'Allemagne et Berlin sont divisées en quatre zones d'occupation : américaine, britannique, française et soviétique. Lorsqu'en 1947 les discours de Truman et Jdanov marquent la fin de l'alliance entre les deux Grands et le début de la guerre froide, l'Allemagne et Berlin deviennent une zone de contact entre les deux blocs issus de la guerre. D'un côté, les États-Unis organisent autour d'eux le bloc de l'Ouest, qui comprend les pays démocratiques qui ont accepté le plan Marshall et qui ont signé avec les États-Unis, en 1949, le traité militaire de l'Atlantique Nord (OTAN). De l'autre, l'URSS prend la direction du bloc communiste, comprenant les démocraties populaires de l'Europe de l'Est qui entrent dans une alliance économique, le CAEM, et une alliance militaire, le pacte de Varsovie.

L'Allemagne est alors un cas exemplaire de la séparation du monde, puisque le rideau de fer sépare en deux camps un même pays, un même peuple. L'Allemagne est le premier théâtre de l'affrontement Est-Ouest. En 1948, les Soviétiques coupent les communications avec les secteurs occidentaux de la ville de Berlin. L'URSS organise le blocus de Berlin, mais cette manœuvre échoue grâce à la fermeté des États-Unis, qui établissent un pont aérien pour ravitailler les Berlinoises.

À l'issue de cette crise, l'Allemagne est divisée en deux États, la R.F.A., démocratie libérale (libre concurrence, liberté des prix et des salaires, faible rôle de l'État), et la R.D.A., pays communiste où l'État contrôle tout (parti unique, pas d'opposition politique, économie planifiée, pas de concurrence ni de liberté des prix et des salaires). La R.F.A., à l'Ouest, réunit les zones américaine, britannique et française ; la R.D.A., à l'Est, le côté soviétique. Berlin reste coupée en deux.

En 1961, Berlin est à nouveau au cœur de la guerre froide. De 1945 à 1961, 3 millions d'Allemands de l'Est sont passés à l'Ouest. En août 1961, la R.D.A. érige un mur coupant Berlin en deux, pour empêcher la population de rejoindre la R.F.A. : ce « mur de la honte » est le symbole de la guerre froide. Nombreux sont les Allemands de l'Est qui ont essayé de le franchir, le plus souvent au péril de leur vie. C'est le symbole de la lutte entre le monde libre et le monde communiste, comme le président des États-Unis J.F. Kennedy le dit en 1963 à Berlin. Kennedy s'engage à défendre cette ville contre les menaces soviétiques. Selon lui, désormais, tous les adversaires du communisme peuvent dire avec lui : « *Ich bin ein Berliner* » (Je suis un Berlinois). Ce discours marque durablement les esprits en Allemagne car il appuie l'engagement des Occidentaux à défendre cette ville. Cela dure jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification de l'Allemagne en 1990.

Enseignement

• Vous devez bien regarder la photo de Berlin pour répondre aux questions 2 et 3.

• Dans le paragraphe argumenté, vous devez montrer que l'Allemagne et Berlin symbolisent un monde coupé en deux. Pour cela, vous devez analyser les différentes crises qui se sont déroulées à Berlin ou en Allemagne depuis la fin de la guerre jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989.

8. Les États-Unis

1 ➡ P. 117

Voir le tableau page 247.

L'espace américain est très bien maîtrisé à l'est et sur la côte Pacifique ; il l'est moins à l'ouest.

2 ➡ P. 117

Huit firmes américaines figurent parmi les dix premières mondiales : la puissance américaine est démontrée.

3 ➡ P. 117

1. Les États-Unis occupent une place de choix puisqu'ils sont parmi les plus gros producteurs mondiaux.

2. Climat continental : viande bovine, soja, maïs, blé et betterave à sucre ; climat méditerranéen : tomates et agrumes ; climat subtropical : coton et arachide.

4 ➡ P. 118

QUESTIONS

1. On constate que les États-Unis ont le plus grand nombre de firmes multinationales (trois fois plus que la France, le Japon ou l'Allemagne). L'État fédéral des États-Unis consacre beaucoup de moyens à la recherche (autant que le Japon et l'Europe réunis), les brevets déposés par les États-Unis sont les plus nombreux et la plupart des brochures scientifiques sont américaines. Les États-

Unis, enfin, accueillent une main d'œuvre extrêmement qualifiée (le *brain drain*).

2. Le Pacifique est un premier ensemble régional où la puissance militaire des États-Unis s'exprime. En effet, certains États sont des alliés de l'Alliance atlantique, les États-Unis y ont basé leurs flottes de guerre, ils y ont des bases américaines et sont même intervenus militairement dans cet espace régional. Le second ensemble peut être aussi bien l'Amérique du Sud que l'Europe et le bassin méditerranéen. Dans les deux cas, les États-Unis disposent de pays alliés, ils y ont des bases importantes, leur flotte militaire est présente en Méditerranée et ils sont intervenus militairement dans le dernier quart du ^{xx} siècle.

3. a. Les documents 1 et 2 témoignent de la puissance économique, tandis que le document 3 insiste sur la puissance militaire et par conséquent politique des États-Unis.

b. La puissance des États-Unis s'exprime à l'échelle de la planète. Militairement, ils

ont la capacité d'intervenir n'importe où et n'importe quand. Économiquement, leurs firmes mondiales sont représentées dans tous les continents.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Les États-Unis sont une puissance majeure dans la mesure où ils réunissent tous les aspects de la puissance. Leur puissance est d'abord économique car ils ont une capacité à produire, à innover et à diffuser des biens et des services sur le marché mondial. Leur puissance est également financière dans la mesure où le dollar est la monnaie internationale de paiement, Wall Street est une place boursière de renommée mondiale et leurs banques investissent dans le monde entier. Leur puissance militaire et diplomatique leur permet d'intervenir partout et de jouer un rôle d'arbitrage dans des conflits ou lorsque des tensions se produisent. Sur le plan culturel, les États-Unis, avec Microsoft, contrôlent les réseaux de télécommunication de la planète ; Hollywood est à l'ori-

	Contraintes	Activités économiques	Transports
Est du pays	Faibles : plaines et sols fertiles sauf dans les Appalaches.	– Agriculture des Grandes Plaines. – Activités industrielles traditionnelles et de pointe dans le Nord-Est. – Industries de pointe dans le Texas, en Floride.	Réseau de transport complet et dense, surtout dans le Nord-Est.
Ouest du pays	Fortes : des montagnes (Rocheuses), sécheresse et érosion des sols.	– Agriculture extensive style ranching. – Quelques centres industriels isolés (Salt Lake City, Denver).	Réseau incomplet et lâche.
Côte pacifique	Zone sismique.	Industries de pointe (Silicon Valley et région de Seattle).	Réseau dense.

gine de la majeure partie des films diffusés et des firmes comme Nike ou Coca-Cola exportent le modèle de consommation américain et participent à la diffusion du rêve américain. Toutefois, la politique américaine et le modèle des États-Unis peuvent aussi susciter des oppositions au niveau du monde, comme l'ont révélé, par exemple, les manifestations contre la guerre en Irak en 2003.

5 ➡ P. 120

Voir la carte en bas de page.

Entrainement

• La réponse à la question 1 se trouve dans les documents 1 et 2. N'oubliez pas que le document 1 est lui-même composé de deux éléments : le graphique proprement dit et les notes explicatives.

• L'expression clé de la consigne de la question 2 est « ensembles régionaux » : vous ne devez pas énumérer des États les uns à la suite des autres, mais au contraire privilégier les éléments de la légende.

• À la question 3 b, sachez expliquer si la puissance s'exprime à l'échelle d'une ville, d'un État, d'un continent ou du monde.

• Pour le paragraphe argumenté, énumérez les différents aspects de la puissance.

9. Le Japon

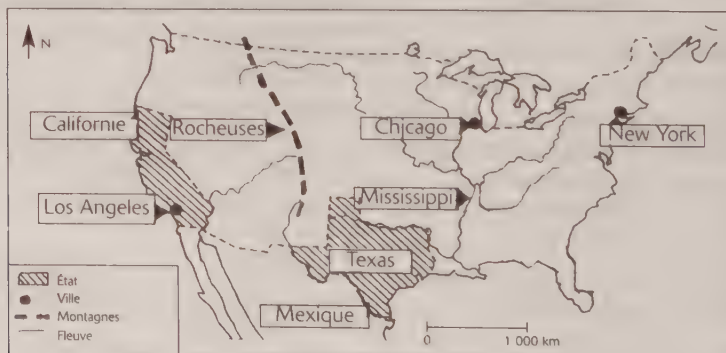
1 ➡ P. 129

Le Japon est une puissance tournée vers la mer car son territoire est un archipel constitué de plus de 4 000 îles. Pour cette raison, il dispose d'une zone économique exclusive (Z.E.E.) particulièrement étendue, lui permettant d'assurer une grande part de la production de poissons.

N'ayant pas à sa disposition de matières premières minières et énergétiques, le Japon est obligé d'en importer. Elles arrivent par la mer, dans les ports de la côte Pacifique, pour y être transformées. C'est aussi par la mer que les Japonais exportent leurs produits manufacturés.

2 ➡ P. 129

Le Japon est un archipel dont le territoire est exigu : il couvre seulement 378 000 km² (les deux tiers de la France). Le territoire japonais est occupé en grande partie par des montagnes. Les plaines peu étendues sont essentiellement situées sur



le littoral Pacifique et c'est sur cet espace réduit qu'habitent plus de trois quarts des Japonais. De plus, le Japon est soumis à des risques naturels majeurs comme les éruptions volcaniques, les séismes, les typhons. Pourtant, le territoire japonais est maîtrisé. Des axes de communication rapides (le Shinkansen) desservent le territoire. Des ponts relient entre elles les grandes îles de l'archipel. L'espace est certes réduit, mais les Japonais ont procédé à l'aménagement de terre-pleins dans les baies de la côte Pacifique. Ces espaces gagnés sur la mer ont été équipés d'installations industrielles, tertiaires, voire de zones résidentielles. Enfin, dès leur plus jeune âge, les Japonais sont éduqués aux risques naturels majeurs : ils apprennent les gestes qui sauvent et les conduites à adopter en cas de problèmes.

3 ➡ P. 130

QUESTIONS

1. La baie de Nagoya est un espace équipé de terre-pleins, c'est-à-dire de terrains gagnés sur la mer. Le document 1 met en évidence une évolution des terre-pleins : les plus anciens accueillent des industries (industries sidérurgiques et raffineries) et des entrepôts, alors que les plus récents sont à vocation tertiaire (installation d'un centre d'exposition). Sur la terre ferme proprement dite, sont installés le quartier des affaires et une zone résidentielle.

2. La puissance japonaise est économique puisque le Japon est membre du G8, occupe le 2^e rang mondial pour le P.N.B. et le nombre des grandes entreprises, et le 3^e rang mondial pour les investissements directs à l'étranger.

3. Les limites de la puissance japonaise sont d'abord territoriales : le pays manque de place et est obligé d'aménager des terre-pleins sur la côte Pacifique. Les limites sont aussi économiques car le Japon est dépendant de l'extérieur pour ses matières premières énergétiques et minières et pour ses productions agricoles. Enfin, les limites sont politiques et diplomatiques puisque le Japon, à cause de sa défaite lors de la Seconde Guerre mondiale, n'est pas membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Le Japon est une grande puissance maritime, de par la valeur de son commerce extérieur et l'importance de la pêche. Il est aussi une grande puissance économique et commerciale puisqu'il occupe les premiers rangs mondiaux pour les productions automobiles et pour les industries de pointe (électronique, hi-fi...).

Toutefois, l'exiguïté du territoire limite quelque peu la puissance du Japon. En effet, le pays manque de matières premières, qu'elles soient minières ou énergétiques (il importe 100 % de ses besoins en pétrole) et ses productions agricoles sont insuffisantes, d'où la situation de dépendance de l'économie japonaise vis-à-vis de l'extérieur. L'exiguïté du territoire oblige aussi les Japonais à trouver de la place en aménageant des terre-pleins. Ces espaces gagnés sur la mer étaient au départ réservés aux activités industrielles et portuaires. Compte tenu des densités de population énormes, ils deviennent des espaces tertiaires et résidentiels. En outre, le territoire est à risques et

la fréquence des phénomènes sismiques et volcaniques oblige les Japonais à effectuer des aménagements coûteux respectant les normes antisismiques sans avoir la certitude d'une efficacité totale (les dégâts occasionnés par le séisme de Kobé en constituent la preuve).

Sur un plan politique, le Japon n'a pas le droit de jouer un rôle international car il ne fait pas partie des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Aujourd'hui, le Japon tente de se rapprocher de pays asiatiques comme la Corée du Sud, mais ses relations avec la Chine sont encore difficiles. Subissant une crise économique depuis une dizaine d'années, le Japon reste une puissance, mais qui est fragilisée.

Erreurs à éviter • La question 1 vous demande de montrer une évolution : pour cela, lisez attentivement la légende et repérez les termes « ancien » et « nouveau ».

- Dans votre paragraphe argumenté, vous devez développer deux aspects : le Japon est une grande puissance, mais il est aussi une puissance incomplète.

10. L'Union européenne

1 ➡ P. 139

1. Au niveau de la défense, le poids de l'Europe grandit. En l'espace de dix ans, on constate que le nombre de producteurs d'armement européens a doublé et que la part de la production d'armement européenne s'est accrue au détriment des États-Unis. Dans l'aéronautique, l'européen Airbus est maintenant au même niveau que l'américain Boeing. L'avenir semble également prometteur puisque

les Européens se regroupent pour lancer ou renforcer leurs programmes de défense.

2. L'Europe essaie de s'affranchir des États-Unis, qui sont la grande puissance militaire, notamment en développant leur propre système de positionnement par satellite et en construisant leur propre avion gros porteur.

2 ➡ P. 139

1. a. Le produit intérieur brut par habitant est l'ensemble des richesses produites sur le territoire national, en une année. Il traduit la richesse du pays.

b. Le P.I.B. par habitant de l'Union européenne est inférieur de 30 % à celui des États-Unis et de quelques points à celui du Japon.

2. a. Les services font partie du secteur tertiaire.

b. L'Union européenne a un secteur tertiaire bien développé puisqu'il représente les deux tiers. Il est en position intermédiaire entre celui des États-Unis (l'économie la plus tertiaisée) et le Japon.

3. On constate que l'Union européenne est un partenaire essentiel dans le commerce mondial, puisque c'est l'Union européenne qui réalise le plus d'exportations et que le niveau de ses importations reste élevé.

4. L'Union européenne est en tête pour l'aide fournie au tiers-monde.

3 ➡ P. 141

QUESTIONS

1. Le point fort de l'Union européenne est sa population nombreuse (377 millions de personnes) disposant d'un revenu élevé, puisque le P.N.B. par habitant est élevé. L'Union européenne est aussi une puis-

sance commerciale dans la mesure où c'est elle qui fait le plus d'exportations en pourcentage. Toutefois, sa balance commerciale est déficitaire, mais dans une moindre mesure qu'aux États-Unis. On peut constater aussi que le P.N.B. est plus faible qu'aux États-Unis et que le P.N.B. par habitant européen arrive en troisième position après le Japon et les États-Unis. En ce qui concerne le budget militaire européen, on remarque qu'il est le double de celui du Japon mais le tiers seulement de celui des États-Unis. Cela constitue bien évidemment pour l'Union un élément de faiblesse.

2. Les différents espaces de l'Union européenne sont l'espace Schengen et l'Euroland, et on peut constater qu'ils ne concernent pas forcément tous les États membres. Par exemple, dans l'Euroland, douze États sur les quinze ont adopté la monnaie commune. Le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède refusent l'euro. En ce qui concerne l'espace Schengen, des États comme la Norvège, dont les électeurs ont rejeté l'adhésion à l'Union, et d'autres comme la Pologne ou la République tchèque, qui ne font pas partie de l'Union en 2002, ont signé les accords de libre circulation en Europe.

3. Certains Européens s'inquiètent à propos de l'élargissement de l'Union car ils craignent l'arrivée massive d'habitants venus des nouveaux pays membres qui seraient attirés par des salaires plus élevés que chez eux. Ils ont peur, aussi, que l'élargissement coûte trop cher. Ils sont conscients, enfin, que l'Union doit réformer ses institutions si elle veut fonctionner à 25, et on sait que plus il y a d'États membres, plus la mise en place de modifications peut sembler difficile.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Depuis la signature du traité de Rome en 1957, la Communauté économique européenne, devenue Union européenne avec le traité de Maastricht en 1992, est une puissance économique. Elle est un pôle commercial de première importance, une puissance industrielle, comme en témoignent les performances de la fusée européenne Ariane ou des avions européens Airbus, une grande puissance agricole grâce aux effets de la politique agricole commune et une puissance touristique dans la mesure où elle est un foyer important d'accueil de touristes. L'euro, la monnaie commune, adoptée seulement par douze États sur quinze en 2002, ne rivalise pas vraiment avec le dollar, qui demeure la monnaie internationale de paiement.

Toutefois, si l'Union européenne peut prétendre à juste titre être une puissance économique, il n'en est pas de même sur le plan politique, diplomatique et militaire. Bien sûr, le traité de Maastricht a pour objectif de mettre en place une politique étrangère et de défense communes, mais actuellement elle n'est pas vraiment réalisée. Les guerres récentes, au Kosovo ou en Irak, ont montré les faiblesses de l'Union. Au Kosovo, ce sont essentiellement les troupes américaines et non européennes qui sont intervenues dans le cadre de l'OTAN et, en Irak, les Européens n'ont pas parlé d'une seule voix. Si des États comme la France ou l'Allemagne se sont déclarés contre la guerre, d'autres, comme le Royaume-Uni ou l'Espagne, sont intervenus dans la guerre aux côtés des Américains. Sur le plan politique, l'Union européenne n'est pas, comme les États-Unis, un

État fédéral. Une volonté d'établir une constitution européenne existe aujourd'hui et sans doute pourrait-elle être l'occasion de consolider et de renforcer la puissance politique des 25 États européens dès 2004.

Erreurs à éviter • Vous ne devez pas paraphraser la carte ou le tableau de statistiques. Observez bien les chiffres et faites les parler : par exemple, comparez-les les uns aux autres et essayez d'établir un rapport de grandeur entre eux.

• Un sujet portant sur la puissance d'un État suppose l'énumération des différents aspects de la puissance (politique, militaire, diplomatique, financière, économique, culturelle...).

• Il vous faut également penser à juger cette puissance, c'est-à-dire montrer si elle est complète, incomplète ou encore inachevée.

4 ➡ P. 142

1. 1957.

2. Voir la carte en bas de page.

3. Apogée d'Athènes : ^ve siècle av. J.-C.



11. La France depuis 1945

1 → P. 154

Voir la frise chronologique en bas de page.

2 → P. 154

1. Voir le tableau page 254.
2. La France est entrée dans la société de consommation puisque les Français se mettent à acheter des nouveaux biens de consommation comme la radio ou la voiture. Cette dernière est utilisée comme moyen de transport pour se rendre au travail, mais aussi pour les loisirs. Le niveau de vie augmentant, les Français peuvent commencer à voyager pour leur plaisir.

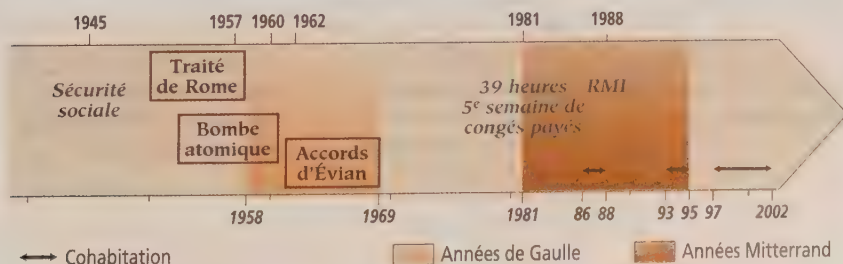
3 → P. 155

Le baby-boom est la période commençant en 1948 et se terminant à la fin des années 1960 marquée par une augmentation du taux de natalité. Cela explique la forte augmentation de la population française. Le papy-boom est une situation inverse qui marque les années 1990. La population française voit le nombre des personnes âgées augmenter considérablement. Le papy-boom est la conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et, parallèlement, de la diminution du taux de natalité. Le papy-boom illustre le vieillissement de la population française.

4 → P. 155

QUESTIONS

1. Le général de Gaulle propose aux Français que le président de la République soit dorénavant élu au suffrage universel.
2. Sur le plan économique, la situation est très bonne. C'est une période de prospérité connue sous le nom de « Trente Glorieuses ». Les Français s'équipent de plus en plus en biens électroménagers (machine à laver, réfrigérateur et téléviseur) et en automobiles. Au début des années de Gaulle, 10 à 30 % des Français sont équipés alors qu'en fin de période, le pourcentage dépasse les 50 % et atteint même les 75 % pour les réfrigérateurs. Au niveau commercial, les « échanges extérieurs sont positifs », ce qui signifie que le commerce extérieur français va bien. Sur le plan social, le général de Gaulle évoque un progrès ; il peut s'agir de la troisième semaine de congés payés. En politique étrangère, la situation est satisfaisante car le conflit algérien est réglé (les accords d'Évian ont été signés en 1962) et la paix règne puisque les autres colonies françaises d'Afrique noire ont accédé à l'indépendance au début des années 1960.
3. En 1968, la principale critique adressée au général de Gaulle est de ne pas savoir écouter les jeunes. Ils sont particulièrement nombreux car ils représentent les



classes d'âge du baby-boom arrivées à l'âge adulte. Il semblerait aussi que la population demande davantage de liberté d'expression. On peut parler d'usure du pouvoir pour le général de Gaulle et l'affiche présentant un pavé pour les jeunes de 21 ans témoigne de la violence des événements de mai 1968.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Le général de Gaulle est revenu au pouvoir à la faveur des événements du 13 mai 1958 en Algérie. Appelé au pouvoir par le président de la République René Coty, le général de Gaulle fait adopter la Constitution de 1958. De Gaulle, devenu le président de la V^e République, est au départ pour une Algérie française, mais il se prononce vite pour l'autodétermination des Algériens. Il met un terme à la guerre d'Algérie avec la signature des accords d'Évian en 1962.

Il veut également une politique de grandeur pour la France. C'est pourquoi il la dote de la bombe atomique en 1960 et, en 1966, retire les troupes françaises de l'OTAN (la France restant tout de même membre de l'Alliance atlantique). Le

général de Gaulle prend donc ses distances avec les États-Unis et c'est la raison pour laquelle il se rapproche de l'URSS et reconnaît la Chine communiste de Mao Zedong. Très européen, il renforce le lien franco-allemand (traité de l'Élysée signé en 1963).

Sur le plan économique, c'est la prospérité. Les Français vivent mieux et s'équipent en biens de consommation. Des grandes réalisations sont faites : le paquebot *France* navigue et l'avion Concorde est réalisé.

Sur le plan politique, le général de Gaulle, qui a proposé aux Français un référendum pour élire le président de la République au suffrage universel, est mis en ballottage par le candidat du parti socialiste François Mitterrand en 1965. Entre 1965 et 1968, la contestation sociale et politique se renforce. Les événements de mai 1968 ébranlent le pouvoir du général de Gaulle. Il propose aux Français un référendum sur la régionalisation en 1969 et, conformément à ses engagements, le résultat négatif entraîne sa démission et son retrait de la vie politique française.

	Cessac	Madère
Composition de la population	Population majoritairement tertiaire.	Population majoritairement primaire.
Description de la rue	Circulation automobile intense, problème de parking, bruits de moteur et radio.	
Niveau de vie et mode de vie de la population	Niveau de vie élevé : la voiture est un bien d'équipement essentiel pour les habitants ; civilisation des loisirs ; déplacements pour le travail fréquents.	Niveau de vie bas et les habitants restent au village : ils ne se déplacent pas.

Erreurs à éviter

• Pour répondre à la question 2, n'oubliez pas de chercher les informations à la fois dans le document 1 et dans le document 2.

• Dans le paragraphe argumenté, vous devez traiter à la fois de la politique intérieure et la politique extérieure de la France.

5 ➡ **P. 158**

1. a. 4. – b. 5. – c. 1. – d. 3. – e. 6. – f. 2.
2. Voir la carte en bas de page.

12. Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques

1 ➡ **P. 168**

1. Nœux-les-Mines est située dans la région du Nord-Pas-de-Calais, entre Arras et Lille.

2. La région vivait de l'extraction minière, de l'exploitation du charbon. Les mots ou expressions sont « un ancien puits de mine », « le terril », « risque de coup de grisou ».

3. L'auteur parle de « friche industrielle » parce que l'activité minière n'existe plus : le gisement de charbon est maintenant épuisé.

4. Les nouvelles activités sont les sports nautiques, le ski, un circuit automobile, une école de cirque, des commerces.

5. Ce sont des activités de loisirs et de commerce se rapportant au secteur tertiaire.

6. Le maire les a décidées et le Fonds européen de développement régional les finance à 50 %. On peut imaginer que les collectivités territoriales financent le reste.

7. Jusqu'à dans les années 1980, Nœux-les-Mines était une cité minière vivant de



l'extraction du charbon. Avec l'épuisement du gisement, Nœux-les-Mines a perdu peu à peu sa richesse et ses activités. Le maire a alors décidé de valoriser l'espace libre de sa ville en crise et de transformer le terroir, vestige de l'activité minière, en une piste de ski. Après les activités liées à l'industrie, Nœux-les-Mines se tourne résolument vers les activités tertiaires liées aux loisirs.

2 ➡ P. 169

QUESTIONS

1. Les trois secteurs d'activité de la population active évoluent de manière différente. Le secteur primaire se réduit considérablement : de 20 % de la population active, il passe à seulement 5 %. Le secteur secondaire connaît aussi une diminution, mais moindre : de 38 % de la population active, il passe à 23 %. Enfin, le secteur tertiaire progresse, puisque de 42 % il passe à 72 % de la population active.

2. L'évolution du secteur secondaire s'est faite en deux moments : jusqu'en 1970, il progresse légèrement, tandis qu'après 1980, il diminue régulièrement. Cette évolution s'explique par trois raisons : d'abord le phénomène de désindustrialisation, qui a surtout frappé les régions industrielles anciennes ; ensuite la concurrence exercée par les nouveaux pays industriels d'Asie notamment, et enfin par le développement d'industries nouvelles qui recrutent une main-d'œuvre plus qualifiée mais moins nombreuse.

3. L'évolution du secteur tertiaire montre bien qu'il est devenu le principal gisement d'emplois en occupant près des trois quarts de la population active. Les emplois tertiaires sont surtout situés dans les villes et les régions tournées vers les activités touristiques.

4. La baisse du secteur primaire est à l'origine de l'exode rural et de la poussée de l'urbanisation ; les mutations du secteur secondaire expliquent d'une part le déclin des vieilles régions d'industries traditionnelles comme les industries textiles ou métallurgiques du Nord et du Nord-Est, et d'autre part le développement des régions de l'Ouest et du Sud attractives pour les industries nouvelles, en particulier de haute technologie. L'explosion du secteur tertiaire est à l'origine du phénomène d'urbanisation et du développement des voies de communication rapides : Le Mans est l'exemple d'une ville géographiquement bien située, à un carrefour de communications attirant bien évidemment les industries de pointe.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

Depuis 1960, l'économie française a connu de nombreuses transformations. Aujourd'hui, l'agriculture n'occupe plus que 4 % des actifs. Cela est à mettre en relation avec sa mécanisation et sa spécialisation. Les exploitations agricoles sont devenues plus grandes, et les machines agricoles plus perfectionnées remplacent les hommes.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il est important de remarquer que le nombre des actifs de l'industrie a beaucoup baissé en pourcentage de 1960 à aujourd'hui : d'un peu plus du tiers des actifs, on est passé à seulement un quart. Cette évolution est le résultat d'une part de la robotisation (des machines plus perfectionnées remplacent des emplois naguère occupés par des hommes) et d'autre part des fermetures d'usines ou des délocalisations industrielles (à cause de la concurrence étrangère, certaines activités industrielles françaises disparaissent, d'autres se sont

implantées à l'étranger pour réaliser des économies de coût de main-d'œuvre). Parallèlement, un autre changement est apparu dans le secteur secondaire. Aujourd'hui, les industries de haute technologie, appelées aussi industries de pointe, se développent. Elles ont une double particularité : elles recrutent une main d'œuvre moins nombreuse que les industries traditionnelles mais beaucoup plus qualifiée, et elles s'installent surtout dans des villes bien desservies par les voies de communications et à proximité de laboratoires de recherche ou d'universités.

Le changement le plus important concerne le secteur tertiaire, qui est aujourd'hui le principal gisement d'emplois. L'économie française est maintenant tertiaisée, et c'est l'évolution normale de toute économie de pays développés.

Ces mutations des secteurs d'activité de l'économie française ont des conséquences au niveau de l'organisation de l'espace français. On observe aujourd'hui le déclin des régions industrielles traditionnelles du Nord et du Nord-Est et le développement de

l'espace situé à l'Ouest, au Sud-Ouest et au Sud-Est. Ces régions, particulièrement attractives sur le plan démographique et économique, accueillent les activités industrielles de pointe et les activités tertiaires, et particulièrement celles qui sont liées au tourisme. De plus, elles bénéficient aussi de l'extension du réseau de communication, qu'il s'agisse du réseau T.G.V. ou du réseau autoroutier.

Erreurs à éviter

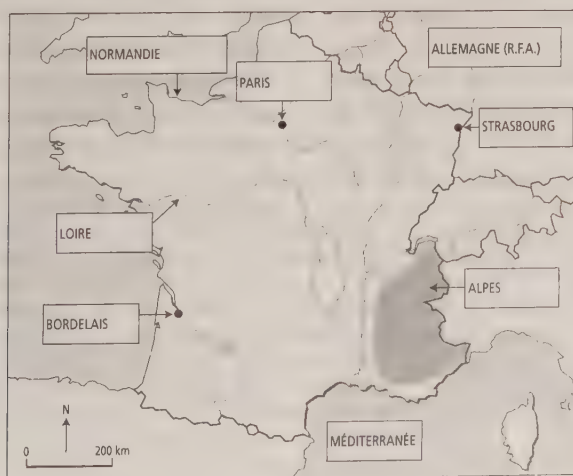
- Attention, ce n'est pas un graphique cumulatif (voir p. 166) : dégagez très nettement l'allure ou la forme des trois courbes et lisez les valeurs sur les axes.

- Les réponses aux questions 2, 3 et 4 nécessitent de votre part la mise en relation de deux documents.

- Le paragraphe argumenté insiste sur deux points : les mutations, c'est-à-dire les changements, et les conséquences géographiques, c'est-à-dire les modifications apparues au niveau de l'espace français.

3 → P. 172

Voir la carte ci-dessous.



13. La France, puissance européenne et mondiale

1 ➡ P. 181

1. Voir le tableau en bas de page.
2. Les 9^e Championnats du monde d'athlétisme se sont tenus à Paris en 2003, les Salons comme le Mondial de l'automobile ou le Salon du livre se tiennent tous les ans.
3. L'UNESCO, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, est une institution spécialisée de l'ONU fondée en 1946 à Paris. L'UNESCO protège les libertés humaines et développe la culture.
4. Paris et la France peuvent exercer leur influence dans l'ancien empire colonial français s'étendant en Afrique et en Indochine. Les colonies sont devenues des États indépendants, mais des liens privilégiés ont été noués entre la France et ces nouveaux États devenus indépendants.

2 ➡ P. 182

1. Elles sont la marque d'une puissance économique car elles préparent l'avenir des entreprises en leur permettant de rester compétitives sur le marché mondial. Plus un pays est innovant, plus il a de chances de rester une grande puissance économique.

2. Numéro 1 : la Suède ; n° 2 : le Japon ; n° 3 : la Corée du Sud ; n° 4 : les États-Unis ; n° 5 : l'Allemagne.

3. Numéro 1 : le Japon ; n° 2 : l'Allemagne ; n° 3 : Taiwan ; n° 4 : la France ; n° 5 : le Royaume-Uni.

4. La France ne fait pas partie des cinq plus gros investisseurs en recherche et développement : cela peut laisser supposer un grignotage des positions françaises en matière économique pour l'avenir. En revanche, elle apparaît parmi les cinq États déposant le plus grand nombre de brevets aux États-Unis.

L'Asie est la partie du monde qui mise le plus sur l'innovation, qu'il s'agisse du Japon ou des nouveaux pays industrialisés.

3 ➡ P. 183

QUESTIONS

1. La France est une puissance mondiale parce qu'elle est présente sur tous les océans grâce à ses DOM-TOM. Elle dispose également d'une zone économique exclusive très étendue. Son rayonnement et sa puissance sont aussi visibles à travers le succès des manifestations sportives ou culturelles organisées par la France et par l'influence de ses O.N.G. dans le monde. On peut aussi mesurer sa puissance à sa présence militaire, notamment sur les océans.

	Puissance financière	Puissance économique	Puissance culturelle	Puissance diplomatique
Éléments justifiant cette puissance	Paris est la seule Bourse du pays, monopole bancaire.	Capitale de la 4 ^e puissance économique mondiale, sièges des principales sociétés.	Congrès, expositions, fréquentation touristique.	Siège d'institutions internationales, d'organisations intergouvernementales et plus de 300 O.N.G.

2. Le français, au douzième rang mondial, est parlé par plus de 135 millions de personnes dans le monde, soit parce qu'il est la langue maternelle, en France, en Belgique wallonne, au Québec ou dans les DOM-TOM, soit parce qu'il est la langue officielle, notamment dans l'ancien empire colonial africain de la France. Compte tenu du rôle international joué par la France, le français figure aussi parmi les six langues parlées à l'ONU.

3. La France est la première destination touristique du monde et elle accueille surtout des touristes provenant des États européens voisins, comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique ou l'Italie. Le succès de la France s'explique par son fort potentiel touristique, aussi bien naturel (les paysages, les montagnes, les plages) que culturel (châteaux, églises et cathédrales, musées). La France propose aux touristes un réseau de communications rapide et dense, un équipement touristique varié et de qualité. La France est enfin un État de l'Union européenne dont le niveau de vie est élevé. Il en est de même des habitants des États voisins qui viennent la visiter.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La France est une puissance à vocation mondiale parce qu'avec ses DOM et TOM, elle a des possessions territoriales à travers le monde et parce qu'elle peut aussi jouer un rôle au sein d'organisations internationales. Comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle peut faire entendre sa voix dans les conflits qui secouent le monde d'aujourd'hui. Par exemple, elle s'est opposée, avec d'autres États du Conseil de sécurité de l'ONU, à la guerre récente entre les

États-Unis et l'Irak. Comme membre de l'OTAN, la France peut aussi être conduite à participer à des interventions militaires, comme au Kosovo. Par le biais de la francophonie, la France peut nouer des contacts diplomatiques avec des États du monde et diffuser son modèle culturel. Au niveau européen, la France fait partie des États fondateurs de l'Europe et la France constitue, avec l'Allemagne, l'axe fort de l'Union européenne.

Sur le plan touristique, elle est la première destination mondiale, ce qui atteste du rayonnement international de la France. Si l'on se réfère au plan économique, la France apparaît comme une puissance, mais à un niveau moindre que les États-Unis, le Japon, voire un État européen comme l'Allemagne. Certes, les firmes multinationales françaises s'affirment et investissent à l'étranger, et la France enregistre de beaux succès industriels dans des secteurs comme l'agroalimentaire, l'aéronautique ou le matériel ferroviaire, mais la France est seulement la quatrième puissance industrielle mondiale.

Erreur à éviter • Les documents proposés traitent de la puissance culturelle, diplomatique, militaire et touristique de la France. Dans un sujet où l'on vous demande de présenter « la place de la France dans le monde », il ne faudrait pas oublier d'évoquer la place tenue par la France sur le plan économique ; souvenez-vous du rôle des multinationales françaises et des points forts de l'agriculture et de l'industrie françaises.

• N'oubliez pas non plus d'évoquer la place de la France au sein de l'Union européenne.

14. Le citoyen, la démocratie et l'organisation des pouvoirs de la République

1 ➡ P. 201

1. naissance sur le sol français – 2. filiation – 3. mariage – 4. naturalisation – 5. naissance sur le sol français.

2 ➡ P. 202

Symboles	Valeurs ou principes
devise	liberté, égalité, fraternité
drapeau	indivisibilité
Marianne	liberté, démocratie
hymne national	liberté
fête nationale	démocratie, indivisibilité
lieu de mémoire républicain	laïcité

3 ➡ P. 202

QUESTIONS

1. En tant que membres de la communauté nationale, les citoyens doivent respecter les lois imposant par exemple de payer des impôts, des cotisations sociales, d'accomplir l'obligation de défense, de respecter les lieux publics ou privés ou de voter. La citoyenneté donne des droits, mais elle implique aussi le sens des responsabilités et des devoirs. Tout citoyen doit faire preuve de civisme, c'est-à-dire qu'il doit agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.

2. Pour un citoyen, voter est un droit, mais c'est aussi un devoir car s'abstenir, c'est laisser les autres exercer le pouvoir à sa place. Voter nécessite de s'informer puisqu'en désignant ceux qui vont le représenter, le citoyen engage son avenir et celui de la communauté nationale.

3. Quel que soit le pays de l'Union européenne où il vit, le citoyen de l'U.E. vote, dans le pays où il réside, pour élire les députés du Parlement européen. Il peut voter ou se présenter aux élections municipales dans la ville où il paie des impôts.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La République française garantit au citoyen des libertés essentielles (liberté individuelle, liberté politique, liberté de presse...) et des droits (droit au travail et à la propriété, à la protection de la santé et à l'éducation). Les citoyens français ont le devoir de participer aux élections, en votant ou en étant candidat. Les citoyens ont le droit de faire la loi, en élisant ceux qui la votent, ou en étant eux-mêmes élus sénateurs ou députés. Comme membres de la communauté nationale, les citoyens doivent respecter les lois imposant par exemple des payer des impôts ou de respecter les lieux privés ou publics... Sans la participation des citoyens aux dépenses publiques (c'est à cela que sert l'impôt), l'État ne pourrait assurer le bon fonctionnement des services publics dont tous les citoyens profitent, ni assurer le principe de la solidarité nationale par l'intermédiaire des organismes sociaux (la Sécurité sociale, par exemple).

En vivant ensemble sur un même territoire, les hommes doivent mutuellement se respecter et être solidaires au nom du principe de l'égalité. Mettre en pratique sa citoyenneté, c'est donc être à la fois responsable et acteur. C'est faire preuve de civisme, c'est-à-dire agir pour l'intérêt général et non uniquement pour le sien. Le traité de Maastricht de 1992 donne à tous les citoyens des États de l'Union européenne le droit à la citoyenneté

européenne, qui se superpose à la citoyenneté nationale. En tant que citoyens européens, ils peuvent circuler et s'installer librement dans l'Union et élire les députés au Parlement européen. S'ils vivent dans un autre pays de l'Union, ils ont le droit de participer aux élections municipales et européennes de ce pays. L'Union européenne est donc plus qu'une simple association d'États, puisqu'elle crée des droits et des obligations, et qu'elle défend des valeurs communes à l'ensemble des citoyens européens.

Erreurs à éviter

- Les réponses aux questions 2 et 3 nécessitent de votre part une lecture attentive des documents, mais expliquez votre réponse avec votre propre vocabulaire ; ne paraphrasez pas les textes.
- Le paragraphe argumenté exige de vous une double réponse : d'une part, les droits et obligations des citoyens et, d'autre part, la construction d'une citoyenneté européenne.

15. La citoyenneté politique et sociale

1 ➡ P. 212

Une association est un groupement de personnes réunies dans un but commun non lucratif. Exemples : Les Restos du cœur, Sidaction, le foyer socio-éducatif ou l'U.N.S.S. au collège...

Un syndicat est un groupement constitué pour la défense d'intérêts professionnels ou catégoriels. Exemples : la C.G.T., la C.F.D.T., le MEDEF...

Un parti politique est une association de personnes constituée en vue d'une action politique (gouverner, par exemple). Exemples : le Parti socialiste, le Parti communiste, l'U.M.P., les Verts...

Un *lobby* est un groupe de pression qui défend des intérêts particuliers.

2 ➡ P. 212

1. liberté syndicale – 2. liberté d'association – 3. droit de grève – 4. droit à des congés – 5. droit de vote – 6. droit au travail.

3 ➡ P. 212

1. 1895 : C.G.T. ; 1919 : C.F.T.C. ; 1944 : C.G.C. ; 1947 : F.O. ; 1964 : C.F.D.T.

2. C'est Force ouvrière qui compte le plus d'adhérents.

3. Les syndicats servent à la défense des intérêts d'une profession et de ses salariés.

4. La loi Waldeck-Rousseau, adoptée en 1884, autorise la création d'un syndicat.

5. Né à Nantes le 2 décembre 1846, Pierre Waldeck-Rousseau est un avocat, élu député de 1879 à 1889. Devenu ministre de l'Intérieur, il fait voter la loi du 21 mars 1884 qui autorise la création d'associations professionnelles. Revenu à son métier d'avocat, c'est lui qui défendra Gustave Eiffel lors du procès de Panamá. Mais la politique le rattrape ; en 1894, il est élu sénateur de la Loire. Cinq ans plus tard, le 2 juin 1899, il est nommé président du Conseil, à la tête d'une coalition républicaine majoritairement favorable à Dreyfus, qui obtiendra sa remise de peine pendant son ministère. Il fait voter la loi du 1^{er} juillet 1901 qui consacre la liberté d'association et soumet les congrégations religieuses à une autorisation préalable. Avant sa démission à la suite des élections législatives de mai 1902, Waldeck-Rousseau mène à bien la grande réforme de l'enseignement secondaire du 31 mai 1902. Il meurt en 1904.

4 ➡ P. 213

1. Un parti politique est un élément essentiel de la vie démocratique. Ce ne sont pas seulement des élus et des dirigeants, c'est aussi un projet soutenu par des adhérents et des militants. Lors des assemblées, les dirigeants soumettent des propositions d'action. Les élus d'un parti interviennent auprès du gouvernement ou à l'assemblée. En votant pour un parti, l'électeur choisit démocratiquement un projet de gouvernement.

2. L'existence de plusieurs partis politiques permet le pluralisme politique. C'est un acquis démocratique qui n'existe malheureusement pas dans tous les pays du monde. Ce pluralisme est pourtant une condition nécessaire au bon fonctionnement d'un régime démocratique, car il permet le choix et la liberté d'expression. Depuis 1981, la France est tantôt gouvernée par les partis de droite, tantôt par les partis de gauche. On parle d'alternance.

3. Les adhérents sont les personnes inscrites à un parti, payant une cotisation, et recevant une carte en échange. Les militants sont les personnes qui agissent pour un parti (distribution de tracts, meetings...) et combattent pour le triomphe d'une idée ou du parti lors d'une élection. Les dirigeants exercent des responsabilités prévues dans les statuts du parti au niveau local ou national. Ils sont élus par les adhérents. Les élus : le parti soutient des candidats qui, une fois élus, deviennent les acteurs de la mise en œuvre des idées et des projets du parti. Les sympathisants sont les personnes qui soutiennent l'action du parti sans en être membres.

5 ➡ P. 213

QUESTIONS

1. La souveraineté nationale appartient au peuple. Celui-ci exerce cette souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants élus ou par la voie du référendum.

2. On peut dire que le délégué est un apprenti citoyen parce qu'il est élu et parce que son rôle est de représenter les autres. Le délégué est là pour représenter les autres, comme le font les maires ou les députés, et non pour défendre ses intérêts personnels.

3. Pour la mairie d'Évry, le premier acte citoyen est de s'inscrire sur les listes électorales pour devenir électeur dès sa majorité.

4. À travers les élections et l'action du délégué de classe, les élèves sont confrontés à leur premier acte citoyen. Puis, l'inscription sur la liste électorale, l'exercice du droit de vote, la participation à la vie de la nation, en votant ou en se représentant pour être élu, vont dans le sens du principe de la souveraineté nationale. Il faut, pour que celle-ci existe, que les citoyens s'impliquent, ne serait-ce qu'en votant, dans la vie politique nationale.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La démocratie repose sur la participation des citoyens à la vie politique, économique et sociale du pays. La citoyenneté peut s'exercer sous différentes formes, et cela avant l'âge de la majorité civile.

La citoyenneté politique concerne avant tout le droit de vote. Tout citoyen remplissant les conditions prévues par la loi peut ainsi voter et être élu à toutes les élections. Cette citoyenneté politique est liée à la nationalité française (ou à la citoyenneté

européenne pour les élections municipales et européennes). Pour être électeur, il faut être âgé d'au moins 18 ans (c'est en 1974 que l'âge de la majorité est passé de 21 ans à 18 ans), être inscrit sur les listes électorales de la commune où l'on réside, ne pas avoir perdu ses droits civiques par une condamnation. Le scrutin est universel, égal et secret pour tous les citoyens, mais les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944. Le citoyen peut exercer sa citoyenneté politique en étant candidat à une élection, en militant dans un parti politique, un syndicat, ou en soutenant une association agissant auprès des représentants élus pour faire entendre sa voix et faire avancer ses idées. Ces droits politiques s'appliquent à tous, sans distinction. Voter est un droit mais c'est aussi un devoir car, si un représentant du peuple n'est élu que par une minorité de citoyens sous prétexte qu'une majorité ne s'est pas déplacée, la démocratie existe-t-elle vraiment ? De nombreux citoyens participent aussi à la vie sociale ou politique de notre pays par d'autres façons. Ainsi, les citoyens peuvent-ils participer à la vie économique du pays par leurs activités, mais aussi par l'intermédiaire des délégués dans les entreprises ou dans les syndicats. Ceux-ci assurent la défense des intérêts des salariés et négocient des accords concernant les conditions de travail ou le salaire, soit à l'intérieur de l'entreprise, par branche de métiers, soit dans des accords nationaux passés avec le patronat et l'État. La vie associative est aussi très riche et permet aux citoyens de participer à la vie sociale du pays. Ces regroupements de personnes souhaitant agir dans un même but sont un élément important de la vie démocratique. Des associations peuvent

défendre de grandes causes humanitaires, des intérêts locaux, elles peuvent concerner des catégories de personnes (parents d'élèves, chômeurs, femmes...), mais toutes contribuent à la vie et au débat démocratique dans notre pays.

Des étrangers vivant en France, qui ne disposent pas de droit de vote, peuvent participer à la vie citoyenne par le travail associatif. Enfin, la citoyenneté peut aussi s'apprendre et se pratiquer à l'école, comme lors des élections de délégués. Même dans ce genre d'élection, il faut voter de façon responsable et le délégué doit apprendre à organiser des réunions, à s'exprimer pour défendre des idées, à représenter les autres et non ses intérêts propres.

L'exercice de la citoyenneté est donc multiple et ne se limite pas à l'exercice du droit de vote. Il concerne toutes les générations et tous ceux qui vivent en France.

Erreurs à éviter

• Pour répondre à la question 3, vous devez tenir compte à la fois de l'affiche et du texte qui l'accompagne.

• Le paragraphe argumenté vous demande d'expliquer comment on peut exercer à tout âge sa citoyenneté. Ne réduisez pas la citoyenneté au simple domaine politique et au droit de vote.

• N'oubliez pas de faire référence au document 2 qui illustre la citoyenneté de l'élève. N'oubliez pas non plus la citoyenneté sociale, dans le cadre d'une association, par exemple.

16. La défense et la paix

1 ➡ P. 227

1. Le président de la République est : le garant de l'indépendance nationale, de

l'intégrité du territoire et du respect des traités ; le chef des armées ; il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale.

2. Le Parlement : autorise la déclaration de guerre et vote le budget de la Défense.

3. Le Premier ministre est : responsable de la Défense nationale.

4. Le gouvernement dispose de : la force armée.

5. Chaque citoyen doit : participer à la Journée d'appel de préparation à la Défense.

2 ➡ P. 227

1. c. ONU – 2. a. ONU – 3. b. O.N.G. – 4. e. ONU – 5. d. O.N.G. – 6. g. ONU – 7. f. ONU.

3 ➡ P. 228

1. L'armée de terre, l'armée de l'air, la marine et la gendarmerie.

2. C'est le fait que l'armée française dispose de l'arme nucléaire ; cela apparaît comme une condition de l'indépendance de la France

4 ➡ P. 228

QUESTIONS

1. Les forces armées participent prioritairement à la Défense nationale. La Défense nationale a pour mission de protéger le territoire de la France, ses habitants, le bon fonctionnement des institutions et la sécurité des secteurs vitaux nécessaires à l'économie du pays (ressources énergétiques, télécommunications, services informatiques, transports...). Mais l'armée française intervient aussi pour des causes humanitaires, pour la défense de la paix ou simplement au nom de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice. Les forces armées françaises agissent dans le

cadre de l'ONU, en participant à des missions de maintien ou de rétablissement de la paix, mais elles peuvent aussi agir seules ou dans le cadre d'accords passés avec un autre État (en Afrique, par exemple).

2. L'armée française est présente partout dans le monde : en Europe (Kosovo), au Proche-Orient (Liban), en Afrique (Congo), en Asie (Afghanistan), aux Antilles.

3. Le principal objectif du plan Vigipirate est de renforcer la sécurité sur le territoire national dans un contexte de menaces d'attentats terroristes.

4. Dans le cadre du plan Vigipirate, l'armée protège les personnes dans les lieux publics et les transports en commun. Des équipes composées de militaires, souvent de plusieurs armées, patrouillent ensemble. Ce plan mobilise 6 600 personnes, pour Paris et la région parisienne, qui surveillent les lieux publics, en particulier les aéroports et les gares, le métro et le R.E.R. Le plan est renforcé lorsque les rassemblements de foule sont prévus. Ce fut le cas pour le passage à l'an 2000.

5. Les principaux aspects de la défense sont la défense diplomatique, la défense civile, la défense économique et la défense militaire.

6. L'appel sous les drapeaux de tous les Français nés après le 31 décembre 1978 est suspendu, mais le service national universel est remplacé par la Journée d'appel de préparation à la défense, au cours de laquelle garçons et filles reçoivent des informations sur la défense. Avant cette journée, ils ont l'obligation de se faire recenser à l'âge de 16 ans. Selon la Constitution de 1958, le président de la République est le chef des armées, le Premier ministre est responsable de la Défense nationale et le Parlement autorise la déclai-

ration d'une guerre. Toutefois, le président de la République dispose d'un domaine réservé : il définit les objectifs tandis que le gouvernement est responsable devant le Parlement de la politique de défense et de la politique étrangère. Mais lorsque la sécurité nationale est menacée, l'armée et la police ne sont pas les seules à intervenir ; tous les citoyens doivent faire preuve de vigilance. Tous les citoyens peuvent s'engager pour participer aux missions de l'armée française.

PARAGRAPHE ARGUMENTÉ

La défense de la nation ne relève pas seulement des militaires professionnels et des responsables politiques. C'est un devoir de citoyen. La Révolution française a établi la conscription, en appelant tous les jeunes gens à la défense de la patrie. La loi du 21 mars 1905 a rendu le service militaire obligatoire et égal pour tous. Jusqu'en 1997, tous les jeunes Français de sexe masculin étaient appelés, entre 18 et 22 ans, à passer plusieurs mois dans l'armée pour y être formés à la défense de la patrie. Avec la construction européenne et la disparition d'une menace directe sur le territoire national, la conscription est devenue inadaptée. C'est pourquoi l'armée a moins besoin d'hommes et, en 1997, la France a choisi de développer une armée de métier. La loi du 27 octobre a suspendu la conscription pour la remplacer par un « parcours de citoyenneté » qui s'achève pour tous les jeunes (garçons et filles) par une journée sur un site militaire : l'appel de préparation à la Défense (A.P.D.). Durant cette journée, les jeunes Français se voient rappeler le fonctionnement et

les missions de l'armée, ils passent des tests qui permettent une connaissance générale du niveau de formation des citoyens. Les jeunes Français peuvent s'engager comme volontaires pour un an (renouvelable jusqu'à cinq ans) ou passer les concours d'entrée dans l'armée de métier s'ils le désirent.

Après avoir réformé le service national, la France a dû adapter sa défense au nouvel environnement mondial ; elle a donc professionnalisé son armée. L'armée a besoin de moins d'hommes, mais ils doivent être hautement qualifiés car, actuellement, les missions de Défense nationale reposent sur l'utilisation de technologies modernes, d'armes stratégiques, de missions de commandos.

L'armée remplit également d'autres missions. Par exemple, l'aide aux civils (après le naufrage du *Prestige*, lors des inondations de la Somme ou du Gard...), des missions de sécurité intérieure (plan Vigipirate) et des missions de maintien de la paix (Kosovo, Arabie saoudite) ou d'aide humanitaire (Éthiopie, Congo).

L'évolution des missions de l'armée a entraîné la disparition du service militaire mais pas du service national : la sécurité et la défense de la France restent donc une affaire qui doit concerner l'ensemble de la nation.

ENTRAÎNEMENT

Dans le paragraphe argumenté, vous devez répondre à une double question : les objectifs ou les buts d'une part, et les moyens de la sécurité et de la défense de la France d'autre part.

Histoire

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de l'histoire au collège. Pour l'étudier dans de bonnes conditions, vous devez avoir acquis un sens de la durée sur le long et sur le court terme. Dans cet esprit, un certain nombre de repères chronologiques et culturels mis en place les années précédentes doivent être connus.

Au Brevet, les repérages chronologiques et spatiaux sont notés sur 6 points. Il est donc utile qu'en histoire, vous les appreniez régulièrement.

Programme de sixième

VIII^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'agriculture (Mésopotamie)

IV^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'écriture

II^e-I^{er} millénaire av. J.-C. : le temps de la Bible

V^e siècle av. J.-C. : apogée d'Athènes (Périclès, le Parthénon)

52 av. J.-C. : victoire de César sur Vercingétorix à Alésia

I^{er} siècle : début du christianisme

II^e siècle : apogée de l'Empire romain

V^e siècle : dislocation de l'Empire romain

Programme de cinquième

496 : baptême de Clovis

622 : l'hégire (début de l'ère musulmane)

800 : couronnement de Charlemagne

987 : avènement d'Hugues Capet

XIII^e siècle : Louis IX (Saint-Louis) ; le temps des cathédrales

1453 : chute de Constantinople

Milieu du XV^e siècle : naissance de l'imprimerie en Occident (Bible de Gutenberg)

1492 : prise de Grenade ; découverte de l'Amérique

XVI^e siècle : réformes protestantes (Luther, Calvin)

Programme de quatrième

1661-1715 : règne personnel de Louis XIV (Versailles)

Milieu du XVIII^e siècle : l'Encyclopédie

Seconde moitié du XVIII^e siècle : machine à vapeur (James Watt) ; début de l'âge industriel

1789 : prise de la Bastille ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1792 : proclamation de la République

1804-1815 : premier Empire (Napoléon I^{er})

1815-1848 : monarchie constitutionnelle en France

1848-1852 : seconde République (suffrage universel ; abolition de l'esclavage)

1852-1870 : second Empire (Napoléon III)

1870-1940 : troisième République

1885 : Pasteur découvre le vaccin contre la rage

1898 : affaire Dreyfus

Programme de troisième

Août 1914 : début de la Première Guerre mondiale
1917 : révolutions russes
11 novembre 1918 : armistice
1929 : collectivisation des terres en URSS
Janvier 1933 : Hitler, chancelier
1935 : lois de Nuremberg
1936-1938 : grands procès de Moscou
1936 : lois sociales du Front populaire
Septembre 1939 : invasion de la Pologne
18 juin 1940 : appel du général de Gaulle

1944 : droit de vote des femmes
1945 : Sécurité sociale
Mai 1945 : capitulation allemande
Août 1945 : Hiroshima
1947 : plan Marshall ; indépendance de l'Inde
1947-1958 : IV^e République
1949 : République populaire de Chine
1954-1962 : guerre d'Algérie
1957 : Traité de Rome
1958-1969 : les années de Gaulle
1981-1995 : les années Mitterrand
1991 : éclatement de l'URSS
1992 : traité de Maastricht

Géographie

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de la géographie au collège. Pour l'étudier dans de bonnes conditions, vous devez avoir maîtrisé les localisations fondamentales sans lesquelles l'étude de l'organisation du monde n'aurait pas de sens. Vous devez être capable d'identifier, en les nommant ou en complétant une légende, ou de localiser sur un fond de carte, les repères spatiaux mentionnés ci-dessous. Il est donc nécessaire que vous regardiez fréquemment les cartes et les planisphères de géographie.

Grands repères terrestres

Équateur, tropiques, cercles polaires

Zones chaude, tempérée, froide

Continents et océans

Grandes chaînes de montagnes :

Himalaya, Andes, Rocheuses, Alpes

Forêts denses (Amazonie, Afrique centrale)

Déserts (Sahara)

Les grands fleuves : Nil, Congo,

Gange, Yangzi (Chang Jiang),

Amazone, Mississippi

Les isthmes de Suez et de Panama,
le détroit de Gibraltar

Population, États et villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique

Foyers de très fortes densités
humaines

Mégalopoles américaine et japo-
naise

États du Maghreb, l'Égypte

Union indienne, Chine, Japon

États-Unis, Canada, Mexique,

Brésil

Le Caire, Pékin (Beijing), Shanghai,
Bombay, Calcutta, Tokyo, New York,
Los Angeles, São Paulo, Mexico

L'Europe

Mers principales : Méditerranée,
mer du Nord, mer Noire, mer
Baltique

Grands fleuves : Volga, Danube,
Rhin

États de l'Europe

États de l'Union européenne et
leur capitale

La France

Fleuves : Garonne, Loire, Rhône,
Rhin, Seine

Montagnes : Alpes, Jura, Massif
Central, Pyrénées, Vosges

Grandes agglomérations : Bor-
deaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon,
Marseille, Metz, Nantes, Nancy, Nice,
Paris, Strasbourg, Rennes, Rouen,
Toulouse

Régions administratives et DOM-
TOM

a

Accords de Schengen, 136
Agriculture raisonnée, 162
Agribusiness, 112, 162
ALENA, 113
Alliés, 45, 46, 50
Antisémitisme, 34, 49
Armistice, 12, 44 à 48
ASEAN, 125
Association, 208, 209
Axe, 44, 45

b

Baby-boom, 63, 148, 151
Balkans, 10
Blocus de Berlin, 93
BLUM (Léon), 33
Bolchevik, 13

c

C.E.C.A., 96, 149
C.E.E., 96, 149
CAEM, 93
Camp d'extermination, 34, 47
Camp de concentration, 35, 47, 50
Casques bleus, 221, 222
Central Business District, 109, 113, 114
Cheminement de la loi, 195
CHIRAC (Jacques), 151
Citoyen, 190, 191, 192, 196
Civilité, 191
Civisme, 191
Cohabitation, 151
Collaboration, 48, 49
Collectivisation, 23
Commonwealth, 94
Conseil constitutionnel, 195, 196
Consommation de masse, 66
Constitution de 1958, 194, 206, 218
Crimes contre l'humanité, 50, 222

d

DE GAULLE (Charles), 49, 50, 149
à 151
Décolonisation, 94, 95, 149, 150
Défense, 218, 219, 220, 223
Démocratie, 194, 218
Détente, 93
Doctrines DJANOV, 92
Doctrines TRUMAN, 92
DOM, 174

e

Élection, 191
Est, 92
État français de Vichy, 48, 49
État totalitaire, 22, 34
Eurocorps, 136, 220

f

F.A.O., 222
F.M.I., 113, 176, 222
Firmes multinationales, 78
Force de dissuasion, 219
Francophonie, 174
Front populaire, 32, 33

g

Génocide, 13, 47
Guerre d'Algérie, 149
Guerre de mouvement, 12
Guerre de position, 12
Guerre froide, 92, 97

h

HITLER (Adolf), 32, 34, 36

i

I.D.H., 80

j

Japon de l'endroit, 122
Japon de l'envers, 122
Journée d'appel de préparation
à la Défense, 219

k

KENNEDY (John Fitzgerald), 93

l

Libre-échange, 78
Lobby, 209

m

Maquiladoras, 110
Marché commun, 96
Mégalopole, 81, 122, 123, 125
Mégalopolis, 108, 114
MITTERRAND (François), 149 à 151
Motion de censure, 194 à 196
MOULIN (Jean), 50

n

N.P.I., 63, 78, 80
Nation, 190
Non-alignement, 95
Nord, 80 à 82

o

O.M.C., 113, 125, 176
O.M.S., 222
O.N.G., 176, 223
ONU, 51, 94, 98, 113, 126, 174,
176, 220, 221, 222
OPEP, 62, 95

OTAN, 93, 98, 113, 136, 150, 218,
220
Ouest, 92

p

P.I.B., 79, 134, 164, 165
P.N.B., 62, 66, 79
PAC, 96, 134, 162
Pacte de Varsovie, 93
Pacte germano-soviétique, 36
Papy-boom, 63, 148
Parlement, 195, 218
Parti politique, 206
Pays A.C.P., 135
PÉTAİN (Philippe), 44, 48, 49
Plan MARSHALL, 92, 96, 149
Planification de l'économie, 23
Poilus, 12
Pouvoir exécutif, 194, 196
Pouvoir judiciaire, 195
Pouvoir législatif, 195, 196

r

Résistance, 49
Rideau de fer, 92, 93
R.M.I., 151

s

Secteur primaire, 65, 163
Secteur secondaire, 65, 163, 164
Secteur tertiaire, 65, 164, 165
Société de consommation, 66, 148
Société des nations, 14
STALINE (Joseph), 22, 23
Suburbs, 110
Sud, 80, 81, 82
Sun Belt, 114
Symbole, 193, 196
Syndicat, 207

t

Technopôles, 123, 163
Terre-pleins, 122
Tiers-monde, 63, 64, 95
TOM, 174
Traité de Maastricht, 97, 192, 219
Traité de Rome, 96, 149
Traité de Versailles, 14, 36
Trente Glorieuses, 62, 66, 69
Triade, 78, 82, 125
Triple-Alliance, 10
Triple-Entente, 10

u

UNESCO, 176, 222
UNICEF, 222
Union européenne, 97, 98, 134 à
136, 162, 176, 192, 196
Urbanisation, 65, 80, 81
URSS, 22 à 24, 92 à 99

z

Zone économique exclusive, 174

Achévé d'imprimer en mars 2004

par Stige, Turin (Italie)

Dépôt légal : mars 2004

N° éditeur : 7461

Formule Brevet

Cours + Méthode + Exercices =
un seul volume pour tout réviser

Histoire-Géographie 3^e Éducation civique

- Un cours complet pour revoir tout le programme.
- De la méthode pour acquérir les savoir-faire indispensables.
- Des exercices pour vérifier ses connaissances et se préparer à l'examen.
- Des POINTS BREVET ! pour retenir l'essentiel et s'entraîner sur les sujets incontournables.
- Des bilans sous forme de QCM pour faire le point.
- Des corrigés détaillés et commentés pour tout comprendre.

Dans la même collection

Français 3^e

Maths 3^e

Histoire-Géographie, Éducation civique 3^e

Pour les lycéens,
7 titres Formule Bac disponibles

2-7117-3747-0



Vuibert

www.vuibert.fr